هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9664 — 36 PAGES — MARDI 17 FÉVRIER 1976

Faute d'emplois dans l'enseignement

LE SECTEUR PRIVÉ DEVRA ACCUEILLIR 60 % DES DIPLOMÉS DU DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

LIRE PAGE 12 l'article de Guy HERZLICH

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 19 dr. ; Iran 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; E.-U.A., 65 cts ; Yougoslavie, 15 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le compromis libanais : solution ou expédient ?

La montagne a accouché d'une souris. La guerre civile libanaise, qui, en dix mois, a coûté la vie à treize mille personnes (sans parler des quarante mille blessés et des 50 milliards de francs en pertes matérielles), a débouché sur un « compromis » dont aucun des deux camps antagonistes n'a à se féliciter.

L'« accord global » en dix-sept points, rendu public le 14 février par le président de la République, fait état, certes, de réformes, mais il énumère essentiellement des intentions formulées dans des termes à tel point vagues que toutes les interprétations sont permises.

L'essentiel demeure : le système confessionnel est consacré, la prédominance maronite est maintenue, bien qu'elle soit quelque peu réduite au profit des musulmans. Le système électoral n'est pas modifié ; il est seulement réaménagé pour donner aux musulmans 50 %, et non plus 45,5 %, des sièges au Parlement. La présidence de la République demeure réservée à un maronite, mais celui-ci ne choisira plus le chef du gouvernement, lequel sera désigné par la Chambre des députés. Il faudra aussi une plus forte proportion de suffrages parlementaires (55 % et non plus 51 %) pour élire le chef de l'État.

Une satisfaction purement formelle est donnée aux forces islamo-progressistes, qui mettaient l'accent sur le « système économique inique » et sur les disparités sociales. Le document rendu public par le président Frangié se limite, à ce propos, à annoncer la formation d'un « conseil supérieur de la planification et du développement », des réformes fiscales (non précisées), une répartition équitable des richesses (sans en indiquer les moyens), l'enseignement obligatoire (qui figurait déjà parmi les objectifs de l'ancien régime) et la réorganisation de l'armée (dont le chef demeurera, en toute vraisemblance, un maronite).

Peut-on cependant parler d'une victoire de la droite chrétienne ? MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, respectivement leaders des Phalanges et du Parti national libéral, ne pavoisent pas. Non seulement ils ont été obligés de lâcher du lest aux forces islamo-progressistes, mais ils ont compromis davantage l'« indépendance nationale » du Liban, dont ils s'étaient présentés comme les champions. La médiation de la Syrie, qu'ils ont été contraints d'accepter, a fait du régime baasiste de Damas l'arbitre suprême de la situation. Le « caractère arabe » du Liban, inscrit dans l'accord réalisé, place désormais ce pays dans le « camp de la confrontation », face à Israël. Le statut des fedayin, leur présence dans les régions limitrophes de l'État juif, les privilèges dont ils bénéficient aux termes de l'accord de 1969, demeurent inchangés.

Tous les facteurs qui ont contribué à déclencher la guerre civile demeurent donc, et l'on peut dès lors se demander si l'« accord global » constitue un compromis durable ou un simple expédient destiné à mettre un terme à l'effusion de sang.

Celle-ci, en tout cas, a pris fin : tel est le principal mérite de l'entente. Le carnage était d'autant plus odieux qu'il ne pouvait déboucher sur la victoire d'aucun des deux camps en présence, compte tenu du rapport des forces régionales et internationales. La plupart des régimes arabes ont œuvré pour que la gauche libanaise ne prenne pas le dessus. La direction de l'O.L.P. elle-même a agi en sorte que la droite chrétienne ne soit pas poussée dans ses derniers retranchements, afin d'éviter le partage du Liban et les complications internationales qui s'en ensuivraient.

Le combat n'est pas pour autant terminé. Il s'est seulement déplacé de la rue à l'arène politique. Parce qu'il est vague, parce qu'il énonce des principes qui restent à définir, l'accord réalisé laisse la porte ouverte à des changements plus substantiels que ceux qui ont été annoncés.

(Lire nos informations p. 3.)

Les nouveaux affrontements au Sahara

Dans un message au président Boumediène, le roi Hassan II a accusé l'Armée nationale populaire d'avoir attaqué « traîtreusement » la garnison laissée à Amgala, après les combats de la fin de janvier, qui s'étaient terminés par le retrait d'une unité algérienne. Le souverain demande au chef d'État algérien de choisir entre « une guerre loyalement et ouvertement déclarée et une paix internationalement garantie ».

A Alger, on répond que le Maroc veut faire porter à l'A.N.P. la responsabilité d'une opération menée par les maquisards du Front Polisario. Celui-ci a d'ailleurs annoncé qu'il avait repris Amgala.

Selon des rumeurs qui circulent à Nouakchott, l'armée mauritanienne aurait, pour sa part, repris samedi le contrôle de la localité d'Aïn-Ben-Tili, qu'elle avait dû évacuer à la mi-janvier sous la pression du Polisario.

M. Olof Rydbeck, chargé par M. Kurt Waldheim, d'une mission d'information sur le Sahara occidental, a quitté, samedi, Madrid pour Genève. Il a déclaré avoir rassemblé des « informations nouvelles et importantes » au cours de son voyage dans l'ancienne colonie espagnole. Il a précisé qu'il n'avait pu rencontrer de représentants du Front Polisario, mais ce mouvement assure qu'un de ses émissaires s'est entretenu avec le représentant de l'ONU. Le gouvernement algérien a déclaré de son côté qu'il venait d'adresser à M. Waldheim un mémorandum sur le problème du Sahara occidental.

Enfin, les informations diffusées à Alger sur le sort des cinq jeunes Français disparus depuis le début de janvier au Sahara sont controversées. Le quotidien marocain, le Matin du Sahara, affirme que les jeunes gens ont été enlevés et exécutés par des membres du Polisario, alors que, selon Alger, ils ont été tués dans une embuscade tendue par les Sahraouis, leur véhicule se trouvant dans un convoi marocain qui se rendait à El-Aïoun.

Hassan II adresse une mise en demeure à M. Boumediène

De notre correspondant

Rabat. — Au milieu du journal parlé de 20 heures, après des informations d'intérêt secondaire, la lecture d'un message du roi Hassan II au président Boumediène a mis, dimanche 15 février, le pays en alerte. L'opinion publique ignorait tout de cette seconde bataille d'Amgala, survenue la veille, et révélée par le souverain, qui l'a qualifiée d'« opération d'anéantissement ». Cette action, menée par des unités de l'armée nationale populaire algérienne (A.N.P.), a fait « des dizaines de victimes » parmi les éléments de l'armée marocaine, laissés sur place après les combats qui, à la fin de janvier, s'étaient conclus par la victoire des forces royales. Celles-ci s'étaient emparées d'un important armement et avaient fait cent six prisonniers.

Aucun détail n'a encore été donné ici sur le déroulement du nouvel affrontement. Evoquant le retour offensif de l'armée algérienne, le roi a employé le mot « traîtreusement ». Ainsi donc, le jour même où les forces armées royales pénétraient à Mahbès, au nord-est de la Saguia-El-Hamra, après s'être progressivement assuré le contrôle des voies d'accès à cette localité, et de ses environs, et s'être implantées à Tifariti et à Bir-Lahlou, sans rencontrer de résistance, le Polisario et les unités algériennes ayant évacué ces localités, Amgala était repris par l'A.N.P. Celle-ci se trouve donc de nouveau hors de l'Algérie, à 300 kilomètres environ des frontières de ce pays, sur le territoire même du Sahara occidental.

Le roi a fait l'unanimité nationale

Pour les Marocains, il s'agit d'une invasion caractérisée, le royaume chérifien s'étendant désormais au-delà du 27e parallèle.

Par son message, le roi a fait de nouveau l'unanimité nationale. Le ton rappelle celui de la conférence de presse qu'il avait donnée en 1963 au début de la « guerre des sables ». Le souverain met en cause des dirigeants algériens, et particulièrement le président Boumediène. Notons que le texte original du message a été rédigé en français.

LOUIS GRAVIER.

(Lire nos informations page 2.)

Alger dément toute participation à la reprise d'Amgala

De notre correspondant

Alger. — Dans un éditorial intitulé « Qui veut-on tromper ? », le quotidien El Moudjahid dément, ce lundi 16 février, que l'armée algérienne ait attaqué la garnison marocaine d'Amgala. « Il n'est pas nouveau, écrit le journal, que les combattants du Front Polisario fassent subir de cuisantes défaites aux troupes marocaines ou mauritaniennes. » On se déclare, dans la capitale algérienne, « attentif, mais pas inquiet », à la suite du message du roi Hassan II au président Boumediène, diffusé par l'agence Maghreb Arabe Presse.

On relève aussi que le roi du Maroc continue à ignorer le Front Polisario et persiste à considérer la crise saharienne comme un conflit entre l'Algérie et le Maroc. On se demande si cette présentation des faits ne lui permet pas de justifier auprès de son opinion publique, et en particulier des familles de militaires endeuillées, les pertes subies.

Le dernier bilan, publié à Alger par le Front Polisario, samedi soir, fait état de mille morts et blessés dans les rangs marocains au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Il y aurait eu en moyenne, pendant la même période, deux attaques ou embuscades par jour contre les troupes royales.

Le nouvel affrontement d'Amgala, auquel se réfère le souverain marocain, a été révélé à Alger, samedi soir, au cours d'une émission télévisée, par M. Habib Allah, l'un des porte-parole du Front Polisario. Ce dirigeant a précisé que les troupes du Front avaient attaqué Amgala dans l'intention de reprendre la ville, et qu'elles poursuivraient leur harcèlement contre Smara et Haouza et la pression autour d'El Aïoun.

M. Habib Allah, qui, d'autre part, a démenti la prise de Mahbès et de Guelta-Zemmour par les troupes marocaines, a présenté le militant du Front Polisario qui a pénétré sous un déguisement à El Aïoun pour remettre un mémorandum à l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Rydbeck, avec lequel il a pu s'entretenir pendant plus de deux heures. Ce militant, qui a ensuite regagné Alger via Madrid, grâce à l'intervention de M. Rydbeck auprès des autorités espagnoles administrantes, a indiqué que les autorités marocaines avaient essayé de le dissuader de rejoindre le Front Polisario, en lui offrant une forte somme d'argent, une villa et d'autres avantages matériels. — (Intérim.)

La majorité veut réoccuper le terrain politique

Les leaders de la majorité semblent avoir pris conscience que, depuis plusieurs semaines, il n'était partout question que des « affaires » de l'opposition et plus particulièrement du parti communiste. Ils se sont donc employés, pendant le week-end, à réoccuper le terrain, conformément aux consignes que M. Valéry Giscard d'Estaing leur avait données au cours du conseil des ministres de mercredi dernier 11 février.

M. Fourcade ayant décidé de relever le défi que M. Mitterrand lui avait lancé ce même mercredi — l'affrontement télévisé entre le ministre de l'économie et des finances et le premier secrétaire du P.S. doit se produire au début de mars, — MM. Dominati et Chirac sont, à leur tour, montés au créneau samedi et dimanche.

Le secrétaire général des républicains indépendants, qui parlait à Bagnolet, et le premier ministre, qui était en Corrèze l'invité de l'émission « 12-14 » de France-Inter, ont tous deux mené une rigoureuse offensive à la fois contre le P.C.F., dont ils nient l'évolution et contestent le « changement de cap », et contre le P.S., présenté comme prisonnier d'une alliance avec les communistes qui a pour effet de l'isoler des autres partis socialistes européens. Ces appréciations sévères ne concordent pas avec les inclinations de l'électorat : les élections municipales partielles de Villeneuve-sur-Ascq (Nord) confirment une fois de plus la poussée du parti socialiste, qui recueille à lui seul 28,53 % des suffrages exprimés, et la bonne tenue d'une gauche qui, avec un total de près de 55 % des suffrages au premier tour, peut espérer profiter des dissensions qui existent entre les « majoritaires » et enlever les douze sièges à pourvoir.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

DEUX DÉCLARATIONS AU « MONDE »

- M. BJEDITCH, chef du gouvernement de Belgrade, sur la coopération franco-yougoslave. (Lire page 8.)
- M. CHARPENTIÉ, président de la C.G.C., sur la réduction des inégalités et la réforme de l'entreprise. (Lire page 17.)

LE CAMBODGE NEUF MOIS APRÈS

Depuis la chute de Phnom-Penh, le 17 avril 1975, un mur de silence entoure le Cambodge nouveau, qu'aucun journaliste, communiste ou non, n'a visité. A part les représentations diplomatiques de Chine, de Corée du Nord, des deux Vietnams, d'Albanie et de Cuba, une délégation officielle laotienne, des diplomates yougoslaves et suédois, aucun étranger n'a été autorisé à se rendre dans le pays. M. François Ponchaud tente malgré tout, dans une série de deux articles, d'analyser la situation au Cambodge. Il se fonde sur deux sources d'information : l'écoute régulière de Radio-Phnom-Penh et le témoignage de réfugiés, qui, par dizaines de milliers, ont gagné la Thaïlande, voire le Vietnam. La radio permet de déceler les objectifs que se donne la révolution ; les réfugiés en dévoilent la praxis. Leurs témoignages sont concrets. Faut-il pour autant, en extrapolant des faits particuliers, même nombreux, leur donner une portée à l'échelle du pays tout entier ?

I. — Un travail gigantesque

« Ici Phnom-Penh, radio diffusant la voix du Kampuchéa démocratique. Frères compatriotes et camarades honorés et chéris... »

par FRANÇOIS PONCHAUD

Ainsi débutent les trois émissions quotidiennes qui relient Phnom-Penh au monde extérieur. Ces émissions sont de facture extrêmement simple : un éditorial ou compte rendu sur un sujet donné, suivi d'un chant résumant le thème développé. Depuis le 1er janvier, une musique de fond accompagne parfois les paroles. Les différents exposés sont presque toujours construits sur le même schéma :

« Autrefois, du temps de Lon Nol, le super traître, super corrompu, super nuisible et de sa bande vendue aux Américains, vous étiez malheureux, opprimés ; vous ne connaissiez jamais la joie de vivre, mais seulement la misère et la faim... Maintenant, sous la conduite éclairée et perspicace de l'Angkar révolutionnaire (« organisation-parti »), vous connaissez enfin le bonheur et la prospérité... »

Chaque éditorial et la plupart des chants reprennent les maîtres mots de la révolution : « *Indépendance-souveraineté* », « *S'aider par soi-même* », « *Défendre et construire un Kampuchéa nouveau* ». Les Khmers doivent peu à peu devenir « *maîtres de la nature* », « *maîtres du pays* », « *maîtres des rizières et des champs* », « *prendre leur destin en main, en toutes circonstances et tous domaines* », « *sans plus compter sur le ciel ou la nature* »... Pour réaliser cette maîtrise de son propre destin, il faut du riz. « *Avec le riz, nous pourrons tout avoir : acier, usines, énergies, tracteurs... devises* ». En conséquence, il faut pousser la culture du riz « *au maximum* », « *sans laisser de terres vacantes* », « *en assurant la maîtrise de l'eau en toutes saisons* ». « *Selon le proverbe ancien, on fait la rizière avec de l'eau, on fait la guerre avec le riz* ». « *Nous avons le Mékong, le Tonlé-Sap, beaucoup de rivières ; il nous faut utiliser scientifiquement cette eau, en maîtrisant l'inondation et faire des réserves d'eau pour la saison sèche. Ainsi nous pourrons faire deux ou trois récoltes par an et assurer une parfaite indépendance-souveraineté* ». Pour cette raison, il faut « *lutter pour construire des digues et creuser des canaux* ».

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

POINT DE DOUBLE VUE

Comment deux chefs d'État font-ils pour considérer ensemble les horizons de la politique ? M. Valéry Giscard d'Estaing vient d'apporter un élément précieux de réponse en disant que son point de vue et celui de M. Schmidt sont parallèles. Le propre des parallèles étant de ne point se rencontrer, cela signifie qu'il y a au moins deux points de vue et, par conséquent, deux perspectives.

Ce n'est pas pour nous surprendre, mais on souhaiterait pour le bien de l'Europe que nos princes fussent atteints de strabisme divergent.

ROBERT ESCARPIT.

LA FONDATION VASARELY

Le mausolée d'un peintre pour son œuvre

Entre le Jas de Bouffan, la demeure familiale de Cézanne, et la nouvelle ZAC du Jas de Bouffan, monté sur un tertre de verdure qui semble regarder au loin la Sainte-Victoire et le Pilon du roi, l'étincelant bâtiment de la fondation Vasarely enrichit la mythologie du paysage aixois.

De la route, on distingue la ligne brisée de sa façade métallique où le carré alterne avec le cercle et le blanc avec le noir. Et on voit bien qu'à Aix la civilisation vient soudain de faire un bond : elle est passée du style provençal à l'architecture de l'ère post-industrielle qui pourrait bien servir de décor à l'aventure de l'an 2000.

Le disque rouge du coucher de soleil qui se reflète sur la surface miroitante du cercle aluminium nature introduit au discours artistique de Vasarely. Car l'ironie veut qu'il ait choisi le voisinage de Cézanne, le peintre de la « petite sensation » devant la nature. A temps nouveau, art nouveau : l'art géométrique de Vasarely est celui de la « nature artificielle » inventée par l'homme pour servir de décor à la société mécanicienne.

Ce nouveau lieu de tourisme culturel pourrait en être le temple. C'est en fait le mausolée qu'un peintre a bâti, de ses propres deniers, à sa propre œuvre. L'architecture est en elle-même une « œuvre-signe » de Vasarely : sept hexagones ouvrant les uns sur les autres à l'intérieur desquels chaque mur est le support d'une œuvre agrandie à la dimension monumentale.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 22.)

GRIMBOSQ.
LE PLUS HALLUCINANT DES ROMANS RUSSES D'HENRI TROYAT.

1721. Pierre le Grand édifie St-Pétersbourg sur un marécage.
La ville entière tremble devant ce monarque génial et insensé.
Dans une atmosphère d'intrigue et de barbarie, de fêtes burlesques et d'exécutions capitales, Étienne Grimbosq, jeune architecte français, lutte désespérément pour imposer son œuvre.

312 p.
broché 42 F
relié 50 F

FLAMMARION

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL ET SES PROLONGEMENTS

QUI A REPRIS AMGALA ?

Amgala aurait été reprise aux forces marocaines, mais par qui ? A part les commandements militaires concernés, personne ne peut aujourd'hui, en toute certitude, répondre à cette question. Aucun journaliste n'a pu pénétrer, depuis un mois et demi, aux côtés des maquisards du Polisario, dans les zones « libérées » du Sahara occidental. Même en territoire algérien, il faut, pour circuler, être accompagné d'un guide officiel, et avoir un laissez-passer, précisant bien que tout contact avec les militaires est interdit.

Selon Rabat, ce serait l'Armée nationale populaire (A.N.P.) qui aurait mené la contre-offensive. Tout au long de la frontière commune aux deux pays, les soldats algériens sont, certes, sur le pied de guerre. Tindouf n'est plus qu'une base militaire. Le seul hôtel de la ville est réquisitionné pour les officiers. Sur l'aérodrome, protégé de chaque côté par des tas de sable, au moins une quarantaine de MIG sont prêts à décoller. De même qu'à Béchar les défenses anti-aériennes sont en état d'alerte. Cependant, on conçoit mal qu'après avoir évacué Mahbès, et au moment même où les troupes marocaines se prenaient le contrôle, les Algériens aient lancé un raid sur Amgala, situé bien au-delà du territoire saharien.

Selon Alger, l'opération sur Amgala a été menée par le seul Polisario. Cette version est plausible. Voilà une semaine déjà que M. Ould Ziou, président du conseil national provisoire sahraoui, nous a affirmé : « *Nos maquisards sont revenus deux fois à Amgala depuis la soi-disant occupation de ce lieu par les Marocains. En fait, l'armée de Hassan II ne fait que passer dans les localités, à l'exception de quelques gros centres, elle est bien incapable de tenir.* »

Trop peu nombreux pour engager de grandes actions, les maquisards excellent dans la guérilla. Traçant sans cesse de nouvelles pistes à travers le désert, disposant de tout le matériel militaire nécessaire — en partie dérobé aux forces espagnoles et marocaines, en partie reçu de l'Algérie et de la Libye, — ils harcèlent les forces royales sur leurs arrières. En quelques mois, grâce à un sens de l'organisation et à une discipline qui ont surpris tous ceux qui les ont approchés, ils ont fait des progrès évidents dans l'art du combat et le maniement des armes modernes. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'ils aient repris, seuls, Amgala. — P.-M. D.

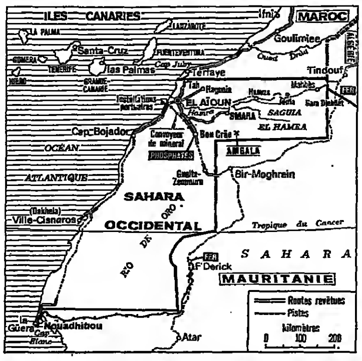

Tribune internationale

LE MAGHREB EN MIETTES OU EN GESTATION ?

par HICHEM DJAIT (*)

L'AFFAIRE du Sahara ex-espagnol passionne l'opinion au Maghreb, de Barqa à Agadir. Mobilisant les esprits, elle dévoile aux yeux de l'analyste le drame maghrébin dans ses profondeurs, pose le problème du devenir de cette région du monde, et d'une certaine manière révèle le Maghreb à lui-même. Car seuls les Maghrébins se sentent et se disent existentiellement concernés par cette affaire. Algériens, Tunisiens, Libyens, Marocains, Mauritaniens et Sahraouis, tout ce monde s'est ébranlé à propos d'une pomme de discorde qui a fait éclater au grand jour ses tensions internes. C'est là, par-delà ses côtés négatifs, l'aspect positif d'un conflit qui a commencé à dégénérer en affrontement armé. Apparemment, l'idée du Maghreb se sort en miettes, mais il se peut aussi qu'elle se pose pour la première fois en termes sérieux, c'est-à-dire autrement que par la voix des vœux pieux et des déclarations routinières sur l'unité. Je voudrais évoquer ici tour à tour la signification actuelle de l'idée maghrébine, les méfaits du nationalisme des Etats et, pour finir, les voies possibles de l'avenir.

1. Aujourd'hui, en 1976, sur quoi peut se fonder une conscience unitaire maghrébine ? Ni sur l'histoire ni sur le sentiment, mais bien plutôt sur une conscience aiguë du retard historique et culturel. Au niveau démo-économique, que pèsent les 5 millions de Tunisiens, les 16 millions d'Algériens, les 18 millions de Marocains, les 3 millions de Libyens, face à 30 millions d'Espagnols, à 52 millions de Français, à 55 millions d'Italiens, pour prendre comme terme de comparaison nos voisins immédiats du Nord ? Du point de vue du revenu par tête d'habitant, le Maghrébin, sauf en Libye, est dix fois moins pourvu que le Français. Au plan de la culture, il s'agit d'une culture dominée, excentrique, méprisée : dans les structures de l'éducation, de l'édition, des mass media, nous sommes des imitateurs, des importateurs, des consommateurs passifs. Et, quand plus de 20 000 livres s'impriment par an en France, 40 000 en Allemagne fédérale, 30 000 en Angleterre, au Maroc il s'en imprime 122 et en Tunisie 134. Dira-t-on qu'il y a la beauté de la vie simple ? A Alger comme à Tunis, la crise du logement devient insupportable, et les embouteillages pénibles. Voilà donc le bilan, que je veux sciemment assombrir : aucune structure d'unité, retard socio-culturel considérable, un passé de dominés. Ni rêve de puissance ni rêve de liberté. Et le bonheur, à son tour, commence à s'évanouir.

DEVANT une telle situation, quelle perspective d'avenir s'impose à l'esprit ? Un ensemble maghrébin de 45 millions d'habitants, unifié mais préservant néanmoins les originalités ethniques, régionales, nationales ; un Maghreb baignant par le haut dans la Méditerranée, par le bas dans le Sahara, à la fois arabe et autonome : « Une magnifique contrée », disait Hegel.

Or depuis vingt ans, l'effort en ce sens est nul. Manque d'imagination chez les dirigeants, intérêts égoïstes, absence d'ambition, poids du passé : toutes ces explications sont valables, et il y en a mille autres. Par exemple, l'inertie des structures héritées de la colonisation, la lutte isolée contre le sous-développement. C'est seulement avec la révolution pétrolière que se fit jour une prise de conscience, et en Algérie plus qu'ailleurs, la nécessité de lier les deux problèmes du sous-développement et de la lutte contre l'hégémonie du système mondial. Par contre, aucun pas n'a été fait pour y adjoindre un troisième élément, un élément vital : l'unification économique et politique de l'ensemble maghrébin.

* * *

2. Quand aujourd'hui le Maghreb bouge, qu'il prend conscience de lui-même comme champ de rivalités donc aussi de solidarités, qu'une passion immédiate et d'arène interne le saisit, ce n'est pas l'unitarisme qui surgit, mais le nationalisme restreint. Quant à la distance succède l'invective, à la méfiance la menace, il ne s'agit plus de mise en sommeil de l'unité, mais de nationalismes formulés, agissants, et peut-être en jour destructeurs.

Jusqu'à une époque récente, on avait affaire à des nationalismes implicites et discrets qu'on pourrait aussi qualifier de constructifs ou de défensifs. Constructifs, c'est-à-dire mis au service d'une construction nationale : moins celle d'une nation spécifique cependant que des structures de développement que l'Etat-nation est supposé être seul capable de mener à bien. Défensifs quelquefois, comme dans le cas de la Tunisie des années 60, où il pourrait s'agir de préserver une entité faible contre l'aventurisme unitaire, au moins apparemment. Or, le nationalisme actuel, tel qu'il s'affirme en Algérie, au Maroc, en Libye, diffère de l'ancien par sa charge agressive, potentiellement dominatrice, par ce qu'il recèle d'égoïsme, de volonté de puissance, d'expansionnisme explicite ou implicite, enfin, et de ce fait même, en ce qu'il est porteur de germes de conflit.

Au Maroc, le nationalisme est profond et général, n'épargnant même pas la gauche et les intellectuels : tout entier, il est orienté vers le Grand Maroc. En Algérie, s'il n'y a pas actuellement d'expansionnisme territorial, c'est parce que ce pays a avalé le Sahara dans sa quasi-totalité. Son rôle tiers-mondiste, pour constructif qu'il soit, s'est déployé au détriment de son rôle au Maghreb, comme si toute sensibilité maghrébine faisait défaut. Il est significatif que l'Algérie ne se soit réinsérée dans le Maghreb qu'à l'occasion de deux événements qui pouvaient être profitables à ses voisins — la fusion tuniso-libyenne et l'affaire du Sahara occidental — et dans les deux cas pour maintenir un équilibre en sa faveur, comme le faisait l'Angleterre en Europe au dix-neuvième siècle.

3. Si négative soit-elle, cette réinsertion de l'Algérie dans le camp maghrébin, après dix ans de repli, pourrait servir l'unité maghrébine. Bien que faite dans un climat d'hostilité, elle est déjà un événement de taille. L'Algérie, aujourd'hui, parle de Maghreb des peuples, c'est-à-dire d'un Maghreb unifié sous son égide, avec comme idées-forces celles d'indépendance et de progressisme. Et il est vrai que l'Algérie renaissante propose des valeurs que les autres pouvoirs sont bien loin d'incarner. Mais on retombe quand même dans un nationalisme particulier, un nationalisme idéologisé qui, visant l'unité à partir d'un centre, déboucherait sur une domination algérienne. Car qui croirait qu'une sensibilité maghrébine a fait, comme par miracle, irruption dans l'Algérie de 1976 ? Et il n'est pas très sain de vouloir fonder une union sur des valeurs idéologico-politiques ou une forme quelconque du pouvoir, toujours contestables et toujours transitoires.

IL n'y aura pas de Maghreb bâti autour d'un pôle, qu'il soit algérien, marocain (car le Maroc peut évoluer) ou libyen. Il ne peut y avoir qu'un Maghreb multipolaire, et à partir de régimes homogénéisés dans leur forme et leurs idéaux. La multipolarité implique la restructuration du Maghreb en trois pôles sensiblement égaux, à l'ouest, au centre et à l'est. L'homogénéité signifie qu'aucun pays n'a réussi sur le plan intérieur, que, en dépit du dynamisme algérien, les régimes se valent globalement et qu'une structure inédite est à rechercher. Si la crise actuelle devait déboucher sur une telle prise de conscience, si en exacerbant les nationalismes elle amenait leur annulation réciproque, alors le Maghreb franchirait un pas décisif dans son histoire.

(*) Historien tunisien.

Le message de Hassan II au président Boumediène

« Je vous adjure d'éviter au Maroc et à l'Algérie un autre drame »

Voici les principaux passages du message adressé par le roi Hassan II au président Boumediène :

« Ce n'est point de gaieté de cœur que je vous adresse ce message, car sa teneur, s'il nous fut désagréable d'en être l'auteur, ne manquera, quant à vous, de vous déplaire. Par trois fois, durant l'été 1975, Votre Excellence me fit savoir officiellement ceci, et je cite ses termes : « *Dites au roi du Maroc, et » dites-lui bien que, quelles » que soient nos divergences » sur le problème du Sahara, » et quelle que soit l'issue du » litige qui l'oppose à l'Espagne, je prends l'engagement » envers lui qu'il ne verra » jamais un soldat algérien » ou un engin militaire algérien sur le sol du Sahara » dans le but de combattre » un frère marocain.* » Ce sont là vos termes. (...)

» Mais voilà que le 29 janvier 1976 les forces armées royales se trouvent en présence de l'A.N.P. à Amgala, partie intégrante du Sahara. Et le sang entre nos deux peuples a coulé, car votre engagement n'avait pas été tenu.

» Et voilà encore que, pas plus tard qu'hier, la garnison *marocaine laissée sur place* à Amgala a été prise à partie traîtreusement (...) par des unités de l'A.N.P., dotées d'armement lourd et d'effectifs dont le nombre avait été conçu pour une opération d'anéantissement, causant des dizaines de victimes parmi mes fils et les combattants de mon pays. Ainsi, Monsieur le Président, par deux fois, et en moins de dix jours, vos actes ont démenti vos engagements.

» Pour l'honneur de votre pays et de votre peuple, auxquels s'attachent tant d'adjectifs historiques, je vous adjure d'éviter au *Maroc* et à l'Algérie un autre drame.

» *Je vous demande aussi de* faire en sorte, soit par une guerre loyalement et ouvertement déclarée, soit par une paix internationalement garantie, que dorénavant on ne dise plus chez moi, dans mon pays, parmi mon peuple, « *Algérie égale inconstance* ».

» Que Votre Excellence accepte à travers la franchise arabe, musulmane et maghrébine, dont est tissée la trame de ce message, la considération en laquelle je la tiens. »

Les circonstances de la mort de cinq jeunes Français au Sahara font l'objet de controverses

Si la mort des cinq jeunes Français disparus au Sahara occidental au début de janvier ne semble guère faire de doute, après les informations données le samedi 14 février à Alger (« le *Monde* » daté 15-16 février), les circonstances exactes de la tragédie font l'objet de controverses. On dément catégoriquement dans certains milieux militaires marocains que le véhicule des cinq jeunes gens ait été incorporé à un convoi militaire se rendant à El-Aïoun. On ajoute qu'il n'y a pas eu d'embuscade ou d'accrochage dans le secteur indiqué par les Algériens. Selon le quotidien marocain « le Matin du Sahara » (pro-gouvernemental), les jeunes gens auraient été enlevés par des membres du Front Polisario et sommairement exécutés récemment.

Les parents de Colette Blanchot, l'une des victimes, ont relevé que la version fournie par Alger est en contradiction totale avec ce qu'ont déclaré jusqu'ici les autorités marocaines. « Le communiqué d'Alger peut être vrai, a notamment dit M. Blanchot, mais dans ce cas les Marocains mentent. » Il s'est déclaré persuadé que, en fait, nul ne disait la vérité.

Alger. — L'incertitude qui planait sur le sort des cinq jeunes Français et de leur compagnon marocain disparus au début de l'année entre le Sud marocain et le nord du Sahara occidental a été dissipée. Les cinq jeunes gens,

De notre correspondant

Jean et Béatrice Guyot, Gilles et Nadine Pascon et Colette Blanchot, ont trouvé la mort. Selon les informations fournies à Alger, le minibus Volkswagen qui les transportait de Knifis, où ils étaient en villégiature dans le cabanon de M. Pascon père (*le Monde* du 27 janvier), à El-Aïoun, a sauté sur une mine en même temps qu'une voiture de commandement marocain. En effet, le véhicule se trouvait dans un convoi militaire des FAR (Forces armées royales) *qui est tombé dans une embuscade tendue* par des maquisards du Front Polisario le 3 janvier, à 16 kilomètres d'El-Aïoun, au lieu-dit Daoura. L'engagement a été violent. Un capitaine des FAR et plusieurs soldats marocains ont été tués. Les maquisards ont décroché après avoir récupéré la carte d'identité de Jean Guyot et les papiers de l'officier marocain.

Silence puis contradictions à Rabat

Ces informations ont été obtenues après deux visites à Alger de M. Jean-Pierre Guyot, conseiller politique près l'ambassade de France à Rabat. Au cours de son premier séjour, M. Guyot avait été reçu par de hautes personnalités algériennes et par des responsables du Front Polisario qui s'étaient engagés à obtenir, dans la mesure de leurs moyens, le *maximum* d'éclaircissements *sur* cette tragique affaire. Les faits ont pu être reconstitués à la suite d'une enquête longue et complexe menée par les services de l'ANP et par un émissaire du Front Polisario, à partir de rapports faits par des commandos *de* reconnaissance et de témoignages de guérilleros sahraouis. Radio-Sahara libre avait d'ailleurs annoncé, dès le 5 janvier, que le Front avait en sa possession, à la suite d'une embuscade tendue aux FAR, la carte d'identité de Jean Guyot. Elle n'avait cependant pas mentionné les autres jeunes gens. Il ressort maintenant de l'enquête que les maquisards sahraouis n'ont pas cherché à identifier les corps après l'accrochage, mais tout semble indiquer que, la Volkswagen ayant été coupée en deux, tous ses occupants ont péri.

En fait, si le mystère a plané aussi longtemps sur cette affaire, c'est que Rabat observait officiellement le silence tout en donnant, officieusement ou en privé, plusieurs versions non concordantes de l'événement. Dans un premier temps, les autorités marocaines avaient indiqué, en invoquant le témoignage du gardien du cabanon de M. Pascon, que les jeunes gens avaient été enlevés par une « *bande* », en laissant entendre qu'il s'agissait de guérilleros du Front Polisario. Dans un deuxième temps, elles avaient précisé que cette « bande » avait été repérée, et qu'elle était encerclée dans une région accidentée du Sahara occidental mais que les forces marocaines n'intervenaient pas pour ne pas mettre en danger la vie des jeunes gens. Elles viennent enfin d'affirmer que les cinq Français auraient été exécutés par le Front Polisario. Celui-ci a formellement démenti cette dernière version. Un porte-*parole* du Front nous a déclaré que les autorités marocaines « *ne peuvent pas ne pas savoir ce qui est advenu du convoi militaire et de la Volkswagen, et qu'il leur revient de lever le voile sur l'affaire* ».

On se demande à Alger si les autorités marocaines n'ont pas cherché, dès le début, à étouffer l'affaire, pour deux raisons : pour ne pas avoir à révéler, au moment des faits, l'intensité des actions de guérilla au Sahara occidental et pour éviter que n'éclate un « *scandale diplomatique* » à la veille de la visite officielle à Paris du premier ministre marocain, M. Ahmed Osman, le 7 janvier dernier.

On s'interroge également sur la brusque disparition du gardien marocain du cabanon de Knifis qui, d'après la première version de Rabat, aurait été le seul témoin de l'enlèvement des jeunes gens, et que personne d'autre n'a pu *rencontrer*.

Il convient de noter par ailleurs que le Front Polisario a toujours révélé l'identité des prisonniers qu'il a *faits : c'est le* cas d'un Hollandais, M. Arendht, qui vient d'être libéré à la suite d'une intervention de la Croix-Rouge néerlandaise, et de deux coopérants *français*, MM. Jean-Pierre Dief et Pierre Seguro, qui sont toujours détenus. On peut craindre que leur détention ne se prolonge aussi longtemps qu'une *démarche officielle* du gouvernement, ou tout au moins de la Croix-Rouge française, n'aura pas été faite auprès du Front Polisario ou de la Croix-Rouge sahraouie. — *(Intérim.)*

● *L'Union des parlements africains* a été créée vendredi 13 février à Abidjan, le comité de réflexion qui étudiait depuis le 11 février un statut s'étant transformé en assemblée constitutive.

La conférence, le comité exécutif et le secrétariat général sont les trois organes de la nouvelle union qui tiendra sa première assemblée générale à Nouakchott, en février 1977. — *(A.F.P.)*.

Nigéria

LE GÉNÉRAL OBASANJO ENTEND POURSUIVRE LA POLITIQUE DE SON PRÉDÉCESSEUR

Lagos (*A.F.P., U.P.I., Reuter*). — Le calme est revenu le lundi 16 février, au Nigéria, après la tentative de coup d'Etat d'un groupe d'officiers se disant « jeunes révolutionnaires », qui a provoqué, vendredi, la mort du chef de l'Etat, le général Murtala Mohammed. (Nos dernières éditions datées 15-16 février.)

Le Conseil militaire suprême a annoncé le 14 février, dans une déclaration, la mort du chef de l'Etat ; la désignation, pour lui succéder, du général Olusegun Obasanjo, et la nomination au poste de chef d'état-major de l'armée du lieutenant-colonel Chehu Yaradua, promu général.

Le Conseil militaire suprême a, d'autre part, décrété sept jours de deuil national pour la mort du général Mohammed, qui a été inhumé samedi dans sa ville natale de Kano, dans le nord du pays.

Le général Obasanjo a déclaré dans son premier message radiodiffusé, samedi soir, qu'il avait été désigné « *contre sa volonté personnelle* ». Il s'est solennellement engagé à conduire le pays « *dans la voie suivie par le président Murtala Mohammed* ».

Le Conseil militaire suprême, qui a été chargé de l'enquête, a déjà procédé à de « *nombreuses arrestations* », a ajouté le général Obasanjo, qui a assuré que les coupables « *seraient rapidement déférés devant la justice militaire* ».

[Premier chef d'Etat du pays d'origine yoruba (Ouest), alors que la majorité des officiers nigérians sont originaires du Nord et du Centre, le général Obasanjo a une réputation de modération et d'habileté. C'est son unité, la 3e division de « marines », qui avait porté le coup de grâce à la résistance biafraise en janvier 1970, tout en faisant preuve d'humanité vis-à-vis des populations.

Le général Obasanjo avait été nommé ensuite inspecteur du génie, puis chef d'état-major général le 29 juillet 1975, après le coup d'Etat militaire qui avait renversé le général Yakubu Gowon et porté au pouvoir le général Mohammed.

Le général Obasanjo avait été promu général d'armée au début du mois de février, avec rappel au 29 juillet 1975.]

République Centrafricaine

HUIT CONDAMNATIONS A MORT POUR TENTATIVE D'ASSASSINAT DU MARÉCHAL BOKASSA

N'Djamena (A.F.P.) — Huit inculpés reconnus coupables d'avoir tenté d'assassiner le maréchal Bokassa ont été condamnés à mort, vendredi 13 février, à Bangui, par le tribunal permanent militaire, a annoncé la radio centrafricaine captée, samedi à N'Djamena.

Le chef de bataillon Fidel Obrou, commandant de l'escadrille centrafricaine et gendre du maréchal Bokassa, et son frère, Martin Meya, instigateur du coup d'Etat du 3 février dernier, ainsi qu'un Sénégalais, M. Dalle Moussa, et un Irakien employé comme premier conseiller adjoint économique à l'ambassade des Etats-Unis à Bangui, M. Marc Antoine Kasto, sont au nombre des condamnés à mort. Un Tchadien, M. Ibrahim Manza, a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

Le tribunal militaire s'était réuni en séance publique en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des hauts fonctionnaires civils et militaires, des organisations nationales et d'un nombreux public pour juger seize inculpés. Il a également prononcé trois peines de dix ans d'emprisonnement. Tous les biens meubles et immeubles des condamnés ont été saisis au profit de l'Etat.

Enfin, un Français, résident à Bangui, M. Georges Galliant, gérant de la COFAGICO (Société d'exploitation des cinémas dans toute l'Afrique de l'Ouest et centrale), a été reconnu coupable de complicité, condamné à trois ans d'emprisonnement, 1 million de francs C.F.A. d'amende et vingt ans d'interdiction de séjour en R.C.A.

Un accusé a été acquitté et un autre sera jugé ultérieurement.

Commentant le procès, M. Victor Teteya, secrétaire d'Etat chargé de la presse présidentielle, a indiqué que le chef de bataillon Obrou et ses complices, « fidèles aux étrangers auxquels ils obéissent », avaient déjà « tenté à neuf reprises d'abattre le chef de l'Etat centrafricain en cours de ces derniers mois, notamment en faisant exploser son avion au bout de la piste d'envol ».

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROLONGEMENTS

Le message de Hassan II au président Boumediène

...us adjure d'éviter au Maroc et à l'Algérie un autre drame

...mort de cinq jeunes Franç...

...'objet de controverses

AFRIQUE

LA GUERRE CIVILE EN ANGOLA

Chassée de toutes les villes, l'UNITA annonce le « début de la guérilla »

Un communiqué, publié dimanche matin 15 février à Luanda, a annoncé la prise de Luso par les forces du M.P.L.A. L'information avait été donnée, l'avant-veille, par l'agence Tass (*le Monde* du 14 février). Le M.P.L.A. contrôle, désormais, toutes les villes situées sur le trajet du chemin de fer de Benguela. Par ailleurs, Luanda a annoncé que ses forces « *ne rencontrent plus de résistance au Sud* ». La radio du M.P.L.A. fait état de déclarations de prisonniers selon lesquels M. Samuel Chiwale, commandant les forces de l'UNITA, aurait été tué. Un correspondant de la B.B.C. qui a pu se rendre au nouveau quartier général de l'UNITA « *quelque part dans la forêt* », en a rapporté une déclaration de M. Savimbi, annonçant le « *début de la guérilla* ».

Tandis que l'Afrique du Sud amorce une négociation (voir l'article de notre correspondant), le Zaïre poursuit ses ouvertures en direction de Luanda. En visite à Kinshasa, le commandant Marien Ngouabi, chef de l'Etat congolais et allié du M.P.L.A., dont il partage l'option socialiste, s'est entretenu durant deux heures, le dimanche 15 février, avec le président Mobutu. Celui-ci a assuré que l'aide accordée naguère au F.N.L.A. et à l'UNITA par son pays « *n'avait pour but que de combattre le colonialisme portugais* » et « *qu'il n'appartenait pas au Zaïre de supplier M. Neto pour qu'il accepte de bénéficier de notre assistance* ».

Des navires « alligator »

● A LUSAKA, des « *sources diplomatiques* », citée par l'agence Reuter, confirment que trois navires soviétiques auraient participé, par des tirs d'artillerie, à la conquête de Moçamedes et protégé une flottille qui y débarquait des centaines de soldats cubains. Ces navires seraient de la classe « *Alligator* » équipés chacun de deux canons de 58 millimètres.

● A PEKIN, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua, a accusé, dimanche, l'U.R.S.S. d'avoir « *sciemment provoqué la guerre civile en Angola* ». Le ministre, qui accueillait un membre du gouvernement zaïrois, a ajouté : « *Plus l'Union soviétique intervient en Angola et plus il est probable qu'elle rencontrera une forte résistance des peuples angolais et africains.* »

● LA TUNISIE a reconnu, samedi, le régime de Luanda, qui « *contrôle la quasi-totalité du territoire* ». A Lisbonne, le Conseil de la révolution s'est réuni, le même jour, pour étudier une reconnaissance. Aucune décision n'a été annoncée.

Pretoria aurait engagé des négociations avec Luanda

Correspondance

Le Cap. — Pretoria a entrepris de toute urgence des démarches diplomatiques pour tenter de parvenir à un accord avec le M.P.L.A. et éviter l'affrontement avec les troupes sud-africaines stationnées dans le sud de l'Angola.

Selon les dernières nouvelles parvenues du front, les forces du M.P.L.A., essentiellement des Cubains, sont parvenues à portée d'artillerie des positions sud-africaines.

Le gouvernement de M. Vorster a annoncé qu'il ne retirerait pas ses forces d'Angola tant qu'un « *gouvernement régulier* » ne serait pas établi dans le nouvel Etat et que des garanties ne seraient pas données sur le fonctionnement des installations du barrage de Calueque d'une valeur de 1 300 millions de francs.

L'Afrique du Sud a fait savoir que si ses troupes étaient attaquées, elles exerceraient des « *représailles massives* ». Les bases des Mirage et des bombardiers ont, d'ores et déjà, été transférées dans des sites plus proches du théâtre d'opérations éventuelles. On estime ici que l'aviation est ainsi mieux à même de détruire, si besoin est, les lance-roquettes de 122 millimètres et les chars du M.P.L.A.

Tout en prenant ces précautions, Pretoria a pris acte des ouvertures contenues dans l'interview du « ministre des affaires étrangères du M.P.L.A. » (*le Monde* du 14 février). Les négociations en cours seraient menées par l'intermédiaire d'un Etat tiers, vraisemblablement le Mozambique. Une société minière qui possède des intérêts en Angola et en Afrique du Sud aurait également pris des contacts pour le compte de Pretoria.

Si cette tentative réussit, les autorités sud-africaines assurent qu'elles pourraient procéder au retrait total de leurs forces d'Angola en moins d'une semaine. Pretoria a pleinement conscience que son maintien sur le sol d'Angola ne sera plus défendable dès lors que Luanda aura acquis le statut de gouvernement de *jure* du pays. Le cabinet est convoqué le mardi 17 février afin de faire le point des négociations, et même d'envisager une reconnaissance immédiate du M.P.L.A.

Rhodésie

LES POURPARLERS ENTRE MM. SMITH ET NKOMO SONT DANS L'IMPASSE

(De notre envoyé spécial.)

Lusaka. — Les pourparlers constitutionnels entre MM Smith, premier ministre de Rhodésie, et Nkomo, président de la fraction dite modérée de l'African National Council (A.N.C.), sont « *complètement dans l'impasse* », indique-t-on de source diplomatique dans la capitale de la Zambie. Le gouvernement zambien confirme, de son côté, son refus catégorique de céder aux pressions auxquelles il est soumis pour rouvrir sa frontière avec la Rhodésie, qu'il a fermée en janvier 1973. Il s'attendait, en effet, à une intensification de la guérilla africaine dans ce pays, après l'échec des pourparlers. Dans les milieux officiels du Cap, où le Parlement et le gouvernement sud-africains siègent pendant l'été austral, on prévoyait également la semaine dernière l'insuccès de ces négociations en le mettant sur le compte d'un « *manque de sincérité* » prêté aux deux interlocuteurs en présence.

La guerre d'Angola a rejeté au second plan de l'actualité le conflit rhodésien, mais la victoire du M.P.L.A. risque maintenant de réduire à néant à la fois la possibilité et l'intérêt d'un compromis Nkomo-Smith.

PROCHE-ORIENT

L'U.R.S.S. DEMANDE A NOUVEAU LA REPRISE DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE AVEC LA PARTICIPATION DE L'O.L.P.

Dans une nouvelle lettre adressée par M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, au secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, l'U.R.S.S. demande « *la reprise des travaux de la conférence de Genève sur le Proche-Orient* ». M. Gromyko souligne qu'« *une telle conférence doit être bien préparée et doit grouper toutes les parties directement concernées, l'O.L.P. comprise, ainsi que l'Union soviétique et les Etats-Unis en tant que coprésidents de cette conférence* ».

« *L'Union soviétique*, ajoute le message, *considère que les gouvernements qui entravent la convocation de la conférence de Genève prennent ainsi la responsabilité des conséquences d'une telle politique.* »

M. Gromyko avait déjà adressé une lettre dans le même sens à M. Waldheim le 13 janvier dernier.

● *Au Caire*, M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a qualifié de « positive » l'initiative de M. Gromyko, et affirmé qu'elle constituait un « *appui de l'Union soviétique au droit arabe* ». M. Fahmi s'est entretenu samedi avec M. Vladimir Poliakov, ambassadeur d'U.R.S.S. au Caire.

● *A Tel-Aviv*, on a annoncé le dimanche 15 février que les forces israéliennes ont commencé à évacuer une bande du Sinaï, large d'environ 40 kilomètres et longue de 50 kilomètres, à partir de la Méditerranée. Ce secteur constitue la nouvelle zone tampon dans le nord du Sinaï. Des camps militaires comme ceux de Romani et Balouza ont été laissés en l'état, et serviront aux hommes de la Force des Nations unies, mais des positions comme le fortin Budapest, où une poignée de soldats israéliens s'étaient défendus avec acharnement contre les blindés égyptiens pendant la guerre d'octobre 1973, ont été détruites. L'évacuation de la nouvelle zone tampon sera terminée le 23 février. D'autre part, M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, a déclaré samedi devant des personnalités juives américaines qu'Israël accepterait volontiers une nouvelle médiation américaine ou la reprise de la conférence de Genève. *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● LE PROCES DE DIX-NEUF PERSONNES ACCUSÉES DE COMPLOT a repris, samedi 14 février, à Alexandrie, devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Les accusés — un avocat, un ingénieur, des étudiants et des ouvriers — sont accusés d'avoir participé à une organisation communiste clandestine de 1971 à 1973, et d'avoir distribué des tracts appelant « *à la révolution du prolétariat et au renversement par la force du régime du président Sadate* ». — *(Reuter.)*

Liban

Le président Frangié a annoncé un plan de réforme du système politique

La proclamation, par le président Frangié, le samedi 14 février, d'un plan de réformes politiques a officiellement mis un terme à la guerre civile au Liban.

Malgré quelques incidents à Tripoli, où des « éléments armés » ont affronté à la mitrailleuse lourde et au lance-fusées une patrouille du « comité de liaison », et à Zahlé, où deux policiers en civil ont été abattus par des francs-tireurs, la plupart des formations politiques libanaises envisagent l'avenir avec un certain optimisme. Seul, le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), organisation palestinienne du Front du refus, dirigée par le Dr Habache, a rejeté le plan de réformes libanais. Celui-ci, selon le F.P.L.P., viserait à « paralyser le mouvement palestinien et les forces nationales libanaises ». Le F.P.L.P. préconise une « guerre populaire » pour réaffirmer la présence des fedayin sur le territoire libanais.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le message radiotélévisé du président Frangié, qualifié d'« historique », couronne les efforts de médiation déployés par la Syrie pour frayer la voie à une réconciliation nationale et à une normalisation des relations libano-palestiniennes.

Le document équivaut en fait à un nouveau pacte national qui reprend, en le modifiant, celui de 1943, année où le Liban a accédé à l'indépendance. Les changements préconisés impliquent un amendement de la Constitution et des réformes politiques portant sur l'enseignement, la défense, l'économie, la justice sociale et l'administration.

Le document prévoit notamment :

● La confirmation des usages en vigueur en ce qui concerne la répartition confessionnelle des trois présidences, le chef de l'Etat étant maronite, le président de l'assemblée musulmane chiite, et le premier ministre musulman sunnite ;

● Le partage à égalité des sièges du Parlement entre musulmans et chrétiens ; ces derniers étaient jusqu'à présent majoritaires ;

● L'élection du président du conseil par l'Assemblée, à la majorité *relative ; la liste des noms* des ministres sera établie d'un commun accord par le chef de l'Etat et le président du conseil ;

● La majorité des deux tiers des voix pour les votes portant sur les questions considérées comme « vitales » ; la même majorité est exigée pour l'élection du président de la République au premier tour du scrutin, mais elle a été réduite à 55 % des suffrages à partir du second tour ;

● La création d'une haute cour pour la mise en jugement éventuelle des présidents et des ministres qui, en vertu d'un texte constitutionnel, non encore élaboré, seront tenus pour responsables de leurs actes et décisions. Le même organisme devra examiner la constitutionnalité des lois ;

● La prestation de serment devant le président de la République du chef du gouvernement et des ministres ;

● La signature des décrets et projets de loi conjointement par les présidents de la République et du conseil, exception faite de la révocation du cabinet.

Un second volet du document annonce des réformes tendant à renforcer l'indépendance de la magistrature, à accélérer la promulgation des décrets et des arrêtés, à instaurer la décentralisation administrative, à abolir le système confessionnel dans la fonction publique, tout en tenant compte de l'équilibre intercommunautaire pour les postes de la première catégorie. Il est également prévu la création d'un conseil supérieur de la planification et du développement, des réformes fiscales et économiques en vue d'une répartition équitable des richesses, l'enseignement gratuit obligatoire et la modernisation des programmes pédagogiques, l'élaboration d'une politique de défense et la réorganisation de l'armée, le maintien de la liberté de la presse, celle-ci étant tenue d'assumer désormais « *ses responsabilités nationales* », enfin l'amendement de la loi sur les naturalisations.

Le message à la nation qui annonce tous ces changements « *conformes aux aspirations du peuple libanais* », insiste, par ailleurs, sur les relations entre l'Etat et la résistance palestinienne « *qui seront réglées par les accords du Caire et d'autres conventions destinées à éviter à l'avenir les abus, les irrégularités et de nouveaux affrontements* ».

Réactions mitigées

A s'en tenir aux premières réactions recueillies auprès des différentes parties concernées, il ne semble pas que ce document ait été favorablement accueilli par certaines fractions des forces islamo-progressistes. M. Saeb Salam, ancien premier ministre, et leader sunnite de Beyrouth, s'est déclaré « *hostile à la consécration par écrit de la répartition confessionnelle des présidences de la République, du Parlement et du conseil* ». En revanche, M. Assem Kanso, leader du Baas libanais d'obédience syrienne, a mis l'accent sur le passage du message présidentiel, où est mentionné pour la première fois « *le caractère arabe du Liban* », et sur les engagements que comporte ce texte, « *qui font du Liban un pays de la confrontation en lutte contre Israël* ». Les partis de droite chrétiens, qui ont pris part aux affrontements de ces neuf derniers mois, se montrent, dans l'ensemble, satisfaits que le document n'ait pas remis en cause la « *formule libanaise* », celle-ci devant préserver la vocation et les particularismes du pays « *qui le distinguent du reste de la communauté arabe* ».

Pour sa part, M. Raymond Eddé a réitéré ses accusations contre le chef de l'Etat, « *dont le message dénature et falsifie les faits* ».

Le leader du Bloc national, qui a refusé de commenter le contenu du plan de réformes, se demande si les amendements prévus justifient les treize mille tués, quarante mille blessés et 25 milliards de livres libanaises (près de 50 milliards de francs) de dégâts matériels provoqués par la guerre civile.

EDOUARD SAAB.

Syrie

LE PRÉSIDENT ASSAD SE RENDRA OFFICIELLEMENT EN FRANCE LE 15 MARS

Le président de la République syrienne et Mme Hafez Assad se rendront en France en visite officielle, à l'invitation de M. Giscard d'Estaing, dans la seconde quinzaine du mois de mars, confirme un communiqué de l'Elysée.

On indique, de source bien informée à Paris, que ce séjour aura lieu du 15 au 18 mars.

NOUVEAUTÉS DE FÉVRIER

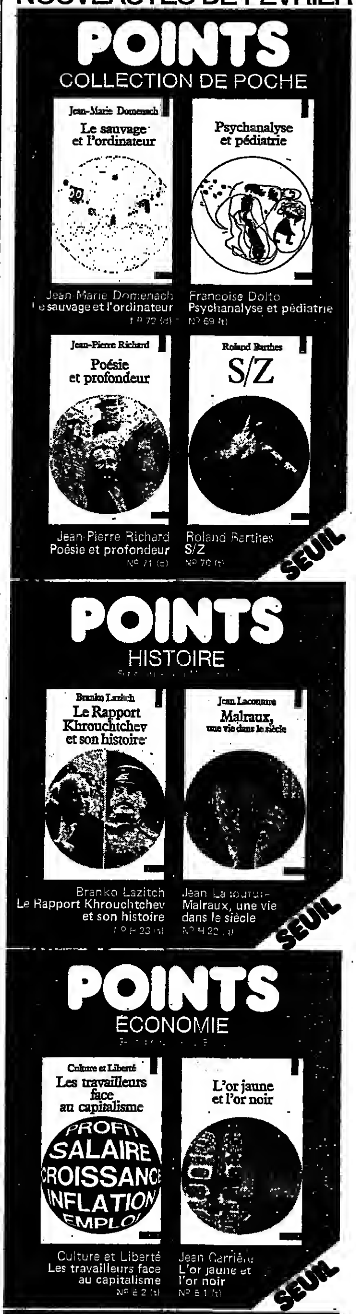

La V.P.C. échange ou rembourse

Tout achat à une entreprise de vente par correspondance peut être échangé ou remboursé sur simple demande.

Syndicat des entreprises de vente par correspondance.

hernie

SOUTENUE COMME AVEC LES MAINS

SLIP HERNIAIRE - BANDAGES SOUPLES

INSTITUT HERNIAIRE

PARIS 1er - 7bis, rue du Louvre, Tél. 233.73.84

PARIS 10e - 180, rue Lafayette, Tél. 607.70.17

Si vous ne pouvez vous déplacer, documentation illustrée n° 2 gratuite sur demande - I.H.L. 119, cours Lafayette, LYON-6e - Tél. (78) 24-60-82

APPARTEMENTS – MAISONS – USINES – BUREAUX

PUBLIVIT

CONTRE LE VOL

cette menace permanente

le nouveau radar hyperfréquences DI 50 d'ALARME 2000

une supériorité technologique sans concurrence

- sirène d'alarme intégrée
- portable, léger, peu encombrant
- fonctionne sur piles (autonomie 2 ans) sans branchement ni installation
- dissimulable, indécelable, il traverse placards, meubles et cloisons
- rayon de protection réglable de 2 à 30 mètres

ÉCONOMIQUE ET FIABLE LE DI 50 EST A L'AVANT-GARDE DE LA TECHNIQUE MONDIALE

POUR VOTRE SÉCURITÉ VOUS DEVEZ EN SAVOIR PLUS

remplir et retourner ce bon à :
ALARME 2000 Dépt. 176
8, rue Gudin 75016 PARIS

Je désire sans engagement de ma part plus amples informations sur le DI 50.

NOM ______
RUE ______
N° ______ Code Postal ______
VILLE ______

ASIE

Le Cambodge, neuf mois après

(Suite de la première page.)

Chaque village est organisé en « *groupes de solidarité pour creuser les canaux, construire les digues* », ou « *groupes de solidarité pour le développement des produits* », ou encore, depuis janvier, en « *coopératives de production* ».

Chaque jour, au moins jusqu'en décembre 1975, la radio diffusait des comptes rendus impressionnants sur les réalisations nouvelles en tel ou tel arrondissement. « *Nous avons changé la géographie* » de tel endroit qui a pris « *un nouveau visage* ». Le but à réaliser est de « *quadriller tout le pays de digues et de canaux, comme un damier* ».

Depuis décembre, l'accent est mis sur la récolte : « *Le riz est mûr, il faut se dépêcher de le moissonner rapidement, à temps. Abandonnez le travail moins urgent pour récolter très vite et pouvoir, à nouveau, creuser des canaux, élever des digues nouvelles* ».

Ainsi, tout le Cambodge est devenu « *un vaste chantier* » où « *l'on ne parle plus de jour ni de nuit, mais où l'on travaille sans cesse* », « *sans craindre la fatigue* », « *avec joie et fierté* ».

« *Comme nous avons lutté pour chasser les Américains, nous devons continuer à lutter pour construire et défendre un Kampuchéa nouveau.* »

Toutes les réalisations économiques, même la découverte de nouveaux médicaments, sont considérées comme autant de « victoires », sur la nature, les éléments, la maladie. Dans cette lutte, rien n'est laissé au hasard ; chaque catégorie de citoyens, hommes, femmes, enfants, vieillards, mutilés, reçoit un travail précis à réaliser, selon ses forces et ses possibilités.

« *Kampuchéa libéré... Kampuchéa à construire* », c'est la même lutte qui continue. Le peuple khmer ne peut se démobiliser, car il lui faut « *construire un avenir radieux, plein de bonheur et de joie* ».

Les réfugiés confirment la réalisation de ce travail gigantesque, plus impressionnant que celui des temps angkoriens. Pour parvenir au but, toute la population est organisée comme une armée en campagne. Chaque village est divisé en groupes de dix familles, appelés « krom », avec un chef de groupe nommé par l'Angkar. Les différents groupes forment un village « phum », avec un chef de village et plusieurs « présidents » : président des jeunes gens, des jeunes filles, des personnes âgées, des enfants, tous nommés par l'Angkar. Plusieurs villages sont réunis en cantons « khum » où se trouvent les « cadres » (kamaphibal), membres de l'armée ayant pouvoir de vie ou de mort sur la population et chargés de la direction des travaux.

Le travail se fait en commun, généralement de 7 à 11 heures et de 13 à 17 heures. Parfois, le repos est pris en commun sur le chantier. Plusieurs réfugiés signalent des exemples de travail nocturne jusqu'à 23 heures ou même 1 heure.

Cette armée de travailleurs est mobile, l'Angkar semblant vouloir utiliser le potentiel humain jusqu'à l'extrême limite de ses forces physiques. Dès qu'un chantier est terminé, une rizière repiquée, la population laborieuse est déplacée, parfois même sans que les familles aient eu le temps de se regrouper. A la fin d'octobre, plusieurs dizaines de milliers de Phnom-Penhois, primitivement déportés à Koh-Tom, au sud de la capitale, ont été déplacés, par bateaux et camions, vers le nord de Pursat (300 kilomètres plus au nord), pour réparer la voie ferrée et s'adonner à d'autres travaux d'intérêt collectif. En décembre, on signale de très nombreux cas de déplacements massifs de population, dans la région de Battambang, avant ou après la moisson. En plusieurs endroits, ceux qui moissonnent ne sont pas ceux qui ont semé. Au dire des réfugiés arrivés en Thaïlande durant le mois de janvier, ces déplacements de population ont été beaucoup plus meurtriers que la grande déportation des villes en avril-mai 1975, les gens étant exténués, sous-alimentés et vivant dans des conditions sanitaires désastreuses.

Nettoyage par le vide

A travers cette révolution économique, c'est une révolution radicale de la société qui est engagée, société « *sans riches ni pauvres, sans classe d'exploiteurs ni classe d'exploités* ». Ce nivellement de la société s'est attaqué, par les moyens les plus radicaux, aux « classes spéciales » (*vanna pisès*) : les anciens détenteurs du pouvoir, de l'avoir et du savoir.

Un nombre impressionnant de témoignages venant de tous horizons confirme le nettoyage par le vide de la quasi-totalité des cadres militaires et administratifs de l'ancien régime : exécutions massives ou disparitions discrètes. Il semble qu'une très grande partie des militaires de seconde classe de l'armée gouvernementale aient été, eux aussi, physiquement éliminés.

Depuis un ou deux mois, une campagne est menée contre les « anciens riches » qui se cacheraient parmi le peuple. Les riches de l'ancienne société comptaient bon nombre de commerçants chinois établis au Cambodge depuis de très longues années. Inspirés par l'idéologie égalitaire, alliée à un nationalisme intransigeant, les Khmers rouges semblent avoir été particulièrement durs à l'égard de cette minorité. Plusieurs réfugiés affirment que les résidents chinois sont regroupés en villages spéciaux, en pleine forêt, dans des conditions de vie très dures, les menant progressivement à l'extermination. En cela, ces réfugiés confirment le comportement qu'avaient eu les révolutionnaires contre cette minorité, dès 1973, dans la région de Mémot-Damber. Les cadres khmers rouges de rang subalterne justifient une telle mesure en disant : « *Cette terre n'est pas à eux.* » C'est sans doute aussi par souci nationaliste que les Khmers rouges ont d'abord autorisé, puis obligé la colonie vietnamienne du Cambodge à regagner sa mère patrie.

Mise au pas des intellectuels

Quant aux intellectuels, détenteurs du pouvoir, plusieurs réfugiés ont fait état dès juillet 1975 de l'exécution d'un grand nombre d'entre eux. Récemment, des témoignages concordants, venant du Vietnam et de Thaïlande, affirment l'existence de « villages d'intellectuels » où professeurs, maîtres d'écoles licenciés s'adonnent au travail manuel très dur, car les « Khmers rouges n'aiment pas les *intellectuels* ». Vers la mi-janvier, douze instituteurs et étudiants sont arrivés en Thaïlande. Ils faisaient partie d'un groupe de vingt condamnés à mort qui étaient conduits à l'exécution. Réussissant à desserrer leurs liens, ils s'échappèrent ; leurs huit autres compagnons n'eurent pas cette chance et furent tués. A la même date, trente-cinq réfugiés venant de Battambang affirment que plusieurs mécaniciens et chauffeurs de l'ancien régime qui avaient formé les jeunes recrues khmères rouges ont disparu. Les élèves formés, les maîtres ne sont plus utiles...

Dans cette nouvelle société « sans classe », on peut discerner plusieurs « couches » : l'armée et le peuple. C'est la distinction habituelle de la radio. L'armée se compose de « combattants, combattantes et cadres ». Au dire des réfugiés, ce sont eux qui dirigent tout, tant sur le plan économique qu'administratif. Les réfugiés les désignent les « Khmers rouges ». Il est difficile de savoir s'ils reçoivent des ordres venant du gouvernement ou s'ils agissent par initiative personnelle. Le peuple, lui, est composé, selon les propres termes de la radio, d' « *ouvriers, paysans et paysans pauvres de couche moyenne inférieure* ». Les réfugiés divisent par contre le peuple entre les « anciens », ceux de la zone libérée avant 1975, et les « nouveaux », libérés le 17 avril 1975. Ces « nouveaux » *sont toujours considérés* comme « prisonniers de guerre » et n'ont aucun droit.

Les rapports économiques et humains entre les membres de cette nouvelle société sont originaux par rapport au passé. Le commerce est remplacé par le troc, dont on peut citer un exemple parmi beaucoup d'autres : entre juin et août 1975, à Prek-Sangker (*province de Kompong-Cham*), les termes du troc étaient les suivants :

Un porc de 50 kg contre 10 kg de sel ou 3 m. de tissu ;

25 kg de sel contre un petit bœuf ou un transistor à quatre piles ;

1 kg de poisson contre 2 kg de riz ;

1 kg de sel contre 3 kg de poisson ;

1 comprimé d'aspirine ou de nivaquine contre 1 kg de riz ;

1 ampoule de vitamine B 12 contre 7 kg de riz ;

1 ampoule de streptomycine contre 15 kg de riz.

La politesse exquise des Khmers *leur faisait utiliser* des appellations et un vocabulaire différents selon l'interlocuteur, suivant le respect qu'on voulait lui témoigner ou sa *place dans la société*. C'est désormais l'uniformité. Quels que soient le degré de parenté entre les personnes ou la fonction qu'elles remplissent, *tous sont des* « *mét* », camarades. Les personnes d'âge semblable continuent à s'appeler « siné » (« bang »), mais le terme « cadet », désignant les plus jeunes, est formellement interdit, à cause de ses résonances affectives. Par puritanisme ou, peut-être, par surcroît de respect, on a remplacé les mots d'usage courant qui désignaient les « enfants » « hommes » « jeunes filles » par des termes plus rares et plus dignes. Sans doute est-ce en raison de cette modification de terminologie que la presse a diffusé la nouvelle d'un changement général de tous les noms de personnes. Cette information est *inexacte*. Seuls les Khmers rouges de rang subalterne ont eu leur nom changé, sans qu'on sache pourquoi. Plusieurs habitants des villes ont volontairement pris un nouveau nom pour dissimuler leur identité, mais l'ensemble de la population a gardé son prénom, qui, en réalité, est le vrai nom pour un Khmer. Selon la coutume populaire, ce prénom est réduit à la dernière syllabe.

FRANÇOIS PONCHAUD.

Prochain article :

UN NOUVEAU TYPE D'HOMME

Crédit gratuit 12 mois*

jusqu'au 26 février

•sur tous les meubles •sur tous les tapis
•sur toute la literie •sur tout l'éclairage
•et sur toutes les fourrures

*dès acceptation du dossier et après versement comptant légal.

Galeries Lafayette

Haussmann-Montparnasse-Belle Epine

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

Chine

M. Teng Hsiao-ping est accusé d'être le « second Krouchtchev chinois »

Pékin *(A.F.P., Reuter)*. — Une nouvelle étape a été franchie dans la campagne déclenchée contre M. Teng Hsiao-ping. Depuis dimanche 15 février, le vice-premier ministre chinois est accusé par des journaux muraux apparus dans une université de Shanghai d'être le *« second Krouchtchev chinois »*, le premier étant M. Liu Shao-shi, limogé pendant la révolution culturelle.

Les affiches ne se réfèrent pas nommément à M. Teng, mais l'identifient clairement par des allusions telles que le rappel d'une phrase qui lui fut attribuée pendant la révolution culturelle : *« Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir pourvu qu'il attrape des souris. »*

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée samedi à des visiteurs ouest-allemands, M. Chang Chun-chiao, vice-premier ministre et membre du bureau politique, a commenté les événements actuels en faisant valoir qu'ils ne s'expliquent pas par un conflit de personnes. *« Si je déviais moi-même de la ligne correcte fixée par le président Mao Tse-toung*, a-t-il simplement déclaré, *je m'attendrais évidemment à être critiqué par les masses. »*

A moins d'un retournement de situation, il semble que les chances de M. Teng Hsiao-ping d'accéder à de plus hautes fonctions soient compromises. Les observateurs à Pékin rappellent cependant que l'actuel premier ministre par intérim, M. Hua Kuo-feng, avait lui-même été sévèrement critiqué par voie d'affiches pendant l'été 1974. De même, le ministre de l'éducation, M. Chou Jung-hsin, fut critiqué à la fin de l'année dernière. Il occupait toujours son poste au moment des obsèques de Chou En-lai, et devrait recevoir des personnalités étrangères le mois prochain à Pékin.

D'autre part, aucune confirmation n'a pu être encore obtenue sur la nomination du général Chen Hsi-lien à la tête du ministère de la défense, en remplacement du maréchal Yeh Chien-ying (*le Monde* du 14 février).

Vietnam

Affrontement armé entre les forces de l'ordre et des opposants retranchés dans une église de Saigon

Saigon *(A.F.P.)*. — *Un accrochage à Saigon — le plus violent qui se soit produit depuis le changement de régime — entre les forces de l'ordre et un groupe armé d'opposants a fait trois morts : un cadre des services de sécurité et deux membres d'un groupe de « réactionnaires ». Ceux-ci, un ancien sous-officier de parachutiste et une femme, ont été tués au cours du siège de l'église dans laquelle sept opposants, armés d'un fusil automatique et de revolvers, étaient retranchés. Les cinq membres du groupe sortis indemnes de l'affrontement, dont le curé de l'église, ont été arrêtés.*

Le combat s'est produit dans la nuit du 12 au 13 février, à l'église de Vinh-Son, dans un quartier pauvre du nord de Saigon.

Au cours d'une conférence de presse, samedi 14 février, le chef adjoint des services municipaux de sécurité, M. Nguyen Vn Danh, a indiqué que les opposants appartenaient à une organisation clandestine appelée « organisation du peuple et de l'armée pour la restauration nationale » ou « front populaire anti-communiste ». En relation avec certains milieux catholiques, cette organisation est dirigée par un personnage désigné comme le général Nguyen Vie Thung.

Le groupe se proposait de diffuser des émissions de radio, dont trois étaient déjà prêtes, avec, pour indicatif : *« Ici radio de la République du Vietnam, la voix des forces de l'armée et du peuple pour la restauration nationale émettant de Saigon. »* Le mouvement clandestin avait également rédigé des bulletins d'information à distribuer clandestinement.

La conférence de presse s'est terminée sur la présentation des *« principaux coupables »*. Le père Nguyen Quang Minh et un ancien officier, le commandant Nguyen Ngoc Thiep. Les deux hommes, attachés l'un à l'autre par une paire de menottes, n'ont fait aucune déclaration.

MM. Tran Bach Dang, chef des services de l'information et de la propagande, Nguyen Ho et Ta Ba Tong, membres du comité du Front national de libération de Saigon, ont insisté sur la nécessité de *« l'union nationale »* et mis l'accent sur la liberté de culte. Ils ont, toutefois, averti les fidèles des diverses religions représentées au Vietnam du Sud, que tout acte illégal commis sous le couvert d'activités religieuses ou avec la complicité de religieux serait châtié avec la plus grande sévérité.

L'archevêque s'est associé aux autorités révolutionnaires pour condamner *les « réactionnaires »*.

CORRESPONDANCE

La politique des sectes

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Rondot, ancien directeur du Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Ayant pu, en tant que chef du cabinet militaire du général de Latour, suivre l'action politique de celui-ci au Sud-Vietnam en 1948 et 1949, je souhaiterais ajouter quelques précisions à l'article biographique de M. Jean Planchais (*le Monde* du 3 février).

La « politique des sectes », que poursuivit en effet le général de Latour, avait été inaugurée, dès avant son arrivée en Indochine, par un accord passé avec les caodaïstes et par des tentatives de ralliement des Hoa Hao. Elle ne consistait pas à « jouer » de ces groupements contre le gouvernement de Saigon, mais elle visait à accroître les moyens de celui-ci en lui assurant le concours d'organisations prépondérantes de fait en certains districts et qui s'étaient dotées de forces propres, et en poursuivant l'intégration militaire et administrative autour des autorités centrales.

C'est ainsi que le ministre de la défense du gouvernement de Saigon était un général caodaïste. Et le premier bataillon destiné à constituer le noyau des forces armées de ce gouvernement fut formé, au printemps 1949, par la réunion d'unités caodaïstes et hoa-hao, et d'éléments issus des groupes de défense de Défense des chrétientés et de la Garde nationale du Sud-Vietnam. Le général de Latour tenait à cet amalgame, et sut l'obtenir. (...)

éditions sociales

CAMACHO

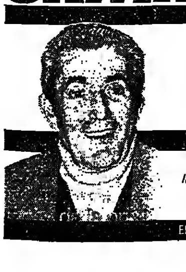

DEBAT
MUTUALITE
18 Février 20 h 30
à l'occasion de la sortie
de son premier livre

Ecrits de la prison
le mouvement syndical espagnol
et les commissions ouvrières
1 vol. 25 f.

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

A VIENNE LE 17 FÉVRIER :

Les Chypriotes grecs abordent sans optimisme la quatrième phase des conversations intercommunautaires

De notre correspondant

Nicosie. — Pour la quatrième fois depuis l'invasion turque de Chypre et l'occupation de 40 % de son territoire, MM. Clèridès et Denktash, représentants respectifs des communautés grecque et turque, se rencontreront à Vienne le 17 février pour essayer de trouver une « solution viable et juste » au problème de Chypre.

Selon M. Clèridès, l'amélioration qui a permis la reprise des pourparlers est due uniquement à des questions de procédure et non à un rapprochement sur le fond du problème. Par conséquent, *« il n'y a aucun développement qui pourrait justifier le moindre optimisme quant aux chances de succès des nouveaux pourparlers intercommunautaires »*.

Selon une source chypriote digne de foi, ce qui a autorisé une reprise des entretiens, c'est le fait que la partie chypriote turque ait informé le secrétaire général des Nations unies que, *« si cela était nécessaire, elle soumettrait à Vienne des propositions écrites sur les trois questions qui seront débattues, à savoir la question territoriale, celle de la nature de la fédération et celle des pouvoirs du gouvernement central. Précédemment, la partie turque exigeait que seule la délégation grecque présente ses thèses. Les Chypriotes grecs, de leur côté, demandaient jusqu'à présent* que le *problème territorial soit discuté en priorité, les deux autres questions ayant été débattues précédemment. Les Turcs acceptent maintenant de discuter les trois questions sur la base de principes généraux »*.

Pour M. Clèridès, ces principes généraux concernent l'étendue du territoire revendiqué par les Turcs, la composition et les pouvoirs du gouvernement central, la question de la libre circulation des citoyens et celle de la reconnaissance du droit de tous les citoyens à la propriété privée ainsi qu'au libre choix de leur domicile sur tout le territoire de l'île. Les dirigeants chypriotes grecs estiment, par ailleurs, que les arrangements pour le retour de ces habitants dans la nouvelle ville de Famagouste devraient figurer en priorité à l'ordre du jour des entretiens.

Dans des conversations privées avec des journalistes étrangers, M. Clèridès et le président Makarios ont parlé de *« fédération bi-régionale camouflée »*. La partie grecque proposerait à Vienne la création de trois cantons turcs dans le nord de l'île, représentant 20 % du territoire chypriote. Un des trois cantons, le plus grand, s'étendrait de part et d'autre de l'axe Nicosie-Kyrenia et représenterait environ 14 % du territoire de l'île. M. Clèridès n'a pas caché qu'il existait *« des marges de négociations »*, ce qui laisse supposer que la partie grecque est disposée à faire d'autres concessions. Les points de vue des deux parties demeurent cependant très éloignés.

Les dirigeants chypriotes turcs ne font pas connaître leurs vues officiellement. M. Denktash se borne à rejeter les thèses grecques. *« Si les Chypriotes grecs vont à la table des négociations pour demander le retour de tous les réfugiés dans leurs foyers, un système de cantons, c'est-à-dire une fédération pluri-régionale, et l'octroi aux Turcs, au sein du gouvernement central, de pouvoirs proportionnels à l'importance de leur population, il n'y aura aucun progrès »*, a affirmé le leader chypriote turc.

Le président Makarios, pour sa part, n'a pas caché son pessimisme. *« Les Turcs*, a-t-il déclaré, *ne semblent pas disposés à des concessions importantes. Selon les indications recueillies jusqu'à présent, ils ne semblent pas disposés à céder plus de 3 % des territoires qu'ils ont occupés. »*

M. Clèridès, qui se rend dans la capitale autrichienne accompagné, pour la première fois, de conseillers, le député Papadopoulos, proche collaborateur de Mgr Makarios et M. Triandafillidès, président de cour suprême, n'exclut donc pas un échec total des pourparlers après trois ou quatre jours de discussions.

D. A.

ANKARA : Mgr Makarios est un obstacle à un règlement rapide

De notre correspondant

Arrivé dans la capitale turque le 8 février pour consultation avec le gouvernement d'Ankara, le chef de la communauté turque de l'île a affirmé qu'il était prêt à partir pour la capitale autrichienne, à condition que les conversations intercommunautaires reprennent avec *« un ordre du jour ouvert, sans condition préalable »*. Cependant, des nouvelles parvenaient à Ankara selon lesquelles Mgr Makarios insistait toujours pour que les négociations de Vienne se déroulent sur la base de la récente résolution des Nations unies. Une vive polémique s'était également engagée entre Ankara et Athènes au sujet du programme des conversations de Vienne.

Les Turcs accusent les dirigeants grecs de ne pas respecter le *gentleman agreement* du 12 décembre dernier, signé à Bruxelles entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Caglayangil et Bitsios, lequel prévoyait que la reprise des négociations devrait avoir lieu sans condition préalable. Cependant, les deux parties se seraient entendues, selon des sources diplomatiques turques, pour « traiter ensemble » des sujets suivants : la nature de la Constitution fédérale chypriote ; les compétences du gouvernement central, la question de la délimitation territoriale.

On n'est pas très optimiste dans la capitale turque quant à l'issue des conversations de Vienne. M. Denktash a déclaré, dimanche soir à l'aéroport d'Istanbul, que si les Grecs acceptaient le principe d'un Etat fédéral birégional, on pourrait passer à la discussion de la révision territoriale et aux questions constitutionnelles. *« Si les Grecs insistent sur leur proposition de fédération multinationales, les conversations de Vienne risquent de* n'être *qu'une perte de temps. »*

Les Turcs estiment que la présence de Mgr Makarios à la tête de la communauté grecque est un obstacle à un rapide règlement de la question chypriote. Soutenu par les dirigeants d'Athènes, l'ethnarque chercherait à saboter, selon Ankara, un règlement fédéral. Selon eux, Mgr Makarios est avant tout soucieux de ne pas perdre son prestige international. Un accord définitif à Chypre signifierait pour le leader chypriote grec, fait-on observer ici, la fin de sa carrière politique.

Toujours selon les diplomates turcs, Mgr Makarios continue à utiliser comme atout de propagande internationale les milliers de réfugiés grecs, maintenus délibérément sans abri. Mgr Makarios s'efforcerait, en même temps, de manipuler le lobby grec du Congrès américain et miserait sur le maintien de l'embargo frappant la Turquie pour les armes américaines, embargo dont la levée suppose des progrès dans les conversations intercommunautaires. On croit, à Ankara, qu'à la veille de la discussion du programme d'aide à l'étranger du président Ford au Congrès, l'ethnarque va déployer tous ses efforts en vue de faire échouer une fois encore tout rapprochement entre MM. Clèridès et Denktash à Vienne, dans le but d'empêcher la levée de l'embargo.

ARTUN UNSAL.

EUROPE

Grèce

La troisième phase des négociations avec les États-Unis sur les bases s'est terminée sans résultat

De notre correspondant

Athènes. — Les négociations sur les bases et le statut juridique des militaires américains en Grèce, qui se déroulent à Athènes, piétinent. Elles ont commencé il y a un an, en février 1975, et leur troisième phase, entamée le 21 janvier dernier, ne se termine pas sur l'accord escompté de part et d'autre. Le communiqué officiel, publié le samedi 14 février, souligne que les négociations se déroulent *« dans une atmosphère de compréhension mutuelle »* sans pour cela déboucher sur un accord. Une quatrième phase sera nécessaire.

Les négociations portent sur les six bases dont disposent les Américains en Grèce, dont le champ de tir expérimental pour fusée, installé en Crète, et qui fonctionne pour le compte de l'OTAN. Le gouvernement grec a clairement précisé que seules les bases répondant aux impératifs de défense de la Grèce seraient maintenues, mais il semble que, finalement, leur nombre ne sera pas modifié. Plusieurs journaux ont fait état d'informations selon lesquelles les Américains souhaitent obtenir une nouvelle base, à Pylos, dans la rade de Navarin, par exemple.

Les négociations ont particulièrement buté sur les pouvoirs réels dont disposeront les officiers grecs qui commanderont les bases américaines. Du côté américain, on voudrait que ces commandants grecs jouent un rôle purement figuratif, du côté grec on exige que leur pouvoir de commandement soit effectif et que la souveraineté grecque dans ces bases ne se limite pas à un drapeau flottant à leur entrée.

Le troisième problème paraît devoir être réglé plus facilement. Il s'agit du statut juridique des militaires américains, des facilités et des privilèges dont ils bénéficient. Il n'est pas exclu que le nouveau statut réduise leurs privilèges au niveau de ceux qui ont cours dans les autres pays membres de l'OTAN.

A Héraklion, en Crète, les rues sont barrées d'énormes banderoles portant l'inscription *« Yankees, Go Home ! »* Il ne semble pas que les Crétois hostiles aux bases américaines obtiennent satisfaction. De même, le parti communiste « de l'extérieur » (pro-soviétique) réclame en vain que la question des bases américaines soit tranchée par un référendum populaire.

De toute façon, le fait que les négociations traînent en longueur témoigne de la fermeté des dirigeants d'Athènes dans cette question mais explique également la morosité des rapports entre la Grèce et les Etats-Unis

MARC MARCEAU.

Portugal

La campagne électorale s'annonce mouvementée

De notre correspondant

Lisbonne — Deux mois avant les élections à l'Assemblée législative, tous les partis sont déjà lancés dans une campagne qui s'annonce mouvementée. Lors d'un meeting à Porto, le leader du Parti populaire démocratique, M. Sa Carneiro, ne s'est pas contenté d'attaquer, comme à son ordinaire, le « social-impérialisme » du parti communiste. Il a révélé l'existence de deux autres « dangers » : la *« dictature militaire tiers-mondiste »*, projet politique du commandant Melo Antunes, et le *« social-marxisme »*, qui serait, selon le secrétaire général du P.P.D., le résultat inévitable de la politique suivie par le parti socialiste. Le P.P.D. maintient son exigence d'élections législatives et présidentielles simultanées. Il vient d'annoncer sa décision de ne pas appuyer une éventuelle candidature du général Costa Gomès, celui-ci étant *« favorable à une alliance P.S.-P.C.P. »*. Le candidat des centristes sera pourtant un militaire. Plusieurs noms sont avancés, parmi lesquels celui du général Eanes, chef d'état-major de l'armée de terre et principal artisan de la « réorganisation » de l'armée après le 25 novembre.

De son côté, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C., a réaffirmé au cours d'une conférence de presse la volonté des communistes d'obtenir une alliance avec le P.S., qui serait *« fondamentale »* pour la construction du socialisme et *« nécessaire »* pour empêcher la *« droite réactionnaire »* de prendre le pouvoir. Pour M. Cunhal, aucun parti n'obtiendra la majorité absolue à la prochaine Assemblée législative. Le P.S. sera donc obligé de faire des alliances, les communistes n'étant pas disposés à cautionner un gouvernement exclusivement constitué de socialistes. *« Une majorité de gauche, un gouvernement de gauche, ne seront pas possibles sans nous »* a conclu le secrétaire général du P.C.P.

Son parti présentera des candidats dans toutes les circonscriptions, mais il s'inquiète déjà de certaines difficultés : le P.C.P. n'est pas représenté dans la commission nationale des élections ni dans plusieurs commissions de recensement ; ils se considère, en outre, comme empêché de faire sa propagande électorale dans plusieurs pays comme les Etats-Unis et le Brésil, où un grand nombre d'émigrés portugais vont voter.

Les 14 et 15 février, se sont tenus les congrès du Parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.) et de l'Alliance ouvrière et paysanne (A.O.C.). Ces deux partis présenteront pour la première fois des candidats à des élections : accusés de menées contre-révolutionnaires (notamment lors de la tentative de coup d'Etat spinoliste du 11 mars 1975), ils avaient été interdits avant la consultation du 25 avril dernier.

Pour sa part, le Mouvement de la gauche socialiste (MES), dont le congrès avait lieu également ce week-end, cherchera à mettre sur pied une plate-forme commune avec trois autres partis d'extrême gauche : le Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.), l'Union démocratique populaire (U.D.P.) et le Front socialiste populaire (F.S.P.).

JOSÉ REBELO.

OUTRE-MER

L'AVENIR DE DJIBOUTI

M. Ali Aref se concerte avec les dirigeants éthiopiens et kenyans

Entreprenant un voyage qui n'avait pas été annoncé, M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, s'est rendu samedi 14 février à Addis-Abeba, où il a passé vingt-quatre heures avant de gagner Nairobi dans la soirée de dimanche. M. Ali Aref s'est entretenu notamment avec le ministre éthiopien des affaires étrangères. Selon l'agence France-Presse, il semble que des tractations soient en cours entre le Territoire, l'Ethiopie et le Kenya, les trois pays faisant l'objet de revendications territoriales de la Somalie.

Répondant aux questions de journalistes dans l'avion qui le conduisait à Addis-Abeba, M. Ali Aref s'est dit *« confiant dans l'avenir du T.F.A.I. comme entité nationale »*. Il a qualifié M. Hassan Gouled, président de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, d' *« homme politique respectable et raisonnable »* et lui a à nouveau proposé un dialogue, mais il a assuré ne *« rien penser »* de M. Ahmed Dini, porte-parole de la Ligue, récemment inculpé et incarcéré pour *« séquestration »*.

« De toute façon, a dit M. Ali Aref, *un accord entre mon parti et la Ligue porterait uniquement sur les principes et non sur des questions de personnes. Il existe dans le Territoire un fort nationalisme et les divisions ethniques restent secondaires. L'indépendance n'est pas un mythe. »*

● *A Djibouti*, le haut commissaire, M. d'Ornano, a décidé de réduire la durée du couvre-feu. Il n'est plus imposé, depuis le 14 février, que de minuit à 5 heures. Toutefois, l'arrêté interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes reste en vigueur.

● *A Mogadiscio*, le président Syaad Barre a déclaré, dans une interview à un hebdomadaire égyptien, que la France devait accorder une *« indépendance totale et réelle »* à Djibouti. Il a qualifié M. Ali Aref d' *« agent français anti-arabe sans principe ni conscience »*. La Somalie a demandé à la Ligue arabe de se saisir du problème de Djibouti lors de la réunion des ministres des affaires étrangères en mars prochain.

Hongrie

L'ÉGLISE A TROUVÉ SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ SOCIALISTE estime le nouveau primat

Budapest *(A.P., A.F.P.)*. — Mgr Laszlo Lekai, nommé, jeudi 12 février, archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie par le pape Paul VI avec l'approbation des autorités hongroises, a remercié, dimanche, publiquement, le Vatican d'avoir normalisé ses relations avec le régime de Budapest. Dans une déclaration publiée par toute la presse, Mgr Lekai, sous le titre : *« L'Eglise a trouvé sa place dans la société socialiste »*, affirme : *« A notre époque, dans la République populaire hongroise, ce serait un anachronisme que de me présenter comme le premier baron ou le prince-primat du pays. Il est de mon devoir de m'en tenir aux réalités, de ne pas revenir en arrière, mais au contraire de promouvoir la poursuite vers le progrès. La réalité veut que, dans une société socialiste, croyants et incroyants vivent ensemble. (...)*

» Bien que nos idéologies et façons de voir le monde s'opposent, c'est pourtant par elles que nous devons trouver le moyen d'aller de l'avant ensemble. Ne voyons pas ce qui nous sépare, mais ce qui nous unit. (...) Nous, fidèles catholiques, nous voulons respecter la conviction idéologique des autres, mais nous attendons aussi d'eux qu'ils respectent la nôtre... Un dialogue sincère, tout en maintenant notre approche idéologique, nous aide à former le rassemblement dans la solidarité, exigé par le bien de notre patrie. »

EUROPE

Irlande du Nord

La dernière chouannerie

II. — Craquements dans le front loyaliste

Dans un premier article (« le Monde » daté 15-16 février), notre envoyée spéciale a raconté ce qui se passe dans le comté d'Armagh, en Irlande du Nord, là où l'IRA provisoire a proclamé une « République indépendante ». Elle a montré ce que tentait de faire une armée britannique plutôt désenchantée, pour prévenir les opérations des « *provos* ».

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Belfast. — La sanglante partie de poker continue en Irlande du Nord. Elle *se joue* avec des partenaires de plus en plus nombreux. Face aux Britanniques et aux Irlandais du Sud, il y a trois ou quatre factions *catholiques, tandis que le front protestant* paraît près d'éclater.

Pour la première fois depuis les élections anticipées de janvier 1974, qui virent les loyalistes enlever onze des douze sièges de la province au Parlement de Westminster, des craquements sérieux apparaissent *dans la majorité activiste.*

La plus importante organisation *paramilitaire* protestante, l'UDA (Ulster Defence Association), semble en désaccord de plus en plus profond avec la coalition loyaliste (U.U.U.C.) et surtout avec son héraut principal, *le pasteur* Paisley.

Les deux hommes forts de l'organisation sont aujourd'hui le « commandant en chef », M. Andy Tyrie, et son porte-parole, M. Glen Barr, un jeune syndicaliste qui a joué un rôle prépondérant dans la grève générale protestante de mai 1974. Tous deux sont, comme le gros de leur troupe, d'origine prolétarienne. Ils se sentent de moins en moins d'affinités avec les petits bourgeois conservateurs qui forment l'électorat de MM. Paisley, Craig et West, leaders des trois tendances de la *coalition loyaliste.*

Ancien ouvrier métallurgiste de Londonderry, M. Barr, à qui d'aucuns prédisent un bel avenir, a été délégué d'atelier *(shopsteward).* Il a la tête politique, l'habitude de la négociation, une ambition certaine, mais aussi du réalisme. Il n'a pas hésité à se ranger aux côtés de M. Craig, leader du parti Vanguard, dans le camp — pour l'instant très minoritaire — des partisans d'un gouvernement de coalition avec les catholiques modérés du S.D.L.P. (parti travailliste social-démocrate).

M. Andy Tyrie, contrairement à ses prédécesseurs à la tête de l'UDA, *est modéré dans ses paroles et ne* cherche pas à se mettre en vedette.

Des contacts ont eu lieu à plusieurs reprises entre certains dirigeants de *l'UDA* et des membres du Sinn Fein provisoire, la branche *politique* de l'organisation terroriste catholique. En décembre dernier, une indiscrétion a révélé que des membres des deux organisations s'étaient rencontrés aux Pays-Bas sous les auspices d'une organisation religieuse *néerlandaise,* Help Northern Ireland (Aidez l'Irlande du Nord). L'objet officiel de cette rencontre était la mise sur pied de coopératives ouvrières en Ulster (les mauvais esprits assurent qu'il s'agissait simplement de répartir les *rackets* de débits de boissons). *Malgré leurs dénégations,* il est certain que les représentants des deux organisations activistes n'ont pas parlé que de business. Récemment le quotidien de Dublin *Irish Times* croyait savoir qu'une autre rencontre avait eu lieu quelque part sur le territoire de la République.

MM. Tyrie et Barr n'ont pas que des amis au sein de l'UDA. Le rôle de M. Glen Barr est vivement contesté *par un* autre « porte-parole » de l'organisation, M. Sam Smyth, qui joue les « terreurs » avec un certain talent. Petit, râblé, le sourcil broussailleux, cet ancien fonctionnaire aime exposer son scénario préféré : l'IRA provisoire reprend ses attentats massifs, les paramilitaires protestants ripostent et mettant à exécution leur vieux projet : attaquer les ghettos catholiques, sanctuaires du terrorisme. L'armée britannique n'intervient pas, « *car elle a toujours été plutôt du côté loyaliste* ». Les tueurs papistes sont éliminés, et le reste de la population catholique décide de ne plus contester « *la règle de la majorité* ». *Tout rentre dans l'ordre.*

Il est vain de tenter d'expliquer à M. Smyth que, dans une telle conjoncture, les troupes britanniques ne pourraient pas rester l'arme au pied, et que le massacre de quelques dizaines — ou centaines — de catholiques ne fera rien rentrer dans l'ordre... Mais les thèses de M. Smyth inquiètent les modérés de l'UDA. Ils savent qu'elles ne restent pas sans écho. D'autant qu'il paraît inutile de compter actuellement sur un retour des provisoires à la raison.

Personne ne croit vraiment que la *prolongation pour quatre semaines* de la convention fera changer d'avis la majorité protestante, qui s'oppose au partage du pouvoir avec les catholiques. Les leaders de la coalition loyaliste affectent toujours de croire que leurs collègues du S.D.L.P. ne sont qu'une « couverture » pour les « provos », et que le gouvernement de Dublin n'a qu'une idée en tête : annexer l'Irlande du Nord. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point ils croient ce qu'ils disent.

Du côté des catholiques activistes, *on affecte aussi de croire que « les protestants ne changeront jamais ».* Les deux branches du Sinn Fein campent fermement sur leurs positions ; pour les officiels de tendance marxiste, rien ne se réglera sans le départ des Britanniques et la transformation de l'ensemble de l'île en un Etat socialiste. Les provisoires ne voient aucune issue sans une déclaration d'intention de Londres de se retirer de l'Irlande du Nord et sans que soit ébauché un Etat fédéral sur toute l'île. (Ils restent très vagues sur les moyens de convaincre Dublin de changer aussi radicalement sa forme de gouvernement.)

Les Britanniques considèrent, aux, qu'ils ne pourront quitter l'Irlande du Nord — ce qu'ils souhaitent de plus en plus clairement — que lors*qu'un début de solution* politique apparaîtra. Cette solution comportant évidemment le partage du pouvoir entre les deux communautés...

Une petite étincelle de conscience politique

Le seul élément nouveau c'est l'intérêt que certains éléments populaires appartenant aux deux com*munautés* se *portent* les *uns aux* autres. Mais pour que cette tendance — beaucoup plus pragmatique qu'idéologique — prenne consistance, il faudrait que les partisans de cette politique restent en place. Rien n'est moins sûr à Belfast, où les querelles de clans, plus encore *que* les assassinats, creusent les rangs de la scène politique.

Si, comme c'est probable, la Convention prolongée ne réussit pas à élaborer un projet de participation des deux communautés au pouvoir, on reviendra sans doute au *gouvernement direct de Londres.* Avec son cortège d'attentats, de représailles, de déclarations fracassantes et contradictoires.

Le gouvernement de *Londres* considèrent une telle solution comme provisoire, on reverra, d'ici quelque temps, la ronde des consultations, un référendum. Le seul espoir est que s'affirme, au fil des mois — ou *des années* — la *petite étincelle* de conscience politique qui est apparue ces derniers temps dans la province.

Certains catholiques et protestants prennent conscience que le terrorisme ne réglera rien, qu'il y a une spécificité de l'Irlande du Nord, et que pas plus Dublin que Londres ne peuvent régler leurs problèmes.

La crise économique ajoute une *nouvelle dimension à cette prise de* conscience : personne, pas même les loyalistes les plus entêtés, ne prétend plus aujourd'hui, à Belfast, que l'Irlande du Nord peut se suffire à elle-même et devenir indépendante. Une autre idée — défendue dans les milieux intellectuels, il y a peu, encore, — chemine dans la conscience populaire : l'Ulster pourrait devenir une autre province britannique au sein de la Communauté européenne, aux côtés de l'Angleterre, de l'Ecosse, du Pays de Galles et de la République d'Irlande.

En attendant que ces réflexions prennent le pas sur les hauts faits des tueurs de l'IRA provisoire ou de l'Ulster Defence Force, Belfast s'enfonce dans le sous-développement. C'était, autrefois, l'une des grandes cités industrielles du royaume ; elle est aujourd'hui plongée dans le chaos. Certains Irlandais du Nord inclinent à penser qu'il y a là une politique délibérée de Londres pour mettre les deux communautés au pied du mur et les inciter à prendre leurs affaires en main. Il n'empêche que la note que Londres doit *payer* s'alourdit de jour en jour : le terrorisme, à lui seul — qu'aucune compagnie d'assurances n'accepte plus de couvrir — aurait coûté plus de *450* millions de livres *depuis* 1969 au Trésor britannique.

Un économiste de Belfast, protestant modéré, nous disait que, si les habitants de l'Ulster avaient dû seuls payer cette note, les hommes politiques des deux communautés auraient peut-être fait plus d'efforts pour trouver un compromis...

Les rapports avec Dublin, qui *étaient excellents* à l'époque de la mise sur pied de l'exécutif interconfessionnel de Belfast, en 1973, s'aigrissent. Les autorités irlandaises ont été excédées des articles parus en janvier dans la presse anglaise les accusant de couvrir les activités de l'IRA, ou tout au moins de ne rien faire de sérieux pour les empêcher.

« *Il y a belle lurette que l'IRA est interdite chez nous,* nous disait un haut responsable. *Il a fallu la tuerie* de Birmingham à l'automne de *1974* pour que l'organisation soit décrétée illégale en Grande-Bretagne ! *L'armée britannique accuse la nôtre de ne pas « boucler » la frontière,* mais nos troupes *n'ont jamais été faites* pour *cette besogne de police. Elles ne sont là que pour prêter main-forte, le cas échéant, à la police — la* « garda », — qui, comme *la police* britannique, n'est pas armée. En *tout* cas, *notre armée, elle, est équipée d'un dispositif* — de fabrication française — de brouillage des communications de radio, alors que l'IRA peut parfaitement capter *les émissions de l'armée britannique,* qui en *est* dé*pourvue !* »

Les gouvernants irlandais font encore valoir que la police a, depuis trois ans, arrêté plus de sept cents personnes pour activités favorables à l'IRA provisoire. Le Parlement de Dublin va, de surcroît, voter prochainement une loi permettant de condamner dans la République des individus coupables de crimes politiques ou de droit commun commis en Ulster.

Le gouvernement de Dublin a été furieux des pourparlers que les Britanniques, assure-t-il, n'a cessé de mener avec les provisoires dans l'espoir — vain — de mettre fin au terrorisme. « *Nous avons* prouvé *lors de l'affaire Herrema* que nous *étions pour la* manière *forte* », nous a rappelé notre interlocuteur, faisant allusion à l'enlèvement, en octobre, du directeur néerlandais d'une usine de Limerick, qui eut pour issue, après plus d'un mois de « siège » par la police, la reddition piteuse de ses ravisseurs, un commando des provisoires.

L'Irlande du Sud se débat dans une grave crise économique : ses taux d'inflation et de chômage sont, de loin, les plus élevés de la Communauté européenne. La République lutte pour sa survie, en espérant que les forages pétroliers qui se pour*suivent en mer d'Irlande,* dans *la mer* celtique et, bientôt, dans l'Atlantique, lui apporteront les mêmes miraculeuses nouvelles qu'à ses voisins de la mer du Nord. Elle se soucie peu que la crise d'Ulster ajoute encore à ses difficultés. Elle craint, en particulier, que les accusations des Britanniques n'incitent les activistes protestants du Nord à multiplier les attentats sur son territoire pour la « punir » de sa « complicité » avec les « provos ».

« *L'Irlande du Nord,* ce *n'est pas le Liban,* bien sûr, nous disait l'un de nos interlocuteurs. *Mais nous ne voulons pas vivre* en *semi-état de siège tout le temps qu'il faudra encore aux Anglais, aux « provos » et aux loyalistes pour finir par s'entendre...* »

FIN

● ERRATUM. — Une erreur matérielle nous a fait écrire dans le premier article sur « *La dernière chouannerie* » (*le Monde* des 15 et 16 février) que le plus vieux régiment d'infanterie britannique, le Royal Scots, avait servi le roi de France Louis XII. Il s'agit, *en fait,* de Louis XIII.

Aujourd'hui, le vrai luxe c'est l'espace.
Air Canada vous l'offre, au Canada. Pour 1645F*

Au Canada, vous trouverez de grands espaces où souffle un vent de liberté. Au Canada, vous pourrez faire 36 voyages, tous différents les uns des autres. Mais toujours avec Air Canada.

Pour connaître le Canada, rien ne vaut les Canadiens. Prendre Air Canada, c'est la meilleure façon d'organiser votre voyage : en France ou sur place. Parce qu'Air Canada met à votre disposition de nombreux services : location de voitures, réservation d'hôtels, moyens de transport locaux, forfaits pour séjours libres ou déjà organisés.

Prenons quelques exemples des possibilités que vous offre Air Canada :

● **3 *semaines de location de voiture,*** comprenant le transport aérien* et 4800 km de franchise *pour la voiture, vous reviennent* à 2 115 F par personne (sur une base de 4 personnes).

● ***16 jours à Montréal,*** transport aérien* et hébergement en hôtel 1re classe compris : **3 360 F** par personne (*sur une base de 2 personnes*).

● **3 semaines en Motorhome,** avec *le billet d'avion* et une franchise* de 4800 km : 2 535 F par personne (sur une base de 6 personnes).

● ***Un voyage croisière de 15 jours :*** un circuit dans les Rocheuses et une semaine à bord de "Renaissance," de Vancouver à l'Alaska (16 départs de mai à septembre) : **6 960 F** par personne en pension *complète.*

Pour plus d'informations, demandez notre brochure à votre *Agent de voyages, ou renvoyez-*nous le coupon.

Nous serions tellement contents de vous accueillir.

*Tarif spécial Apex Paris-Montréal-Paris valable à partir du 1er Avril.

Vous pouvez obtenir gratuitement notre brochure "d'idées vacances," en retournant ce coupon à Air Canada, 39 bd de Vaugirard, 75015 Paris.

Nom: ....

Adresse: ....

Code Postal: ....

AIR CANADA

Ogilvy & Mather

(Publicité)

Commando anglais en Irlande

Leinster, Irlande, 1172.

LE comte de Pembroke, surnommé « Arc puissant » (*Strongbow*) et *ses commandos* se sont emparés de la province de Leinster qu'ils contrôlent entièrement.

Pembroke avait choisi une nuit très noire pour s'embarquer; il était accompagné d'un petit groupe de chevaliers triés sur le volet, à bord d'une flottille de *bateaux d'invasion* qui partit de son comté natal (le Galles) et traversa le canal de Saint-George en son point le plus étroit.

Leur débarquement, par surprise, a rencontré peu d'opposition et, après quelques brèves échauffourées sur les plages, Pembroke a pu établir la première tête de pont des Anglais sur le territoire de l'Irlande indépendante.

***Cet article est paru dans l'un des 53 numéros du* JOURNAL DU MONDE**
(éditions denoël)
Ce livre raconte 20 siècles d'Histoire à la "une" de votre journal - 1 vol. gd format 58 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Les partis français devant les élections européennes

La décision prise par les chefs de gouvernement de la Communauté du Conseil européen de Rome, en décembre 1975, de faire élire au suffrage universel direct, « au cours de la période mai-juin 1978 », l'Assemblée européenne, a relancé, tout particulièrement en France, la controverse sur la construction de l'Europe.

Michèle Cotta a interrogé des représentants des partis politiques — ou des tendances de ces partis — sur les problèmes que soulève cette décision. Nous publions ci-dessous les réponses à ses questions, diffusées sur France-Inter vendredi 13 février.

M. RENÉ FOCH (républicain indépendant) :

« Nous, républicains indépendants, nous sommes pour l'Europe en gros et en détail. La question du suffrage universel est un des rares points où tous les partis politiques en France sont d'accord. Il est donc normal que, dans l'affaire européenne aussi, on demande aux gens de s'exprimer par un vote direct. C'est d'ailleurs prévu par le traité de Rome, comme l'a rappelé récemment le premier ministre. Un « sommet » européen auquel participait le général de Gaulle avait décidé de mettre ce projet à l'étude. Ce projet avait été repris à un « sommet » auquel participait M. Georges Pompidou, et c'est au « sommet » de 1974 que le principe en a été finalement décidé. »

M. BERNARD STASI (réformateur, anc. secrétaire d'Etat) :

« C'est toujours un grand dessein, c'est toujours une grande espérance, et il me paraît tout à fait logique, tout à fait conforme à nos convictions démocratiques, que le Parlement européen soit le plus rapidement élu au suffrage universel. Il est évident qu'on ne pourra pas vraiment parler d'Europe, que l'Europe ne sera pas présente dans les préoccupations, je dirai aussi dans le cœur des Européens, tant qu'elle ne reposera pas sur des bases démocratiques, c'est-à-dire sur le suffrage universel. Evidemment, il est souhaitable que, le plus rapidement possible, les élections se déroulent en même temps dans tous les pays de l'Europe des Neuf. En ce qui concerne les pouvoirs de cette Assemblée qui serait élue au suffrage universel, je crois qu'il faut espérer une certaine dynamique des institutions démocratiques. C'est-à-dire qu'il est certain qu'un organe élu au suffrage universel, nous l'avons vu en France pour l'élection du président et nous le verrons, je l'espère, pour l'élection du Parlement européen, nécessairement exerce des attributions, prend une place au-delà souvent de ce que les textes prévoient. »

M. JEAN-PIERRE COT (socialiste, député de Savoie) :

« La position du parti socialiste est claire sur ce point, elle est du reste dans le droit fil des positions socialistes sur l'Europe et, je dirai, de tout temps. Les socialistes sont pour la construction européenne ; ils sont pour tout ce qui peut tendre à une Europe démocratique, à une Europe des travailleurs, et donc, très logiquement, ils sont pour le contrôle démocratique des institutions européennes. Aujourd'hui, un des grands problèmes des institutions européennes, c'est l'existence d'une technocratie européenne incontrôlée à Bruxelles : songez que 20 % du budget français se décident à Bruxelles sans contrôle parlementaire. Nous sommes très vigoureusement en faveur d'un contrôle démocratique de ces décisions, c'est inscrit dans le programme commun de la gauche, qui souhaite ce contrôle démocratique. Très logiquement, cela nous amène à être en faveur de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. »

M. GEORGES MARCHAIS (secrétaire général du parti communiste) :

« Telles que les choses sont présentées, nous sommes résolument opposés à l'élection du Parlement européen au suffrage universel, pour la raison bien simple qu'il s'agit, dans l'esprit de la majorité (...), de faire une Europe supra-nationale, une Europe avec une nouvelle Communauté européenne de défense (1) ; nous y sommes résolument opposés, parce que c'est la mise en cause de notre indépendance nationale. »

M. A. SANGUINETTI (U.D.R., anc. député, anc. ministre) :

« C'est un problème d'actualité depuis plusieurs siècles, en réalité, depuis la fin de l'empire d'Occident de Charlemagne. Ce n'est pas nouveau. Mais ce qui nous a surpris, c'est de la voir ressusciter sous la forme d'une extension de l'Assemblée européenne au niveau de son élection au suffrage universel. Ça ne nous paraissait pas être le problème fondamental, je dirai même qu'il devrait être accessoire, puisqu'on prétend que ce Parlement ne doit pas avoir d'autres pouvoirs — ou à peine augmentés — que ceux de l'actuelle Assemblée de Strasbourg. Alors on ne voit pas pourquoi il serait élu au suffrage universel. Mais s'il est élu au suffrage universel, croire qu'il se contentera des possibilités qu'a actuellement l'Assemblée de Strasbourg me paraît être une vue de l'esprit ; nous entrerons en pleine supra-nationalité, ce que les gaullistes et le gaullisme ont toujours refusé. (...) Bien sûr, c'était dans le traité de Rome. Mais le traité de Rome, à ma connaissance, ce n'est pas Dieu le père qui l'a remis à Moïse sur le Sinaï ! »

M. O. GUICHARD (U.D.R., député de Loire-Atlantique, anc. ministre, président du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe) :

« L'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel est une disposition politique importante du traité de Rome, c'est vrai. C'est pourquoi elle doit être appliquée dans des conditions qui sont conformes à celles du traité. C'est-à-dire : le traité parle dans l'article 138 d'une procédure uniforme. Donc je crois que le mode d'élection des membres de l'Assemblée doit être le même dans tous les pays, que ça doit se passer en même temps. Je crois aussi qu'il doit être bien entendu, dès le départ, qu'un élargissement des pouvoirs de l'Assemblée ne peut résulter que d'un accord entre les Etats membres, c'est-à-dire d'une décision unanime de ce qu'on appelle le Conseil européen, qui réunit, comme vous le savez, les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf. »

M. YVES GUENA (délégué général de l'U.D.R., député de la Dordogne, ancien ministre) :

« En ce qui concerne l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, il y a des éléments positifs dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte. C'est premièrement le texte même du traité de Rome, l'article 138, paragraphe 3, qui le prévoit. C'est deuxièmement la décision du Conseil européen de décembre 1974, auquel siégeait le président de la République. Nous sommes donc engagés dans un processus. Ce que je peux dire c'est que si cela doit se faire, il faut que cela se fasse dans des conditions convenables. Alors, le premier point sur lequel on doit s'interroger et sur lequel certains buttent actuellement, c'est la représentation proportionnellement démographique des populations. Il est certain, nous le disons de la façon la plus claire, que nous ne pourrions pas admettre que vingt-trois millions et demi d'habitants du Benelux aient cinquante-six députés et les cinquante-deux millions de Français soixante-cinq députés. Dès lors que l'on s'engage dans la voie du suffrage universel, il faut être logique, un homme, une voix. Deuxième problème, celui de la procédure uniforme, qui est prévue par le traité : jusqu'où doit-on aller dans le caractère uniforme de la procédure ? Je ne le sais pas encore, mais il faut certainement que le vote se fasse le même jour dans tous les pays et il faut probablement qu'on s'interroge sur l'opportunité d'avoir une loi électorale unique à travers tous les pays. C'est un problème par-dessus lequel il ne faut pas sauter. »

Les conceptions de l'Europe

Michèle Cotta demande alors aux personnalités interrogées quelle est leur conception de l'Europe :

M. B. STASI. — L'Europe des nationalités, l'Europe supra-nationale, je crois que c'est un peu une vieille querelle et qu'il ne faut pas se laisser renfermer dans des mots, dans des formules ; on a dit à juste titre que c'étaient là des problèmes théologiques. Je crois qu'il faut laisser tomber ces oppositions qui sont dans une très large mesure artificielles. Il est évident que l'Europe ne peut pas être exclusivement l'Europe des nations. L'Europe est nécessairement le dépassement des nations. Il est certain aussi qu'il faudra un certain temps pour que l'Europe aboutisse à faire une nation, c'est-à-dire pour créer entre les peuples qui composent l'Europe un sentiment national avec la force, la vigueur, la chaleur, la ferveur que ce sentiment peut revêtir dans les différents Etats-nations, encore qu'à cet égard une évolution ait pu se produire ces dernières années dans le sens d'un certain refroidissement, précisément, de ce sentiment national. Ce qui est essentiel, c'est que l'Europe que nous pouvons faire, l'Europe qui, je pense, se fera, repose sur l'élection, c'est-à-dire sur des bases démocratiques et soit dans le monde un foyer démocratique.

La démocratie dans le monde, en ce moment, perd du terrain. Je crois que ce qui caractérise les nations occidentales et ce qui les fait, au fond, se sentir très proches les unes des autres, c'est cette foi en la démocratie. Donc l'Europe que nous voulons faire c'est l'Europe de la démocratie, c'est l'Europe des peuples plus que l'Europe des nations. Parce qu'il est évident que l'Europe ne se fera que par un dépassement de ces sentiments nationaux qui, trop souvent au cours de l'histoire, ont abouti aux affrontements que l'on sait. »

M. A. SANGUINETTI. — Je ne fais aucun procès à personne, je constate les faits. L'Europe, si elle ne veut pas sombrer dans les guerres de sécession après avoir éliminé ses guerres nationales, sera dans la position d'un convoi marchand en temps de guerre. On règle la vitesse sur le plus vieux et le plus poussif, ce qui permet aux meutes de sous-marins d'envoyer tout le monde par le fond. Ça sera ça votre Europe. Si l'on parle d'un « directoire européen » des seules puissances qui ont une colonne vertébrale, je le veux bien. Mais si le « directoire européen » doit être confié un jour à une de ces nations dont la seule vocation soit les affaires, je ne le crois pas. Nous savons bien que le problème européen met en péril l'indépendance nationale et l'intégrité nationale. Parce que la France est antérieure à l'ère des nationalismes, comme l'Angleterre et comme l'Espagne d'ailleurs, et qu'elle est un résumé de l'Europe, elle risque d'être écartelée par cette Europe, de perdre toute conscience d'elle-même et toute raison d'exister.

Michèle Cotta lui demandant s'il est isolé dans l'U.D.R., M. Sanguinetti répond : « Ah ! je n'ai pas ce sentiment. Je dirai même : non seulement dans l'U.D.R., mais même dans le pays. Car je suis sûr que le jour où on expliquera aux Français de quoi il s'agit vraiment, eh bien, ils seront perplexes ! C'est le moins que je puisse dire. »

M. MARCHAIS *invoque pour récuser l'Europe une « petite phrase » du programme commun de la gauche :* « Cette petite phrase, elle dit ceci : qu'en aucun cas on ne doit dessaisir le pays de son droit à décider lui-même de son sort ou de son avenir. C'est pas le mot à mot mais c'est l'esprit. »

(M. Marchais se réfère à plusieurs passages du programme commun, notamment ceux précisant que le gouvernement d'union de la gauche « s'opposera à toute ingérence, pression ou représailles extérieurs susceptibles de mettre en cause la réalisation des objectifs de démocratie économique et politique inscrits au programme de gouvernement », qu'il veillera à « préserver au sein du Marché commun sa liberté d'action pour la réalisation de son programme politique, économique et social » et qu'il sera « responsable devant l'Assemblée nationale, comme dans tout autre domaine, de sa politique, des décisions que les représentants gouvernementaux français prendront dans les affaires de la Communauté ».)

L'indépendance vis-à-vis des États-Unis

Michèle Cotta pose alors la question de l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis.

M. R. FOCH. — Lorsqu'on envisage les problèmes au plan européen, la position qui se dégage n'est pas du tout la somme des positions nationales, il se dégage une force nouvelle, comme on l'a bien vu, par exemple, dans certaines négociations tarifaires entre le Marché commun et les Etats-Unis.

MICHÈLE COTTA. — Donc vous pensez que le procès « Europe américaine » est un mauvais procès ?

M. R. FOCH. — C'est typiquement un faux problème. Je crois que ce n'est pas tellement une question d'opposition entre partis, je crois que ce serait plutôt une nouvelle querelle des anciens et des modernes, et que, dans ce genre de querelle, les modernes finissent toujours par gagner.

MICHÈLE COTTA. — Je prends un exemple : les multinationales, qu'est-ce qui se passera dans une Europe unie ?

M. R. FOCH. — Je remarquerai d'abord qu'un pays est extrêmement désarmé pour faire face à ce problème. Si par exemple, comme c'est arrivé dans le passé, on refuse à une grande société américaine l'autorisation d'investir en France. Eh bien, elle investit dans un autre pays de la Communauté. Nous n'avons pas les « jobs » ainsi créés et nous avons, par contre, les produits qui circulent au sein du Marché commun. Tandis que, au sein d'une Europe unie, c'est-à-dire au sein d'un espace économique presque comparable à l'espace économique américain, les autorités communautaires seront, et d'ailleurs sont déjà armées pour lutter contre ce que l'on appelle à Bruxelles les ententes et les concentrations. Vous avez à Bruxelles un service très actif qui a donné des amendes à certaines ententes et concentrations qui étaient contraires aux lois du traité.

M. B. STASI. — Nous constatons, malheureusement, qu'effectivement, pour l'instant, deux ou trois ou un peu plus de nos partenaires européens ont avant tout le souci de ne pas déplaire aux Américains ou de ne rien faire qui puisse, si peu que ce soit, les éloigner des Etats-Unis, qu'ils considèrent comme leur protecteur. Alors là, c'est un pari que nous faisons, le pari que lorsque les institutions européennes seront plus solides qu'elles ne le sont, lorsqu'elles reposeront encore une fois sur des bases démocratiques, lorsqu'un véritable Parlement européen existera, lorsqu'il y aura en face de ce Parlement européen un véritable exécutif européen, qui est déjà d'ailleurs en train de s'installer avec le conseil européen, eh bien ! l'organe créera la fonction, c'est-à-dire que peu à peu se dégagera une politique européenne.

> **L'ARTICLE 138 DU TRAITÉ DE ROME**
>
> L'article 138 du traité de Rome déclare :
>
> « 1) L'Assemblée (européenne) est formée de délégués que les parlements sont appelés à désigner en leur sein, selon la procédure fixée par chaque Etat membre. (...)
>
> « 3) L'Assemblée élaborera des projets en vue de permettre l'élection au suffrage universel direct, selon une procédure uniforme dans tous les Etats membres.
>
> « Le conseil (de la Communauté, où chaque gouvernement est représenté), statuant à l'unanimité, arrêtera les dispositions dont il recommandera l'adoption par les Etats membres, conformément à leurs règles constitutionnelles respectives. »

MICHÈLE COTTA. — Est-ce que le désengagement des Etats-Unis est un facteur qui aide la construction européenne ?

M. B. STASI. — C'est effectivement une question que l'on peut se poser. Je considère en ce qui me concerne que le désengagement américain est un facteur positif pour la construction européenne. Dans la mesure où tel ou tel de nos partenaires européens a pu penser qu'il n'y avait pas de salut en dehors du parapluie américain, qu'il ne pouvait pas concevoir de défense sans être solidement intégré au système de défense américain, eh bien ! ces partenaires peuvent être amenés à se poser des questions sur la crédibilité de la protection américaine et, par conséquent, à envisager de façon plus favorable un système de défense, par exemple, à l'échelle européenne.

M. J.-P. COT. — Pour nous, l'élection du Parlement européen au suffrage universel n'est en aucune manière un pas vers une Europe américanisée. C'est un pas vers une Europe plus démocratique, et dans laquelle les forces populaires, les travailleurs, pourront s'exprimer plus aisément, puisque le suffrage universel, qui a toujours été le combat constant des socialistes, et, plus généralement, des travailleurs, est l'occasion pour ceux-ci de s'exprimer. Donc, nous ne voyons pas en quoi l'élection au suffrage universel direct rendrait l'Europe plus atlantique. Elle donne, au contraire, à l'Europe des possibilités d'être plus européenne ; mais, ces possibilités, encore faut-il les saisir ; c'est un combat politique que nous entendons mener dans le cadre de cette assemblée élue au suffrage universel direct (...).

M. Y. GUENA. — Je crois que, lorsque l'Europe s'est faite, il y a, disons, un quart de siècle ou presque maintenant, il s'agissait d'une Europe affaiblie. La France était affaiblie, l'Italie se relevait difficilement de sa défaite, l'Allemagne, partagée en quatre tronçons, ne savait pas quel serait son destin. Et nous avions la protection américaine. C'est dans cet état d'esprit-là qu'on a fait l'Europe, qui était une union douanière, un marché commun. Voilà vingt-cinq ans de passés, et les choses sont différentes ; nous sommes maintenant, avec les trois autres pays qui y sont entrés, un aggloméré de puissances de deux cent cinquante millions d'habitants, avec une industrie, une culture et une civilisation, etc. Le vrai débat, selon moi, serait de savoir comment ces neuf pays pourraient devenir une puissante confédération, indépendante à la fois du bloc américain et, naturellement, du bloc de l'Est.

Michèle Cotta soulève alors la question des « embarras » que provoqueraient dans les coalitions électorales les divisions sur l'Europe, du fait qu'un scrutin national et européen aura lieu la même année.

M. O. GUICHARD. — Tout est possible. Je crois qu'il y aurait tout de même là un danger assez grave, car on pourrait avoir des élections législatives au scrutin majoritaire qui donneraient un Parlement français d'un certain genre et puis des élections (européennes) à la proportionnelle qui ressembleraient beaucoup à un sondage et qui donneraient une autre impression. Si ça se passait à peu de temps de distance, quelques mois, ce serait évidemment tout à fait déplorable.

M. B. STASI. — Il est vrai que nous nous sentons beaucoup plus proches, nous autres réformateurs, des conceptions européennes des socialistes, par exemple, que de celles de certains U.D.R. (pas tous les U.D.R.) ; certains U.D.R. soutiennent que la valeur suprême c'est la nation, qu'il ne faut rien faire qui puisse si peu que ce soit porter atteinte à ce qui s'appelle cette fameuse indépendance nationale. Nous tenons nous aussi à l'indépendance nationale, mais nous estimons qu'il n'y a pas d'indépendance sans coopération et que d'ailleurs la véritable indépendance, dans le monde qui est le nôtre, ne pourra être instituée que dans le cadre européen. Il est évident que, face aux Super-Grands, seule l'Europe sera en mesure de parler haut et de jouer son rôle dans le monde.

MICHÈLE COTTA. — En fait, une fois de plus à l'intérieur de la majorité, l'U.D.R. tient en main un atout capital. Sans son accord, aucun projet ne peut passer, aucune volonté ne peut se réaliser. Mais il me semble que pour la première fois, lorsqu'on parle d'Europe, un consensus pourrait être envisagé.

M. O. GUICHARD. — Le fond des choses, c'est que l'Europe est tellement difficile à faire qu'il ne faut pas écarter a priori tout ce qui peut conforter le sentiment européen, à une condition : c'est que l'on n'aille en aucun cas vers une solution qui enlèverait aux différents Etats l'indépendance de leur mouvement.

(1) La C.E.D., ou « armée européenne », rejetée par la France en 1954.

Après le sommet franco-allemand

M. MARCHAIS : l'impérialisme allemand est agressif.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré samedi 14 février, à Nice, à propos du sommet franco-allemand : « *Nous sommes résolument opposés à l'union politique, dont on a discuté au cours du « sommet », parce qu'elle met en cause l'indépendance et la souveraineté de la France et aussi en raison de l'impérialisme allemand.*

« *Récemment, à la télévision, M. Helmut Schmidt s'est déclaré adversaire de l'accession au gouvernement du P.C.F. en France et du P.C.I. en Italie. Je considère que c'est une ingérence inadmissible des Allemands dans les affaires intérieures françaises. En R.F.A., des communistes, des socialistes, des démocrates, sont poursuivis pour leurs idées politiques. Par conséquent, j'estime dangereux de lier le sort de la France à l'impérialisme allemand si agressif.* »

AMÉRIQUES

Au cours de sa tournée en Amérique du Sud

M. HENRI KISSINGER PLAIDERA EN FAVEUR DU « NOUVEAU DIALOGUE »

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a commencé ce lundi 16 février sa première tournée en Amérique du Sud depuis son entrée au département d'Etat. En neuf jours, M. Kissinger se rendra dans six pays et rencontrera onze chefs d'Etat et de gouvernement latino-américains. Ses étapes seront successivement le Venezuela, le Pérou, le Brésil, la Colombie, le Costa-Rica et le Guatemala qu'il a ajouté à son programme après le tremblement de terre qui vient de s'y produire. Le secrétaire d'Etat devrait se rendre en juin prochain, à l'occasion de la réunion de l'Organisation des Etats américains, au Chili et en Argentine.

Les sujets économiques occuperont vraisemblablement une grande part des entretiens que M. Kissinger aura avec ses hôtes sud-américains. Mais il sera sans doute également question des problèmes politiques en suspens, celui de Panama et de Cuba par exemple. M. Kissinger devra aussi expliquer à ses interlocuteurs en quoi consiste le « *nouveau dialogue* » qu'il souhaite instaurer entre les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucune limite d'âge
Aucun diplôme exigé
Demandez le nouveau guide
gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE
D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873
soumise au contrôle pédagogique
de l'Etat.
4, rue des Petits-Champs,
75080 PARIS - CEDEX 02.

Argentine

LA « GRÈVE DES PATRONS » ANNONCE UNE TENTATIVE RÉACTIONNAIRE estiment les syndicats et la gauche

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Des patrons, des hommes d'affaire, des fermiers et des éleveurs, regroupés depuis le début de ce mois dans une Assemblée permanente des fédérations syndicales d'entreprises (APEGRÉ), ont lancé un mot d'ordre d'arrêt de la production pour ce lundi 16 février. Ils entendent ainsi protester contre « *la grave situation économique, politique, sociale et morale qui affecte le pays* ».

La Confédération générale des entreprises, la plus puissante centrale syndicale patronale argentine, dont les tendances sont nationalistes, a refusé de se joindre au mouvement. Elle n'en a pas moins invité ses adhérents à protester contre l'actuelle politique économique en refusant le paiement de l'impôt ou la vente de certains articles dont les prix sont bloqués. Le gouvernement, pour sa part, a menacé les patrons grévistes « *des rigueurs de la loi* ». « *Quelle sanction plus grave que la politique actuelle pourrait-on bien prendre ?* », a répondu le porte-parole de l'APEGRÉ.

La Confédération générale du travail, le puissant syndicat unique péroniste, a également condamné l'initiative patronale, et a demandé à ses adhérents d'être à leur poste ce lundi « *pour pousser la production* », afin de faire échec à une « *décision politique réactionnaire* ». Plusieurs organisations politiques de gauche, principalement le parti communiste, ont demandé aux petits entrepreneurs et aux commerçants de refuser de participer à une grève « *liée à une tentative fasciste de renverser les institutions légales du pays en faveur d'une dictature réactionnaire sanglante* ».

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● UNE DELEGATION DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-CUBA DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE est arrivée le samedi 14 février à La Havane via Mexico pour une visite d'environ une semaine, à l'invitation des autorités cubaines.

La délégation parlementaire française est dirigée par M. Pierre Baudis, député, maire de Toulouse (républicain indépendant). Elle comprend MM. Paul Cermolacce (P.C.), Paul Duraffour (radical de gauche) et Jacques Delong (U.D.R.), ainsi que M. Claude Lebedel, administrateur de l'Assemblée nationale. M. Roland Nungesser (U.D.R.), ancien ministre, devait rejoindre la délégation dimanche. — (*Reuter.*)

Inde

● LE GOUVERNEMENT a retiré l'accréditation de près de soixante journalistes, a-t-on appris, dimanche 15 février, de source bien informée, dans la capitale indienne. C'est la première fois depuis la proclamation de l'état d'urgence et l'instauration de la censure de la presse qu'une telle décision est prise. Aucun étranger ne figure sur la liste, mais celle-ci comprend M. Pran Sabharvil, correspondant local du journal américain *Baltimore Sun*. Cinq journalistes de l'agence de presse Hindustan Samachar en langue hindi sont également touchés. La plupart des autres personnes visées sont des responsables de rédaction ou des dirigeants de journaux. — (*Reuter.*)

Ouganda

● LE PRESIDENT IDI AMIN DADA a déclaré, dimanche 15 février, qu'il envisageait de revendiquer des régions du Soudan et du Kenya comme faisant « *historiquement partie de l'Ouganda* ».

Le président Amin assure que les colonisateurs britanniques ont privé l'Ouganda de la « *majeure partie du Sud-Soudanais et des trois-quarts des meilleures terres du Kenya* ». — (*Reuter.*)

Rhodésie

● LES FORCES DE SECURITÉ rhodésiennes ont annoncé le 15 février qu'elles ont tué neuf maquisards au cours des quatre jours précédents, ce qui porte à quarante-neuf le nombre de nationalistes africains morts depuis le début de la dernière vague d'infiltrations, en janvier.

DIPLOMATIE

La visite à Paris du chef du gouvernement de Belgrade

La France et la Yougoslavie doivent travailler ensemble à l'édification d'un ordre économique mondial plus équitable

nous déclare M. Bjeditch

M. Djemal Bjeditch, chef du gouvernement yougoslave, commence lundi 16 février une visite officielle à Paris qui se terminera le 18 par un déjeuner offert en son honneur à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing. Il se rendra ensuite en Belgique et au Luxembourg.

Invité par M. Jacques Chirac, le président du Conseil exécutif fédéral de Yougoslavie aura avec son hôte deux séries d'entretiens, lundi et mardi. Il s'entretiendra également avec le ministre français des affaires étrangères, M. Jacques Sauvagnargues, lundi après-midi, avant d'être l'hôte à dîner de M. Chirac. Au programme de son séjour figurent aussi une visite à l'O.C.D.E. et un déjeuner avec les membres du C.N.P.F.

La venue à Paris de M. Bjeditch répond à celle — déjà lointaine — de M. Jacques Chaban-Delmas (alors premier ministre) à Belgrade en 1971. Entre-temps, les ministres des affaires étrangères des deux pays ont échangé des visites. M. Maurice Schumann est allé en Yougoslavie en 1971, son homologue yougoslave, M. Minitch, est venu à Paris en mai 1973 et M. Sauvagnargues s'est rendu à Belgrade en mai 1975.

Avant son voyage, M. Bjeditch nous a accordé un entretien. Il estime que la France et la Yougoslavie sont bien placées pour travailler ensemble à l'édification d'un « ordre économique mondial plus équitable ».

« *Ces mois derniers, vous vous êtes rendu en visite à Washington, à Moscou et à Pékin. A la veille de votre visite à Paris, pouvez-vous nous dire comment, vous et votre gouvernement, vous voyez le monde contemporain et l'état des relations internationales ?*

» La situation internationale est caractérisée aujourd'hui par des processus qui sont encore essentiellement contradictoires. D'une part, il existe un *désir* et une volonté marqués de renforcer la politique de détente et de négociations. Nous avons, d'autre part, des exemples de l'application de la politique de force, de pression et d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, le *tout* accompagné d'une poursuite de la course aux armements.

» *Le monde contemporain est*, peut-être, divisé d'une manière moins tranchée qu'hier, mais les divisions n'en sont pas pour autant dépassées. Nous considérons le dépassement de ces divisions comme une perspective historique — la seule *possible* si *nous* désirons assurer l'existence et la prospérité de l'humanité — et aussi comme une tâche qui exige des efforts constants et des résultats tangibles. La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe *représente* un *progrès* certain dans ce sens.

» Les sixième et septième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale de l'*ONU*, consacrées aux problèmes économiques clés et à la création des conditions *indispensables* à l'établissement de relations économiques internationales plus équitables et à la prospérité de *tous* les pays, illustrent également le fait qu'un progrès a été réalisé sur ce problème brûlant du monde actuel. Il est possible de réunir autour d'une table de négociation tous ceux qui ont une position internationale, une option ou un degré de développement différents, et de les voir rechercher, de concert, des solutions acceptables, sans être soumis à des pressions et conscients des changements historiques inévitables. Dans ce contexte, nous attachons une *grande* importance à la conférence de Paris sur la coopération économique internationale.

» Ce *tableau ne serait pas complet* s'il n'était pas fait état des préoccupations que suscite l'existence des foyers de crise.

» Ces crises et conflits représentent une menace constante pour la paix et pour la sécurité non seulement dans la région de la Méditerranée et de l'*Europe*, mais aussi dans un contexte plus large. De *nombreux* exemples d'un passé qui n'est pas si lointain confirment sans équivoque la liaison étroite et l'interdépendance du monde contemporain où les conflits dits locaux n'ont d'aucune manière un caractère local.

» Aussi la Yougoslavie, qui poursuit avec persévérance sa politique étrangère indépendante et non alignée, *s'emploie-t-elle* activement, de concert avec les autres pays non alignés, à trouver des solutions durables, justes et concrètes de ces problèmes. Par leur politique, les pays non alignés se sont affirmés comme un facteur *moral*, politique et matériel irremplaçable, et comme un partenaire constructif et égal dans la lutte pour de nouvelles relations plus équitables. »

Notre capacité de défense est plus forte que jamais

● *Les dirigeants yougoslaves ont indiqué à plusieurs reprises que la Yougoslavie s'opposerait énergiquement à toute atteinte, à toute menace à son indépendance. Pourriez-vous nous dire quelque chose de plus précis à ce sujet ?*

— *L'histoire* des peuples de Yougoslavie est pour la plupart du temps caractérisée par des luttes pour l'indépendance. Les meilleurs exemples en sont la lutte de libération nationale et la révolution populaire au cours desquelles a été *libéré* notre pays et créée une communauté des nations et des nationalités égales à partir de nouvelles bases fédératives. C'est une base importante de la confiance en soi-même et de la confiance dans l'avenir. Pour ce *qui est de* la *défense de* notre indépendance — qui implique aussi la défense du système socialiste d'autogestion et de la position internationale de la Yougoslavie, — l'unité de tous les Yougoslaves a atteint le plus haut degré. Cela se *manifeste* également à travers notre système de défense populaire généralisée. Enfin, cette détermination repose sur les conditions matérielles indispensables, car notre capacité de défense est aujourd'hui plus grande que jamais.

» Pour notre part, nous envisageons l'avenir avec optimisme, sans égard aux diverses spéculations et à leurs motivations. Car nous sommes fermement résolus à nous opposer énergiquement à toute tentative éventuelle de porter atteinte à notre indépendance, ce qui dissuade les milieux dont les ambitions pourraient toucher à nos intérêts nationaux suprêmes.

● *Comment concevez-vous la coopération entre les pays européens après la conférence d'Helsinki ?*

— Pour parvenir à un progrès réel dans la réalisation des objectifs contenus dans l'acte final, qui répondent non seulement à une nécessité *historique*, *mais* aussi ceux des attentes concrètes de tous les peuples, il est nécessaire de mettre intégralement en œuvre les documents d'Helsinki par la voie d'un engagement général de tous les pays participants. Cela *permettra d'assurer* la *dynamique* nécessaire, car chaque temps d'arrêt — surtout *s'il* est provoqué artificiellement, en insistant sur les intérêts unilatéraux — menace de nous faire revenir en arrière. Je pense notamment à la crise du Proche-Orient.

» Il serait nécessaire d'aboutir le plus tôt possible, avec la participation de tous les pays, à de nouveaux résultats concrets pour la mise en œuvre des décisions d'Helsinki, car cela encourage le processus de détente en Europe. Notre pays s'engagera activement en ce sens comme en témoigne aussi le traité récemment conclu avec l'Italie au sujet de la questions des frontières.

● *Quels sont les problèmes que pose à la Yougoslavie la crise actuelle des économies occidentales ? Quelles mesures votre gouvernement prend-il pour atténuer les conséquences de la crise générale ?*

— Les problèmes que connaissent les économies des pays occidentaux causent également des difficultés particulières à l'économie yougoslave, étant donné le haut degré de coopération entre l'économie yougoslave et celle de l'occident dans le cadre de la division internationale du travail. *Pensant justement* à ce haut degré de coopération, il nous est d'autant moins facile de comprendre certaines mesures unilatérales qui représentent pratiquement une fermeture du marché occidental à certaines exportations yougoslaves traditionnelles faisant l'objet d'accords à long terme. Ces mesures sont à l'origine de l'aggravation constante, au cours des dernières années, du déficit de la Yougoslavie à l'égard des pays de la Communauté. Bien que nous aurions pu le faire, nous n'avons pas pris de mesures de réciprocité, considérant, conformément à notre politique de marché ouvert, qu'une politique à courte vue ne peut garantir la stabilité de la coopération économique mutuellement profitable que la Yougoslavie tend à établir avec l'Occident aussi bien qu'avec les économies des autres pays.

● *Quels sont, dans la phase actuelle, les aspects des relations franco-yougoslaves qu'il conviendrait, selon vous, d'étudier avant tout autre ? Qu'attendez-vous de la coopération entre nos deux pays dans les mois qui viennent ?*

— Je crois qu'il est indispensable de parvenir dans la coopération bilatérale, surtout économique, à de nouvelles réalisations qui placeraient la France parmi les principaux partenaires de la Yougoslavie. Des échanges commerciaux plus intenses et mieux équilibrés, la coopération industrielle, les investissements communs, les opérations communes sur des marchés tiers, des formes utiles de coopération financière — voilà des domaines où nous pourrions obtenir des résultats beaucoup plus importants. Il convient également de mentionner l'encouragement continu à la coopération dans les domaines de la culture, de la science, des technique, à la coopération militaire, économique et autre.

» Sur *le plan de la politique* internationale, la Yougoslavie et la France, toutes deux pays européens et méditerranéens, ont jusqu'à présent coopéré avec succès dans ces domaines, où se situent leurs préoccupations naturelles, et aussi dans bon *nombre* d'autres. J'ajouterai le domaine important des relations économiques internationales, dans lequel nous avons également trouvé de nombreux points communs. Je suis persuadé que *nos* deux pays peuvent effectivement contribuer à la création de conditions plus favorables et à une coopération constructive, par exemple, en Méditerranée.

» *Nos deux* pays se trouvent, peut-être en raison même des particularités de leurs positions respectives, dans une situation qui leur permet de mieux contribuer à relier les efforts des pays en voie de développement et des pays *industrialisés*, pour *édifier des* négociations constructives — un ordre économique mondial plus équitable. Pour devenir, comme beaucoup l'attendent d'elles, un facteur *de* liaison des pays à systèmes sociaux et à degrés de développement différents, et des pays de divers continents, la Yougoslavie non alignée et la France devraient intensifier considérablement les liens qui les associent. Notre amitié traditionnelle exige aujourd'hui qu'on lui donne de nouveaux contenus grâce à une coopération bilatérale beaucoup plus large et dynamique.

» C'est dans ce contexte que je *situe également la* perspective de la visite — dont nous nous félicitons — que le président Giscard d'Estaing fera cet automne en Yougoslavie. Cette visite marquera une « nouvelle phase » dans nos rapports, ce terme a été employé par votre président pour définir notre aspiration mutuelle à se rapprocher davantage, à coopérer *plus étroitement* et à apporter ainsi une contribution à l'édification de meilleures relations dans le monde. »

Les procès

● *Certains procès ont eu lieu récemment en Yougoslavie. D'autres sont annoncés. Que pourriez-vous nous dire à ce sujet ?*

— Si vous pensez aux procès, d'ailleurs fort sporadiques, auxquels la presse de nombreux pays attache parfois une importance démesurée, je puis vous confirmer que chaque tentative de saper notre système socialiste d'autogestion ou notre position internationale non alignée et indépendante se heurte naturellement à une réaction énergique de notre société, conformément aux dispositions légales en vigueur. Cela s'applique aussi à tous les auteurs de *tels actes*, quels que soient les motifs qu'ils invoquent et la façon dont ils expliquent leurs propres ambitions ou celles des autres à mettre en péril ou à modifier notre système et le développement futur du pays.

Propos recueillis par
BERNARD FÉRON.

SCIENCES.PO
STAGES de PREPARATION

ENTREE EN ANNEE PREPARATOIRE (AP)	ENTREE DIRECTE EN 2ème ANNEE
Au choix: •PREPARATION LONGUE: de février à juin. •STAGE INTENSIF: 5 semaines en août.	Trois options: •HISTOIRE, POLITIQUE et ECONOMIE; Cinq semaines au mois d'août.

Autres préparations: E.N.A.-E.N.M.-H.E.C.-MATH. SUP MATH. SPE.-MEDECINE.-PHARMACIE.-BACCALAUREAT.

IPESUP. Enseignement Supérieur Privé.
16-18, rue du Cloître Notre-Dame, Paris 4e - Tel. 325 63 30

POLITIQUE

M. Chirac : nous gagnerons les élections législatives

Participant, dimanche 15 février, à l'émission « 12-14 » de France-Inter, dirigée par Jean-Pierre Elkabbach, dans une ferme de Soudeilles, en haute Corrèze, M. Jacques Chirac s'est dit « *profondément choqué* » par les propos qu'avait tenus M. François Mitterrand à Issoudon, « *car ils révèlent un profond mépris de la démocratie* ». Il a ajouté : « *Que M. Mitterrand considère le parti socialiste comme le premier parti de France, c'est son droit. Mais la majorité est celle qui sort des urnes, et je constate que depuis quinze ans la majorité actuelle a conservé la confiance des Français. Or nous avons la majorité et nous la garderons. Je vous parie qu'en 1978 nous gagnerons, et facilement, les élections, n'en déplaise à M. Mitterrand et à sa majorité sociologique. Lorsqu'il dit que le parti socialiste est celui des travailleurs, il manifeste du mépris pour les travailleurs en semblant considérer que seuls ceux qui votent pour lui travaillent. Or nous avons plus d'électeurs dans le monde du travail que le parti socialiste ou le parti communiste Je ne crois pas que M. Mitterrand incarne le socialisme.* »

Le premier ministre a évoqué le congrès communiste en disant : « *Que le parti communiste soit plus ouvert, je n'y crois pas. Les affirmations de M. Marchais ne sont pas si nouvelles, et cela ne l'empêchera pas, comme jadis Maurice Thorez, de redevenir le premier stalinien de France. Le parti communiste veut rassurer l'ensemble des Français. Mais il n'y a pas changement de cap. Quand on regarde le parti communiste, on s'aperçoit qu'il n'a pas changé, car il ne peut pas changer. Il est inscrit dans des structures nationales et internationales. S'il les abandonnait, il tomberait dans le révisionnisme et perdrait ses militants.* »

M. Chirac a ajouté : « *Que M. Marchais soit opposé à l'Europe, ce qui est également la thèse du gouvernement soviétique, c'est son problème. Mais je note au passage qu'il est en opposition flagrante avec les thèses de François Mitterrand. Je demande alors ce que serait un gouvernement qui comprendrait à la fois socialistes et communistes. Et je me demande comment ils feraient pour donner à la France une politique étrangère.* »

M. Chirac évoquant les rapports du premier ministre avec le président de la République a déclaré : « *Il est essentiel que le premier ministre exécute en permanence une politique déterminée par le président de la République. La majorité présidentielle est celle qui a soutenu le candidat au moment de l'élection. Le premier ministre a le rôle éminent de la coordonner conformément à ce que souhaite le président de la République.* »

Au sujet des élections cantonales, M. Chirac a estimé que celles-ci ne devraient pas « *constituer un test politique, même si, hélas, l'opposition tente de les politiser. Nous sommes à deux ans des élections législatives et il est prématuré de placer déjà le pays en campagne électorale* ». Le premier ministre a insisté sur le rôle que doivent remplir le département et la commune dans l'organisation administrative du pays.

Le premier ministre a répondu ensuite à de nombreuses questions. Ainsi, à propos du déjeuner annulé avec les membres de l'épiscopat, il a estimé :

« *S'imaginer que l'on puisse rencontrer le premier ministre de la République en cachette me paraît un peu puéril* » ; à propos de la situation économique : « *Sans aucun doute, la reprise est confirmée, ce qui ne veut pas dire que nous soyons sortis des difficultés.* »

A propos de la réforme de l'entreprise, M. Chirac a affirmé qu'elle ne devait pas mettre en cause « *l'autorité du chef d'entreprise* », et que la taxation des plus-values visait « *à taxer ceux qui vivent principalement ou exclusivement de plus-values* ».

M. DOMINATI : les socialistes complices des communistes

M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants et député de Paris, a déclaré samedi 14 février, à Bagnolet :

« *Le parti communiste a désormais une nouvelle stratégie politique qui consiste à déborder son allié socialiste (...). Les dirigeants socialistes sont complices des communistes. Ne me faites pas croire qu'ils s'imaginent qu'il n'y a plus de dictature du prolétariat. Dans les démocraties populaires, il n'existe pas un gouvernement où le parti socialiste soit allié au parti communiste.* »

● *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré, le 15 février, à Saint-Brieuc : « *Il faut que M. Giscard d'Estaing apprenne son métier et cesse de passer son temps à s'autocommémorer. Ce n'est pas un cas perdu, il n'a que cinquante ans. Il est bien président de la République, puisqu'il a été élu. Il lui reste à devenir légitime.* »

(Dessin de KONK.)

LEONID PLIOUCHTCH DEVRAIT S'IMPOSER « UNE CERTAINE RÉSERVE » estime le premier ministre

Au cours de l'émission « 12-14 » de France-Inter, dont il était l'invité dimanche 15 février, M. Jacques Chirac a été interrogé sur le sort de M. Leonid Pliouchtch. Après avoir souhaité la bienvenue en France au mathématicien soviétique, le premier ministre a déclaré :

« *La France a toujours été une terre d'accueil. Mais cela impose à ceux qui bénéficient de cet accueil une certaine réserve sur le plan politique. Et je crois que ceux qui profitent de leur présence en France pour faire de l'action politique, notamment orientée vers la critique des pays dont ils sont originaires, ont tort. Cette attitude n'est pas conforme à une certaine idée que je me fais de la morale. Cela n'est pas conforme en tout cas aux intérêts de la France.* »

LA MAJORITÉ VEUT RÉOCCUPER LE TERRAIN

(Suite de la première page.)

Autre succès de la gauche dans l'Aisne, où le P.C.F. obtient contre la municipalité sortante sept sièges au conseil municipal de Chauny.

Face à un parti communiste qui est bien décidé à faire flèche de tout bois et à réussir à l'occasion des élections cantonales « *le premier rendez-vous des Français avec la politique du vingt-deuxième congrès* », selon l'expression employée vendredi par M. Fiterman devant les secrétaires fédéraux de sa formation, le chef du gouvernement affirme que la consultation des 7 et 14 mars ne constituera pas un « *test politique* ». Il reproche, d'autre part, à l'opposition de « *politiser* » le renouvellement des conseils généraux et fait valoir qu'il est « *prématuré de placer le pays en campagne électorale* ». Cette attitude apparaît singulière à bien des égards.

Lorsque M. Chirac déclare : « *Je vous parie qu'en 1978 nous gagnerons, et facilement, les élections* », il place deux ans à l'avance le pays « en *campagne électorale* » et fait donc exactement ce qu'il reproche à ses adversaires de faire. Lorsqu'il dénie par avance toute signification politique à un scrutin qui intéressera quelque seize millions d'électeurs, il invite ces électeurs à demeurer chez eux au lieu de remplir leurs obligations civiques.

Chacun sachant bien qu'il n'y a point d'élections qui ne soient politiques, le premier ministre s'y prend d'une étrange manière pour galvaniser une majorité au sein de laquelle on continue d'entendre bien des fausses notes, qu'il s'agisse des personnalités gaullistes qui s'élèvent *plus nombreuses qu'hier contre* l'élection du Parlement européen au suffrage universel, de M. Sudreau, qui s'étonne du peu d'empressement du gouvernement à *réformer* l'entreprise, ou de M. Sanguinetti, qui persiste dans l'impertinence en accusant le président de la République de « *passer son temps à s'autocommémorer* ».

Avant les élections cantonales des 23 et 30 septembre 1973, le pouvoir avait déjà développé à l'envi la thèse d'une consultation apolitique et M. Messmer, alors premier ministre, avait tenu à souligner en sortant de l'isoloir qu'il « *n'avait pas fait un vote politique, mais un vote administratif* ». Le premier tour de scrutin avait été marqué par un taux d'abstentions sans précédent (46 %), par une forte poussée des socialistes et par des succès communistes non négligeables...

RAYMOND BARRILLON.

● *Une délégation sénatoriale* conduite par M. Jean Péridier (P.S.), *vice-président* de la commission des affaires étrangères, vient d'effectuer un voyage d'étude au Niger, au Togo et en Côte-d'Ivoire. MM. Grangier (Gauche démocratique), Jung (Union centriste), Genton et Louis Martin (indépendants), participent à cette mission d'information.

Après Raymond Queneau, Antoine Blondin, Albert Simonin (« Touchez pas au grisbi »), Pauline Réage (« Histoire d'O »), René Hardy (« Amère victoire »), Michel Cournot, Loys Masson, Fernand Pouillon (« les Pierres sauvages »), Roland Topor, Bernard Frank...

LE PRIX DES DEUX MAGOTS

est décerné par un jury totalement indépendant

à

FRANÇOIS COUPRY

MILLE PATTES SANS TÊTE

(Préface de Jean-Edern Hallier.)

Du même auteur, vient de paraître :

L'ANTI-ÉDITEUR

(salué par toute la presse comme un événement)

ÉDITIONS HALLIER

(F. Coupry, 16, bd des Batignolles. — 75017 Paris, distribution Hachette.)

A paraître aux mêmes éditions : Elisabeth Huppert « l'Homme-chewinggum et la femme-ventre », *roman* ; Jack Thieuloy « la Geste de l'employé », *roman, anti-Goncourt, 1975.*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. MARCHAIS : les élections cantonales sont politiques.

(De notre correspondant.)

Nice. — M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré dimanche 15 février, à l'occasion de la fête annuelle de l'hebdomadaire local du parti communiste, *le Patriote Côte d'Azur* :

« *Le pouvoir prétend que les élections cantonales du 7 mars ne seront pas des élections politiques. C'est faux.*

» *Ces élections sont politiques d'abord parce que gérer les affaires d'un département, c'est de la politique. Il faut faire des choix : ou bien agir contre les intérêts des travailleurs, ou bien les défendre résolument.*

» *Ceux qui se présentent avec l'étiquette « apolitique » à vos suffrages sont ou bien des candidats de la droite qui ne veulent pas dire leur nom, ou bien des politiciens sans scrupules qui veulent piper des voix : l'apolitisme, c'est la droite ou la combine, et souvent les deux à la fois.* »

M. PIQUET : contester le P.C.F. à partir de sa vie intérieure, c'est refuser le pluralisme.

M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., déclare dans une interview à l'hebdomadaire *France nouvelle* :

« *Le centralisme démocratique donne de véritables possibilités* de *participer à l'élaboration et à la mise en œuvre* de *la politique décidée* par *la collectivité entière des communistes.*

» *Cela n'est en rien comparable avec l'affrontement permanent, et en grande partie stérile, auquel conduit le jeu des tendances. Le communiste est infiniment* plus *libre dans cette collectivité qu'est le parti communiste, où fonctionne le centralisme démocratique,* où *chacun compte pour un mais où chacun est porteur de la volonté collective.*

» *Que* d'autres *jugent de ces choses autrement, c'est leur affaire. Mais justement,* le respect *du pluralisme politique dans le pays suppose le droit, la possibilité pour le parti communiste d'organiser sa vie intérieure selon des principes qui ont fait la preuve de leur efficacité, tant pour le développement de la démocratie dans le parti que dans la conduite du combat révolutionnaire. Contester le parti communiste à partir de l'organisation de sa vie intérieure c'est, dans les faits, refuser le pluralisme.* »

M. ESTIER : le P.S. n'a pas souffert de la querelle avec le P.C.F.

(De notre correspondant.)

Nice. — Prenant la parole dimanche 15 février à Cannes, puis à Cagnes (Alpes-Maritimes), M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a exprimé sa satisfaction de voir M. Fourcade relever le défi de M. Mitterrand et accepter un débat télévisé sur la situation économique : « *Ce sera l'occasion pour le parti socialiste,* a-t-il déclaré, *de montrer à l'opinion que sa politique économique est forte et bien structurée.* »

A propos des relations du parti communiste avec le parti socialiste, M. Claude Estier s'est félicité de l'attitude sereine et ferme de son parti, et il a déclaré : « *Le parti socialiste n'a pas souffert de la querelle, bien au contraire, puisque ses effectifs ont progressé, alors que ceux du parti communiste stagnaient. Les dirigeants communistes ont si bien senti le danger de leur fausse manœuvre qu'ils ont changé leur* fusil d'épaule. »

● *M. Marcel Guénard,* div. gauche, a été élu dimanche 15 février maire d'Arleuf (Nièvre) par 12 voix, 1 bulletin blanc, sur 13 votants, en remplacement de Fernand Dussert, sénateur socialiste, récemment décédé. M. Guénard avait été réélu conseiller municipal sur la liste socialiste de Fernand Dussert en 1971.

AU « RASSEMBLEMENT NATIONAL OUVRIER »

Nouveaux appels à l'unité des marxistes-léninistes

Le « rassemblement national ouvrier », organisé samedi 14 février à Paris par le quotidien marxiste-léniniste *l'Humanité rouge*, a réuni, de 14 heures à 24 heures, plusieurs milliers de jeunes militants maoïstes de province et de la capitale. Au cours de différents débats, meetings et spectacles, ils ont confronté leurs expériences en matière de conflits sociaux.

L'un des principaux objectifs de cette manifestation était, comme l'expliquait dans son numéro du 14 février, le quotidien prochinois, de dresser « *un réquisitoire contre les dirigeants* du *P.C.F. et de la C.G.T. qui, dans les luttes quotidiennes, ne cessent de montrer leur visage de défenseurs du capitalisme* ». Il s'agissait aussi, après le vingt-deuxième congrès du P.C., de démontrer « *que l'idéal de la dictature* du *prolétariat est plus vivant que jamais, que les idées de Marx et de Lénine sont immortelles quoi que fasse et dise Marchais* ».

Une délégation du parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste) a assisté à l'ensemble de la manifestation. Sa participation avait fait l'objet d'une nouvelle polémique entre son journal, *le Quotidien du peuple* et *l'Humanité rouge*. Plusieurs orateurs, dont M. Jacques Jurquet, qui exerce les fonctions de directeur politique de *l'Humanité Rouge*, ont appelé le courant maoïste à l'unité, et ce mot a été scandé à plusieurs reprises par l'assistance.

[En juillet et septembre 1975, M. Jurquet avait déjà lancé un appel à la réunification du mouvement marxiste-léniniste français. Jusqu'alors, ses deux principales formations, le P.C.R.M.L. et le P.C.M.L.F. clandestin (dont « l'Humanité rouge » est l'organe officieux), s'étaient toujours vivement opposées. Depuis plusieurs mois, leur polémique paraît céder la place au débat d'idées. Celui-ci porte notamment sur la contestation dans l'armée (que « l'Humanité rouge » condamne comme manipulée par le P.C.F.) et la possibilité de « compromis historique » entre les marxistes-léninistes et d'autres forces politiques « contre l'invasion imminente du social-impérialisme russe », attitude que le P.C.R. estime « *foncièrement* erronée.]

Les élections municipales

NORD : Villeneuve-d'Ascq (premier tour).

Inscr., 18 291 ; vot., 10 137 ; suffr. expr., 8 864. Liste du P.S. conduite par M. Gérard Caudron, moyenne de liste : 2 824 voix ; liste d'entente libérale (U.D.R., R.I., C.N.I.), conduite par M. Pierre Antoine, moyenne de liste : 2 726 ; liste du P.C.F., conduite par M. Yvan Renar, 2 348 ; liste de sauvegarde des Villeneuvois (conseillers municipaux démissionnaires et Centre démocrate), conduite par M. Gilbert Chauvin, ancien adj. au maire, moyenne de liste : 1 687 ; liste du Mouvement des radicaux de gauche, conduite par M. Jean Lempereur, moyenne de liste, 252. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir douze sièges vacants depuis le décès de deux conseillers municipaux et la démission de dix conseillers (« le Monde » du 13 février) intervenue au terme d'un long conflit qui opposait le maire, M. Jean Desmaret, sénateur indépendant, et son premier adjoint, M. Pierre Delfves, Centre démocrate. Ce dernier ne s'était pas démis de son mandat, mais il a mené une campagne active en faveur des conseillers démissionnaires qui sollicitaient à nouveau les suffrages des électeurs en se réclamant de la majorité présidentielle et qui bénéficiaient du soutien de MM. Norbert Ségard, apparenté U.D.R., secrétaire d'État aux postes et télécommunications, et André Diligent, vice-président du Centre démocrate et premier secrétaire de la Fédération des réformateurs. Cette liste a été largement devancée par une autre liste, composée de membres de l'U.D.R., des R.I. et du C.N.I., qui se réclamait également de la majorité présidentielle et avait aussi reçu l'appui de MM. Ségard et Diligent.

Le total des voix obtenues par ces deux listes n'atteint que 44,73 % des suffrages, alors qu'au premier tour de 1971 les listes conduites par MM. Desmaret et Frys en rassemblaient 59,85 %.

Le parti socialiste enregistre une nette progression en obtenant seul 28,63 % des voix alors qu'en 1971, allié à des centristes, il ne totalisait que 13,69 % des voix. Le parti communiste, bien qu'il progresse de plus de 3 points au pourcentage par rapport à 1971, rétrograde de la première à la seconde place parmi les partis de gauche.

Les résultats du premier tour des élections municipales de mars 1971 avaient été les suivants : inscrits, 73 899 ; votants, 10 579 ; suffrages exprimés, 10 278. La liste conduite par M. Jean Desmaret (C.N.I.) avait obtenu en moyenne 4 564 voix, contre 2 077 à la liste du P.C.F., 1 583 à celle conduite par M. Joseph Frys, député apparenté U.D.R., puis non-inscrit, 1 406 à la liste d'union socialiste et centriste, et 564 à la liste du P.S.U. Au second tour, la liste de M. Desmaret l'avait emporté sur une liste formée des communistes, socialistes et divers gauche, par 6 355 voix contre 3 980, sur 13 899 inscrits, 10 626 votants et 10 315 suffrages exprimés.]

AISNE : Chauny (2e tour).

Inscr., 8 296 ; vot., 4 657 ; suffr. expr., 4 207. Liste d'union de la gauche, moyenne de liste : 2 168 voix, 12 sièges (7 P.C. et 5 P.S.) ; liste d'union républicaine et d'action sociale, soutenue par la municipalité, moyenne de liste : 1 169 voix.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite du décès de deux de ses membres et de la démission de dix autres, provoquée par leur désaccord sur la gestion municipale du maire, M. Yves Brinon, récemment exclu du P.S.

Lors du premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 8 296 ; vot., 3 955 ; suffr. expr., 3 345. Liste d'union républicaine, moyenne de liste 7 244 ; liste du P.S., moyenne de liste 1 196, et liste du P.C., moyenne de liste 872.

En 1971, la liste d'entente conduite par M. Brinon l'avait emporté au second tour avec 2 378 voix contre 1 511 à la liste de la majorité conduite par M. Le Blanc, mod., adj. sortant, 1 134 à la liste d'union de la gauche conduite par M. Bouvier, P.C., et 613 à la liste d'action municipale conduite par M. Deruy, mod., sur 5 532 suffrages exprimés et 7 512 inscrits.]

QUI DONC EST M. CHEVÈNEMENT ?

La séquence consacrée à M. Jean-Pierre Chevènement dans l'émission « Les cadets de la politique », dimanche 15 février sur Antenne 2, n'a pas offert aux téléspectateurs un véritable portrait du député socialiste de Belfort. On n'a su, de celui-ci, ni son âge, ni sa formation, ni sa profession, ni sa situation de famille. On n'a jamais vu le cadre de sa vie personnelle ou de son activité professionnelle.

Le fondateur du CERES a préféré demeurer dans un registre strictement politique, au risque de paraître un peu trop abstrait et doctrinal. Il a toutefois jugé que mai 1968 n'avait pas été une véritable révolution puisque la nature du pouvoir n'avait pas été changée et il a reconnu avoir eu alors un peu honte de s'être inscrit au parti socialiste qui ne s'occupait que de préparer les élections.

La grande satisfaction de M. Chevènement est d'avoir contribué à la fondation du nouveau parti socialiste à Epinay, en 1971, et il se souvient d'avoir sablé ce soir-là le champagne avec un républicain espagnol.

Au fil des questions, il explique que la classe ouvrière est composée de tous ceux qui produisent et que la « masse » doit comprendre tous les silencieux qui un jour se mettront en mouvement. Pour lui, le parti socialiste doit devenir un parti de masse. Exposant sa conception du socialisme autogestionnaire, M. Chevènement admet que dans les entreprises doit exister une autorité qui décide, mais que les travailleurs doivent aménager eux-mêmes leurs conditions de travail. A aucun moment, le leader du CERES, tendance minoritaire au sein du P.S., n'a cité le nom de M. François Mitterrand, premier secrétaire de son parti.

A. P.

RELIGION

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Faire sortir la théologie de sa marginalisation culturelle et sociale

Les idéologies déchirent les consciences, les nations et les continents. De cette effervescence qui atteint tous les secteurs du savoir, comment la théologie serait-elle absente ? Elle a, certes, perdu son hégémonie et même sa cohérence : la sécularisation conteste jusqu'à sa légitimité. Mais enfin rien ne prouve que Dieu n'existe pas et que les fois religieuses soient vaines et dépassées. Tout au plus leur faut-il accepter, et même désirer, d'être passées au crible de la critique.

L'Institut catholique de Paris, qui est loin d'être un fief de progressisme, vient d'abriter un colloque sur « *le déplacement des lieux de la théologie* », dont le coup d'envoi fut donné par le recteur, Mgr Paul Poupard.

La préparation et l'animation de cette rencontre étaient assurées par la direction du cycle d'études du doctorat de théologie et des sciences religieuses.

Des théologiens de renom y ont pris la parole (1), soit en séance plénière soit dans les « tables rondes » ou les ateliers dont les thèmes étaient fort suggestifs : le modernisme d'hier et d'aujourd'hui ; le déplacement de l'exégèse ; la crise de l'herméneutique (2) ; magistère et théologiens ; morale ; ecclésiologie ; politique, etc.

L'inévitable interprétation

Il ne saurait être question de donner ici un compte rendu de ces travaux denses et ardus axés sur la méthodologie, mais simplement un aperçu de tel ou tel aspect à travers l'un ou l'autre des exposés.

Deux cent cinquante personnes ont suivi ce colloque : des étudiants de l'U.E.R. (2e et 3e cycles), des étudiants de province, un évêque, Mgr Eugène Ernoult, coadjuteur de Sens, et quelques étrangers.

Un des maîtres-mots du colloque fut celui d'interprétation : « *Croire, c'est interpréter* », a écrit le philosophe Paul Ricœur, protestant. « *L'Ecriture sainte,* a affirmé dans son rapport le Père Claude Geffré, dominicain, *est déjà une interprétation. La théologie est l'interprétation actualisante du contenu même de la foi. Elle cherche à tirer des conséquences de l'intuition selon laquelle l'historicité est la condition de toute restauration* du sens. *Le déplacement de la théologie opéré dans le passage* du *pouvoir à l'interprétation est lié à l'histoire récente de l'herméneutique.* »

Il n'est plus possible de « théologiser » selon le mode de pensée métaphysique. D'ailleurs, le philosophe a renoncé à sa prétention de savoir absolu. La théologie doit en tirer les conséquences. Elle se veut plus modeste et plus interrogative. La vérité est « plurielle ».

Aujourd'hui éclate en plein jour le conflit entre l'autorité de la foi et celle de la raison. Si beaucoup de discours ecclésiastiques sont devenus « insignifiants », c'est à cause du sentiment de « divorce » entre la foi chrétienne et les nouveaux états de conscience de l'humanité.

« *La théologie est un mouvement sans fin d'interprétation où la nouveauté des questions posées comporte nécessairement le risque de réponses imprévisibles.* »

La théologie doit se livrer à une lecture sociologique des divers messages ecclésiaux, en tenant compte d'une analyse rigoureuse des structures de communication. L'analyse structurelle, par exemple, contraint le théologien à ne jamais réfléchir sur des énoncés en faisant abstraction de leur acte d'énonciation. « *La théologie, tout en sauvegardant son originalité irréductible, ne peut constituer un savoir en rupture avec les nouvelles approches scientifiques de la réalité.* » (Les sciences humaines en particulier.)

Un retournement

Inéluctablement se pose le problème de la pratique : « *Nous avons la hantise de surmonter la rupture entre le dire et le faire.* » La théologie n'est pas un savoir antérieur à la praxis de la foi et de la charité. C'est elle qui est « *le lieu et l'instrument d'interprétation de l'Ecriture* ». Que la pratique devienne un lieu théologique entraîne « *un véritable retournement* » dont on n'a pas encore mesuré toutes les conséquences. « *La théologie de la praxis prend le risque d'anticiper l'avenir. Elle est pratique de l'expérience.* »

Plus réservé, le Père René Marlé, des *Etudes*, a fait état des dangers possibles de « *la fascination trop grande de la pratique comme lieu théologique* ». « *La pratique,* a-t-il précisé, *n'est ni le premier ni le dernier mot de la théologie, mais la grâce. Si la théologie entend répondre à sa mission, elle se doit de quelque manière de prononcer ce mot de grâce.* »

Si, pour reprendre l'expression du Père Geffré, la théologie tiendra toujours un « *discours blessé* », le théologien ne saurait pas pour autant accepter l'aphasie, et c'est un fait qu'aujourd'hui aucun domaine ne lui est étranger. Même s'il parle « *dans le désert, car le désert est le lieu des prophètes et les déserts d'aujourd'hui sont peuplés de beaucoup de solitude* » (Père Joseph Moingt). La dissémination des lieux de la théologie va-t-elle renouveler son discours ou bien achever de le désagréger ? Ne convient-il pas, au contraire, de se réjouir de la multiplication de ces lieux théologiques, de la disparition des « *lieux sacrés* », de telle sorte que la théologie soit présente partout où il y a des hommes ?

Plus de monopole

Le Père J. Audinet plaide à son tour pour que la théologie « *sorte de sa marginalisation culturelle et sociale* », sans négliger toutefois les voies et faits nécessaires à son enracinement. Les clercs ont déjà perdu leur monopole de la théologie ; de plus en plus de laïcs, hommes et femmes, s'y intéressent et en font même leur métier.

Le thème de ce colloque ne lui a guère permis de s'appesantir sur les conséquences pratiques de ses constatations et de ses souhaits. L'actualité présente à toutes les mémoires a peu affleuré : document romain sur la sexualité, rapports avec le marxisme, efforts des traditionalistes pour sauver une vision fixiste de l'Eglise et une lecture littérale des Ecritures, etc. Les orateurs ne parlaient pas devant une majorité de chrétiens engagés dans les luttes temporelles. Et c'est peut-être la faiblesse de tels débats que de « *théoriser* » sur la pratique. Mais les propos avancés sont plus proches qu'il ne le paraît des préoccupations et des combats quotidiens des croyants. Il y a plusieurs façons de descendre dans l'arène et après tout les idées n'ont pas fini de mener le monde...

HENRI FESQUET.

(1) Claude Geffré, André Dumas, M.-D. Chenu, A. Vanel, H. de la Valette, P.-A. Liégé, H. Cazelles, G. Lafon, B. Plongeron, J. Audinet, René Simon, L.-M. Chauvet, Cl. Bressolette, H. Madelin, M. Corbin, A. Delzant, René Marlé, M. Bellet, J. Moingt, P. Colin, J. Doré, Régina du Charlat, Christiane Hourticq.

(2) Sciences de l'interprétation des textes.

● *Le docteur Coggan, archevêque de Canterbury,* dans une interview accordée au *Tablet*, estime que le document romain sur l'éthique sexuelle n'aidera que « *ceux qui veulent des directives autoritaires* ». Il regrette que cet exposé soit dénué de « *conseils d'ordre pastoral et de tendresse pour ceux qui trouvent ces problèmes déchirants* ».

ARMÉE

Devant le siège de la Cour de sûreté de l'État

Des milliers de manifestants se solidarisent avec les soldats et les militants inculpés

Derrière une immense banderole proclamant : « *Nous sommes tous des inculpés* », des milliers de manifestants — 5 000 selon la police et de 15 000 à 20 000 selon les organisateurs — ont défilé dimanche 15 février entre la place de la République à Paris et la place du 8-Mai-1945 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pour réclamer la levée de l'inculpation des militaires et des militants syndicaux impliqués dans l'affaire dite des comités de soldats.

Sur les cinquante-trois inculpés au total, deux, MM. Jacques Stambouli et Claude Baudouin, sont encore détenus.

Le cortège, qui a réclamé leur libération, s'est disloqué, sans incidents, à proximité du fort de l'Est, où siège la Cour de sûreté de l'État, protégé par les forces de l'ordre.

Venus de plusieurs régions de France à l'appel du Comité national pour la libération des soldats et militants emprisonnés et de sections syndicales C.F.D.T. locales, les manifestants ont parcouru en deux heures les 7 kilomètres qui séparent la place de la République et Saint-Denis. Des centaines de ballons multicolores, tenus par les manifestants au bout d'une ficelle, portaient l'inscription : « *Je demande à être inculpé.* »

Dans le cortège, on reconnaissait notamment MM. Claude Bourdet et Michel Mousel (P.S.U.), Alain Krivine, le général Paris de Bollardière, le cinéaste Yves Boisset, MM. Bertrand Jullien (Information pour les droits du soldat) et Pierre Halbwachs (Comité antimilitariste).

Divers slogans ont été repris par le cortège : « *Bigeard, au ministère tu restes un tortionnaire !* », « *A bas l'armée du capital, à bas l'armée de guerre civile !* », « *Soldat, sous l'uniforme tu restes un travailleur !* » ou encore « *L'armée rouge, on s'en fout, pas d'armée du tout !* ». La plupart des manifestants arboraient un badge sur lequel il était inscrit : « *Solidaire des inculpés, je signe l'appel des vingt-deux* », qui était une référence à l'appel signé par vingt-deux personnalités — aujourd'hui près d'une centaine — demandant, par solidarité, à être inculpées par la Cour de sûreté de l'État (*le Monde* du 12 février).

A l'issue de la manifestation, une délégation de quatre personnes a remis à deux officiers de police judiciaire, au fort de l'Est, les badges des manifestants et une pétition signée de plusieurs milliers de noms en faveur des cinquante-trois inculpés. Les organisateurs du défilé ont précisé que ces badges constituent des demandes individuelles d'inculpation, et ils ont espéré qu'ils seront remis ce lundi 16 février à M. Christian Gallut, juge d'instruction.

Le Comité de défense des appelés et le Comité antimilitariste ont, dimanche soir, à la gare de l'Est, à Paris, distribué des tracts aux permissionnaires. Les deux organisations révolutionnaires appellent « *les travailleurs et tous les jeunes à poursuivre le combat pour la levée des inculpations et contre l'armée anti-ouvrière et antipopulaire qui voudrait encore s'illustrer à Djibouti* ».

● *Cinq jeunes gens* ont été blessés, dont un grièvement, dimanche matin, à Rennes, au cours d'une bagarre qui a opposé, à la gare routière, un groupe attendant un car pour Paris, et une vingtaine de personnes venues lui chercher querelle. Les jeunes gens blessés s'apprêtaient à se rendre dans la capitale pour participer à la manifestation organisée par le Comité national pour la libération des soldats et des militants emprisonnés.

● *Anciens combattants.* — C'est par erreur que dans nos éditions du 12 février la phrase « *ils ont des droits sur nous* » — relative aux victimes de guerre — a été attribuée à Raymond Poincaré. En fait, elle fut prononcée par Georges Clemenceau.

PRESSE

En raison d'une nouvelle grève des travailleurs du Livre C.G.T.

Les quotidiens ne paraîtront pas vendredi soir et samedi matin

La Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T.) et le Syndicat national des journalistes C.G.T. annoncent, dans un communiqué commun diffusé samedi 14 février, qu'en vue de soutenir leurs revendications, ils appellent l'ensemble des travailleurs des *deux* professions à cesser le travail pendant vingt-quatre heures vendredi 20 février et à manifester, à partir de 14 heures 30, de la place Gambetta à la place de la République, à Paris. En conséquence, les journaux portant la date du 21 février ne paraîtront pas : les quotidiens parisiens du matin seront en vente le vendredi matin et pas le samedi, alors que les journaux du soir le seront le samedi après-midi mais pas le vendredi.

La F.F.T.L. avait précisé le 21 janvier (*le Monde* du 23 janvier) qu'elle organisait cette journée d'action pour protester contre le « démantèlement » de l'industrie graphique, la suppression de plusieurs milliers d'emplois et pour exiger qu'une négociation de fond s'engage entre les pouvoirs publics, les représentants patronaux et les responsables syndicaux pour aboutir à un « accord cadre ». Celui-ci traiterait essentiellement des conséquences de l'introduction de matériel moderne dans les entreprises.

Les journalistes C.G.T. réclament, pour leur part, une revalorisation des salaires, la défense de l'emploi, la reprise des discussions sur la convention collective et la reconnaissance de la presse « *comme un service public à but non lucratif bénéficiant* d'un *statut spécifique* ».

[Divers conflits mettant en cause l'emploi de plusieurs milliers de travailleurs du Livre se poursuivent depuis quelques mois. Dans la presse, le conflit du « Parisien libéré » a commencé le 3 mars 1975, à la suite de l'annonce du licenciement d'un demi-millier de travailleurs, et l'occupation des imprimeries du groupe le 6 mai. Au « Figaro », des licenciements seraient également prévus. Dans le labeur, la situation n'est guère plus brillante dans diverses entreprises telles que Chaix, Chaufour, etc.

Rappelons qu'en 1975 sept grèves de solidarité avec les travailleurs licenciés ont eu lieu à l'échelon national ou uniquement parisien : les 15 avril, 27 mai, 9 juin, 26 juin, 6 août, 21 août et 4 décembre.]

LE S.N.J. : la crise touche surtout les travailleurs de la presse et les lecteurs.

Le comité national du Syndicat national des journalistes (S.N.J., autonome), qui s'est réuni à Troyes les 13 et 14 février, a adopté la résolution suivante :

« *Dans la presse, la crise n'est pas pour tout le monde. Il y a crise pour les journalistes* et *les autres travailleurs de la presse : aggravation* du *chômage, des conditions de travail et limitation de la liberté* d'*expression.*

» *Il y a crise pour les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, pratiquement privés de presse d'opinion et de réelle pluralité de l'information.*

» *En revanche, pour la plupart des entreprises de presse, les bénéfices de l'année 1975 témoignent le plus souvent qu'elles échappent largement à la crise de la presse, sans oublier certains déficits créés artificiellement.*

» *Le comité national du S.N.J. estime que, sous le vocable commode de crise, se développe en réalité une profonde restructuration des moyens d'impression, de diffusion et de communication — sous le double impératif d'une dangereuse pression économico-politique et d'une évolution nécessaire des moyens techniques.*

» *L'utilisation complaisante de la crise sert de prétexte aux patrons de la presse pour repousser les revendications de la profession et accentuer la répression antisyndicale. C'est ainsi que les négociations sur la convention collective, amorcées depuis cinq ans, sont dans l'impasse.* »

JUSTICE

POINT DE VUE

L'avocat, témoin et garant de la liberté du citoyen

par FRANCIS MOLLET-VIEVILLE (*)

EST-IL meilleure description de la personnalité, de la fonction et du rôle politique de l'avocat, que celle contenue dans certains *passages d'une* lettre datée du 10 mai 1974 :

« *Votre vocation vous appelle à défendre les libertés en toutes circonstances... Je m'attacherai à maintenir le libre exercice de votre profession dans sa forme libérale. Celle-ci constitue le cadre naturel de votre indépendance et de votre dignité...*

» *Mais surtout, je souhaite, dans le respect de l'autonomie du pouvoir judiciaire dont vous êtes un des rouages essentiels, qu'un effort soit entrepris, avec vous, pour mieux adapter la justice au rythme d'évolution de notre société...*

» *J'entends que ces aménagements ne soient pas le fruit de la seule réflexion des administrations, mais qu'ils soient étudiés avec vos représentants, ceux des juges et de l'ensemble des praticiens de la justice. Votre compétence en ce domaine est irremplaçable...* »

Ainsi s'exprimait celui qui, neuf jours plus tard, devenait le chef de l'Etat. C'était à la fois rendre hommage à une profession dont la forte tradition s'était inscrite dans l'histoire, et reconnaître à celle-ci, dans le contexte moderne de son insertion sociale et politique, la mission qu'elle devait poursuivre pour la défense des libertés du citoyen et de la garantie de ses droits. C'était enfin un contrat que les avocats entendaient faire respecter en le respectant eux-mêmes.

Toute activité *humaine* a un impact politique. Pour le citoyen, l'avocat demeure le seul témoin de la régularité de la justice. *Si donc* l'avocat en est écarté, ou si son action, sa présence, et son indépendance, sont diminuées, *son témoignage politique* disparaît.

La justice sans témoin, secrète, se dégraderait immanquablement. Or, il n'est d'exemple dans l'histoire que la dégradation de la justice n'ait entraîné la chute du pouvoir. Que le pouvoir, conscient des réalités historiques, et respectueux du contrat passé, affirme donc notre rôle, et garantisse notre indépendance.

Mais qu'en est-il actuellement ?

Nous avons assisté, étonnés et inquiets, à la naissance d'une tendance, *parfois législative, plus souvent réglementaire*, qui peu à peu diminuait notre rôle et tendait à nous écarter du monde *judiciaire*.

Or, il existe toujours une tension entre le pouvoir, expression obligatoire d'une contrainte sociale, et l'individu. Dès lors, doit d'autant plus subsister un facteur essentiel d'équilibre social : la défense.

En fait il apparaissait que certains préconiseraient une nouvelle conception de la justice, entraînant une disparition progressive de la défense, tout en proposant au *justiciable un* nouveau type de relations entre le détenteur du pouvoir de juger et le justiciable lui-même.

La défense des intérêts du citoyen moderne serait suffisamment prise en charge par l'administration et par un juge, pour que l'intervention d'un avocat ne se révélât plus nécessaire et bénéfique.

Entendons-nous bien : la qualité des magistrats n'est aucunement mise en cause. Bien au contraire. Les avocats sont les meilleurs témoins de l'excellence de nos juges. Ils peuvent s'en porter *garants* par leur participation constante à l'activité de la justice.

C'est avec les magistrats, loyalement, que nous devons examiner un problème qui nous est commun, et qui, nous le savons, les préoccupe autant que nous.

***

Une vision utopique nous est proposée : Le justiciable, seul, entre les mains du juge, parfaitement compris, mieux conseillé, plus vite *jugé... Il ne pourrait que s'en* réjouir ! Vision technocratique d'un citoyen standard, et d'un juge idéal. *L'homme ne peut accepter une* insertion *théorique* aussi étrangère à la réalité quotidienne.

L'avocat, conscient du *péril*, ne pouvait se taire. Des voix se sont élevées dont le monde s'est fait l'écho. *Un mouvement protestataire* a jailli brusquement. Son ampleur et la nouveauté de son expression *publique*, ont *surpris, dérouté*, inquiété.

C o m m e n t ! Des avocats qui n'avaient pas toujours fait preuve d'autant de fermeté devant des atteintes parfois plus graves aux libertés se dressaient maintenant en un mouvement unanime et spectaculaire ?

C'est qu'au-delà des raisons immédiates de l'heure, cette réaction procédait d'une inquiétude profonde et déjà plus ancienne. On exaltait le rôle du juge idéal, en amoindrissant celui de l'avocat. Certains théoriciens d'une justice nouvelle n'allaient-ils pas jusqu'à souhaiter proclamer la disparition de l'avocat ?

Dès lors, il en allait d'une philosophie différente de la justice française, et c'est là que *résidait* le motif essentiel de notre protestation. Le système accusatoire cédait le pas au système *inquisitoire*. Le juge se verrait confier la matière, et la direction du procès, en en dépossédant le justiciable. Il pourrait et devrait tout faire : aménager la demande et la défense, rassembler les preuves, imposer aux parties leurs moyens, remplacer le *conseil, le magistrat devant se faire*, tour à tour, le défenseur et le juge de chacun. Le rôle de l'avocat devenait celui d'un intercesseur qui complique, allonge et encombre le débat.

La confusion des genres est toujours haïssable. En matière de justice, elle serait tragique. Tous les juges qui vivent la réalité judiciaire savent bien ce que la justice d'inquisition enferme d'utopie, et ce qu'elle emporte de périls, pour eux comme pour le citoyen.

Certes, depuis quelques années de nombreuses dispositions ont accru le pouvoir du juge et lui ont permis un rôle plus actif et des possibilités nouvelles. Le barreau, en y souscrivant, s'est habitué à ces nouvelles pratiques. Il a accepté une collaboration qui s'est révélée, le plus souvent, bénéfique pour tous.

Mais, entre un système ancien quelque peu dépassé et un système inquisitoire contraire aux principes de la justice française, l'équilibre menaçait de se rompre au détriment du justiciable. C'est ce danger que les avocats voulurent dénoncer.

Tant qu'un magistrat ne pourra être un surhomme ou un demi-dieu, qu'il ne trouvera pas, comme dans certains pays, une précaire justification de son autorité dans *son* élection par un groupe, ou qu'il n'obtiendra la possibilité de juger qu'après une pratique et une connaissance *humaines éprouvées*, d'où pourrait-il tirer le pouvoir exorbitant de décider de l'honneur, de la *liberté*, des *biens* d'un *de ses* semblables, sinon par le maintien d'un débat contradictoire, et confié à *ceux-là seuls qui ont pu, patiemment*, en conscience, préparer une demande ou une défense et la présenter de telle sorte que la *tâche redoutable* du juge puisse en être facilitée et ne devienne ainsi que le fruit d'une *réflexion* grave et équitable d'un homme éclairé, de bonne foi et de bonne volonté ?

Est-il un magistrat qui puisse nier l'utilité irremplaçable de l'avocat ? Mieux encore, en est-il un qui admettrait une justice sans avocat ? Et le citoyen lui-même, dans la réalité quotidienne, acceptera-t-il de se passer du secours, de la confiance et de la compétence du conseil, libre et indépendant, choisi par lui, pour s'en remettre à l'examen, à l'autorité et à la décision d'une administration ou d'un juge quels que soient le temps et les capacités qui pourraient leur être attribués ?

Et si cela devait être, n'assisterait-on pas à une vaste convergence d'inspirations de nature différente et souvent contradictoire, aboutissant, sous le signe de duperies respectives, à la grande duperie du justiciable ?

Les avocats furent conscients de la garantie qu'ils devaient apporter au citoyen, au justiciable, en réclamant publiquement le m a i n t i e n d'une conception de la justice à laquelle il avait droit et que certains semblaient vouloir lui ôter. Ce fut la cause fondamentale de l'attitude du barreau.

***

Ce ne sont ni des structures ni des privilèges anciens qui peuvent *justifier notre action contemporaine*. Au demeurant, nous ne saurions exister si celui que nous devons aider *et défendre se détournait de* nous et nous retirait sa *confiance*.

La vie collective suscite un besoin *grandissant de valeurs individuelles*, une entraide plus humaine, plus constante, plus compétente, et un *dévouement* plus chaleureux. Le citoyen doit pouvoir trouver la garantie de ses libertés et de ses droits dans *notre action*.

Or nous sommes bien ceux vers qui se dirige l'homme qui souffre, *anxieux, soucieux, réclament une défense* libre et indépendante, garantie exclusive de sa propre liberté vis-à-vis de quiconque.

La défense de l'individu doit faire l'objet d'une grande vigilance. C'est l'homme qui est accusé, incarcéré, que nous aidons, que nous secourons *sans* distinction de classe ou de fortune.

Notre rôle est de faire respecter un *rapport* de forces entre l'accusation, la défense et la liberté du citoyen : c'est le principe fondamental de *notre* droit et de notre justice. C'est celui auquel notre tradition nous a destinés. Qui pourrait nous *remplacer* ?

Mais notre activité s'étend aussi au plan juridique dans le domaine des *affaires*, des administrations, des industries, des finances, en-deçà comme au-delà de nos frontières, dans *un* droit national ou communautaire. Là encore nous sommes les conseils naturels des personnes *physiques* comme des personnes morales.

***

A vivre pour les autres, il nous faut aussi vivre pour nous-mêmes si nous voulons rester libres et indépendants. Notre réserve, souvent, fut la cause de notre insatisfaction. Certes, nous proclamons notre indépendance. Mais il n'est d'indépendance professionnelle sans indépendance économique.

Soyons réalistes : il serait facile de nous pousser vers une disparition certaine en faisant disparaître nos moyens d'existence. Dès lors, précisons nos revendications.

Nous sommes un des « rouages essentiels » de la justice, comme l'affirmait lui-même le garde des *sceaux* le 31 janvier. *Est-ce pour* autant que nous devions assumer des tâches accrues, sans une juste et *équitable rémunération de nos efforts?*

A l'issue d'une concertation actuellement en cours, des réformes sont attendues, indispensables au *bon* fonctionnement de la justice et à notre indépendance économique.

S'impose un budget qui donne au service public de la justice les moyens indispensables à son utile fonctionnement. S'impose la garantie générale du concours d'un avocat pour *l'exercice* indépendant des droits de la défense. Doivent disparaître les « redevances » qui sont *prélevées sur* le justiciable au profit de l'Etat et qui rendent plus difficile le recours normal à la justice que *nous voulons lui assurer*.

Doit être respectée la loi prescrivant la participation de l'Etat au *financement* de notre *formation* professionnelle. S'impose aussi la suppression des dispositions discriminatoires qui nous empêchent la constitution d'une retraite décente.

S'impose *enfin* une révision du système actuel de l'aide judiciaire et des commissions d'office, permettant un accès facile à la justice pour ceux qui ne peuvent supporter les frais d'un procès, mais aussi se justifie une rémunération normale de toutes les prestations demandées à l'avocat et assurées par lui. Aucune profession n'assume gratuitement, et à ses frais, la charge, même partielle, d'un service public.

Qu'on ne s'y trompe pas : nos confessions, nos *conceptions* de la vie, nos aspirations politiques, peuvent être diverses, *mais* nous avons toujours été unis dans un même ordre, respectueux d'une même éthique, *après avoir prêté* le *même* serment.

Nos l'avons *voulu* parce qu'à la *réalité nous* sommes *attachés* par le lien d'un idéal commun, celui du service de la justice et du dévouement à autrui. *Jamais une* aspiration grandiose, émanant d'hommes courageux et convaincus, ne s'est contentée de tiédeur et de *fausse* modestie.

Nous avons *voulu* proclamer ce qu'est et ce que *restera* l'âme du barreau.

(*) Bâtonnier de l'ordre des avocats du *barreau* de Paris.

Poursuivi pour violences à agents

UN JEUNE HOMME SOUTIENT AVOIR ÉTÉ VICTIME DES POLICIERS

Prévenu de violences à agents, M. Alain Cucumel, dix-neuf ans, assistant preneur de son, défendu par Me Charles Libman, a protesté de son innocence vendredi 13 février devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris et s'y est au contraire plaint d'avoir été victime des représentants de la force publique.

L'affaire remonte à la nuit du 27 au 28 septembre 1975, marquée dans le quartier des Champs-Elysées par des manifestations contre les exécutions en Espagne. Un groupe armé de barres de fer s'attaqua vers minuit à des vitrines de magasins de l'avenue George-V, en particulier celle d'un restaurant dont le patron sortit, furieux, et vit un jeune homme s'enfuir. Il poursuivit celui-ci — M. Cucumel — et l'appréhenda avec l'aide de policiers. Pour avoir donné des coups de poing et de pied à un brigadier et à un gardien, le jeune homme a donc été emprisonné pendant six jours, alors qu'il soutenait n'avoir *frappé volontairement personne* et qu'il n'avait pas participé à la manifestation ni au bris de vitrines.

Les deux policiers plaignants ont maintenu leurs accusations à l'encontre de M. Cucumel en admettant toutefois qu'ils ne pouvaient être affirmatifs sur sa participation effective au bris de glaces. *Ils se sont* constitués partie civile.

Jugement le 15 mars.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article consacré à l'activité de l'ancien chef de la Gestapo à Orléans (nos dernières éditions), c'est le 1er février 1949 — et non 1959 — que deux inspecteurs de la police judiciaire avaient interrogé M. F r i t z Merdsche en Allemagne, et c'est le 18 novembre 1949 — et non 1959 — que M. René Pleven, alors ministre de la défense avait confirmé la présence de M. Fritz Merdsche en Allemagne.

L'affaire Roland Agret

ANDRÉ BORREL AURAIT ÉTÉ EXÉCUTÉ POUR AVOIR MENACÉ DE RÉVÉLER LES RESPONSABLES DU « SAC » affirme un détenu des Baumettes

(De notre correspondant.)

Marseille. — L'auteur de la lettre adressée aux défenseurs de Roland Agret — condamné pour un meurtre qu'il nie formellement et actuellement détenu aux Baumettes (*le Monde* du 12 février) — est lui-même un autre détenu de cette prison, Alain Bendjelloul, *condamné* à la réclusion criminelle à perpétuité. Dans cette lettre de cinq pages, Alain Bendjelloul affirme que Roland Agret « *n'a été que le pigeon de la sauce* », avant de tracer le portrait de la victime du meurtre reproché à Roland Agret, André Borrel ; celui-ci avait non seulement détourné des fonds, écrit Alain Bendjelloul, mais avait surtout menacé de « balancer » quelques personnages importants du SAC (Service d'action civique).

C'est alors que la décision aurait été prise de le supprimer. Cette exécution aurait fait l'objet d'une réunion préparatoire tenue au cabaret Las Vegas, à Nîmes, réunion à laquelle assistaient les *responsables régionaux* du SAC, dont Alain Bendjelloul donne les identités. L'auteur de la lettre précise que c'est un certain commandant Deville qui présidait ce tribunal.

Alain Bendjelloul *affirme* encore qu'on lui avait demandé « *de faire le travail* », et qu'il avait refusé. C'est alors que l'exécution aurait été confiée à Antoine Ritter et à Antoine Santelli, par l'intermédiaire d'un nommé Guy Somergue, entendu lors de l'enquête préliminaire, mais qui, depuis, aurait disparu.

Alain Bendjelloul conclut : « *Cet assassinat a été un travail salopé.* »

FAITS DIVERS

DANS LE VAR

La police a saisi les archives du mouvement des « soldats de l'opposition algérienne »

De notre correspondant

Marseille. — Une vaste opération de police à Brignoles, dans le Var, a permis aux policiers du service régional de police judiciaire de Marseille de saisir une importante documentation appartenant à un mouvement clandestin des « soldats de l'opposition algérienne » (S.O.A.). Cette opération entrait dans le cours des informations judiciaires ouvertes après plusieurs attentats commis en France, et notamment celui qui visait le consulat d'Algérie à Marseille, au mois de décembre 1973. Les policiers ont interpellé *M. René Rousseau, agent immobilier* à Brignoles, qui serait en relation avec le mouvement Justice « pieds-noirs ». C'est chez M. Rousseau que les policiers ont saisi des listes de membres du S.O.A. qui se recruteraient dans certains milieux rapatriés et chez les anciens harkis.

Ont été également découverts des documents prouvant que des collectes de fonds étaient organisées et que des contacts étaient *établis avec l'organisation* espagnole des Guérilleros du Christ-roi.

Le nom de M. Rousseau avait été cité par la presse algérienne au moment de l'attentat contre le quotidien *El Moudjahid* en décembre dernier. Selon les Algériens, le chef du commando qui avait commis l'attentat avait tenu une réunion préparatoire avec M. Moulond Kaouane, chef des « soldats de l'opposition algérienne », et avec M. René Rousseau, désigné par les Algériens comme « *correspondant* du *SDECE* ».

Le *chef des terroristes* arrêté à Alger était en possession d'un passeport au nom de Jean-Claude Rousseau, mais les services de sécurité algériens devaient établir ultérieurement que le passeport de M. Rousseau avait été utilisé par un certain Mejbert Mohand, un agent que les services secrets espagnols employaient pour commettre des attentats contre les autonomistes basques. Le véritable Jean-Claude Rousseau est le fils de l'agent immobilier de Brignoles. Il fait actuellement son service militaire en Allemagne et il a été entendu dans le cours de cette enquête.

● *La section locale du parti communiste de Chambéry* vient de porter plainte contre X..., après une agression contre son siège, dont une baie vitrée a été brisée par une balle de carabine. L'incident s'est produit *samedi 14* février, pendant qu'une trentaine de militants étaient réunis pour une réunion de cellule : ils écoutaient un compte rendu du vingt-deuxième congrès de leur parti, lorsque le coup de feu a éclaté dans le hall du bâtiment. Les agresseurs ont réussi à prendre la fuite sans avoir été aperçus.

HITLER NOUS A IMPOSÉ LA VIOLENCE ET LE CULTE DE LA FORCE déclare le secrétaire d'État à l'action sociale

« *Hitler a gagné la guerre... Avec vingt ans de retard, mais il l'a gagnée. Il nous a imposé la violence et le culte de la force* », a récemment déclaré, au micro de Radio Monte-Carlo, M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, qui pense que « *Staline aussi l'a gagnée, à sa façon* », avec les camps de concentration.

Le secrétaire d'Etat à l'action sociale estime, en effet, que « *tous ces gens qui ont utilisé la violence en politique* » ont conditionné les mentalités actuelles. « *Et*, a-t-il dit, *nous sommes entrés dans une période où il se passe un certain nombre de choses*, d'*actes de violence* qui *sont payants, ou souvent pas payants, mais regardez comme ils sont mis en vedette.* »

Après une vive condamnation de la violence, M. René Lenoir a insisté sur la nécessité pour chacun de modifier son comportement. « *Si vous saviez*, a-t-il dit, *à quel point l'environnement affectif conditionne les êtres. Ainsi, je suis intimement persuadé qu'un nombre appréciable de débiles ne le seraient pas devenus s'ils avaient eu une autre mère, un autre père*, d'*autres amis, une autre famille, un autre environnement. Dès qu'on les « décloisonne » et qu'ils se sentent aimés, une transformation de l'être s'opère : on leur fait faire des choses étonnantes. Alors toute mon action tend à ce qu'il y ait une société qui progresse un petit peu dans cette voie... ou tout au moins qu'elle évite de rétrograder.* »

CATASTROPHES

LE TREMBLEMENT DE TERRE DU GUATEMALA A FAIT PLUS DE 22 000 MORTS

Guatemala *(A. F. P., A. P.)*. — Onze jours après le tremblement de terre qui a ravagé le Guatemala le 4 février dernier, le bilan officiel de la catastrophe s'élève à 22 122 morts et 74 105 blessés. Et encore les autorités guatémaltèques reconnaissent-elles que ces chiffres sont autrement inférieurs au nombre total des victimes.

Les éboulements provoqués par la secousse principale et les « répliques » qui continuent à ébranler le pays font planer une autre *menace : celle des inondations*. Certains de ces éboulements constituent des barrages derrière lesquels l'eau s'accumule dangereusement. L'armée de l'air guatémaltèque envisage de bombarder plusieurs de ces digues d'éboulis, de façon à les détruire avant que les lacs de retenue ne soit devenus trop importants.

Peu à peu, le réseau routier est dégagé, mais la circulation est encore impossible en maints en*droits*.

● *Terre des hommes et les orphelins du Guatemala.* — Dans un message adressé à l'ambassadeur du Guatemala, M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, a proposé de faire adopter, en Suisse des orphelins guatémaltèques, au cas où l'adoption de ces enfants par des familles du Guatemala serait impossible.

TOUT CE QUI SE TRANSFORME EN LIT S'ACHETE CHEZ CAPÉLOU

GRAND CHOIX DE MEUBLES-LITS
1 ou 2 places • Toutes essences de bois.
CAPÉLOU Distributeur
Magasin de vente :
37, Av. de la République
PARIS XIe • Métro PARMENTIER
Tél. 357.46.35 +

(PUBLICITÉ)

I.M.A.C.H.
PARIS : 123, avenue de Versailles 75016
Tél. : 870.32.20

l'art et la chirurgie au service de la Calvitie

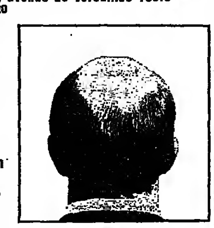

Plus question pour vous de demeurer CHAUVE

black

Vous vous êtes jusqu'alors contenté d'une coiffure savante, d'un top, d'un tissage ou de tout autre procédé destiné à dissimuler votre calvitie et en avez accepté les inconvénients. Sans doute n'avez-vous pas eu connaissance du nouveau procédé MAVIT II : il s'agit de l'implantation des cheveux sur "SYLASTIC" qui vous garantit une reproduction parfaite du cuir chevelu. MAVIT II vous permettra de modifier chaque jour votre style de coiffure.

UN CADEAU EXCLUSIF DE I.M.A.C.H. :
La reprise de votre procédé actuel

Bon pour une consultation gratuite

Nom : Rue :

Prénom : Ville :

Autres Centres IMACH : MARSEILLE - GENEVE - NICE - ROME MILAN - BOLOGNE - TURIN

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

FAITS DIVERS

DANS LES ALPES ET LES PYRÉNÉES

L'information pourtant existe...

Il est nécessaire, une fois encore, de rappeler que le Centre d'étude de la neige de Saint-Martin-d'Hères (Isère), département directement rattaché à l'Office national de météorologie, publie quotidiennement un bulletin d'information sur la montagne.

Divisé en trois parties (météorologie, enneigement, sécurité), ce bulletin est enregistré sur bande magnétique avant d'être diffusé de deux manières : sous une forme concise et essentiellement destiné au public, il est branché à un répondeur automatique (tél. 42-38-81 à Saint-Martin-d'Hères), et renouvelé chaque jour à 13 heures ; sous une forme très détaillée et très technique, il est diffusé (sur un numéro d'appel tenu confidentiel) aux préfets, aux responsables départementaux de la protection civile, aux personnels chargés de la sécurité dans les stations, etc.

L'intérêt de telles prévisions n'est plus à démontrer : ainsi, lors de l'avalanche qui avait entraîné la mort de quatre skieurs aux Deux-Alpes, à la fin de décembre 1972, la preuve avait été faite que le bulletin du CEN daté de la veille de l'accident avait prévu des risques d'avalanches là où elles devaient se produire.

Mais faudrait-il encore que les directeurs des stations prennent la peine non seulement de consulter le répondeur automatique, mais encore d'afficher les bulletins et de prendre les mesures qui peuvent s'imposer en cas d'alerte. Or — cela a été démontré à plusieurs reprises — ce n'est pas toujours le cas.

J.-M. D.-S.

● *Quadruple asphyxie près de Nancy.* — Les corps de M. Maurice Adam, vingt-neuf ans, de Mme Marie Mussotte, vingt-six ans, son amie, de David, neuf ans, et Olivier, sept ans, les deux enfants de celle-ci, ont été retrouvés, vendredi soir 13 février, dans un garage de Richardménil, en Meurthe-et-Moselle. Les quatre personnes se trouvaient à bord de la voiture de M. Adam, laquelle avait les vitres [illegible].

Onze skieurs sont tués par des avalanches

Plusieurs avalanches ont provoqué la mort de onze personnes dimanche 15 février dans des stations de ski des Alpes et des Pyrénées. Quatre autres personnes ont disparu.

A La Toussuire (Savoie), Jean-Pierre Augert, cousin de Jean-Noël Augert et ancien champion de ski lui-même, âgé de trente ans, a été tué sur la piste du Bellard par une coulée de neige de moyenne importance. Les autres victimes des stations alpines sont : à Vars (Hautes-Alpes), Patricia Vernay, dix-huit ans, étudiante à Boulogne-sur-Seine, qui skiait hors des pistes ; à Méribel (Savoie), Jacques Husson, trente ans, président du club alpin d'Albertville ; à Val-d'Isère, Jean-Lou Costu, vingt-quatre ans, domicilié à Argenteuil (Val-d'Oise), qui préparait le damage d'une piste pour le compte de la station ; à Avoriaz (Haute-Savoie), Eric Marchal, vingt et un ans, pisteur-secouriste, qui venait de dynamiter des masses de neige en compagnie de cinq autres pisteurs.

A La Mongie (Hautes-Pyrénées), quatre avalanches simultanées ont emporté une dizaine de skieurs ; dimanche soir, les corps de cinq d'entre eux seulement avaient été retrouvés. Il s'agit de Joseph Badistella et Christine Meige, dix-neuf ans, de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne) ; de Cyrille Vassillitz, seize ans, de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ; de Jean-Marc Palhes, dix-huit ans, étudiant à Tarbes, et de Jean-Claude Milleron, qui résidait à l'hôtel Le Panoramic, à La Mongie.

De notre correspondant

Tarbes. — Pièce maîtresse du plus grand domaine skiable de toute la chaîne des Pyrénées centrales, la station de La Mongie-Tourmalet a connu une fin d'après-midi dominical de cauchemar. Il était 16 h. 15. Les remontées mécaniques desservant les pistes nord de la station allaient s'arrêter de fonctionner à 17 heures. Nombreux étaient encore les skieurs à emprunter les pistes des lieux-dits Pain de sucre, les Sources, Prades-Berdes et les Œufs. A moins de cinq minutes d'intervalle, quatre avalanches se déclenchèrent sur une étendue de 600 mètres environ. Aucun grondement ne s'était fait entendre. Les coulées de neige poudreuse, de 5 à 6 mètres de haut, se précipitèrent vers le bas des pistes. Fort heureusement, des éclaircies venaient de se produire, succédant à un brouillard assez dense. Des dizaines de skieurs, alertés par les cris de ceux qui allaient être frappés de plein fouet, parvinrent à se mettre hors d'atteinte en dérapant sur les pentes. Immédiatement, l'ordre d'arrêt des remontées mécaniques fut donné. Le personnel de celles-ci, la brigade de gendarmerie de la station, les spécialistes, les moniteurs de ski, mirent en œuvre leur équipement de sondage. De nombreux skieurs, qui avaient eu la chance d'être seulement déséquilibrés par les coulées en fin de course, furent retrouvés, la plupart étant fortement commotionnés. Les plus valides prêtèrent immédiatement aide aux sauveteurs, mais, étant donnée l'étendue de la zone à passer au peigne fin, des renforts furent demandés et acheminés très rapidement : parachutistes en stage au centre d'entraînement militaire voisin de la 11ᵉ division à Barèges, effectifs des brigades de gendarmerie de Bagnères et d'Argelès, avec l'un des deux détachements nationaux de gendarmes parachutistes, équipes de C.R.S., guides de haute montagne de Lannemezan, et cent quarante hommes des deux régiments de paras en garnison à Tarbes.

Toute la nuit, les équipes de sauveteurs, ayant à leur disposition cinq chiens d'avalanches, se sont relayées, opérant à la lueur des groupes électrogènes mobiles de l'armée, par des températures variant de — 15° C à — 20° C, dans une succession d'éclaircies et de nappes de brouillard.

Les services techniques de la station soulignaient qu'aucun indice de danger n'avait été perçu le matin par les pisteurs en cours de reconnaissances prolongées.

GILBERT DUPONT.

PA

GENERAL MANAGER — **Europe**

This opportunity arises within a multi-national chemical corporation that is already well established but still expanding in Europe. The person we are looking for will probably be in his early 30's and already either manager or second in command of his own activity. His background should preferably have been on the sales side and it is necessary that he speaks both English and French. After one year of experience in the United States, he will be offered a general management opportunity. Remuneration and prospects are both attractive. Write to Paris address. Réf. B/5523M

DIRECTEUR VENTES EXPORT — **120.000 F**

Équipements métallurgiques — Un très important groupe industriel français recherche, pour une de ses filiales, spécialisée dans les équipements pour la sidérurgie et la métallurgie (chiffre d'affaires doublé en deux ans), un Directeur des Ventes pour prendre en charge le développement de ses ventes en Amérique Latine. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il aura pour mission d'introduire la société et de promouvoir ces équipements dans sa zone d'activité, et participera à la négociation des contrats. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, ingénieur diplômé (Centrale, A.M. ou équivalent), ayant quelques années d'expérience de la négociation de contrats de biens d'équipement à l'étranger (usines ou ateliers « clés en main » par exemple). Il aura également une bonne connaissance des procédures administratives et financières de ces contrats. La pratique courante de l'anglais est nécessaire, celle de l'espagnol ou du portugais serait vivement appréciée. La connaissance du marché latino-américain serait un atout. Le poste est à pourvoir à Paris, mais de fréquents déplacements sont à prévoir. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 120.000 francs pour un candidat satisfaisant complètement aux exigences du poste. Ecrire à J.-N. CRÉTÉ à Paris. Réf. A/2389M

JEUNE "CONTROLLER" — **100.000 F**

La filiale française d'un important groupe international, spécialisé dans la fabrication de garnitures mécaniques d'étanchéité, crée dans le cadre de son expansion la fonction de « Controller » et recherche le titulaire de ce poste. Sous l'autorité du Directeur Général et en étroite collaboration avec lui, il sera responsable des opérations comptables (double comptabilité), de la trésorerie et des relations bancaires, du contrôle de gestion et du contrôle budgétaire. Il prendra en charge l'établissement des plans à moyen et long termes et leurs ajustements périodiques, il assurera mensuellement toutes les opérations de reporting (bilan, compte d'exploitation...) suivant les normes américaines. Ce poste conviendrait à un cadre âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure comptable, (Sup. de Co. + DECS minimum par exemple), ayant acquis une expérience concrète de la comptabilité à un poste de responsabilité. La pratique des systèmes anglo-saxons de comptabilité et particulièrement des procédures de reporting est fortement souhaitée. L'anglais est indispensable. Un candidat de valeur peut trouver dans cette fonction la synthèse de ses expériences antérieures et se créer dans l'avenir une situation intéressante au sein du groupe. La rémunération annuelle de départ sera fonction des compétences acquises et pourra atteindre 100.000 francs. Écrire à R. GARDEUX à Paris. Réf. A/2386M

SALES MANAGER — **100.000 F**

Produits d'hygiène et d'entretien — Une des plus importantes sociétés britanniques spécialisées dans la fabrication et la vente de produits d'hygiène et d'entretien, recherche un excellent vendeur pour démarrer les activités de sa filiale de distribution en France. Sous l'autorité du Directeur des Ventes internationales, basé en Grande-Bretagne, il aura pour mission de développer les ventes auprès des centrales d'achats des magasins à succursales et des super et hypermarchés. Après la phase initiale de lancement, il devra recruter, former et superviser une petite équipe de vente. Ce poste à créer pourrait convenir à un cadre commercial confirmé, âgé d'une trentaine d'années, disposant d'une bonne formation générale, ayant acquis une large expérience de la vente de produits de consommation rapide en supermarchés. L'expérience de l'encadrement de vendeurs, dans des fonctions d'inspecteur de ventes ou de chef régional des ventes, est également indispensable. Une bonne connaissance de l'anglais est requise. Une personnalité dynamique, autonome et ambitieuse s'imposera plus facilement. La rémunération annuelle de départ, comprenant un fixe et un intéressement, pourra atteindre 100.000 francs. Un véhicule de fonction sera fourni. Ce poste, qui offre une très grande indépendance et de nombreuses possibilités d'initiatives, devrait permettre à son titulaire d'évoluer vers les fonctions de Directeur Général de la filiale. Le lieu de travail est Rouen et Paris. Écrire à A. JAMET à Paris. Réf. A/2385M

CHEF DES SERVICES COMPTABLES — **90.000 F**

Une importante société industrielle française (200 millions de chiffre d'affaires), recherche dans le cadre de sa réorganisation, le Chef de ses services comptables. Sous l'autorité du Directeur de la Gestion, il supervisera, gérera et assurera le fonctionnement des opérations financières et comptables et dirigera une équipe d'une trentaine de personnes. Dans un premier temps, il participera directement à la réorganisation des services dans le cadre d'une nouvelle implantation en Province. Il sera ensuite responsable de la mise en ordre de la comptabilité générale et du développement des comptabilités analytique et budgétaire. Il établira les bilans et comptes d'exploitation, les plans de trésorerie, les déclarations fiscales. Le poste conviendrait à un cadre âgé d'au moins 30 ans, de formation comptable supérieure (Sup. de Co. + DECS minimum par exemple), ayant acquis une expérience conséquente dans un poste opérationnel similaire, rompu aux techniques comptables et possédant des capacités certaines pour diriger une équipe. Un candidat de valeur peut trouver dans le cadre de cette société un bel avenir personnel. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. Écrire à R. GARDEUX à Paris. Réf. A/2387M

DIRECTEUR TECHNIQUE — **120.000 F**

Rhône-Alpes — Une société française (chiffre d'affaires voisin de 300 millions de francs), particulièrement dynamique, fabriquant en grande série des produits métallurgiques commercialisés auprès du grand public recherche, pour faire face à son développement important et régulier (plus 30 % par an), un Directeur Technique. Rendant compte à la Direction de l'entreprise, assisté d'une vingtaine de cadres et techniciens, il sera responsable du bureau d'études engineering, du bureau des méthodes et des travaux neufs. Il aura pour mission de concevoir l'industrialisation des nouveaux produits (outillages, machines...), d'améliorer les techniques de production et de développer une technologie avancée en matière d'automatisation. Il préparera les plans d'investissement et gérera dans ce domaine un budget de 10 millions de francs. Ce poste présentant de réelles perspectives d'évolution conviendrait à un ingénieur de formation, âgé de 35 ans minimum. Son expérience professionnelle lui aura permis de maîtriser les problèmes d'organisation du travail, de méthodes, d'automatismes, d'électricité... La pratique courante de l'anglais est très souhaitable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu. Écrire à A. RICHARD à Lyon. Réf. A/3366M

CONTROLEUR DE GESTION — **120.000 F**

Une société française fabriquant et commercialisant des produits alimentaires (chiffre d'affaires : 120 millions de francs), bien placée sur le marché national, recherche un Contrôleur de Gestion pour compléter son équipe actuelle de direction. Rattaché au Directeur Général, il supervisera la comptabilité générale et analytique, le service informatique et animera le contrôle budgétaire. Il conseillera la Direction dans tous les domaines de l'entreprise (financier, commercial, administratif, production...) et participera activement à l'établissement des orientations stratégiques et des objectifs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, possédant une formation supérieure (HEC, ESSEC...), une bonne connaissance de la comptabilité et de l'informatique, ainsi qu'une expérience similaire acquise au sein d'une société appliquant des principes modernes de gestion, tant sur le plan des chiffres que sur celui des hommes. Il requiert en outre les qualités humaines nécessaires pour s'intégrer au sein d'une petite équipe de direction performante. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera fonction des compétences acquises. Ce poste, basé à une centaine de kilomètres de Paris, doit intéresser un candidat désireux d'élargir son champ d'expérience à la tête d'une entreprise moyenne. Écrire à J.-B. FOURNIER à Croix. Réf. A/4252CM

CHEF DE PRODUIT EXPORT — **Haute-Savoie**

SEB

Le groupe SEB (chiffre d'affaires 1,3 milliard de francs) en progression importante et régulière recherche, pour sa Division Internationale, un Chef de Produit. Rendant compte au Directeur du Marketing Europe, au sein d'une équipe dynamique, il aura pour mission de développer les stratégies de marketing international au service des filiales et pour l'ensemble des produits de la société SEB. Il devra analyser les marchés actuels et potentiels des différents pays, participera à l'élaboration du plan marketing ainsi qu'à la définition et la répartition de budgets de publicité importants. En outre, il aura un rôle opérationnel pour la promotion des exportations (chiffre d'affaires, volume, rentabilité). Ce poste, offrant de réelles perspectives d'évolution, conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), ayant acquis une solide expérience des techniques marketing dans une entreprise commercialisant des produits de grande consommation (alimentaires, cosmétiques, électro-ménager...). De fréquents déplacements sont à envisager. La pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand est souhaitable. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3364M

CHEF SERVICE COMMERCIAL — **100.000 F**

Bandes magnétiques professionnelles — Une filiale d'un très important groupe français s'adressant principalement au marché de l'informatique et de l'audio-visuel, crée dans le cadre de sa forte expansion le poste de Chef de Service Commercial Informatique. Basé en région parisienne et rattaché au Directeur Commercial France, ce cadre de haut niveau dirigera une équipe de 12 personnes chargées de vendre sur le territoire national une gamme très complète de media magnétiques destinés aux constructeurs et aux utilisateurs. Le poste implique une responsabilité complète de gestion et d'animation du service et une participation à la politique commerciale. Il convient à un candidat âgé de 32 ans minimum, de préférence diplômé d'une école commerciale, connaissant si possible l'anglais. Il est exigé une expérience de plusieurs années dans la vente de produits industriels. Une solide culture informatique serait un atout pour mieux appréhender un marché en pleine évolution. Des déplacements courts et fréquents sont à prévoir en Province. Le salaire annuel de l'ordre de 100.000 francs sera fonction des compétences. Écrire à J.-N. CRÉTÉ à Paris. Réf. A/2388M

CHEF D'AGENCE — **Paris**

Une entreprise française du secteur électromécanique, membre d'un groupe industriel de renommée mondiale recherche le responsable de son agence commerciale située à Paris. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il aura pour mission d'animer cette agence (3 personnes), et d'assurer la coordination avec l'usine située en province dans le but de développer les ventes sur Paris et la proche banlieue parisienne. Outre son rôle de gestionnaire, il participera également activement à la vente de ces matériels destinés à des entreprises de grande ou moyenne importance. Ultérieurement, il pourra lui être confié une partie du réseau de distribution. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure technique, ayant acquis une solide expérience de la vente de biens d'équipement, dans le domaine du levage par exemple. Une bonne pratique de la langue anglaise serait souhaitable. A la rémunération annuelle, de l'ordre de 85.000 francs, s'ajoutera un intéressement lié aux résultats de l'agence. Ce poste qui convient à un « homme de terrain » implique de fréquents déplacements. Écrire à J.-L. PARICHON à Paris. Réf. A/2384M

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre " Service du Contrôle " indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79

9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

ÉDUCATION

Grève dans un C.E.T.

PAS DE CHEVEUX LONGS POUR LES FUTURS « CUISTOTS »

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — *Prétextant d'une journée « portes ouvertes » qui devait avoir lieu dans l'établissement, la directrice du collège d'enseignement technique Paul-Cornu, de Lisieux (Calvados), a envoyé sous bonne escorte neuf élèves des sections « cuisines » chez le coiffeur. Quatre autres ont été priés d'en faire autant dans les plus brefs délais.*

Formant un « comité de lutte », un groupe d'élèves est aussitôt parti en guerre contre l'administration, avec l'appui de quelques enseignants, déclenchant une grève des cours, vendredi 13 février.

Selon la directrice, le professeur de cuisine ne parvenait pas à inculquer à ces élèves les principes de propreté pourtant nécessaires dans leur future profession.

Mais les élèves ont fait de l'affaire une question de principe : la coupe de cheveux forcée, disent-ils, est une brimade non réglementaire et une atteinte à notre dignité. Pourquoi, ont-ils fait remarquer, l'administration refuse-t-elle aux « cuistots » le port de la coiffe, autorisé pour les filles, qui cache mieux que la toque des garçons des chevelures un peu exubérantes ?

R. M.

LES UNIVERSITÉS DE LA « COURONNE » ET LES PROMESSES DE M. SOISSON

M. Rougevin-Baville, directeur de cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, n'a pu fournir l'assurance, vendredi 13 février, aux présidents des universités d'Amiens, Caen, Orléans et Reims, respectivement MM. Roland Perez, Max Robba, Max Plan et Michel Devèse, qu'en matière de constructions nouvelles et de dotations en heures supplémentaires les promesses qui leur avaient été faites par M. Jean-Pierre Soisson, prédécesseur de Mme Saunier-Seïté, pourraient être tenues.

Les présidents de ces quatre universités de la « couronne » parisienne ont d'autant plus regretté de ne pas avoir été reçus par Mme Saunier-Seïté elle-même que ces promesses avaient été relativement précises et qu'ils espéraient les voir confirmées par le nouveau secrétaire d'État. Il faudra attendre la prochaine conférence des présidents d'université (dont le secrétaire d'État est président de droit), jeudi 19 février, pour savoir si Mme Saunier-Seïté s'oriente vers une politique différente de son prédécesseur vis-à-vis des présidents d'université. M. Soisson avait, en effet, privilégié ses rapports avec ces derniers, leur donnant un tour très personnel, au détriment parfois du rôle théoriquement dévolu au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

● *Pas de réintégration de M. Jacques Papinski* dans l'enseignement public. C'est ce qu'a déclaré samedi 14 février à l'A.F.P. M. René Haby, ministre de l'éducation. « *M. Papinski, dont la vocation a été très tardive, n'est peut-être pas fait pour l'enseignement*, a indiqué M. Haby. *Je souhaite apporter une solution humaine à ce problème, mais l'amnistie ne fait pas oublier certaines insuffisances.* » Pour réclamer la réintégration de l'instituteur d'Homécourt, quatre jeunes gens se sont enchaînés, samedi 14 février, dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare, à Paris. Les forces de police sont intervenues pour ôter les chaînes des manifestants. Ceux-ci ont été ensuite conduits au commissariat spécial de la gare pour vérification d'identité.

APPRENEZ L'ANGLAIS

REGENCY

RAMSGATE • KENT • ENGLAND

- Le REGENCY est à la fois un hôtel et une école face à la mer.
- Ouvert toute l'année.
- Pas de limite d'âge.
- Classes de 6 élèves en moyenne. 7 heures d'études par jour.
- Ecole reconnu par le Ministère de l'Education de Grande-Bretagne.
- Examens de Cambridge et de la Chambre de Commerce de Londres.
- Sauna, piscine couverte, discothèque, etc.

REGENCY RAMSGATE, KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou Mme BOUILLON,
4, r. de la Persévérance, 95-Eaubonne
Tél. : 959-26-33 en soirée.

LA RÉFORME DU SECOND CYCLE UNIVERSITAIRE

Professionnalisation et sélection

La réforme du second cycle universitaire, préparée par M. Jean-Pierre Soisson et promulguée par un arrêté de son successeur au secrétariat d'État aux universités, Mme Alice Saunier-Seïté (« le Monde » du 22 janvier), a déjà provoqué à Nantes, à Rennes, à Tours, à Toulouse et dans plusieurs instituts universitaires de technologie des grèves d'étudiants. Les organisations politiques et syndicales de gauche y sont hostiles. L'une des questions posées par cette réforme inquiète, en effet, les universitaires : la « professionnalisation » des études universitaires ne va-t-elle pas mener à une sélection renforcée ?

Faut-il « professionnaliser » les formations universitaires ? Tel est le débat engagé par la réforme du deuxième cycle : M. Jean-Pierre Soisson, qui l'a préparée, n'a pas caché son désir de rapprocher les formations des « *besoins de l'économie* », et ses adversaires l'accusent de vouloir transformer les universités en écoles professionnelles.

Actuellement la grande masse des étudiants suivent des études (droit, économie, lettres, sciences exactes et humaines) qui ne préparent à aucun métier précis, mais qui mènent, dans la plupart des cas, à des emplois de l'administration publique et surtout à l'enseignement. Le titre même des diplômes l'indique : depuis 1972, chaque année, plus de la moitié ont obtenu une licence dite d'enseignement (dix-sept mille six cents en lettres, près de quatre mille en sciences, en 1974).

Ce système était viable jusque vers 1970-1971 : la fonction publique, et en particulier l'enseignement, offrait un débouché à la majorité des étudiants. L'enquête faite en 1972 par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) a montré que la moitié des diplômés de 1970 étaient entrés dans l'enseignement (70 % des littéraires) et 20 % dans l'administration publique (30 % des juristes) (*le Monde* du 23 février 1974). Les concours de recrutement de l'enseignement public (professeurs de collège d'enseignement général ou technique, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, agrégation) offraient d'importants débouchés, et le recrutement « parallèle » des maîtres auxiliaires accueillait à tous les niveaux une bonne partie de ceux qui y avaient échoué. Les étudiants prenaient donc un risque relativement limité en s'engageant dans ces voies-là.

Mais le système a volé en éclats avec l'accroissement considérable du nombre des diplômés, surtout en lettres, et la « saturation » progressive des débouchés — *officiels ou clandestins* — dans l'enseignement (depuis 1973, un poste pour sept candidats). Or la répartition des étudiants reste à peu près stable ; le nombre de nouveaux inscrits baisse en sciences exactes et augmente en droit et économie, mais ne diminue guère en lettres ; de surcroît, une partie des nouveaux « économistes » sont des « refoulés » des études médicales, où, depuis 1971, un concours a été institué à la fin de la première année.

Cette situation tient à plusieurs facteurs. D'une part, l'orientation des élèves dans l'enseignement secondaire et à l'entrée du supérieur, dont les conséquences ont été depuis longtemps dénoncées, sans que l'on y ait jusqu'à présent remédié (1). D'autre part, la nature des « filières » et des enseignements offerts : une très grande partie (en majorité en lettres et en sciences) correspon*dent* aux *sections des concours* de recrutement de l'enseignement secondaires et — en sciences — aux disciplines de recherche. Le plus gros des moyens des universités est ainsi consacré à des formations qui ne peuvent offrir *de débouchés* qu'à une faible proportion d'étudiants. Les risques que peut comporter la réforme du deuxième cycle ne doivent pas faire oublier cette situation choquante, et aussi coûteuse pour les individus que pour l'État. Engagés dans des « filières » très spécialisées, même si elles ne comportent aucune préparation vraiment professionnelle, les étudiants peuvent, à la *sortie*, légitimement s'estimer floués.

L'objectif de la réforme est de rapprocher les formations des emplois. Une telle option pose un premier problème : l'économie pourra-t-elle, dans les années à venir, « absorber » un nombre aussi important de diplômés ? Selon l'étude du CEREQ, le secteur privé n'accueillait guère en 1970 que 25 % des diplômés de l'Université ; il faudrait aujourd'hui que la proportion passe, pour les licenciés, à environ 60 % (soit vingt mille de plus chaque année). Un tel accroissement est-il possible ? Les groupes de travail réunis par M. Olivier Guichard en 1971, comprenant une majorité de représentants des professions, ne l'estimaient pas impossible, au prix d'une modification des formations (*le Monde* du 20 octobre 1971). Ils souhaitaient notamment un enseignement moins spécialisé, comportant plus souvent des notions d'économie et de gestion, préparant plus au travail en équipe, et en temps limité, et des relations plus étroites et suivies avec les milieux professionnels : la réforme est plus ou moins implicitement fondée sur le même point de vue.

Des choix politiques

Mais la situation actuelle incite à mettre en doute les prévisions, parfois mirifiques, de 1971. Les « diplômés » sont aujourd'hui touchés comme les autres par le chômage. Les débutants — jusque-là les *moins atteints* — formaient, au troisième trimestre de 1975, 38 % des demandeurs d'emploi inscrits à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Leur nombre avait augmenté de 90 % par rapport à l'automne *1973 : il reste pourtant*, semble-t-il, bien inférieur au nombre des diplômés encore sans emploi. En outre, les chefs d'entreprise ont tendance à éviter, autant que possible, d'engager de nouveaux cadres. Pour que la situation s'améliore, il faudrait une nette reprise économique d'ici à 1980, date à laquelle les premiers diplômés sortiront des nouvelles « filières » de deuxième cycle. C'est l'hypothèse retenue par le Plan. Mais avec une certaine prudence.

Le recrutement dépendra, d'autre part, des choix des employeurs : les P.M.E., par exemple, recruteront-elles, comme on le prévoit, des diplômés d'université (moins exigeants en matière de salaires que ceux des écoles de commerce) pour certaines tâches nouvelles que les patrons ne peuvent eux-mêmes assurer — ou répartiront-elles celles-ci entre d'autres salariés ? Les entreprises préféreront-elles embaucher des jeunes gens ayant le niveau de la licence ou assurer la promotion interne de leurs salariés ? Pour mieux contrôler les demandes de promotion, la meilleure tactique peut tantôt être de recruter sur des bases nouvelles, tantôt d'assurer une « montée » continue à tous les échelons. En fonction de ces choix, l'embauche de jeunes diplômés peut varier du simple au triple.

D'autres choix modifieront aussi les perspectives des futurs diplômés : ceux-ci accepteront plus volontiers des postes moins élevés, s'ils bénéficient de meilleurs salaires, d'horaires plus réduits ou de meilleurs conditions de travail.

Mais les décisions de l'État continueront à exercer un rôle primordial en matière de recrutement, de promotion, de salaires et de conditions de travail. D'abord, par les répercussions de ses propres choix comme premier employeur. La réduction des emplois offerts dans la fonction publique traditionnelle peut être compensée par des recrutements accrus dans d'autres secteurs : santé, services sociaux, services de l'emploi, etc. L'intégration des auxiliaires jouera aussi sur le nombre de postes offerts aux débutants. L'État pourrait aussi décider, contrairement aux règles actuelles de la fonction publique, que la possession de diplômes plus élevés que ceux normalement exigés — par exemple, une licence pour un instituteur — donne une qualification supplémentaire et *apporte* un *supplément* de salaire.

La réforme tient partiellement compte de ces incertitudes. Tout en souhaitant une meilleure « adéquation » des formations aux débouchés possibles, M. Soisson s'est toujours défendu de *vouloir* les lier trop étroitement. Dans une économie non planifiée comme celle de la France, a-t-il souvent affirmé, il est impossible d'ajuster de façon précise les formations aux emplois.

Si certaines fonctions peuvent demander *une préparation spécifique*, d'autres, trop « imprécises », font appel à des capacités trop variées pour organiser une véritable formation professionnelle. « *La moitié des cadres moyens et supérieurs de l'administration a reçu une formation spécifique, l'autre moitié a fait des études tout à fait différentes* », faisait remarquer à des universitaires M. Giraud, secrétaire général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises en 1973.

Parallèlement à des « filières » très spécialisées, comme les maîtrises de sciences et techniques, ou les licences de télécommunication créées depuis un an par plusieurs universités, on pourrait préparer des seconds cycles donnant une formation encore très « générale » au cours de la première année, une spécialisation — relative — n'intervenant que pour la deuxième année : c'est le cas, par exemple, de la maîtrise de langues étrangères appliquées, qui peut comporter, outre des enseignements de langue, du droit, de l'économie ou de la *sociologie*. *Les deuxièmes cycles* courts et spécialisés s'adresseraient à ceux qui arrêtent, aujourd'hui, leurs études après la licence.

La conversion n'est pas mince pour les universitaires : il s'agit de *substituer aux filières* actuelles, axées sur l'étude approfondie d'une ou d'un petit nombre de disciplines très proches, une formation incorporant des éléments très divers. Or les universitaires ont naturellement tendance à *concevoir leur enseignement* en fonction de leur discipline. L'organisation de la plupart des universités en unités d'enseignement et de recherche par discipline, qui en est la conséquence « naturelle », présente un sérieux obstacle à la *transformation* des filières.

Pour faire évoluer celles-ci, le secrétariat d'État compte sur la confrontation entre les universités et les chefs d'entreprise ou les « professionnels ». Pour inciter les universitaires à *tenir compte* des besoins de ceux-ci et des débouchés possibles, des « groupes d'études techniques », composés des différents partenaires, doivent être formés : ils correspondront à la fois à des « branches » *de l'activité économique* (métallurgie, chimie, santé) et à des fonctions professionnelles, comme les « commissions pédagogiques » chargées de donner leur avis sur les programmes des I.U.T., et que le secrétariat d'État s'est efforcé de relancer. Ces groupes d'études devant examiner les propositions des universités, celles-ci sont en fait incitées à prendre contact avec les milieux professionnels pour la mise au point de leurs projets, comme c'est déjà le cas pour les *maîtrises* de sciences et techniques.

Ce travail en commun doit aussi mieux faire connaître des employeurs les nouvelles formations et assurer un meilleur accueil aux diplômés en démontrant le « sérieux » de leur *préparation*.

La tentation du malthusianisme

Mais la préoccupation des dé*bouchés ne portera-t-elle pas* à une attitude malthusienne ? En principe, la réforme n'introduit aucune sélection nouvelle : le secrétariat d'État fait valoir que le DEUG donnera « normalement » accès au deuxième cycle. Certes, n'importe quel DEUG ne donnera pas accès à n'importe quelle formation, mais la spécialisation doit être progressive, chaque DEUG ouvrant sur plusieurs *licences*, et chaque licence ouvrant sur plusieurs maîtrises.

La *tentation* de la sélection, cependant, sera forte. Il est plus facile d'instaurer un concours d'entrée que d'entraîner les étudiants, de leur assurer une formation sérieuse et de le prouver aux employeurs. Limiter le nombre de diplômés dans une « filière » donnée paraît aussi le plus sûr moyen de *leur* assurer des débouchés. Aux employeurs, d'autre part, cela facilite le recrutement des cadres (le nombre de candidats à « essayer » est restreint) et donne, plus encore que la garantie d'une « qualité » minimale, l'impression qu'ils n'ont affaire qu'à des candidats déjà « choisis ».

En fait, la plupart des formations professionnelles prévoient aujourd'hui une sélection à l'entrée : la médecine, les maîtrises de sciences et techniques, les maî*trises* d'*informatique appliquée* à la gestion, les I.U.T., les écoles d'ingénieurs ou d'administration des entreprises, y font appel, sous des modalités différentes ; ce sera bientôt le tour de la formation des professeurs — dans la mesure même où elle se « professionnalise », — voire de la pharmacie.

La pression des étudiants eux-mêmes y incite. *Les filières* les plus enviables sont celles où les « élus » sont les moins nombreux. Plus les étudiants redoutent le chômage et la « déqualification » plus ils sont portés vers celles-ci. Les grandes écoles et les classes prépara*toires* n'ont *guère* été contestées jusqu'à présent, parce que la sévérité même de la sélection qu'elles pratiquent était un gage de sécurité.

Est-il possible d'engager une « professionnalisation » des universités, même modérée, sans remettre en cause les conditions d'accès aux formations supé*rieures* ? Celles-ci *juxtaposent* aujourd'hui, *nolens volens*, à toutes les étapes, un secteur très sélect*if*, très prisé, et un secteur « libre » qui apparaît comme un « pis-aller ». Les syndicats d'enseignants sont hostiles par principe à la sélection. *M.* Soisson s'est refusé à changer les conditions d'accès au deuxième cycle, comme au *premier*. Mais le risque est grand que l'on ne fasse qu'ajouter quelques « filières » nouvelles à la liste actuelle, laissant la masse *des étudiants désarmée*. En disant que « *la réforme Soisson ne créera pas un seul emploi* », l'UNEF (ex-Renouveau) exprime en fait une crainte : « *Vous allez nous sélectionner et nous abandonner ensuite.* »

GUY HERZLICH.

(1) « Un système qui fabrique des littéraires », *le Monde* du 9 juillet 1970.

SCIENCES

L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'U.R.S.S. DÉCERNE UNE MÉDAILLE D'OR A M. MAURICE ROY

L'Académie des sciences d'U.R.S.S. a décerné l'une de ses médailles d'or Lomonossov 1975 à M. Maurice Roy pour ses travaux d'aérodynamisme. La deuxième médaille d'or Lomonossiv 1975 a été attribuée à M. Mstislav Keldych, mathématicien et ancien président de l'Académie des sciences d'U.R.S.S.

[Né le 7 novembre 1899 à Bourges, M. Maurice Roy, ingénieur général des mines, est ancien élève de l'École polytechnique et docteur ès sciences. Il a été professeur à l'École nationale des ponts et chaussées, à l'École nationale supérieure de l'aéronautique et à l'École polytechnique et, de 1949 à 1962, a dirigé l'ONERA (Office national d'études et de recherches aéronautiques). Correspondant en 1935, puis membre en 1949 de l'Académie des sciences, il a été, en 1965, président de l'Institut de France (Académie des sciences). Depuis 1964, il est membre associé de l'Académie des sciences des États-Unis.]

RECYCLAGE SCIENTIFIQUE
Médecine . Pharmacie . Biologie
▸ Cycle long de Février à Juin, 2 soirs par semaine.
▸ Stage intensif, 3 semaines en Septembre.
IPESUP Ens Sup Privé 18.19, rue du Cloître Notre-Dame, 75004 — 325.63.30

(Publicité)
UNIVERSITÉ RENÉ-DESCARTES
PARIS V
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
STAGES PROPOSES :
— « FORMATION DE FORMATEURS A LA PÉDAGOGIE DES ADULTES ». — Début des cours : 23 FEVRIER 1976.
— « EXPRESSION ECRITE ET ORALE ». — Du 3 MARS au 12 MARS. — Coût : 700 francs.
— « ANALYSE ET ETUDE DU MILIEU ». — Du 25 AVRIL au 16 MAI. — Coût : 3 300 francs. — GRATUITE SUR JUSTIFICATION.
Pour tous renseignements s'adresser au Centre de Formation Continue, 29, avenue du Général-Leclerc, 75014 PARIS. — Tél. : 707-39-19

NOUVELLE AUGMENTATION DU TARIF DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le secrétariat d'État aux transports vient d'autoriser des hausses sur le prix des contrats de transports scolaires signés pour l'année 1975-1976. Un télégramme adressé aux préfets, le 11 février, permet d'augmenter les prix de 3 % à partir du 1er janvier dernier, c'est-à-dire avec effet rétroactif, et de 4 % à partir du 1er avril prochain. Cette hausse, la *troisième depuis moins d'un* an (5 % en avril 1975, et 7,5 % en moyenne à compter de septembre dernier), a vivement mécontenté la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement des écoles publiques (*Fédération Cornec*), et l'Association nationale pour le transport des élèves de l'enseignement public (ANATEEP). Ces deux associations affirment, dans un communiqué commun, que « *le contrat de transport scolaire devient un chiffon de papier* ».

LE MINISTÈRE ENVISAGE DE DÉCALER PAR ZONES LA DATE DES VACANCES DE PAQUES

Visitant samedi 14 février le lycée climatique de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), M. René Haby a indiqué qu'il envisageait de décaler la date des congés de printemps suivant différentes zones géographiques, comme cela est le cas actuellement pour les vacances de février.

« *Je tiens*, a déclaré d'autre part M. Haby, *à ce que les valeurs morales soient intégrées de façon plus étroite à l'enseignement. Il est nécessaire, en effet, d'apprendre aux enfants le respect de certaines valeurs comme la dignité humaine, afin de limiter l'abaissement de l'individu, notamment par la drogue.* » « *C'est un rappel à l'ordre* », a souligné M. Haby.

● *Stage d'utilisation de l'audio-visuel en histoire.* — Le service de formation permanente de l'université Paris-VIII organise pour les professeurs d'histoire du se*cond degré* un stage d'utilisation de l'audio-visuel. Ce stage aura lieu quatre semaines de suite, les mercredis 25 février, 3, 10 et 17 mars.

★ Université de Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. 808-96-70, poste 389.

MÉDECINE

L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE SECTEUR

Grève dans un centre psychiatrique pour enfants

« *La mise en place de la politique de secteur psychiatrique crée dans notre établissement une situation dramatique et exemplaire* » : en grève totale depuis une semaine, une grande *partie du personnel* du centre André-Haim, centre médico-psychologique et hôpital de jour pour enfants, situé 20, impasse Compoint, à Paris-17e, a exposé, jeudi 12 février, au cours d'une conférence de presse, les motifs du *conflit* qui les oppose au docteur Jean-Pierre Thévenot, médecin-chef du onzième inter-secteur psychiatrique infanto-juvénile de Paris.

Ils reprochent notamment au docteur Thévenot, qui a la responsabilité du centre depuis 1969 mais a été nommé chef de l'intersecteur il y a moins d'un an, de vouloir profiter de ce cumul de pouvoirs pour imposer sa volonté sur ce centre, géré par une association selon la loi de 1901, Entraide et Amitié, et de remettre ainsi en cause le travail d'une équipe en place depuis plusieurs années. Surtout, ils exigent la réintégration du docteur Moulin, psychiatre qui avait la responsabilité technique de l'hôpital de *jour depuis trois ans*, et *qui a été* licencié le 15 janvier dernier.

Plus largement, c'est l'application même de la politique de secteur qu'ils mettent en cause. « *Nous sommes favorables au secteur*, disent-ils, *mais pas n'importe lequel.* » Ils tiennent notamment à ce que le centre Haim, tout en travaillant avec l'intersecteur, puisse conserver son autonomie ; ils craignent les conséquences d'une « psychiatrisation » et d'une « normalisation » de l'institution où ils travaillent. « *L'intégration de notre centre au système actuel de secteur entraînerait*, disent-ils, *l'arrivée d'internes et d'externes dont la durée moyenne de stage serait de six mois, donc insuffisante pour une prise en charge convenable des enfants, de type psychothérapeutique.* » Enfin, ils redoutent que l'arrivée d'un nouveau *personnel ne se traduise par* une diminution de travail pour la plupart d'entre eux, qui ne sont que vacataires. Ils sont soutenus par certains parents des quarante-cinq enfants qui profitaient jusqu'à présent de l'hôpital de jour.

« *Il y a eu des problèmes de mise en place de l'inter-secteur* », reconnaît de son côté le docteur Thévenot, qui justifie le licenciement du docteur Moulin par « *une rétention de l'information et un refus de prise de décision à son poste de responsabilité* ».

« *Je travaille dans ce centre, installé dans des locaux publics, depuis sa création*, explique-t-il, *depuis sa création*, explique-t-il, *en tant que chef de l'inter-secteur ; mon rôle est de coordonner l'action de tous les établissements privés qui travaillent en psychiatrie infantile sur l'arrondissement. Il est normal que j'aie un endroit public où travailler, surtout qu'il a toujours été entendu avec l'administration que le centre Haim était l'hôpital de jour du secteur.* »

Une enquête de l'INSERM

GRIPPE ET ABSENTÉISME SCOLAIRE

La fréquence de l'absentéisme scolaire peut-il servir d'indicateur à une éventuelle épidémie de grippe ? C'est à cette question que tente, notamment, de répondre une enquête menée depuis novembre *dernier par la section* des maladies transmissibles de la division de la recherche médico-sociale de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), sous la direction du docteur Martin Bouyer.

Dans douze villes de France, des classes de cours moyen première et deuxième année ont été choisies par tirage au sort. Elles rassemblent environ six *mille* enfants. La situation de l'absentéisme y est suivie jour après jour, et dès que le pourcentage d'enfants absents dépasse 15 %, une enquêteuse vient sur place pour déterminer s'il s'agit d'une affection grippale. Le *cas* échéant, des prélèvements de gorge sont effectués chez les enfants malades et leur entourage, et envoyés soit à l'Institut Pasteur, soit au laboratoire national de la santé publique à Lyon, qui sont chargés de déterminer quel virus est éventuellement responsable de l'affection.

Plusieurs souches *de virus* grippal de type A et B ont été ces derniers temps isolés à Brest, à Boulogne-sur-Seine, à Vitry-sur-Seine et à Saint-Maur-des-Fossés ; l'INSERM précise cependant qu'il semble s'agir, pour l'instant, plutôt de foyers isolés que d'un début d'épidémie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Ocefi nous voyons très loin.

1961-1976. 15 ans déjà: Plus de 100 réalisations de tous genres, conçues, financées, construites et vendues. Résidences principales et secondaires, bureaux, commerces, entrepôts, hôtels, parkings. Ce n'est certes pas dans la manière de l'OCEFI de se retourner sur le passé. Regarder tranquillement l'avenir est beaucoup plus dans son caractère. Et regarder l'avenir c'est inventer, devancer, prévoir. C'est aussi refuser le coup par coup et l'improvisation. Regarder l'avenir c'est se donner les meilleurs moyens (techniques, commerciaux, financiers, humains) pour maîtriser dès aujourd'hui les problèmes de demain.

Des preuves? Elles sont nombreuses. Et concrètes. Voici une liste (non limitative) des réalisations signées OCEFI. Certaines sont en cours, d'autres sont en projet, mais elles expriment toutes le même parti pris.

Protéger le cadre de vie inséparable de la qualité de la vie. Œuvrer d'abord dans l'intérêt général. Assister les collectivités locales et les missions nationales d'aménagement. Favoriser la création d'emplois, d'activités, de services.

Rénovation et réanimation en centre ville

Paris - Place Clichy.
- sur l'emplacement de l'ancien "Gaumont-Palace", création d'un ensemble à vocation commerciale et touristique :
– hôtel - boutiques sur 2 niveaux - parkings.

Strasbourg - Place Kléber.
- au cœur même de la capitale alsacienne, sur l'emplacement de l'ancien Hôtel Maison Rouge, réalisation s'intégrant au site :
– centre commercial pour commerces indépendants - bureaux.

Montpellier - Place de la Comédie.
- associé à un vaste programme de réaménagement du centre ville, ensemble architectural avec zone piétonnière :
– hôtel 4 étoiles - commerces - bureaux - appartements - parkings.

Grenoble - près Place Grenette.
- réanimation d'un îlot au cœur de la ville, sur l'emplacement de l'ancien Hôtel des Trois Dauphins :
– hôtel 3 étoiles - centre commercial - bureaux - logements.

Antibes - près port de plaisance.
- rénovation d'un quartier de la vieille ville dans le style local et s'intégrant au site :
– appartements - bureaux - commerces.

Aménagement de zones urbaines

Courbevoie - entre La Défense et la place Charras.
- ZAC de 10 ha comprenant un important programme :
– logements - bureaux - ensemble d'équipements publics collectifs.

Suresnes - Puteaux.
- aménagement de plusieurs îlots en bord de Seine :
– logements - bureaux - commerces.

Ivry - quartier d'Ivry-Port.
- ZAC de rénovation intégrant habitat et activités variées :
– logements - bureaux - hôtels - commerces - industries - entrepôts.

Evian - au bord du lac et au centre ville.
- restructuration des activités thermales et touristiques :
– hôtel 2 étoiles 250 chambres avec thermal incorporé - commerces - résidences principales et secondaires.

Ocefi nous voyons de très près.

1961-1976. A l'OCEFI cela fait 15 ans que nous sommes chaque jour davantage pénétrés d'une vérité très simple : quel que soit le type ou la dimension d'une construction, c'est finalement une personne qui l'habite, une famille qui y vit.

C'est donc en pensant d'abord, en pensant toujours à cette personne, à cette famille, qu'un constructeur a le plus de chance de leur présenter l'appartement qu'elles attendent, la maison qu'elles souhaitent.

A l'OCEFI, l'acheteur individuel profite bien sûr des moyens (techniques, financiers, commerciaux, humains) d'un très grand constructeur. Il profite aussi d'un niveau de qualité et d'une variété de prestations qui sont trop souvent le privilège d'une minorité.

Etre présent presque partout en France. Offrir des appartements en résidence principale ou secondaire, des maisons individuelles. Faire profiter chacun des solutions techniques les plus avancées. Inventer de nouvelles formules de financement ("La Pause-Crédit" vous connaissez?). Voilà ce qui guide toujours l'OCEFI. C'est facile à vérifier. Il suffit de se renseigner davantage sur une de ces réalisations:

Ocefi/Paris

- "Royal Saint-Jacques" - 295/303, rue Saint-Jacques, Paris 5e
- "Le Brodeval" - 76, rue Vaneau, Paris 7e
- "Lecourbe 15e" - 309, rue Lecourbe, Paris 15e
- "Blomet 15e" - 37, rue Blomet, Paris 15e
- "Tradition 17e" - 53/57, rue Bayen, Paris 17e
- "Ocefi-Pyrénées" - 119, rue des Pyrénées, Paris 20e
- "Neuilly-en-l'Isle" - 41/51, bd de Levallois, Neuilly-sur-Seine.

Ocefi/Rhône-Alpes

dans LYON, des appartements au milieu d'un hectare d'espaces verts :
- "La Combe Blanche" - rue Raymond, Lyon 8e

à DARDILLY :
- des maisons individuelles.

Ocefi/Côte-d'Azur

des petits immeubles pour une résidence principale ou secondaire :

NICE :
- 76, avenue Henry Dunant "L'Orangerie"
- 4, rue de Châteauneuf
- 2, avenue du Maréchal Joffre

ANTIBES :
- chemin du Petit Four "Les Amphores"
- 16, avenue des Chênes "Les Dryades"

Ocefi/Aquitaine

des appartements dans BAYONNE, mais déjà la campagne :
- "Les demeures de Beyris" - avenue de l'Ursuya, Bayonne

des résidences de vacances, en première ligne sur la plage d'HOSSEGOR :
- "Les Terrasses de l'Océan" - grande plage sud, Hossegor

Ocefi/Languedoc-Roussillon

pour vivre dans le MONTPELLIER vert :
- "Le Jardin aux Fontaines" - rue du Pioch de Boutonnet, Montpellier
- "Les Aiguelongues" - avenue du Val de Montferrand, Montpellier
- "La Sorbonne" - avenue du Major Flandre, Montpellier
- "Les Floralies du Sacré Cœur" - avenue de Mende, Montpellier

pour vivre en tête-à-tête avec la mer :
- "Les Jardins de la mer" - La Grande-Motte (Hérault)
- "Les Marines de l'Espiguette" - Port Camargue (Gard)
- "L'Etoile de mer" - Marseillan-plage (Hérault)

le chevallier-thibault conseil

OCEFI

168, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 705.37.10

Des hommes, des structures, des méthodes pour construire mieux.

Ocefi/Rhône-Alpes - 36, rue Tronchet, 69000 Lyon - tél. 52.42.38 - Ocefi/Côte-d'Azur - 20, rue Lacan, 06600 Antibes - tél. 34.00.17 - Ocefi/Languedoc-Roussillon - 5, rue de la Loge, 34000 Montpellier - tél. 72.17.64

SPORTS

Les carences du sport français mises en évidence par les Jeux olympiques d'hiver

De notre envoyé spécial

Innsbruck. — Pour les Autrichiens, les XII^es Jeux d'hiver se sont achevés, dimanche 15 février à Innsbruck, comme ils avaient commencé dix jours auparavant : par une victoire. Après le triomphe de Franz Klammer dans la descente alpine, qui avait véritablement lancé les compétitions olympiques, le sauteur à ski Anton Innauer l'a, en effet, emporté au tremplin de 90 mètres. Les Autrichiens ont même, dimanche, réalisé le doublé. Ce succès est venu à point nommé pour calmer, au moins momentanément, les esprits qui, de Vienne à Feldkirch, se sont émus des mauvais résultats enregistrés ici et là par leur délégation autrichienne. Franz Klammer et Brigitte Totschning n'ont pas fait totalement oublier l'absence des couleurs rouge et blanc sur les podiums des slaloms et, dans les autres disciplines aussi passionnément suivies par les supporters autrichiens, les résultats, notamment en bobsleigh et au tremplin de 70 mètres, ont été inférieurs à ceux montés en épingle... à l'entraînement.

Exceptée la sélection soviétique qui n'a pratiquement pas connu de déboires à Innsbruck, et qui, pour la première fois, a pris la tête des nations au nombre des médailles d'or — alors qu'elle ne s'est engagée dans les Jeux d'hiver qu'en 1952, — la plupart des représentations nationales ont connu des « chauds et froids », pas seulement dus à l'épidémie de grippe qui a sévi pendant la première quinzaine de février dans les milieux olympiques. Ainsi la Squadra Azzura. Déconcertée par les décevantes exhibitions de Piero Gros et de Gustavo Thoeni dans le slalom géant, à peine consolée par la médaille d'argent de Claudia Giordani dans la spécialité voisine, l'équipe italienne s'est refait, samedi, un moral de condottiere en assistant au doublé, en slalom spécial, de Piero Gros et de Gustavo Thoeni.

Les deux compères italiens, suivis de près par le remarquable Willi Frommelt (Liechtenstein), ne laissaient aucune chance à leurs rivaux et surtout pas à l'infortuné Suédois Stenmark. Contraint de prendre tous les risques après la première manche très paisible, le leader de la coupe du monde — qui apparaît comme le grand battu de ces Jeux, toutes disciplines confondues — a littéralement explosé sur la piste de l'Axamer-Lizum.

Contrairement à ce qui s'était passé aux précédents Jeux de Sapporo, à hégémonie suisse, de Grenoble à vocation française et d'Innsbruck à supériorité autrichienne, les compétitions olympiques de ski alpin n'ont fait partie en 1976 d'aucun domaine réservé. La République fédérale d'Allemagne, uniquement grâce à Rosi Mittermaier, la Suisse, l'Autriche et l'Italie se sont partagé le gâteau, avec une tranche d'or pour le Canada et des miettes pour les autres. La table de la France a été rarement aussi dégarnie, et il est à prévoir que, dans les semaines à venir, il faudra bien y mettre le poing dessus.

Ces XII^es Jeux d'hiver, avant tout placés sous le signe de la sécurité, se sont, Dieu merci, déroulés sans drames ni même sans incidents. L'organisation sportive proprement dite a également été sans faille. Il n'empêche que deux problèmes majeurs ont resurgi dans la capitale du Tyrol. Le premier, révélé au grand jour, a été celui du dopage, avec notamment la radiation à vie, hors le mouvement olympique, d'un médecin tchécoslovaque qui pourrait appartenir à n'importe quelle autre nationalité. Le second, latent, est celui de l'immobilisme. Avec la reprise du « cirque blanc » et l'institution imminente de la « publicité personnalisée », le Comité international olympique, qui a dans ce domaine à Innsbruck réussi à limiter les dégâts, doit se préparer à affronter les subtils assauts de l'artillerie industrielle. Le jour est proche où, enfin, les athlètes ne se parjureront plus devant la flamme d'Olympie et le drapeau frappé des cinq anneaux mais prêteront serment devant leur Dieu moderne, le Grand Argent : « Je jure de participer aux bénéfices et de gagner toujours plus... »

MICHEL CASTAING.

UNE SEULE MÉDAILLE POUR L'ÉQUIPE DE FRANCE

Ce procès qu'il faut bien instruire...

De notre envoyé spécial

Innsbruck. — C'est la faillite la plus totale depuis quarante ans, c'est-à-dire depuis l'admission, en 1936, du ski alpin aux Jeux olympiques d'hiver. Même en période d'indigence, il s'était toujours trouvé, avant ces compétitions d'Innsbruck, un athlète masculin français pour se classer dans les dix premiers d'une des trois épreuves. Ainsi, en 1952, 1956 et 1972, la France n'avait pas obtenu de médaille chez les messieurs, mais ses représentants n'avaient pas été complètement ridicules : à Oslo, James Couttet avait terminé sixième du slalom spécial ; à Cortina d'Ampezzo, Adrien Duvillard avait pris la quatrième place du slalom géant, et, à Sapporo, son jeune frère, Henri, s'était pareillement classé dans le slalom spécial.

En 1976, à Innsbruck, le premier Français finit quinzième dans les deux slaloms et seizième en descente. Il est précédé non seulement par ses traditionnels rivaux des pays alpins, mais aussi par des concurrents venus d'Espagne, de Suède, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie et, bien sûr, du Liechtenstein... Quelle décadence en quelques années.

On ne demandait pas à M. Paul Fayolle, entraîneur de l'équipe nationale masculine, de décrocher des médailles à tout prix : d'abord parce qu'il était entendu qu'aucun de ses sélectionnés n'en était capable, ensuite parce qu'il est vrai que, pour figurer dans le tiercé vainqueur, une part de chance est souvent nécessaire. Une place de cinquième ou sixième est parfois tout aussi valeureuse qu'un deuxième ou troisième rang. Mais on pouvait exiger des concurrents français qu'ils se battent avec plus d'enthousiasme et de combativité, au lieu d'accepter leur sort de vaincus avant même de prendre le départ.

Il paraissait également normal — ou alors il faut abandonner la haute compétition — que les titulaires s'entraînent, avant ces XII^e Jeux d'hiver, avec tout le sérieux voulu : cela n'a pas été, semble-t-il, le cas. Le manque d'autorité, dont se serait rendu coupable, à cet égard, l'entraîneur national coûtera vraisemblablement son poste à M. Paul Fayolle, réputé comme un excellent technicien, mais comme un piètre meneur d'hommes.

Un manque de personnalités

D'autres dirigeants sont en cause, dont le trop discret président de la Fédération française de ski (F.F.S.), M^e Charles Gerot, et leur procès va s'ouvrir dès l'extinction des feux tyroliens : d'ici au prochain congrès de la F.F.S. en mai à Gérardmer, toute une série de consultations, dont certaines au niveau du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, doivent avoir lieu. Il est très probable aussi que le pool des fournisseurs français, pour lequel les résultats d'Innsbruck constituent une contre-publicité, même s'il équipe également des champions étrangers, ne va pas manquer d'émettre, dans la coulisse, son opinion.

En 1976, le ski national manque singulièrement de personnalités : coureurs, entraîneurs et dirigeants sont fondus dans la même grisaille, dans le même anonymat. Cette constatation étonne d'autant plus que, dans un passé récent, c'était plutôt l'inverse : Jean-Claude Killy a, avec la bénédiction du baroudeur Honoré Bonnet et des pouvoirs publics complaisants, poussé le culte de la vedette à un paroxysme rarement atteint dans ce pays, et, quelques années plus tard, il était vivement reproché leur « autoritarisme » à MM. Jean Vuarnet et Georges Joubert, qui devaient s'incliner sous des pressions diverses.

Le petit monde bleu-blanc-rouge du ski alpin reconnaît à demi-mots aujourd'hui que le tandem formé par l'ancien champion olympique de descente et par l'un des meilleurs techniciens européens aurait mérité une plus grande confiance. Certes, MM. Jean Vuarnet et Georges Joubert avaient indisposé l'opinion publique et surtout les départements alpins et pyrénéens en excluant, trois mois avant l'ouverture des championnats du monde de Saint-Moritz, six ténors de l'équipe de France, Jean-Noël Augert, Henri Duvillard, Patrick Russel, Roger Rossat-Mignot, Ingrid et Brigitte Lafforgue. Mais, outre que les résultats de ces coureurs commençaient déjà sérieusement à laisser à désirer, cette rigoureuse mesure était apparue, même au secrétariat d'Etat, de nature à assainir l'esprit du club France, plus préoccupé par la rentabilité financière que par l'exploit sportif.

En marge de cette décision spectaculaire, MM. Jean Vuarnet et Georges Joubert avaient entrepris de rénover entièrement l'organisation du ski de compétition, élargissant notamment la base de la pyramide. Cent trente à cent quarante coureurs, répartis en quatre groupes, formaient la sélection nationale, et l'on pouvait raisonnablement penser que de ce creuset sortiraient quelques champions. Les deux dirigeants, nommés en juin 1972, avaient averti qu'une olympiade serait nécessaire avant que leur travail ne commence à être fructueux.

On connaît la suite : sous l'impulsion du puissant comité de Savoie, appuyé par ceux du Mont-Blanc et du Dauphiné, qui ne pardonnaient pas à MM. Jean Vuarnet et Georges Joubert d'avoir évincé Jean-Noël Augert et ses camarades, les deux dirigeants ont été mis en minorité en juin 1974. Qu'est-il resté de leur œuvre inachevée ? Apparemment rien, si l'on se réfère aux résultats de ces Jeux. Comment expliquer, par exemple, que Philippe Hardy, champion d'Europe junior et qui distançait alors, paraît-il, le Suédois Ingemar Stenmark, ne soit jamais parvenu depuis à confirmer les performances qu'il accomplissait il y a seulement trois ou quatre ans ?

Les influences « extérieures »

Si la sélection féminine s'est beaucoup mieux comportée dans la capitale du Tyrol, grâce surtout à Danielle Debernard, respectivement troisième, quatrième et cinquième des slaloms géant, spécial et de la descente, l'équipe dirigée par M. Jacques Fourno n'est pas non plus à l'abri de la tourmente. Certes, les filles ont fait preuve, tant à l'entraînement que dans les compétitions, d'une autre assiduité et d'une autre pugnacité que les garçons, mais un danger différent les menace : les influences « extérieures » au monde sportif.

Le cas de Fabienne Serrat est à ce sujet typique : la double championne du monde, adulée comme une super-star à l'Alpe-d'Huez lors de son retour de Saint-Moritz, en février 1974, puis de nouveau fêtée après un unique succès à Cortina-d'Ampezzo, est l'objet de beaucoup trop de sollicitudes mondaines et commerciales pour que ses résultats n'en pâtissent pas. Blessée à la cheville à Innsbruck, Fabienne Serrat n'a rien réussi dans ces XII^e Jeux d'hiver et est fort loin de son niveau de février 1974.

Comportement et mentalité incorrigibles en France : ou bien l'on est incapable de former des champions ou bien, quand le miracle se produit, c'est pour, du jour au lendemain, « dévoyer » l'idole et la faire ainsi immanquablement tomber de son éphémère piédestal. C'est d'autant plus grave en ski que la F.F.S. continue d'être largement, trop largement, subventionnée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, au détriment d'autres disciplines tout aussi et même plus éducatives, et que le « pool » des fournisseurs consacre plusieurs millions de francs par an aux seules équipes de France. — M. C.

LES ROIS DU PALET

Lorsqu'à neuf minutes de la fin du match un tir très sec déclenché d'assez loin permit à l'équipe tchécoslovaque de mener par 3 buts à 2, on crut que, pour la première fois depuis les championnats du monde de 1972, le colosse russe aux pieds d'airain allait toucher du casque la moquette de glace. N'était la fureur antisoviétique du public autrichien manifestée samedi soir, l'observateur étranger s'en serait réjoui.

C'est que les hockeyeurs de Prague et d'ailleurs avaient donné jusque-là une partie exemplaire : ingéniosité, vivacité, courage. Ils s'étaient battus sur tous les palets avec une union fantastique. Dans les buts, le dernier gardien valide de la délégation tchécoslovaque faisait merveille et, en attaque, les feux follets bleu et blanc donnaient des sueurs froides à l'adversaire. Deux contre-offensives tranchantes comme des couperets dans le premier tiers-temps (1) et les triples champions olympiques étaient menés 2 à 0. Ensuite, le rouleau compresseur soviétique s'était mis en marche. C'était impressionnant (2 à 2 à la fin du deuxième tiers-temps), mais cela ne paraissait pas irrésistible.

Sur la patinoire très intimiste d'Innsbruck, avec cette sensation de pouvoir toucher les joueurs en étendant le bras (2), les hockeyeurs de l'U.R.S.S. semblaient même, en comparaison de leurs adversaires, assez pataudes. Organisés certes, et possédant au plus haut point la maîtrise du palet, mais sans inspirations lumineuses, sans éclairs de génie. Et ce but fulgurant de la Tchécoslovaquie à la 51^e minute... Intouchables depuis douze ans tant aux Jeux olympiques qu'aux championnats du monde — excepté l'« intermède » de 1972 à consonance également politique — les Soviétiques allaient-ils s'incliner ?

La réponse était donnée moins de cinq minutes plus tard, en l'espace de 33 secondes : deux buts coup sur coup, deux coups de crosse, pas spectaculaires, mais efficaces. La poignée de supporters russes — une vingtaine, — dont chaque encouragement avait provoqué les hourvaris de la foule, pouvaient alors agiter victorieusement leurs petits drapeaux rouges. Mais c'était égal : non seulement les joueurs tchécoslovaques avaient donné un avertissement à une équipe soviétique vieillissante, mais encore ils avaient fait passer un frisson qui ne devait rien à la température de la patinoire. — M. C.

(1) Un match de hockey sur glace se joue en trois tiers-temps de 20 minutes chacun. Comme en basket-ball, seul le temps de jeu effectif est pris en compte.

(2) Le hockey sur glace est un sport télégénique, sauf que sur le petit écran on devine plus qu'on ne voit les trajectoires du palet. Aussi la possibilité est-elle actuellement étudiée d'équiper le palet d'un dispositif lumineux.

M. Killanin : les questions commerciales empoisonnent le sport

Innsbruck. — Interrogé à propos des réserves exprimées naguère par l'ancien président du Comité international olympique (C.I.O.), M. Avery Brundage, son successeur, M. Michael Killanin, a répondu en ces termes aux journalistes :

« Sa principale critique venait du fait que peu de pays participaient aux Jeux d'hiver. Mais il est bien évident qu'il faut permettre aux nations où il fait froid de pouvoir participer à des compétitions olympiques. Toutefois, je suis de l'avis de M. Avery Brundage : les questions commerciales empoisonnent le sport du ski, et M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski et membre du C.I.O., est, comme moi, préoccupé par ce problème. Les fabriquants d'articles de ski ne doivent pas contrôler les skieurs, et les champions qui acceptent de toucher des sommes extravagantes pour pratiquer ce sport risquent de le tuer. »

Il est vrai que, s'ils renoncent à participer aux Jeux olympiques, les skieurs peuvent signer des contrats publicitaires. L'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier, deux fois vainqueur à Innsbruck, s'est vu proposer un contrat annuel de 300 000 marks (525 000 francs) pour prêter son sourire tant vanté à une marque de dentifrice...

Quant à l'Autrichien Franz Klammer, vainqueur de la descente, il devra répondre devant le C.I.O. de l'accusation portée contre lui et selon laquelle il recevrait 150 000 dollars par an de la part de son fournisseur de skis. Le vice-président du C.I.O., M. Willi Daume, a rappelé à cette occasion qu'un skieur ne pouvait toucher personnellement de l'argent et que les contrats ne pouvaient être passés qu'avec sa fédération.

LES MÉDAILLÉS OLYMPIQUES EN SKI ALPIN

MESSIEURS

DESCENTE :

1. Franz Klammer (Autriche),
2. Bernhard Russi (Suisse),
3. Herbert Plank (Italie).

SLALOM GEANT :

1. Heini Hemmi (Suisse),
2. Ernst Good (Suisse),
3. Ingemar Stenmark (Suède).

SLALOM SPECIAL :

1. Piero Gros (Italie),
2. Gustavo Thoeni (Italie),
3. Willy Frommelt (Liechtenst).

DAMES

DESCENTE :

1. Rosi Mittermaier (R.F.A.),
2. Brigitt Totschnig (Autriche),
3. Cindy Nelson (U.S.A.).

SLALOM GEANT :

1. Kathy Kreiner (Canada).
2. Rosi Mittermaier (R.F.A.),
3. Danielle Debernard (France).

SLALOM SPECIAL :

1. Rosi Mittermaier (R.F.A.),
2. Claudia Giordani (Italie),
3. Hanny Wenzel (Liechtenst.).

FOOTBALL. — *Le conseil municipal de Rennes vient de voter une subvention exceptionnelle de 250 000 F au Stade rennais, afin de l'aider à faire face à ses difficultés* (le Monde du 3 janvier 1976). *L'équipe professionnelle de football, qui joue en deuxième division, a déjà vu sa subvention de fonctionnement portée de 350 000 à 400 000 F. Elle bénéficie également d'une subvention compensatrice des charges du loyer de son terrain de 450 000 F. Déjà, la veille, M. Bernard Lemoux, président du club rennais, s'était rendu à Paris pour accueillir un nouveau joueur polonais, Jerzy Willim. L'équipe bretonne semble donc pour l'instant sauvée de sa mauvaise passe, au moins sur le plan financier. — (Corresp.)*

SKIS ROSSIGNOL

Victoire absolue aux J. O. d'Innsbruck

6 MÉDAILLES avec les équipes de France, Canada, Italie, Liechtenstein, U.S.A.

2 OR

1 ARGENT

3 BRONZE

Rossignol : 1^er fabricant mondial de skis

PRODUCTION 1975 : 932.000 PAIRES
19 % DU MARCHÉ MONDIAL DU SKI

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPORTS

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-quatrième journée)

•Tours bat Antibes 111-94
•Villeurbanne bat Roanne 96-78
•Caen bat Denain 105-77
•Le Mans bat Challans 81-67
•Clermont bat Graffenstaden 97-94
•Orthez b. Bagnolet 104-84
Lyon bat •Nice 63-61
•Berck bat Jœuf 118-86

Classement

1. Tours, 66 points ; 2. Villeurbanne, 59, Caen, 59 ; 4. Le Mans, 58 ; 5 Berck, 54 ; 6. Challans, 51 ; 7. Clermont, 48, Orthez, 48, Antibes, 48 ; 10. Lyon, 45 ; 11. Nice, 43, Roanne, 43 ; 13. Bagnolet, 40 ; 14. Jœuf, 37, Denain, 37 ; 16. Graffenstaden, 32.

Cross-country

Le Sochalien Jacky Boxberger a obtenu sa première victoire dans le championnat de France le 15 février à Méridon. Il a couvert les 12 kilomètres en 37 min. 36 sec., précédant le Poitevin Gomez de 8 sec. et l'Angerin Lerisse de 18 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-quatrième journée)

Invaincu en championnat depuis le 4 octobre, Saint-Etienne a été battu au Parc des princes par Paris Saint-Germain 2-1. Après l'élimination en Coupe de France par Troyes, cette deuxième défaite en quinze jours reflète bien le manque d'efficacité et la fatigue de certains joueurs stéphanois à deux semaines de leur quart de finale de Coupe d'Europe contre Dynamo de Kiev. Les Niçois, métamorphosés par la rentrée de leur meneur de jeu Jean-Marc Guillou, ont profité de la défaite des Stéphanois pour battre Metz 4-2 et revenir à 1 point au classement.

•Paris-S.-G. b. Saint-Etienne .. 2-1
•Nice b. Metz 4-2
•Nantes b. Strasbourg 3-1
Sochaux b. •Lyon 2-1
Reims b. •Bordeaux 3-2
•Nancy b. Marseille 4-2
•Nîmes et Lens 2-2
•Lille b. Avignon 4-0
Bastia b. •Troyes 2-0
•Valenciennes b. Monaco 5-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 35 pts ; 2. Nice, 34 ; 3. Nantes et Sochaux, 32 ; 5. Reims, 31 ; 6. Metz, 30 ; 7. Nancy, Lille et Marseille, 28 ; 10. Nîmes et Bordeaux, 27 ; 12. Valenciennes et Bastia, 26 ; 14. Paris-Saint-Germain et Lyon, 25 ; 16. Lens, 24 ; 17. Strasbourg, 21 ; 18. Troyes et Monaco 20 ; 20. Avignon, 6.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt et unième journée)

GROUPE A

•Rennes b. Laval 3-2
•Lorient b. Hazebrouck 5-0
•Dunkerque et Amiens 0-0
Angoulême b. •Malakoff 2-1
Paris F.C. b. •Fontainebleau .. 5-0
•Châteauroux et Brest 0-0
•Cholet et Tours 0-0
•Boulogne b. Rouen 1-0
•Sedan-Caen, remis.

Classement. — 1. Rennes, 30 pts ; 2. Laval, 30 ; 3. Lorient, 29 ; 4. Caen, 28 ; 5. Paris F.C. et Amiens, 26 ; 7. Angoulême, 25 ; 8. Rouen, 24 ; 9. Hazebrouck et Dunkerque, 23 ; 11. Châteauroux, 22 ; 12. Boulogne, 21 ; 13. Tours, 19 ; 14. Sedan, 18 ; 15. Fontainebleau et Brest, 15 ; 17. Cholet, 13 ; 18. Malakoff, 12.

GROUPE B

•Mulhouse et Red Star 0-0
•Toulon b. Cannes 3-2
•Toulouse b. Saint-Dié 2-0
•Montluçon b. Gueugnon 1-0
•Chaumont b. Nevers 3-0
Angers b. •Epinal 5-0
•Auxerre b. Ajaccio 3-1
•Sète b. Martigues 2-0
•Besançon-Béziers, remis.

Classement. — 1. Red Star et Angers, 33 pts ; 3. Béziers, 31 ; 4. Toulouse, 27 ; 5. Cannes, Toulon et Auxerre, 26 ; 8. Ajaccio et Gueugnon, 24 ; 10. Besançon, 23 ; 11. Martigues, 22 ; 12. Chaumont, 19 ; 13. Sète, 18 ; 14. Montluçon et Epinal, 17 ; 16. Mulhouse, 15 ; 17. Saint-Dié, 12 ; 18. Nevers, 5.

Hippisme

Le prix Robert-de-Clermont-Tonnerre, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Pandavas, suivi de Porto-Rafti et de With-Honours. La combinaison gagnante est 3-9-5.

Jeux olympiques

BOBSLEIGH

BOB A QUATRE

1. R.D.A. I, 3 min. 40 sec. 43 (Nehmer, Babok, Germeshausen, Lehmann) ; 2. Suisse II, 3 min. 40 sec. 89 (Schaerer, Baechli, Marti, Benz) ; 3. R.F.A. I, 3 min. 41 sec. 37 (Zimmerer, Utzschneider, Bittner, Schumann) ; (...) 10. France, 3 min. 44 sec. 90 (Christaud, Roy, Belle, Hissung).

HOCKEY SUR GLACE

Groupe A. — R.F.A. bat Etats-Unis, 4-1 ; Finlande bat Pologne, 7-1 ; U.R.S.S. bat Tchécoslovaquie, 4-3.

Classement : 1. U.R.S.S., 10 pts ; 2. Tchécoslovaquie, 6 ; 3. R.F.A., 4 ; 4. Finlande, 4 ; 5. Etats-Unis, 4 ; 6. Pologne, 0.

Groupe B. — Autriche bat Yougoslavie, 3-1.

7. Roumanie, 8 pts ; 8. Autriche, 8 ; 9. Yougoslavie, 6 ; 10. Japon, 6 ; 11. Suisse, 4 ; 12. Bulgarie, 0.

PATINAGE ARTISTIQUE

DAMES

1. D. Hamill (E.-U.), 193.80 (9 places) ; 2. D. De Leeuw (P.-B.), 190.24 (20) ; 3. C. Errath (R.D.A.), 188.16 (28) ; 4. A. Poetzsch (R.D.A.), 187.42 (33) ; 5. J. De Navarre (R.F.A.), 185.42 (39).

PATINAGE DE VITESSE

10 000 METRES MESSIEURS

1. Kleine (P.-B.), 14 min. 50 sec. 59 ; 2. Stensen (Nor.), 14 min. 53 sec. 30 ; 3. V. Helden (P.-B.), 15 min. 2 sec. 2 ; 4. Variamov (U.R.S.S.), 15 min. 0 sec. 6 ; 5. Sandler (Suède), 15 min. 16 sec. 21.

SAUT 90 METRES

1. Schnabl (Aut.), 234.8 pts (97.5 + 97 mètres) ; 2. Innauer (Aut.), 232.9 (102 + 91) ; 3. Glass (R.D.A.), 221.7 (91 + 97) ; 4. Danneberg (R.D.A.), 221.6 (102 + 89.5) ; 5. Bachler (Aut.), 217.4 (95 + 91).

SKI ALPIN

SLALOM SPECIAL MESSIEURS

1. Gros (It.), 2 min. 3 sec. 29 ; 2. G. Thoeni (It.), 2 min. 3 sec. 73 ; 3. Frommelt (Liecht.), 2 min. 4 sec. 28 ; 4. Tresch (Suisse), 2 min. 5 sec. 26 ; 5. Neureuther (R.F.A.), 2 min. 6 sec. 56 ; 6. Junginger (R.F.A.), 2 min. 7 sec. 08 ; 7. Morgenstern (Aut.), 2 min. 7 sec. 18 ; 8. Luescher (Suisse), 2 min. 8 sec. 17 ; 9. Fernandez-Ochoa (Esp.), 2 min. 8 sec. 35 ; 10. Wenzel (Liecht.), 2 min. 8 sec. 73 ; 11. Bachleda (Pol.), 2 min. 8 sec. 81 ; 12. Strand (Suède), 2 min. 9 sec. 08 ; 13. Adgate (E.-U.), 2 min. 6 sec. 53 ; 14. Ocelor (Tch.), 2 min. 6 sec. 61 ; 15. Bruger (R.F.A.), 2 min. 18 sec. 31 et Roche (Fr.), même temps.

SKI DE FOND

50 KILOMETRES MESSIEURS

1. Formo (Nor.), 2 h. 37 min. 30 sec. 05 ; 2. Klause (R.D.A.), 2 h. 38 min. 13 sec. 21 ; 3. Soedergren (Suède), 2 h. 39 min. 39 sec. 21 ; 4. Garanin (U.R.S.S.), 2 h. 40 min. 38 sec. 94 ; 5 Grimmer (R.D.A.), 2 h. 41 min. 15 sec. 46 ; 6. Aaland (Nor.), 2 h. 41 min. 18 sec. 08 ; 7. Tyldum (Nor.), 2 h. 42 min. 21 sec. 66 ; 8. Limby (Suède), 2 h. 42 min. 43 sec. 58 ; 9. Repo (Fin.), 2 h. 42 min. 54 sec. 80 ; 10. Koivisto (Fin.), 2 h. 45 min. 44 sec. 79 ; 11. Pierrat (Fr.), 2 h. 44 min. 3 sec. 31.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(treizième journée)

Battu à Bourg 15-9, le Racing Club de France, demi-finaliste du championnat la saison dernière, ne participera pas cette année aux seizièmes de finale, tout comme Tarbes, champion de France en 1973, battu à Bagnères 9-3.

Avant la dernière journée des poules de huit, dix-sept clubs seulement sont déjà qualifiés.

GROUPE I

POULE A

•Béziers b. Lavelanet 60-3
•Perpignan b. Pau 34-10
Valence b. •Montchanin 8-7
•Stade toulousain b. Tulle .. 22-5

Classement. — 1. Béziers, 37 pts ; 2. Valence, 28 ; 3. Perpignan et Stade toulousain, 27 ; 5. Pau, 26 ; 6. Montchanin, 25 ; 7. Tulle, 23 ; 8. Lavelanet, 21.

POULE B

•Brive b. Chambéry 29-6
Bègles b. •Mont-de-Marsan .. 28-4
Aurillac b. •Saint-Girons .. 3-0
•Montferrand b. La Rochelle 50-6

Classement. — 1. Montferrand, 37 pts ; 2. Brive, 33 ; 3. Bègles, 30 ; 4. Aurillac, 29 ; 5. La Rochelle, 24 ; 6. Mont-de-Marsan, 22 ; 7. Saint-Girons, 19 ; 8. Chambéry, 18.

POULE C

•La Voulte b. Vichy 18-18
Bayonne b. •Lyon O.U. 13-4
•Avignon b. Oloron 29-6
Narbonne b. •Biarritz 38-5

Classement. — 1. Narbonne, 38 pts ; 2. Avignon, 32 ; 3. La Voulte, 28 ; 4. Biarritz, 27 ; 5. Oloron, 24 ; 6. Bayonne, 23 ; 7. Lyon, 23 ; 8. Vichy, 21.

POULE D

Dax b. •Marmande 6-3
•Bourg b. Racing 15-9
•Romans b. Toulon 3-0
•Nice b. Bourgoin 15-7

Classement. — 1. Romans, 31 pts ; 2. Nice, 30 ; 3. Dax, 29 ; 4. Bourg, 28 ; 5. Toulon et Racing 25 ; 7. Bourgoin, 24 ; 8. Marmande, 22.

POULE E

Agen b. •Saint-Jean-de-Luz 10-6
•Bagnères b. Tarbes 9-3
•Mérignac b. Périgueux 22-12
•Lourdes b. Montauban 14-6

Classement. — 1. Agen, 34 pts ; 2. Bagnères, 33 ; 3. Lourdes, 32 ; 4. Saint-Jean-de-Luz, 27 ; 5. Tarbes et Montauban, 25 ; 7. Mérignac, 24 ; 8. Périgueux, 16.

GROUPE II

POULE F

•Bergerac b. Nîmes 30-6
•Tyrosse b. Quillan 27-3
•Graulhet b. Montélimar...... 25-8
Salles b. •Limoges 6-6

Classement. — 1. Graulhet, 37 pts ; 2. Tyrosse, 30 ; 3. Salles, 29 ; 4. Limoges, Nîmes et Bergerac, 26 ; 7. Quillan, 23 ; 8. Montélimar, 16.

POULE G

•Fleurance b. Albi 16-18
Castres b. •Cahors 18-12
•PUC b. Oyonnax 25-3
•Pamiers b. SBUC 28-16

Classement. — 1. Castres, 40 pts ; 2. Cahors, 33 ; 3. Fleurance, 28 ; 4. PUC, 28 ; 5. Albi, 24 ; 6. Pamiers, 23 ; 7. Oyonnax, 22 ; 8. SBUC, 18.

POULE H

Mimizan b. •Saint-Médard .. 15-0
Le Creusot b. •Roanne 10-3
Auch b. •Mazamet 6-0
•Dijon b. Montceau 36-3

Classement. — 1. Le Creusot, Mimizan et Dijon, 32 pts ; 4. Auch, 29 ; 5. Saint-Médard, 26 ; 6. Mazamet, 25 ; 7. Montceau, 21 ; 8. Roanne, 17.

POULE J

St-Claude b. •Châteaurenard 6-5
Beaumont b. •Langon 6-4
•Castelsarrazin b. Coarraze Nay 18-4
Gaillac b. •Fumel 4-3

Classement. — 1. Saint-Claude, 33 pts ; 2. Beaumont, 32 ; 3. Gaillac, 27 ; 4. Castelsarrazin, Fumel et Coarraze Nay, 25 ; 7. Langon, 24 ; 8. Châteaurenard, 20.

POULE K

•Grenoble et Peyrehorade 6-6
•Millau b. Angoulême 15-9
•Carcassonne b. Le Boucau .. 24-14
•Cognac b. Carmaux 13-7

Classement. — 1. Carcassonne, 34 pts ; 2. Grenoble, Angoulême et Carmaux, 28 ; 5. Peyrehorade et Millau, 26 ; 7. Le Boucau, 23 ; 8. Cognac, 22.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16-2-76 A 0 h G.M.T.

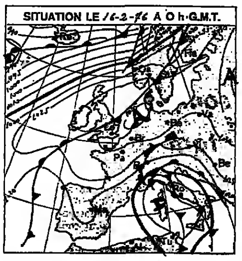

PRÉVISIONS POUR LE 17-2-76 DÉBUT DE MATINÉE

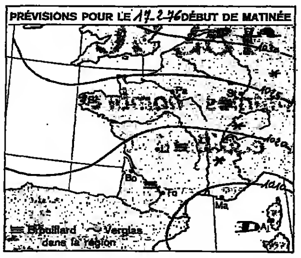

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 février à 0 heure et le mardi 17 février à 24 heures :

Entre les hautes pressions qui s'étendent de la Russie aux îles Britanniques et les basses pressions de la Méditerranée occidentale, un flux froid, de secteur est, persistera sur l'ensemble de notre pays.

Mardi 17 février, il fera encore assez froid en France. Les gelées matinales, qui n'épargneront que localement les régions côtières, atteindront —3 °C à —6 °C dans le Centre, l'Est et le Nord-Est. Les nuages seront abondants de l'Alsace et de la Lorraine aux Alpes et au Massif Central ; ils donneront parfois quelques faibles chutes de neige. Sur les autres régions, le ciel sera variable et les éclaircies seront assez belles de la Bretagne à l'Aquitaine. Il y aura toutefois quelques brumes ou brouillards passagers en début de journée.

Lundi 16 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 3 et 2 ; Bordeaux, 5 et —3 ; Brest, 6 et 3 ; Caen, 4 et —2 ; Cherbourg, 5 et 6 ; Clermont-Ferrand, 0 et —1 ; Dijon, 1 et —1 ; Grenoble, 0 et —1 ; Lille, 0 et —1 ; Lyon, 1 et —1 ; Marseille, 5 et 6 ; Nancy, 6 et —4 ; Nantes, 4 et —3 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 1 et —1 ; Pau, 3 et 8 ; Perpignan, 7 et 2 ; Rennes, 6 et —2 ; Strasbourg, 0 et —5 ; Tours, 2 et —1 ; Toulouse, 3 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 0 et —2 degrés ; Athènes, 17 et 9 ; Bonn, 8 et —6 ; Bruxelles, 1 et —1 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, —2 et —7 ; Genève, 4 et 6 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 16 et —4 ; Moscou, —8 et —15 ; New-York, 11 et 1 ; Palma-de-Majorque, 6 et —2 ; Rome, 12 et 8 ; Stockholm, —5 et —10.

Fiscalité

TIERS PROVISIONNEL : MARDI, DERNIER DÉLAI

Les contribuables ont jusqu'à mardi 17 février minuit pour payer leur premier tiers provisionnel (acompte à valoir sur l'impôt payable en 1976 sur les revenus encaissés en 1975). M. Fourcade a, en effet, décidé d'accorder un délai supplémentaire de deux jours. Passé cette date, les sommes dues seront majorées de 10 %.

Circulation

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LES BERGES DE LA SEINE

Les voitures en stationnement sur les berges de la Seine doivent les quitter. Les services spécialisés de la préfecture de police s'attendent en effet à une prochaine crue de la Seine. Ils conseillent aux propriétaires de voitures laissées en stationnement sur les berges, notamment au pont Sully, de retirer leurs véhicules le plus rapidement possible.

● *Transports exceptionnels : réglementation simplifiée.* — La direction des routes et de la circulation routière au ministère de l'équipement a élaboré avec les différentes administrations concernées une nouvelle réglementation qui simplifie et assouplit le régime des autorisations et les conditions de délivrance des permis de circuler des transports exceptionnels. Cette nouvelle réglementation, qui fait l'objet de la circulaire interministérielle n° 75-173 du 19 novembre 1975, est actuellement en cours de diffusion par le *Journal officiel* sous la forme d'un fascicule spécial n° 75-62 *bis*.

Débats

● *« L'informatique européenne : encore un espoir ? »* Tel est le thème de la conférence-débat organisée le 17 février, à Nantes, par le Club informatique Loire-Océan, avec la participation de M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, et de représentants de tous les grands constructeurs.

Service national

Appel sous les drapeaux des jeunes Français nés entre le 15 mai et le 30 juin 1956

Un arrêté paru au *Journal officiel* appelle au service national actif la fraction de contingent 1976-04 qui comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

1. — Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er avril 1976 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1976 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er avril 1976 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1976 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1976, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2.— Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux de recrutement de métropole :

a) Nés entre le 15 mai 1956 et le 30 juin 1956, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1976 ;

b) Omis ou naturalisés, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1976 ;

c) Nés entre le 1er juillet 1956 et le 10 août 1956, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1976.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er avril 1976.

Toutefois, les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 15 mars 1976. Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, être incorporés dans cette armée à partir du 3 mai 1976.

AUTOMOBILE

La Renault 5 GTL : santé, sobriété

Une nouvelle R5, la GTL, est commercialisée ce lundi par la Régie nationale. Elle est douée d'une sobriété remarquable. Et la sécurité active n'a pas été sacrifiée à la recherche de l'économie d'utilisation puisque, sans être vraiment brillant, son comportement routier est satisfaisant dans les conditions actuelles de circulation.

Son signe distinctif : des bandeaux latéraux de protection en polyester. Après la R4 Safari, le « style bumper » est lancé. Il sera vraisemblablement adopté par d'autres constructeurs car il répond à un besoin des citadins. Mais cette particularité n'a qu'un mince intérêt à côté des vertus du moteur : la GTL est une 7 CV qui a les performances d'une 6 CV et qui consomme comme une 2 CV !

La Régie nationale annonce 4,7 litres de super à 90 km/h et 6,7 litres à 120 km/h (vitesse stabilisée). Pour notre part, après un essai effectué sur un parcours mixte (un tiers autoroute, un tiers route et un tiers milieu urbain), nous avons constaté une consommation moyenne de 6,5 litres aux 100 kilomètres. Pourtant, la GTL n'a jamais été ménagée — en abusant notamment des sur-régimes et des sous-régimes — ce qui nous a permis d'apprécier une autre qualité essentielle, la souplesse.

Pour arriver à ce résultat, Renault a conservé le groupe propulseur de la TS (1 289 cm3) en l'équipant d'un carburateur simple corps. La boîte de vitesses est celle de la TL avec une modification du premier rapport et du couple conique. La GTL perd 20 ch DIN par rapport à la TS, mais son couple maximum reste bon (8,6 m/kg, soit 1 m/kg de moins) et il est obtenu à 2 000 tr/mn seulement. Sa vitesse de pointe est sensiblement égale à celle de la TL (dont la puissance est identique : 44 ch DIN), mais les montées en régime sont plus rapides et la GTL, même très chargée, s'essouffle moins dans les côtes.

Dénuée de toute « sportivité », la GTL doit être considérée comme une bonne petite familiale à tout faire. Une comparaison avec la R5 TL s'impose : la nouvelle Renault est plus chère à l'achat (1 600 F) que la 5 CV, mais son supplément de prix ainsi que les dépenses occasionnées par sa puissance fiscale plus élevée (carte grise, assurances) doivent être amorties en deux ans (36 000 à 40 000 kilomètres en tenant compte d'une économie de 2,5 litres de carburant aux 100 kilomètres).

Autre avantage : la valeur de revente, vraisemblablement majorée par les qualités du moteur — sobriété et longévité, puisqu'il tourne moins vite — ainsi que par l'équipement de la GTL qui est un astucieux cocktail de TL et de TS, tout comme l'est la partie mécanique. Le bilan est positif à court terme comme à moyen terme. A peine lancée, la R5 GTL est presque un placement.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : 20 500 F (TL : 18 900 F ; TS : 22 300 F).

LETTRES

MORT DE L'ÉDITEUR ITALIEN ALBERTO MONDADORI

Alberto Mondadori, fils du grand éditeur italien Arnoldo Mondadori, est mort à Venise, le 14 février, d'une crise cardiaque. Agé de soixante-deux ans, il a joué dans l'activité littéraire et intellectuelle de l'Italie contemporaine un rôle d'animateur multiple dans ses curiosités et relativement marginal par rapport à sa famille.

[Si son frère Giorgio a pris en 1968 la gestion de l'ensemble des entreprises Mondadori, puis leur direction après la mort de leur père en 1971, Alberto Mondadori avait marqué ses distances en fondant en 1958 sa propre maison d'éditions, Il Saggiatore, qui représentait un effort soutenu pour rassembler un catalogue prestigieux, en matière de sciences humaines notamment. Il rivalisait à cet égard avec Giulio Einaudi, personnalité qui incarne également l'ouverture d'une culture italienne « laïque » sur l'univers extérieur et la volonté de dégager des bandelettes innombrables, où les épigones de Benedetto Croce asphyxièrent si longtemps cette culture.

Il Saggiatore connut des fortunes diverses, dues à une gestion parfois osée. Mais la figure d'Alberto Mondadori est inoubliable par son intuition, son humour et son courage. Il en donna une preuve : le 11 juin 1940, au soir de la déclaration de guerre de l'Italie à la France, il fit présenter « la Grande Illusion » au ciné-club qu'il animait à Milan. Et comme les officiers anglais du film, ses amis et lui-même se levèrent et acclamèrent lorsque les prisonniers français chantent « la Marseillaise ». — J. N.]

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 383

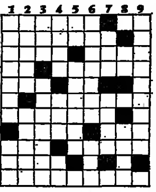

HORIZONTALEMENT

I. Les premiers sont les plus rapidement atteints ; Abréviation commerciale. — II. Ne manquaient pas de grâce. — III. Flot descendant ; Entraîne des sacrifices quand il est élevé. — IV. Participe ; Compagne d'un roi. — V. Bon, lorsqu'on est dans d'excellentes dispositions ; Débute en hiver. — VI. Qualifiait un vieux danseur. — VII. Stupéfiez. — VIII. Son homme n'inspire pas confiance ; Ancienne obligation. — IX. Exclu de certains régimes ; Figure mythologique. — X. A de la suite dans les idées. — XI. Mettraient au bon endroit.

VERTICALEMENT

1. Manque aux nouilles ; Partit ailleurs (épelé). — 2. A le nez qui remue ; Dans le sillage de Charlemagne. — 3. D'un auxiliaire ; Brillant. — 4. Vécut en d'autres temps ; Ravit ; Fin de mode. — 5. Préposition inversée ; En Grèce. — 6. Est essentiellement fugace ; Pronom. — 7. Résultat de vibrations ; Nom d'un chien. — 8. Article ; Aux petits des humains il donne la pâture. — 9. Marque de reconnaissance.

Solution du problème n° 1 382

Horizontalement

I. Lettre ; St. — II. Sirène. — III. Ecrevisse. — IV. Ur ; Sève. — V. Mi ; Sûr ; As. — VI. Emièrent. — VII. EE ; See. — VIII. U.S.A. — IX. Créancier. — X. Croûton. — XI. Bas ; Ebène.

Verticalement

1. Eumée ; Cab. — 2. Escrimeur. 3. Tir ; Secs. — 4. Tresse ; Aar. — 5. Rêveurs ; Noé. — 6. Enivrée ; Cub (Buc). — 7. ESE ; Nérite. — 8. At ; Eon. — 9. Trets ; Berne.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 février 1976 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 59-350 du 27 février 1959 fixant le siège et la circonscription des greffes des tribunaux d'instance ;

● Portant publication de la convention portant création d'un Institut universitaire européen, du protocole sur les privilèges et immunités de l'Institut universitaire européen et de l'acte final (ensemble deux annexes) ;

● Rendant applicables aux salariés agricoles les dispositions de l'article L. 351-2 du code de la sécurité sociale introduit dans ledit code par la loi n° 75-617 du 11 juillet 1975 ;

● Relatif à l'assurance vieillesse des mères ayant au foyer un enfant handicapé.

UN ARRETE

● Modifiant les dispositions d'un précédent arrêt relatif aux certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire et au diplôme de docteur de troisième cycle de sciences odontologiques.

Société

INFORMATIONS TÉLÉPHONIQUES SUR LA CONTRACEPTION ET LA SEXUALITÉ

Le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale a ouvert un service de renseignement téléphonique destiné au public. Des informations très diverses, d'ordre social, juridique, psychologique ou médical, peuvent être obtenues en appelant au numéro 544-56-46, de 9 heures à 12 heures.

Des centres d'information téléphonique de ce type vont être ouverts en province.

★ 29, boulev. Raspail, 75007 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

(Publicité)

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

ISSEC : Printemps 1976

- *des programmes nombreux et complets*
- *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici sept ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années et la rédaction d'un mémoire conduisent à *un diplôme de spécialité du niveau de* celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs, ils étaient un millier cette année. Précisons que, si les statistiques *indiquent que 70 % des auditeurs ont des* diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

L'ISSEC est partenaire du Germe, 24, rue Hamelin (téléph. 727-80-20).

Création de l'Association des diplômés de l'ISSEC

L'ASSOCIATION des diplômés de l'ISSEC vient d'être légalement constituée. Régie par la loi du 1er juillet 1901, son siège est situé à Paris, 10, rue de Copenhague (8e).

Les fondateurs ont décidé d'élargir leur association aux « diplômables », c'est-à-dire aux participants ISSEC ayant déposé leur projet de mémoire et reçu de l'ISSEC l'accord pour le début de leurs travaux.

En premier lieu, l'Association des diplômés de l'ISSEC a été créée pour entretenir les relations amicales nouées au cours des études, mais ses ambitions ne se limitent pas à être une simple « association d'anciens ».

Elle a aussi pour objectifs :

— de protéger et développer les droits attachés au diplôme de spécialité de l'ISSEC, le renom de l'Institut et de son enseignement ;

— de veiller au maintien du niveau du diplôme et d'assurer la promotion du diplôme et des diplômés ;

— d'entretenir avec l'association des anciens élèves de l'ESSEC des relations aussi étroites que possible ;

— d'aider et conseiller, en accord avec l'ISSEC, les titulaires de quatre crédits dans le choix du sujet de leur mémoire et de la préparation à la soutenance.

Pour développer le plus tôt possible une efficace collaboration avec l'ISSEC les participants aux crédits de perfectionnement et les anciens, l'association des diplômés de l'ISSEC va mettre en œuvre, dès le début de l'année 1976, un club très largement ouvert à tous les élèves de l'ISSEC, quel que soit le nombre de crédits obtenus ou en cours.

Parmi les activités que ce club offrira, nous pouvons citer :

- une aide et des conseils à ceux qui se trouvent momentanément en période de mutation dans leur carrière ;
- l'organisation de dîners-débats sur des thèmes donnés ;
- la création de groupes de travail réunissant ceux qui souhaitent réfléchir ensemble sur un sujet.
- la création d'un groupe « théâtre » et d'un groupe « sport » ;

Pour toutes ces activités et celles qui pourraient être mises au point ultérieurement, les conjoints, qui sont inévitablement un peu délaissés pendant la préparation du mémoire, seront invités à toutes les activités du club.

★ Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : Association des diplômés ISSEC, 10, rue de Copenhague, 75008 Paris. Tél. : 522-48-49.

Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur onze axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à onze « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés, discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprise et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et des techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail (de cinq à huit sessionnaires) sont constitués au sein de chaque crédit. Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices et effectuer en commun des travaux de recherche suivis par le professeur.

Le choix d'un institut de perfectionnement

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent *sur les bureaux des cadres et res*ponsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...) de la *durée des programmes*, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est *effectivement réalisé*, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

*Compte tenu de cette com*plexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de *participants* qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 % ; oct. 1974 : 61 % ; mars 1975 : 60 % ; oct. 1975 : 61 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'ISSEC a *connu un développement remar*quable : Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et *européens spécialisés dans la* perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des *installations* ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC *se déroulent* aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

SESSION DE PRINTEMPS 1976 :

Le centre d'orientation est ouvert

Si vous êtes intéressés par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du centre d'orientation de l'Institut.

Ce centre siège en permanence, et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session de printemps se déroulera de mars à juin 1976.

OPTIONS	CRÉDIT 1	CRÉDIT 2	CRÉDIT 3	CRÉDIT 4
A. — FONCTION PERSONNEL	La Fonction Personnel : Les Techniques de Base	La Fonction Personnel : Structures et Communications	La Fonction Personnel : Place des Relations de Travail	La Fonction Personnel : Politiques
B. — FONCTION FORMATION	Les Méthodes en Formation Permanente	La Pratique de la Formation	a) Organisation et gestion de la Formation b) l'Audio-visuel en formation	Psychopédagogie de la Formation Permanente
C. — MARKETING	*Marketing fondamental*	A) Méthodes quantitatives pour la gestion B) Etudes et recherches en Marketing C) Méthodes de prévisions *commerciales* D) Statistiques appliquées au Marketing	E) Exportation et Marketing sur les marchés étrangers F) Direction des Ventes G) Publicité H) Politique de distribution et merchandising	I) Marketing des produits industriels J) Politique de Marketing
D. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion	Comptabilité analytique de Gestion	Comptabilité *approfondie*	Contrôle de Gestion
E. — GESTION FINANCIÈRE	Gestion Financière	Bourse et Evaluation des Sociétés	Crédit et Institutions Financières	a] Les décisions financières de l'entreprise b] Les finances internationales
F. — GESTION DE LA PRODUCTION	Techniques de contrôle de production	a] Conception d'un système de production b) Achats et approvisionnements	Système d'information en gestion de production	Stratégie de production

1. — INITIATION A LA GESTION DE L'ENTREPRISE	Initiation à la gestion *et à l'économie* de l'entreprise			
2. — RELATIONS HUMAINES	Expression orale	La conduite de réunion		
3. — INFORMATIQUE DE GESTION	*Eléments de base d'informatique*	*Système d'informatique dans l'entreprise*		
4. — DROIT DE LA GESTION	Droit général *des affaires*	*Droit des sociétés*	Droit du travail	*Droit fiscal des affaires*
5. — ECONOMIE	*Structures industrielles et initiation à la stratégie des marchés*	Stratégie des entreprises et politiques de concurrence		

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir une brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC Établissement d'enseignement privé

24, rue Hamelin, 75116 PARIS

Tél. : 727-80-20 - *Métro : Boissière ou Iéna*

Télex : 630943

ou B.P. 105 - 95001 CERGY - Tél. 030-40-57

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Une crainte latente

POUR mesurer la difficulté de la tâche qui attend le gouvernement pour rétablir durablement le calme sur le marché des changes, il faut se garder de voir, dans les attaques dont le franc a fait l'objet, un affrontement qui opposerait les autorités monétaires aux seuls milieux financiers.

Il existe déjà un contrôle des changes très perfectionné qui vise essentiellement à contracarrer le retournement des termes de paiement dont le franc vient précisément d'être la victime. Les exportateurs français ne disposent que d'un mois pour rapatrier les devises qu'ils ont gagnées, et les importateurs ne sont pas autorisés à couvrir leurs achats à l'étranger pour une période excédant trois mois. On ne peut guère aller plus loin sans courir le risque de gêner considérablement les échanges avec le monde extérieur.

Si limitée que soit la liberté de manœuvre laissée aux industriels et commerçants engagés sur le marché international, elle est déjà par elle-même suffisante pour créer, le cas échéant, des mouvements de capitaux préjudiciables à la bonne tenue du franc. Lorsque celui-ci fait figure de monnaie forte, non seulement les importateurs, pour ne prendre que leur exemple, ne cherchent pas à se couvrir par des ventes de francs à terme pour une période plus longue que celle qui est permise par la réglementation, mais ils ont tendance à ne pas se couvrir du tout. D'où une modification brutale de la situation lorsque la méfiance fait place à la confiance.

Un autre facteur entre en considération. Lorsque la monnaie nationale se portait bien, on invite les entreprises françaises à stipuler leurs contrats en francs chaque fois que cela était possible. Il en résulte qu'aujourd'hui un grand nombre d'opérations échappent totalement au contrôle des autorités françaises. Si une vente à un client allemand est facturée en francs, c'est le client en question qui, en Allemagne, prendra la décision de vendre immédiatement ou non ces francs.

Au-delà du comportement des firmes exportatrices et importatrices, françaises ou non, il y a — et c'est là un élément à la longue plus déterminant encore — la réaction du public en général devant la monnaie. A plus d'un signe, on s'aperçoit qu'un grand nombre de Français redoutent désormais une dévaluation. Cela ne manquera pas de peser sur la gestion de leur patrimoine, grand ou petit. Des déclarations rassurantes, fussent-elles prononcées par le président de la République, ne suffiront pas pour apaiser cette crainte latente. Le gouvernement devra prouver par ses actes que la lutte contre l'inflation et la défense de la monnaie sont prioritaires à ses yeux. Politique particulièrement délicate à mener lorsque la reprise économique est encore si fragile.

CONTROVERSES AUTOUR DU « JUSTE PRIX » POUR LE PÉTROLE

La décision que vient de prendre l'Iran d'abaisser le prix du pétrole lourd s'explique par le marasme persistant du marché. Mais la question se pose toujours de savoir si le niveau actuel des cours n'est pas trop élevé, compte tenu de l'évolution prévisible à long terme de l'offre et de la demande, elle-même déterminée par le développement des sources d'énergie de substitution. Cela revient à se demander quel est le juste prix du pétrole. La commission de l'énergie formée pour le dialogue Nord-Sud a l'intention d'aborder cette question, mais pas tout de suite pour ne pas aviver des passions encore brûlantes.

LA prudence avec laquelle le Nord et le Sud s'approchent de ce nouveau tabou est d'autant plus paradoxale que c'est le quadruplement du prix du pétrole qui a donné l'idée aux pays industriels de dialoguer avec les Etats de l'OPEP, précisément pour les convaincre de baisser ce prix par la persuasion, à défaut de pouvoir le faire par la force. Pour y parvenir, ils avaient conçu le stratagème d'inviter à ce fameux dialogue les autres pays du tiers-monde, espérant que ceux-ci se plaindraient, eux aussi, de la cherté excessive du pétrole.

La manœuvre — qui était grossière — a échoué. L'énergie n'est plus que l'un des quatre sujets traités par le dialogue, et c'est l'ensemble du système économique international que celui-ci met en cause. Est-ce là de la part des pays riches une réelle concession ? Ou bien un habillage ? On peut en discuter. Ce qui est certain, c'est que la question du prix du pétrole reste au cœur du dialogue, ne serait-ce que par son caractère « exemplaire » pour les autres matières premières (deuxième commission), par ses incidences sur les problèmes de développement (troisième commission) et sur les affaires financières (quatrième et dernière commission). Au reste, la plus puissante des nations, à savoir les Etats-Unis, continue à affirmer que le prix actuel du pétrole est arbitraire et inique, tandis que l'OPEP continue à le justifier avec tout autant d'ardeur et de certitude.

Pour essayer de faire avancer la discussion, on peut partir d'une définition du juste prix du pétrole aussi objective que possible. Le juste prix est le prix qui permet une gestion optimale des ressources énergétiques planétaires.

Cette gestion implique que l'on exploite d'abord les ressources pétrolières les moins coûteuses, puis, à mesure de leur épuisement, que l'on s'attaque à des gisements de plus en plus coûteux jusqu'à atteindre le prix de revient des énergies de substitution. Si cet ordre n'est pas respecté, il se produit un gaspillage de travail et de capital, comparable à celui que l'on subirait si, à l'intérieur d'un pays, on mettait en culture les hauts plateaux avant d'exploiter au maximum les riches terres des plaines. La théorie nous indique que le prix doit alors être égal au prix marginal du producteur — c'est-à-dire le prix de la dernière unité de production mise en œuvre — plus quelque chose qui doit permettre d'anticiper l'épuisement des réserves et la nécessité de faire appel à d'autres ressources.

C'est là une grande différence avec l'économie des biens indéfiniment reproductibles, où l'optimum est atteint par une stricte égalité entre prix de vente et coût marginal. Ce *plus quelque chose*, c'est la rente, la rente pétrolière en l'occurrence. Nous voyons donc que même en situation d'optimum une rente apparaît. Autrement dit, une certaine rente est justifiée par la recherche de l'optimum. Si le coût était indéfiniment constant, ce qui revient à dire que les ressources seraient inépuisables, cette rente disparaîtrait.

Notons ici, pour bien clarifier le débat, que le problème de la répartition de la rente, de son éventuelle socialisation par l'impôt ou par d'autres procédés de transfert est un *tout autre* problème qu'il ne faut pas confondre avec la recherche d'un prix optimal, et qui d'ailleurs peut être résolu en principe sans toucher au mécanisme de formation des prix.

Reste à savoir, bien sûr, quelle est la nature de la rente actuelle des pays de l'OPEP. D'après les calculs de l'INSEE (1), fondés sur un certain nombre d'hypothèses, la rente correspondant à une gestion optimale devrait être *aujourd'hui* de 2,8 dollars par baril. Un autre économiste français, M. Ch. Stoffaës, est parvenu avec d'autres hypothèses à un résultat apparemment encore plus modique, comparé à la réalité : le prix optimum serait aujourd'hui, selon lui, de 1,25 dollar. Dans les deux cas, le prix optimal doit augmenter avec le temps jusqu'à atteindre le coût de substitution, au moment de l'épuisement des ressources pétrolières.

On peut discuter indéfiniment et des hypothèses et des résultats, mais il est certain que la marge d'erreur n'est pas telle qu'elle puisse expliquer la différence énorme entre ces chiffres et la rente actuelle des pays de l'OPEP, qui est de quelque 10 dollars par baril.

Dès lors, de deux choses l'une : ou bien les calculs des économistes que l'on vient de relater sont absurdes, et les tarifs imposés par l'OPEP sont proches de l'optimum, comme le prétendent les pays pétroliers eux-mêmes, et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Ou bien la rente actuelle des pays de l'OPEP — résultante d'un certain rapport de forces économiques et politiques — est nettement supérieure à celle qui correspond à l'optimum mondial. D'où un gaspillage qui se traduit par des investissements en énergie, pétrole inclus (mer du Nord, Alaska et bientôt « mers profondes ») qui ne devraient pas être faits si la gestion de la planète était optimale.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 18.)

(1) Statistiques et études financières, « trimestriel » 1975, n° 21, *Hausse des prix du pétrole et choix économiques*, par Daniel Blain et Pierre Morin.

Les incertitudes de la statistique et la baisse dite tendancielle de la rentabilité du capital

CES dernières années, l'investissement industriel a été vivement attaqué par plusieurs économistes dont les « thèses » se sont répandues rapidement dans les sphères influentes. Parmi les accusations lancées contre la formation de capital productif, la plus grave de conséquences sur le plan de la politique industrielle et la plus hétérodoxe dans le domaine de la pensée économique est celle qui a rendu l'investissement coupable du mouvement inflationniste récent. Complétant le réquisitoire contre l'accumulation du capital, certains économistes ont alors émis le diagnostic politique suivant : l'accélération de la croissance des investissements productifs traduirait les derniers sursauts du système capitaliste dans sa vaine lutte contre la chute inéluctable de sa rentabilité. Ils ont cru trouver confirmation de leur opinion dans les études publiées par l'INSEE sur la baisse du mouvement du capital (« le Monde de l'économie » du 9 septembre 1975).

Ces deux thèses, présentées en leur temps avec force chiffres, sont à l'origine d'un important traumatisme, dont les lourds effets sur le monde des affaires justifient la réouverture du procès de l'investissement. Si la légitimité des hypothèses ne saurait être mise en cause, par contre, l'utilisation des connaissances économiques dans le but de justifier ces hypothèses n'a certainement pas été faite avec la prudence statistique qui aurait dû s'imposer en la matière.

En effet, il est décevant de le constater, les travaux effectués à partir de données macroéconomiques prennent rarement leurs distances vis-à-vis des statistiques de base sur lesquelles ils sont fondés.

Ces études constituent dans leur majorité des exploitations économétriques d'une prétention trop souvent exagérée : la sophistication des modèles mathématiques employés y est sans rapport avec la précision des chiffres traités. Seuls les résultats concernant quelques grandeurs sur lesquelles l'opinion publique se polarise ont le privilège d'être systématiquement contestés (l'indice des prix, les demandes d'emploi...), alors que de nombreux concepts fondamentaux, ainsi que l'a rappelé Oskar Morgenstern (1), sont uniquement l'objet de mesures d'une précision très approximative. L'investissement productif est justement une de ces catégories économiques, et c'est pourquoi la validité des deux thèses précédemment rappelées doit absolument être examinée en fonction de l'imprécision qui affecte les chiffres relatifs à la formation du capital productif.

A l'origine de la première thèse — l'investissement responsable de l'inflation, — se trouvent divers travaux sur l'inflation française et ses causes au cours des années 60 (2). Il faut souligner l'audace de l'analyse faite à partir de données macroéconomiques exclusivement issues de la comptabilité nationale en base 1962 (3), soit directement, soit par le biais de grandeurs « implicites », dont la valeur ne reflète que la qualité très relative des ajustements effectués. Un résumé rapide des conclusions de ces recherches pourrait être ainsi formulé : le rythme du développement de l'inflation s'est accéléré essentiellement sous la pression de la demande liée à l'accroissement des investissements. Les précautions d'usage ne semblant pas avoir été prises autour de la compilation statistique, la démonstration aboutit aux recommandations suivantes : le seul vrai remède à l'accélération de l'inflation serait la mise en cause du taux d'investissement que la politique économique française devrait diminuer, trop de choix d'équipement étant légers et indûment risqués.

Ainsi l'investissement industriel serait, avec d'autres formes de capital, un des grands responsables de la hausse des prix. Si les statistiques de la comptabilité nationale ont conduit à cette affirmation, une double confrontation avec d'autres données aurait permis de relativiser, voire d'inverser, la proposition. D'une part, l'inflation, à en croire les calculs des grandes centrales syndicales, a été plus vive dans la réalité que ne le laissent apparaître les comptes nationaux officiels où toute flambée serait, selon les mêmes organisations ouvrières, mise sous l'éteignoir statistique. D'autre part, et les résultats successifs des enquêtes annuelles du ministère de l'industrie sur les investissements en témoignent, la croissance réelle de la formation brute de capital fixe a été sensiblement surestimée dans les séries chronologique de la comptabilité nationale en base 1962.

En effet, les éléments statistiques fournis par le recensement industriel de 1962 avaient montré, à l'époque, la nécessité d'un redressement parfaitement fondé, de l'ordre de 10 %, des montants bruts d'investissement tirés de l'enquête du ministère de l'industrie. Or, après cette correction initiale, des rectifications de plus en plus importantes ont été opérées, tant et si bien qu'en 1970 l'écart moyen entre la comptabilité nationale et l'enquête annuelle du ministère de l'industrie a atteint environ 35 % : les chiffres retenus dans la base 1962 ont donc considérablement surévalué le développement des investissements productifs industriels. De nombreux avis d'experts laissent à penser qu'il en a été de même au niveau de l'effort d'équipement des autres branches, notamment dans le secteur tertiaire.

YVONNICK RENARD.

(Economiste d'entreprise)

(Lire la suite page 19.)

(1) Oskar Morgenstern : *Précision et incertitude des données économiques*. Ed. Dunod (1972).

(2) Notamment Alain Cotta : *Inflation et croissance en France depuis 1962*, collection « Economie d'aujourd'hui ». Ed. PUF (1974).

(3) La notion de base se définit en comptabilité nationale par le cumul d'informations statistiques détaillées et précises sur une année choisie comme référence pour les comptes nationaux. Les années antérieures et postérieures sont raccordées à cette base par extrapolation à partir de statistiques courantes.

« NOUS PRENDRONS POSITION CONTRE UN PLAN QUI IRAIT A LA DÉRIVE SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS »

nous déclare M. Charpentié, président de la C.G.C.

LA réalisation du plein emploi est la préoccupation majeure des organisations syndicales qui participent à l'élaboration du VII[e] Plan. M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., aborde la question en se souciant particulièrement des six cent mille jeunes gens, qui, à la fin de l'été 1976, viendront s'ajouter aux centaines de milliers d'autres demandeurs d'emploi. Comme son prédécesseur, M. André Malterre, l'actuel président de la C.G.C. appuie ses objectifs sur des choix économiques.

Voici les réponses faites aux questions posées par Jeannine Roy :

« Les économies occidentales subissent la crise économique la plus profonde qui les ait frappées depuis plusieurs années. Comment la C.G.C., organisation de cadres, analyse-t-elle la situation ?

— Beaucoup parlent aujourd'hui de crise du capitalisme et des sociétés industrialisées. En fait, cette crise tire ses origines des désordres monétaires internationaux et, à la suite de la guerre du Kippour, de l'augmentation des prix du pétrole et des matières premières. Le quadruplement des prix a été l'origine essentielle des bouleversements. Il n'est pas pensable que des décisions de cette ampleur puissent être reconduites dans les années à venir. Il est assez remarquable que les économies occidentales aient supporté ces augmentations sans troubles plus profonds. Nous ne croyons donc pas qu'il s'agisse d'une crise durable mais d'une période de réadaptation. Nous retrouverons une croissance plus équilibrée si, entre producteurs et consommateurs de matières premières, une concertation s'instaure pour une évolution raisonnable des prix.

» Globalement, si nous avons un taux d'accroissement de 4 à 5 % de la production intérieure, on peut penser qu'il n'y aura pas d'appel à la main-d'œuvre par création d'emplois nouveaux. Nous sommes donc inquiets pour les six cent mille jeunes qui vont se présenter sur le marché du travail dès l'été, ce qui porterait le nombre des chômeurs à plus d'un million quatre cent mille. Des mesures d'urgence nous paraissent indispensables.

— Des mesures à long terme pour lutter contre le chômage vous paraissent nécessaires. Quelle peut être l'efficacité du Plan en ce domaine ?

— Le VII[e] Plan a été surtout un lieu de réflexion et de concertation à propos de l'emploi. Ce problème se pose en quatre termes différents : conjoncturel, structurel, démographique et culturel. On peut espérer que la croissance redémarrera progressivement et que disparaîtra le caractère conjoncturel de la crise. Mais, dans le domaine démographique, c'est la particularité de notre pays de connaître les classes pleines de l'après-guerre durant les dix années qui viennent. D'où un excédent de main-d'œuvre, qui sera suivi d'un déficit, compte tenu de la chute de la natalité.

» A cela s'ajoutent, de surcroît, les choix des Français qui refusent d'occuper les emplois que tiennent les travailleurs immigrés. Il faut donc faire un effort très important pour attirer les jeunes vers les emplois industriels, afin qu'ils prennent place dans le processus productif.

» Et puis, il y a un phénomène nouveau : celui de la volonté des femmes de trouver un emploi. C'est un fait et le problème de l'emploi est donc posé dans des termes nouveaux. Les gens veulent travailler. Cela montre que l'entreprise n'est pas l'enfer et que les salariés ne sont pas les « damnés de la terre ». Mais le total des postes de travail qui peuvent être proposés est inférieur à leurs désirs.

— En somme, vous estimez que la crise est un vaste problème de société : peut-on y remédier par des options très globales, comme la croissance modérée ou la politique des revenus ?

— Oui, il y a crise de société. La croissance pourrait mériter d'être modérée s'il n'y avait encore tant de besoins insatisfaits. Trop de catégories de personnes aspirent encore, légitimement, à l'amélioration de leur niveau de vie et à une meilleure qualité de vie. Il faut une croissance forte qui, seule aussi, résoudra l'équilibre de l'emploi. La question est précisément de réaliser cette croissance. Cela sera possible si on élimine les déséquilibres successifs et les excès de l'inflation en s'attaquant non aux effets mais aux causes.

» On peut évoquer une modération de la progression des revenus en disant qu'il ne faut pas excéder les possibilités de la croissance. Mais certains pensent aussi à une politique des revenus qui serait proche d'une police des salaires.

» Pour éviter les tensions inflationnistes, il faut s'en prendre aux racines de l'inflation, à ses causes internes et externes. Agir sur ces dernières, c'est retrouver un meilleur équilibre du système monétaire international, et notamment, sans doute, recréer des parités fixes — ce qui ne veut pas dire constantes et définitives — entre les monnaies. La solution pour l'Europe pourrait consister en une unité de compte européenne, qui permette à la Communauté de régler ses échéances avec l'extérieur. Elle serait flottante par rapport au dollar et aux monnaies extérieures.

L'indexation de l'épargne

» A l'inverse de l'Allemagne, où le taux d'inflation est moindre, nous ne savons pas épargner pour investir. Notre système transforme les liquidités à très court terme, dans les banques et les caisses d'épargne, pour assurer des investissements à long terme. Il serait bon d'aller voir comment opèrent les Allemands dans ce domaine.

» Il conviendrait aussi que l'épargne, à long terme, soit indexée, pour être remboursée à sa valeur réelle, et non à sa valeur nominale. Ce qui suppose, bien entendu, que les taux d'intérêt qui lui seraient servis soient pratiquement nuls. Nous sommes persuadés qu'alors, à tous les âges, il y aurait des épargnants, car ils seraient assurés de retrouver après cinq ans, dix ans ou plus leur avoir à sa valeur réelle. Cela suppose également pour les entreprises un système de réévaluation des bilans non épisodique mais annuel.

— Quelle peut être dans ce programme, l'action du syndicalisme des cadres ?

— Nous avons déjà à faire valoir nos points de vue auprès de ceux qui élaborent le plan, également au Conseil économique et social. Notre présence, nos prises de position publiques, peuvent infléchir les décisions gouvernementales. Nous entendons siéger au plan jusqu'au bout des travaux, ce qui ne veut absolument pas dire que nous approuvons sans réserve ou par avance les conclusions de ce plan. Nous proposerons des amendements, et même s'il le faut, nous prendrons position contre le plan, si celui-ci va à la dérive, en particulier sur la réduction des inégalités.

— Vous avez dit récemment que vous ne voudriez pas voir de nouvelles affaires Lip. La réforme de l'entreprise est-elle susceptible, à vos yeux, de jouer un rôle important dans le redressement de l'économie ?

— Il est de l'intérêt des salariés, comme des actionnaires et de l'économie, d'éviter que les entreprises aillent à la faillite. En dehors des périodes de crise comme celle de 1975, cela exige qu'il y ait une surveillance efficace des chefs d'entreprise. Nous sommes donc attachés à la notion de cosurveillance. Certains disent que la réforme de l'entreprise est une dispute théologique qui ne mobilise pas les travailleurs, dont 70 % se déclarent satisfaits, d'après un récent sondage. Encore faudrait-il faire la distinction entre les petites, les grandes entreprises et les sociétés multinationales, et aussi entre les hommes qui se trouvent dans l'entreprise aux différents échelons de la hiérarchie.

» Peut-être la grande masse des salariés sont-ils satisfaits parce que leur employeur n'est pas à la veille de les licencier, ou parce que les conditions de travail sont convenables. Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Sûrement pas. Un certain nombre de dispositions doivent être envisagées, de telle sorte que les 30 % d'insatisfaits obtiennent des améliorations notables.

(Lire la suite page 20.)

Lire page 20
l'analyse par Pierre Drouin
du livre d'Alfred Sauvy
« L'ECONOMIE DU DIABLE »

Le « juste prix » pour le pétrole

(Suite de la page 17.)

L'OPEP aurait alors obligé le reste du monde à surinvestir en énergie, ce qui devrait conduire dans une dizaine d'années à une situation d'abondance qui pourrait se retourner contre l'OPEP. Cette « hyper-réaction » en quadruplement du prix du pétrole était perceptible dès les débuts de la crise (2).

Parler d'abondance énergétique après l'espèce de traumatisme collectif provoqué par l'embargo pétrolier et alors que les pouvoirs publics enseignent qu'il faut économiser l'énergie, c'est encore aujourd'hui passer pour un original, voire pour un irresponsable. Les arguments de nos économes — lesquels ne sont pas toujours d'excellents économistes — ne manquent pas : le nucléaire apparaît chaque jour plus coûteux, il a du retard, la résistance des populations directement touchées par l'implantation des centrales va croissant : les schistes et les sables bitumeux ressemblent de plus en plus à des mirages dans le désert ; l'Alaska et la mer du Nord ne tiennent pas leur promesse, et l'exploration pétrolière y sera de plus en plus coûteuse ; la démographie continuent de galoper dans le tiers-monde, les besoins d'énergie du monde sont énormes ; ils le seront d'autant plus que pour vaincre d'autres raretés (terres arables, matières premières, et produits alimentaires), il faudra de plus en plus d'énergie. Pourtant, ces arguments ne nous paraissent pas l'emporter et il nous paraît probable que le « prix » optimum pour la gestion planétaire est inférieur de beaucoup au prix actuel du pétrole, et que par conséquent nous sommes en train de « surinvestir » en énergie.

De toute façon, il faut être logique. Encore une fois : ou bien le prix actuel du pétrole est trop élevé, et il conduira tôt ou tard à l'abondance, ou bien on n'a mal pris en compte d'une part les coûts directs et indirects des énergies concurrentes et d'autre part les besoins de la planète, et le prix actuel est une anticipation correcte des raretés à venir ; mais alors il faut que l'Occident le reconnaisse.

Le coût moyen de l'énergie produite dans la C.E.E. pourrait être dans l'avenir inférieur au prix minimum proposé par la Commission

	Coût en dollars par baril équivalent pétrole (*)	Production correspondante en millions de tonnes équivalent pétrole-an
Pétrole	4 - 6	188
Nucléaire en base	4,8	175
Autre nucléaire	4,8 - 7,8	50
Gaz naturel		
— gisements amortis	6,6	90
— gisem. à dévelop.	3	78
— autres	6,8	15/65
Lignite	4	30
Houille	6,5 - 15	Jusqu'à 170
Hydraulique	6,3 - 7,5	32
— coût moyen	6	1 600

(*) En dollars 1974.

Source : Communauté économique européenne.

N.B. — Les coûts qui figurent dans ce tableau ont été calculés pour l'année 1985. Le « nucléaire en base » correspond à une utilisation maximale des centrales (6 600 h. par an). Les coûts augmentent à mesure que l'on cherche à pousser la production pour chaque ressource. Pour une production globale de 1 milliard de tonnes équivalent pétrole par an, correspondant à une couverture à 60 % des besoins de la C.E.E., le coût moyen est de 6 dollars par baril équivalent pétrole. Rappelons que le prix-plancher proposé par l'A.I.E. et la commission de Bruxelles est de 7 dollars. Toutefois, les chiffres du tableau sont à prendre avec précaution ; calculés il y a un an environ, ils ont déjà été révisés, du fait notamment du renchérissement du nucléaire.

Lorsque les Américains insistent pour que les pays industrialisés s'accordent à agir en sorte que le prix du pétrole sur leur marché ne descende pas en dessous de 7 dollars le baril, ils justifient a posteriori le quadruplement opéré d'octobre à décembre 1973, qu'à l'époque ils avaient trouvé insensé.

En Amérique du Nord, le prix de revient de l'énergie varie entre 1 et 18 dollars le baril-équivalent pétrole

	Coût en dollars par baril équivalent pétrole
Pétrole	
— Etats-Unis	1,5 - 3
— Alaska	3 - 6
— Huiles lourdes	4,5 - 8
Sables asphaltiques (Can.)	Supérieur à 7
Schistes (E.-U.)	7 - 9
Energie géothermique	6 - 11
Charbon (E.-U.)	
— mines à ciel ouvert	1 - 1,5
— toutes mines (moyenne)	2,5 - 4,5
Hydrocarbure synthétique	
— Méthanol	8 - 14
— Gaz	12 - 18
Rappel Moyen-Orient	
— sur terre	0,12 - 0,25
— en mer	0,25 - 1

Source : Institut français du pétrole. Ici aussi les chiffres doivent être accueillis avec prudence et sont sujets à révision.

Depuis cette date, le prix du pétrole a encore augmenté, passant de 8 à 11-12 dollars le baril. Ici aussi on peut discuter de la validité du prix-plancher proposé. S'il faut le considérer comme le juste prix actuel du pétrole, il contredit à la fois les thèses soutenues par les économistes que nous citions plus haut et par l'OPEP. S'il est le prix que devrait au minimum atteindre à terme le baril de pétrole, il est une indication de ce que l'Occident considère implicitement comme le coût moyen de substitution. On aimerait connaître la façon dont on a calculé ce chiffre, car le soupçon est grand que l'on cherche à camoufler la garantie que l'on accorderait ainsi à la rente colossale que l'Amérique du Nord va tirer à son tour de l'exploitation de ses ressources énergétiques naturelles. Or, il se trouve que les données que l'Agence internationale de l'énergie recueille sur les coûts de production dans les pays membres sont, pour plusieurs mois encore, confidentielles.

En tout cas, la commission de l'énergie du dialogue Nord-Sud ferait œuvre utile si elle permettait de connaître ces calculs et de dénoncer quelques hypocrisies ici et là. Mais son rôle pourrait être beaucoup plus ample et beaucoup plus important : déterminer dans quelle mesure la maximisation de la rente, pétrolière ou autre, au niveau de chaque espace national, s'oppose à la recherche d'un optimum planétaire.

Il n'est pas question de nier le « fait national », ni de prétendre que les pays de l'OPEP sont les seuls à exploiter au mieux les avantages qu'ils tirent des hasards de la géologie. Mais on ne commencera à croire à la fondation d'un nouvel ordre économique international que lorsque le « fait national » sera subordonné à l'intérêt général.

Sinon l'exercice auquel on va se livrer serait à la fois plus limité et plus classique : pour les pays industrialisés, faire en sorte que le prix du pétrole ne soit plus décidé unilatéralement par l'OPEP ; et pour cette dernière, obtenir en échange de sa « bonne volonté » des garanties financières et autres pour l'avenir.

PHILIPPE SIMONNOT.

(2) *Le Monde* des 12 et 13 juillet 1974 : *Energie : dans dix ans, l'abondance ?*

CORRESPONDANCE

Le « pouvoir monétaire » limité de la Banque de France

A la suite de l'article d'André Fourçans publié dans le Monde de l'économie *du 16 décembre 1975 sous le titre* Responsabilité publique et Contrôle monétaire, *nous avons reçu de M. Pierre Prissert, chargé de cours à la faculté des sciences économiques de Nice et maître de conférences à l'Institut technique de banque, une lettre dont nous publions ci-dessous de larges extraits :*

Il n'est pas très original ni très réaliste de demander un abandon du contrôle sélectif du crédit et une surveillance du stock de monnaie plutôt que du niveau du taux d'intérêt. Ces propositions classiques du néo-monétarisme se heurtent toujours aux mêmes obstacles que constituent la définition de la masse monétaire à surveiller, et surtout l'étendue réelle du « pouvoir monétaire » de la Banque centrale. En France, plus particulièrement, ce pouvoir monétaire est assez fortement battu en brèche et pas seulement par le système bancaire et les agents économiques, mais également par le circuit du Trésor public. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1974 les efforts de la Banque de France pour réduire l'expansion de la masse monétaire ont en grande partie été annihilés par une exceptionnelle expansion des obligations cautionnées fiscales.

En outre, on ne peut sérieusement concevoir que la Banque de France laisse monter durablement les taux d'intérêts sur le marché monétaire à des niveaux aberrants sous prétexte qu'elle s'est fixé un objectif intangible en matière de croissance de la « monnaie Banque centrale ». M. Fourçans, qui est professeur de finances dans une grande école commerciale, doit pourtant bien imaginer les dégâts irréparables qu'une telle insouciance causerait au système bancaire, financier et économique de la nation et la faillite de « Penn Central » aux Etats-Unis, due à une crise de liquidité déclenchée par la « Fed », qui venait de se convertir aux thèses monétaristes, n'est pourtant pas si lointaine.

Mais la Banque de France voudrait-elle même adopter une telle attitude qu'elle ne serait pas autorisée à le faire par le « système politique » dont, pourtant, M. Fourçans semble — ô surprise ! — attendre le salut. Comme si la Banque de France — accusée commode, car n'étant pas, par tradition, encline à se défendre publiquement, — était vraiment et personnellement responsable de la politique monétaire. Comme si le ministère des finances n'avait pas tous les moyens légaux et institutionnels de la diriger effectivement. M. Fourçans ignore donc qu'aucune décision importante n'est plus prise depuis de nombreuses années rue La Vrillière sans l'accord complet et préalable de la Rue de Rivoli, si ce n'est pas sur ses instructions mêmes, parfois à l'encontre des suggestions des services d'étude et de l'état-major de la Banque.

La simple lecture du *Monde* devrait pourtant suffisamment montrer que l'« électorat », lui, ne s'y trompe pas, qui fait agir, voire manifester, ses groupes de pression auprès de M. Fourcade et non de M. Clappier. Sur ce point, qui me semble devoir être considéré comme le « morceau de bravoure » de l'article en cause, la conclusion qui s'impose est d'inviter M. Fourçans à renoncer à transcrire fidèlement les idées du maître de Chicago sans prendre la peine de les adapter aux réalités françaises, sous peine d'enfoncer des portes ouvertes.

Pour réduire la dépendance nationale à l'égard des pays étrangers

COMPTER SUR SES PROPRES FORCES

par JEAN MATOUK (*)

Le Parlement sera bientôt saisi du projet du VII[e] Plan qui devrait tracer le sentier de développement de l'économie française jusqu'en 1980 ou, du moins, définir une philosophie. Celle du VI[e] Plan était « l'impératif industriel ». « Moderniser » l'appareil industriel, c'est-à-dire le concentrer, le doter de firmes géantes à l'échelle des sociétés américaines et allemandes, tel était le contenu concret de cet impératif. Il avait un corollaire logique qui était le développement maximum des exportations. La « nouvelle donne » pétrolière a donné à ce corollaire une poussée décisive et le voici érigé en principal.

Le VII[e] Plan sera donc placé sous le signe de l'exportation. On y inscrira une « modération de la demande interne », comme le proposait avec beaucoup d'élégance le rapport de la commission présidée par M. Marjolin sur les échanges extérieurs, afin de dégager un fort surplus exportable. *En réalité, ce surplus a pour objet de combler la facture pétrolière.* Et, comme on exclut tout protectionnisme, le développement maximum des exportations, c'est aussi, à quelques milliards près, celui des importations. *Ces dernières servent d'alibi. On se jette à corps perdu dans le commerce international.*

Est-il possible de plaider aujourd'hui contre cet objectif et de proposer au contraire à la France, pour les prochaines années, de mieux « compter sur ses propres forces ». Pourquoi ? D'abord parce qu'il n'est plus vrai que le développement du *commerce international* soit un gage de prospérité et d'élévation du niveau de vie. Certes, les deux phénomènes ont été simultanés pendant une période : le grossissement continuel des outils de production permettant d'élever la productivité, donc le niveau de vie, rendait l'exportation nécessaire pour adapter la taille des marchés à celle des outils. Les colonies d'abord, les autres nations industrialisées ensuite, furent les exutoires nécessaires des surproductions des diverses industries nationales.

Mais aujourd'hui l'exportation est moins un débouché pour le trop-plein que la contrepartie d'importations croissantes. A partir de ce moment, il devient plus logique de chercher comment « modérer » ces importations — sans protectionnisme — afin de ne pas avoir à aller disputer à nos voisins des bouts d'hypothétiques commandes à l'autre extrémité de la terre. En termes de productivité comprise au sens large, il est certainement préférable d'économiser un peu d'énergie et de recycler mieux les matières premières que de s'efforcer de compenser un gaspillage exponentiel par des exportations de même allure.

Cette notion de gaspillage peut d'ailleurs être généralisée. Les manuels d'économie dans les pages réservées aux économies socialistes décrivent les dysfonctionnements de ces économies : on cite quelquefois l'exemple de cette entreprise utilisant des barres d'acier et qui les achète à l'autre bout de l'U.R.S.S., alors qu'une usine sidérurgique fonctionne dans le voisinage. Mais que dire dans ce cas du Français de Paris, de Flins ou du Mans qui fait venir son véhicule de Turin, de l'Allemand de Neudorff qui le fait livrer de Sochaux ? *Les économistes néo-classiques réagiront vivement à ce parallèle* : la diversité des biens est, diront-ils, un élément de satisfaction du consommateur. Certes. Mais que devient cet argument à partir du moment où, pour maintenir cette satisfaction par le choix, on la nullifie en « *modérant la demande interne* » pour dégager un surplus exportable ? Devient-il heureux ce *consommateur* que l'on autorise à danser sans pouvoir consommer devant un buffet bien garni !

Contre une attitude de soumission permanente

Un troisième argument de poids plaide en faveur du mot d'ordre : « Compter sur ses propres forces » : il s'agit de l'indépendance nationale. *Celle-ci doit rester l'objectif essentiel de toute entité politique. Et, puisque l'Europe politique reste un vœu,* il s'impose pour de longues années encore à la France seule. Le monde devient de plus en plus incertain. Toute nation doit être capable de réagir à une certaine dose de blocus extérieur, d'embargo sur les matières de base, sur la technologie. Elle *doit pouvoir supporter une certaine autarcie* plutôt que céder à un chantage. Il faut être lucide : la probabilité d'une menace de ce type est aujourd'hui au moins aussi grande que celle d'une menace militaire. Mais, même en dehors de cette hypothèse conflictuelle, la dépendance agit à la longue comme un soporifique.

Habitué à recevoir de l'étranger les produits et les techniques nouvelles la nation perd peu à peu tout désir et toute capacité de les inventer elle-même. Mieux. Elle ne croit pas à ses quelques succès techniques, n'en assure pas la promotion, quand elle ne les apporte pas en dot à des firmes étrangères, dans des mariages qu'on dit forcés, et qui ne sont que des abandons. Concorde a été cent fois menacé, la filière nucléaire « graphite-gaz » abandonnée, la C.I.I. « mal mariée » à Honeywell, et les connaissances françaises dans le domaine des surgénérateurs sont venues grossir sans aucune nécessité la corbeille de mariage de Westinghouse.

L'appréciation « *économique* » portée sur ces projets est, au moins, une duperie. Leur « *économie* » initiale comportait une composante politique : le refus de la dépendance technique d'où qu'elle vienne. Cette composante politique est oubliée volontairement à l'arrivée quand il s'agit de faire les bilans ; et les critères de la rentabilité capitaliste, au sens étroit, condamnent alors le projet à la braderie. C'est contre cette attitude de soumission permanente qu'il convient de réagir. Les relations commerciales, techniques et financières avec l'extérieur n'ont en elles-mêmes aucune vertu. Si, à partir d'un certain point, dans le monde tel qu'il est, elles ne servent plus nettement l'intérêt national, il faut clairement envisager de s'en dégager en partie. Ce point est largement dépassé. Il est temps, pour étendre aux échanges extérieurs les notions développées sur un plan général par Jacques Attali (1), de rendre la croissance un peu moins explosive et même, si possible, d'amorcer l'implosion.

Une politique de la prairie

Il ne s'agit pas de créer des obstacles artificiels aux échanges. « *Compter sur ses propres forces* », c'est d'abord avoir suffisamment confiance en elles pour ne pas se réfugier dans le protectionnisme. L'objectif est de stimuler la production nationale de biens et d'idées inventives substituables à ceux que nous importons, de mieux utiliser nos ressources de tout ordre. Sans oublier la « dépendance » aval, celle qui tient au fait que nos exportations reposent, pour l'essentiel, sur cinq ou six produits : céréales, acier, automobiles, vêtements, gros équipements électriques, armes. Sans oublier surtout que nous n'avons d'excédent commercial que vis-à-vis des plus « faibles » (Grande-Bretagne, Italie, pays sous-développés d'Europe et pays de l'ancienne zone Franc).

Il ne s'agit pas ici d'établir le catalogue des mesures possibles — elles sont très nombreuses — mais de donner quelques exemples, dans l'agriculture, l'énergie, les *matières premières, les produits industriels* et l'innovation. La France, grosse productrice d'orge et de maïs, importe une part croissante de sa consommation de porc, en vif ou en carcasse. Les producteurs allemands, belges ou hollandais sont, paraît-il, plus productifs, mieux intégrés aux groupes industriels fabriquant les aliments du bétail. Ils ont surtout bénéficié du maïs américain parfaitement adapté à la nourriture du bétail, mais passant en douane sous la dénomination de « brisures » et passibles, de ce fait, d'une taxation plus faible dans le tarif extérieur commun. La France, au lieu d'émettre un vœu pieu, comme l'a fait la Commission des échanges extérieurs du Plan, peut se fixer pour objectif de « fabriquer » elle-même la totalité du porc qu'elle consomme d'ici à 1980. Toutes les régions françaises étant adaptées à cet élevage, celui-ci pourrait être régionalisé ; chaque région « *comptant sur ses propres forces* » aurait sa ou ses « *maternité (s) centrale (s)* » et son usine d'aliments. La production elle-même peut ensuite être très décentralisée, comme elle l'est chez nos voisins : la productivité n'est pas liée à la taille des porcheries.

Autre exemple agricole : le soja, dont les importations sont ruineuses. Il est grand temps que les chercheurs de l'INRA « débouchent » dans leurs recherches de substituts ou de variétés de la plante elle-même adaptés aux sols et au climat français, par exemple, comme culture de remplacement pour certaines terres à vignes dans le Languedoc-Roussillon. Il est temps aussi que l'on mette en œuvre — l'espace existe — une politique de la prairie et des légumineuses, solution naturelle, donc préférable pour la fabrication du bœuf à viande. Et que l'on cesse d'exporter les veaux en Italie (avec la poudre de lait pour les nourrir). Il est temps enfin que les grosses *entreprises de la céréaliculture soient mises,* sans subvention, face à la vérité du prix mondial et que l'on exporte beaucoup moins vers le marché protégé de l'Europe et beaucoup plus vers la multitude des pays qui en ont besoin.

L'impérialisme du kilowatt

Dans le domaine énergétique il faut en finir avec ce qu'on peut appeler « l'impérialisme du kilowatt » ; et d'E.D.F. Le tout électrique rend irréfragable l'alternative pétrole-nucléaire. Encore un choix imposé sans que le calcul des coûts comparatifs soit complet : sans que l'on ait évalué honnêtement les autres sources d'énergie, et intégré le coût de la dépendance (uranium enrichi et technologie des centrales) et de l'incertitude sur les risques réels. On a systématiquement minimisé les économies possibles (voir sur ce sujet *Alternatives au nucléaire*, une excellente étude des experts de l'E.D.F. de Grenoble). On a ridiculisé les énergies nouvelles en poussant à l'extrême l'hypothèse d'usage de chacune : on couvre ainsi toute la France de plaques au silicium pour l'énergie solaire ; on assourdit les Français par le bruit d'immenses pales pour l'énergie éolienne. Pourtant l'une et l'autre peuvent apporter un écot important. Pour l'énergie solaire, dans le chauffage et l'eau chaude, au moins dans le Midi, et l'on peut lui substituer, pour ces usages, la géothermie dans l'est du Bassin parisien. L'énergie éolienne peut fournir des courants d'appoint dans les Landes, la vallée du Rhône, la Bretagne, comme sur la côte du Danemark où l'on va installer une ligne de ces « utopiques » éoliennes. Bref, que le nucléaire ait sa place, sans doute ; mais que toutes les potentialités énergétiques françaises entrent sincèrement dans le calcul. Car contrairement à ce qu'on affirme, le nucléaire c'est encore la dépendance.

Pour les matières premières les exemples du papier et du cuir sont révélateurs. Dans le Morvan, à partir de ses bois « feuillus », il serait possible de produire une part très importante du papier journal, pour lequel la matière de base est aujourd'hui totalement importée. Les caractéristiques de l'unité de production nécessaire sont connues depuis vingt ans, mais les entreprises du secteur par nature *économiquement « myopes »* et n'intégrant pas dans leur calcul le coût « national » de l'importation, n'ont pas trouvé les raisons de s'unir pour la réaliser. Sans parler évidemment des économies très importantes de papiers qui peuvent être elles aussi engagées (*listings* d'ordinateurs, *publicité* à domicile, usage du papier recto verso) et jusque dans la fabrication elle-même.

La recherche fondamentale

En ce qui concerne le cuir, la France, premier producteur d'Europe, est affligée d'une profession de « négociants » qui travaillent à l'envers. Leurs « clients », selon le terme du métier lui-même, ce sont les fournisseurs, qui, contre un forfait, garantissent au négociant la totalité des peaux. Et le cuir est alors vendu au jour le jour, dans des tractations secrètes. Le tanneur ne peut donc garantir au fabricant d'articles en cuir des prix et des qualités fixes. Sur le soi-disant « marché du cuir » ne sont *traitées* que des quantités marginales. Il faut créer des unités de pré-tannage, interdire *l'exportation* du cuir pré-tanné, *créer* un marché transparent du cuir pré-tanné, dynamiser la tannerie pour concurrencer la créativité italienne. Telles sont les actions à engager, que seule la puissance publique peut mener à bien.

Dans l'industrie les exemples abondent. Acceptera-t-on éternellement que le téléphone français soit entièrement à base de centraux étrangers ou fabriqués sous licence étrangère : tel est le cas du marché des centraux actuellement examiné aux P.T.T. ? Construira-t-on en France les surgénérateurs français ou, *par le processus* usuel, « *découvrira-t-on* », dans cinq ou dix ans, que la technique de surgénération américaine, parce que mondialement commercialisable, est plus « *rentable* », en oubliant encore, dans le calcul, le coût de la dépendance ? Veut-on réellement une industrie française de machines-outils, capable de reconquérir le marché intérieur ? Ou est-ce un slogan ? Et le meuble ? Et les instruments médicaux ? Et le traitement des métaux non ferreux ? Pourquoi le commerce extérieur du matériel photographique dépend-il de décisions internes à la firme Kodak ?

Mais pour l'avenir ce sont surtout toutes les forces françaises de recherche qu'il faut mettre en œuvre. On utilise généralement, pour évaluer l'effort de recherche, le pourcentage des dépenses de recherche-développement dans le P.N.B. Il faut noter que celui-ci n'est, en 1975, que de 1,7 %, alors que son niveau « *planifié* » était de 2,4 %. Il faut noter aussi que l'inflexion vers la recherche appliquée, adoptée il y a cinq ans, a été une erreur monumentale. Chaque domaine a son cycle propre, « *recherche fondamentale-recherche appliquée* », mais sans synchronie, et l'effort global de recherche fondamentale, « *pour après-demain* », doit être constant. Mais c'est surtout ce *raisonnement en pourcentage* du P.N.B. qui est en cause. Si un pays, dont le P.N.B. est de 200 milliards de dollars, veut disposer d'une certaine indépendance technologique vis-à-vis d'une nation à 1 000 milliards, il ne peut se contenter d'investir le même pourcentage de son produit total qu'elle dans la *recherche* (la *France* n'atteint pas même les 3 % soviétiques et américains). Le résultat de la recherche est lié à la *valeur absolue* des sommes allouées actuellement et dans le passé. C'est donc un minimum de 5 % à 6 % du P.N.B. que la France doit consacrer, dès maintenant, à *la recherche pour acquérir dans dix ans* un peu d'indépendance.

Tels sont les grands axes d'une politique nouvelle des relations économiques extérieures. Utopies ! *On peut le dire. Mais si* quelques pas vers cette utopie permettaient, par exemple, à la France d'abandonner la place honteuse de troisième trafiquant d'armes du globe, sans pour autant abandonner la fabrication dans ses moyens de défense, l'utopie aurait été utile. D'autant qu'à vendre des armes on apporte de l'eau au moulin des guerres, lequel peut à tout moment s'emballer en conflit global. Il sera alors trop tard pour « *compter sur nos propres forces* » : elles seront pétrifiées.

(*) Professeur d'économie à l'université de Montpellier - I.

(1) *La Parole et l'Outil. Economie en liberté.* PUF.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants vous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TÉLEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le groupe familial allemand Henkel prépare lentement son entrée sur le marché des capitaux

De notre envoyé spécial

APRES un siècle passé « en famille », le puissant groupe chimique allemand Henkel s'apprête à affronter les feux de l'actualité à visage découvert. Pas de gaieté de cœur. L'anonymat était sa force, le silence sa règle d'or. La loi allemande l'avait déjà forcé à soulever un coin du voile en 1972 en l'obligeant à publier ses comptes. Mais la faim, dit-on, fait sortir le loup du bois. Le besoin de capitaux le conduit aujourd'hui à réviser entièrement sa politique. Dans moins de trente mois, il s'ouvrira au public.

— Toutes les ménagères allemandes connaissent Henkel. Cette notoriété est vieille de soixante-neuf ans. Elle a été acquise en 1907 avec le lancement de Persil (marque composée des trois premières lettres des mots perborate et silicate), la première lessive auto-active du monde. Persil fit une révolution et aussi la fortune de Henkel. Pourtant, qui d'autre en dehors des milieux professionnels a jamais entendu parler de Henkel ? La firme de Düsseldorf a toujours refusé d'entretenir son image de marque à l'étranger. Pudeur ? Discrétion ? Les groupes familiaux n'aiment pas faire de bruit autour d'eux. Les bonnes affaires se font à l'abri des regards indiscrets de la concurrence. Politique peut-être discutable, mais, qui, en l'occurrence, a porté ses fruits.

Avant la nouvelle législation de 1972, l'on ne savait rien de Henkel, ou peu de chose. Qui est-il ? Un simple marchand de lessives ? Ce serait lui faire injure. Un fabricant de produits chimiques ? Mieux ! Un véritable empire industriel, multinational de surcroît, sur lequel règne en maîtresse absolue la maison mère à commandite par actions Henkel KGaA. Plus de soixante-dix filiales entièrement contrôlées en dépendent. Trente sont implantées en Allemagne et une quarantaine à l'étranger, dont vingt sont disséminées dans les principaux pays européens. En 1975, Henkel-France est devenue leur chef de file en portant son chiffre d'affaires hors taxes à 587 millions de francs. C'est elle qui en 1970 a racheté la branche « détergents en poudre » de Lesieur-Cotelle et a produit, entre autres, Super-Croix 76, Dato, Crio, X-Tra, Bref, Mir-laine-Mir-couleur.

Avec un chiffre d'affaires de 5,3 milliards de deutschemarks (9 milliards de francs), le groupe Henkel n'occupe qu'une modeste quatorzième place dans la chimie européenne. Mais c'est un géant dans son secteur d'activité principale, les lessives et les produits détergents (43 % de son chiffre d'affaires), où il se classe au quatrième rang mondial, derrière Procter and Gamble, Unilever et Colgate-Palmolive. Mais ce n'est pas la seule perle de sa couronne. Parmi les tout premiers producteurs mondiaux d'articles adhésifs, avec plus de huit cents spécialités, le groupe développe aussi une intense activité dans la fabrication des produits de base et d'intermédiaires pour la chimie, la pharmacie et l'industrie des peintures (50 % de son chiffre d'affaires avec les colles). Depuis 1969, il s'est, au surplus, lancé dans les cosmétiques (7,6 % de son chiffre d'affaires), conquérant en cinq ans 15 % du marché allemand et aussi 10 % du marché français, avec les produits de la ligne Fa (bains moussants, déodorants, savons et bientôt shampooings). Au total, 34 000 personnes travaillent pour Henkel, dont 14 000 sur la plate-forme industrielle de Düsseldorf-Holthausen, d'une superficie de 130 hectares, et plus de 12 000 à l'étranger.

Un colosse discret, mais aussi un colosse peu ordinaire. Malgré les vicissitudes de la deuxième guerre mondiale, entraînant une perte importante d'actifs abandonnés en Allemagne de l'Est, le groupe, qui fêtera cette année son centenaire, reste la propriété sans partage de la famille Henkel. L'exemple est unique en Europe pour une affaire de cette taille. Ainsi l'avait voulu et exigé Fritz Henkel, fondateur de la dynastie, disparu en 1930.

« L'appel aux banques est ruineux... »

Les dispositions prises par le patriarche pour faire respecter ses volontés et l'union sacrée des membres de la famille ont permis de préserver cette indépendance contre vents et marées. Un joli tour de force, quand même. Fritz Henkel avait trois enfants, deux fils (Fritz junior et Hugo) et une fille (Emmy). A son décès, chaque garçon reçut 40 % des parts, la fille 20 %. Disparité dans le partage mais non dans le pouvoir : la voix d'Emmy avait le même poids que celle de chacun de ses frères. Rien n'a changé depuis. Le cercle familial s'est agrandi. Il se compose maintenant d'une centaine de personnes — quarante-six héritiers par le sang — réparties en trois clans. Mais le nombre de voix au conseil est demeuré immuable, à charge pour chacun des clans de désigner le représentant de son choix, qui reçoit un blanc-seing des héritiers dont il est le mandant.

C'est la première loi qui régit l'empire Henkel. Elle présente l'incomparable avantage d'avoir évité toute dissension, le dernier mot restant au président en exercice, toujours un héritier, actuellement M. Konrad Henkel, petit-fils du fondateur. La seconde n'est pas moins étonnante. Selon le principe établi une fois pour toutes que le capital est un bien inaliénable, les actions ne peuvent être ni transmises ni vendues à des étrangers. Aucune dérogation n'est possible. En cas d'incapacité, il est prévu que la société se porte elle-même acquéreur. Deux précautions valant mieux qu'une, Fritz Henkel avait fait promettre à ses enfants de ne jamais s'adresser aux banques, dont il avait une sainte horreur. « *Non seulement elles sont ruineuses*, leur disait-il, *mais elles vous obligeraient à étaler vos biens sur la place publique* », ce qui, pour lui, était le comble de l'indécence. Aujourd'hui encore, les seules dettes figurant au bilan ont été contractées auprès de la famille, et nul n'a accès aux comptes consolidés en dehors des sept grands dirigeants de l'entreprise.

La société devant obligatoirement passer avant la famille, les fonds nécessaires à la croissance du groupe sont systématiquement prélevés sur les bénéfices, dont les deux tiers sont automatiquement réinvestis ou passés en réserves ; les dividendes provenant des filiales étrangères n'étant pas rapatriés.

Ne pouvant dépenser que l'argent dont il dispose — démarche inverse de celle suivie par une entreprise ordinaire, — le groupe a ainsi raté quatre occasions sur dix de s'agrandir par rachats d'entreprises. Henkel paye toujours « cash ».

En dépit de son manque de souplesse et de son anachronisme, le système n'en a pas moins parfaitement fonctionné jusqu'ici, assurant une expansion raisonnable de 15 % à 20 % des ventes par an. Mais, avec la montée des coûts — notamment en 1975, année de croissance zéro pour Henkel, — l'alourdissement des charges et les frais élevés de recherche, la ponction augmente tous les ans. D'autant qu'en prévision de l'avenir le groupe Henkel s'astreint de surcroît à des règles plus draconiennes encore que toutes celles en vigueur actuellement pour la protection du consommateur. Cela lui coûte cher, et le « dévouement » de la famille a ses limites, fixées par ses propres impôts, en rapide augmentation.

Depuis le 1er janvier 1975, la loi allemande interdit de déduire les taxes payées sur la propriété de l'impôt sur les revenus. Pour éviter que les mécanismes de financement ne se bloquent, il a bien fallu choisir.

« *Dans trois ans*, nous a confié M. Walter Kobold, ami d'enfance de Konrad Henkel et numéro deux du groupe, *nous serons obligés d'introduire nos actions en Bourse pour nous procurer les moyens de notre croissance.* » L'événement aura lieu en 1978 ou en 1979, quand la barre des 8 milliards de deutschemarks (13,6 milliards de francs) de chiffre d'affaires sera franchie.

Mais tout porte à croire que la date d'entrée de Henkel sur le marché des capitaux sera avancée. Les travaux préparatoires ont déjà commencé. Mais jusque-là la stratégie du groupe ne sera pas modifiée. M. Konrad Henkel mènera l'opération à son terme. Après quoi, il passera sans doute la main à un « manager » professionnel, faute d'héritier mâle en âge de lui succéder. La famille Henkel conservera encore le contrôle de l'affaire, mais une page de son histoire sera irrémédiablement tournée. Nécessité fait loi.

ANDRÉ DESSOT.

LES INCERTITUDES DE LA STATISTIQUE

(Suite de la page 17.)

Des observations précédentes, il découle qu'au niveau de la comptabilité nationale la hausse des prix a été minimisée et l'accroissement du volume des investissements a été forcé, notamment dans l'industrie, où le « gonflement » fictif de l'appareil productif français s'est traduit par une surestimation de l'ordre de 2,5 à 3 % du rythme annuel moyen de progression des investissements. L'inflation a été plus forte que celle qui ressort des comptes nationaux, tandis que les investissements ont été plus faibles. Ce sont là des résultats contraires à ce que laisse prévoir la thèse selon laquelle l'investissement est une cause majeure d'inflation.

La seconde thèse — la baisse de la rentabilité du capital depuis 1964 — s'est propagée à la suite des études publiées par l'INSEE sous le titre de « Fresque historique du système productif » français, dans laquelle la série statistique relative au capital (4) a joué un rôle considérable.

Par définition, cette rentabilité est calculée à partir d'un certain stock de capital disponible. Or on peut se demander si l'INSEE, malgré les progrès qu'il a apportés dans les méthodes d'estimation employées jusqu'alors (5), n'a pas surestimé le montant de ce stock, et cela pour deux raisons. La première vient d'être mentionnée, à savoir la surévaluation de l'investissement productif annuel. La seconde tient à l'hypothèse que retient l'INSEE en ce qui concerne la durée de vie des équipements en service. L'INSEE la suppose constante et propose en conséquence une durée moyenne de vie de seize ans pour le matériel et de trente ans pour les bâtiments. Mais, en réalité, le vieillissement du parc a tendance à être plus rapide, du fait notamment des innovations technologiques.

Si l'on tient compte de ces deux éléments, il apparaît que le stock de capital disponible durant les dernières années était sans doute sensiblement inférieur — peut-être de 30 % — à celui qu'avait calculé l'INSEE.

Au terme de ce rapide examen, il semble donc pour le moins exagéré de prétendre sans nuance que la productivité du capital — mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée produite et le stock de capital disponible — décroîtrait en France depuis 1964. Les calculs sont au moins en partie faussés par la discontinuité des moyens et méthodes de traitement des chiffres. Il est hasardeux d'y voir le début d'un renversement de tendance économique profonde.

Quant à l'évolution réelle du taux de profit, le calcul qui devrait être effectué à partir de la série de capital rectifiée pourrait éventuellement révéler une baisse, mais il serait nécessaire pour la confirmer de procéder également à une critique statistique de répartition de la valeur ajoutée entre les revenus du travail et ceux du capital.

En conclusion, la précision statistique constitue un facteur dont l'oubli conduit à des thèses économiques qui peuvent être formulées avec beaucoup de publicité mais dont la valeur scientifique apparaît finalement assez contestable. Les correctifs signalés dans les deux cas pris en exemple sont à présent connus des comptables nationaux : dans le cadre de l'élaboration de la base 1971, ils ont dès maintenant réduit d'environ 20 % les investissements de l'industrie, des services et des commerces.

Il faut également signaler, à propos des enquêtes quadrimestrielles sur les investissements productifs industriels, l'absence de corrections pourtant nécessaires : pour la présentation des résultats de ces enquêtes, l'INSEE rajoutait jusqu'à présent, par rapport aux chiffres bruts, un écart systématique de l'ordre de 4 % à 5 %, alors que la réalité, ainsi que les considérations précédentes le montrent, doit plutôt approcher 1 % à 2 %. Il est regrettable que la publication des résultats définitifs de l'enquête investissements de novembre 1975 n'ait pas pris en compte ces éléments, car il est d'une importance conjoncturelle considérable de savoir si les chiffres estimatifs pour 1976 recouvrent en réalité une stagnation des investissements productifs privés ou, au contraire, ce qui paraît plus vraisemblable, masquent par un biais statistique une baisse de l'effort d'équipement par rapport à 1975.

YVONNICK RENARD.

(4) Collection de l'INSEE, série E, n° 27. On doit rappeler que certains économistes contestent toute possibilité de mesure du capital, notamment le chef de file de l'École de Cambridge, Joan Robinson : « The measure of the capital : the end of the controversy », *Economic Journal* (1971).

(5) Jacques Mairesse, *l'Evaluation du capital fixe productif*. Collections de l'INSEE n° C 18-19 (1972).

CARNETS
FACTURER...
BLOCS
Depuis plus de 30 ans, nous fabriquons les imprimés de gestion administrative des plus grandes firmes françaises.
Nous pouvons presque tout faire. Nous avons l'habitude du travail soigné.
Confiez-nous vos factures, vos liasses, vos carnets. Nous les réaliserons à un prix étudié. Et dans les délais.
Si vous le désirez, l'un de nos représentants passera vous voir. Sans engagement. N'hésitez pas à nous contacter.
LIASSES
Imprimerie GRESSET
B.P. 8
CHAMPAGNOLE (Jura)
TÉL. 114+ CHAMPAGNOLE - TÉLEX

SYLVAIN WICKHAM
VERS UNE SOCIETE DES CONSOMMATEURS
du marketing au consumérisme
216 pages 39 F
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

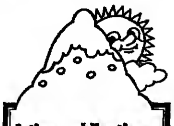

Actions, obligations, lingots ou...
votre appartement à Isola 2000.
Interrogez ceux qui ont déjà investi à Isola 2000.
Ce n'est pas seulement pour la neige et le soleil (garantis par écrit).
Ni pour les 80 km de pistes, ni pour les 18 remontées mécaniques (où l'on n'attend pas).
Ni pour le ski facile (la première étoile assurée ou remboursée).
Ni pour toutes les possibilités d'été.
Ni même pour la proximité de la Méditerranée Marseille 3h30, Nice 90 minutes...
C'est aussi pour la rentabilité des investissements.
Exemple studio:
prix d'acquisition 110.800 F le 30/01/74
prix de revente 130.000 F le 09/01/75
plus value 19.200 F, soit 19% sur un an.
7% de rentabilité garantie par contrat net de charges et indexée.
isola 2000
Je désire recevoir des renseignements sur le programme Isola 2000.
Nom
Adresse
Profession
Tél.
Retourner ce bon à :
La Maison d'Isola 2000
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. (93) 20.21.21
MO 4

TRAVERSEZ LA SEINE :
A la tour d'Asnières, le m² annuel ne coûte que 260 F.
La Tour d'Asnières est située à proximité des portes de Saint-Ouen, Pouchet, Clichy et du périphérique. Elle est d'autant plus proche qu'on y accède facilement depuis l'achèvement du nouveau Pont de Clichy qui, avec celui de Gennevilliers, assure une circulation fluide.
A la Tour d'Asnières, l'UFFI vous propose des surfaces de 540 m² à 1200 m², et plus si la taille de votre entreprise l'exige.
La Tour d'Asnières a été conçue pour vous décharger des tracas quotidiens. A la Tour d'Asnières vous n'avez que trois chiffres à composer pour obtenir vos correspondants habituels, et si la ligne est occupée, l'appel sera mémorisé et répété automatiquement.
Louez vos bureaux à la Tour d'Asnières, vous n'aurez que le souci de vos affaires.
522.12.00
UFFI TRANSACTIONS
37, rue de Rome
75008 Paris
522.31.72

POINT DE VUE

LE CAPITALISME SOCIAL

par JACQUES FOURNIER et NICOLE QUESTIAUX (*)

POUR Adam Smith, une « main invisible » réglait au mieux des intérêts de tous et de chacun le fonctionnement de l'économie capitaliste de marché.

Ce qu'on appelle communément les « problèmes sociaux » ou les « questions sociales » (1) ne sont rien d'autre que la manifestation des échecs de cette main invisible.

Le processus est toujours le même. L'évolution économique entraîne des bouleversements dans les structures anciennes (travailleurs attirés vers les usines, solidarités familiales ou locales disjointes, urbanisation accélérée, etc.). De là naissent des tensions. Les groupes sociaux concernés (ouvriers, salariés, habitants) prennent conscience de leur identité et de leurs besoins. Ils entrent en lutte. Des mouvements sociaux se manifestent. La collectivité doit alors intervenir. Des politiques sociales sont définies. Des institutions (droit du travail, sécurité sociale, urbanisme, etc.) sont mises en place.

Dans ses débuts le capitalisme, encore atomisé, se montrait fort réticent vis-à-vis de cette « main visible » des interventions sociales. Ces temps sont révolus. Le capitalisme concentré de notre époque a compris que les politiques sociales, à condition d'être suffisamment contrôlées, lui étaient doublement indispensables.

D'un côté, elles permettent de faire prendre en charge par la collectivité les coûts d'un certain nombre d'activités nécessaires à la croissance, mais difficiles à rentabiliser. Ainsi de tout ce qui concourt à assurer l'entretien et la reproduction améliorée de la force de travail (santé, éducation). De même pour la mise en place des infrastructures nécessaires aux mutations (logements, équipements collectifs).

Il est évident, par exemple, qu'au carrefour de ces deux préoccupations le développement récent et spectaculaire de la formation professionnelle répond, de la manière dont il s'opère tout au moins, aux besoins des entreprises plus encore qu'à ceux des travailleurs.

D'un autre côté les interventions sociales sont l'instrument d'une gestion avisée des tensions engendrées par l'évolution économique. Elles font baisser la pression des mécontentements. Réglementation de la durée du travail, mise en place de systèmes d'assurances sociales, interventions contemporaines sur le terrain de la « qualité de la vie », etc., sont autant de réponses successives, et adaptées à la situation du moment, aux besoins que brime ou ne satisfait pas le fonctionnement libéral de l'économie. Le capitalisme, à l'expérience, s'en accommodera parfaitement.

Un changement d'attitude s'est donc opéré. Le capitalisme contemporain assume la dimension sociale des problèmes qu'il suscite. On vante en Allemagne l'« économie sociale de marché ». On peut parler, pour la France, d'un « capitalisme social ».

Ce capitalisme social a trouvé dans notre pays son expression la plus élaborée après la secousse de mai 1968. Il y a depuis lors une véritable inflation du social. Articles, discours, débats, colloques, se multiplient sur les thèmes du travail, des inégalités, des inflexions nécessaires à la croissance, etc... Le C.N.P.F. discute de l'homme dans l'entreprise. La qualité de la vie devient portefeuille ministériel. Interlocuteur s'apprête à entendre, le dialogue se dénoue sans vraiment s'engager. Citoyens et militants cherchent alors, ailleurs, leur droit à la parole, leur part à la décision.

La pauvreté de ce bilan prête à réflexion dans un pays qui a connu trente ans de paix, une croissance sans précédent dans son histoire : le capitalisme français ne contribue encore que fort peu au portrait du pays le plus socialement favorisé.

Le pouvoir politique peut tirer de cette constatation un encouragement. Après tout il existe une marge, chez nous, pour un effort social accru. Il est possible, sans remettre en cause les principes du système, d'augmenter la part des ressources nationales consacrées aux dépenses sociales, de développer les services collectifs, d'opérer certaines réformes institutionnelles. La commission des inégalités sociales du VII[e] Plan a recommandé d'aller dans ces voies. Elle sera peut-être suivie.

Mais sur quoi débouche-t-on dans cette perspective ?

A court ou à moyen terme, les enchères ont beaucoup monté. Il faudra donner beaucoup de gages pour être payé de retour. En d'autres termes, les illusions perdues des dernières années, les nouvelles données du combat politique, obligent à un « bond en avant » considérable si l'on veut être pris au sérieux. Pour le capitalisme social, l'enjeu en vaut-il la peine ? Il risque, tout à la fois, de n'être pas assez social au gré de ses adversaires et plus assez capitaliste à ses propres yeux.

A moyen ou à long terme, la contradiction qui entache l'expression même de « capitalisme social » ne peut manquer d'éclater.

Le champ des interventions collectives dans le domaine social ne cesse de s'étendre, avec l'emprise du capitalisme sur la société. Ce fut d'abord le travail parce qu'il s'était industrialisé ; ce fut, plus tard, la sécurité avec l'extension du salariat. C'est aujourd'hui le mode vie, parce que le marché a pris en charge, par la société de consommation, la vie quotidienne.

Le domaine du « social » tend ainsi à englober tous les aspects de la vie des gens, dans comme hors le travail. Pourquoi la « main visible » des interventions collectives se résignerait-elle indéfiniment à n'être que l'« assistante sociale » du capitalisme ? N'est-il pas dans la nature des choses qu'elle finisse par s'appliquer aussi à ce qui commande le reste, c'est-à-dire à la production des biens et services par laquelle passe la satisfaction des besoins ?

Des idées aux structures

Mais, pour être social, le capitalisme n'en reste pas moins capitaliste. On le voit au dégradé qui le caractérise dès lors que des mots l'on passe aux choses : ouverture aux idées, certes, mais aussi contrôle des flux et tabou des structures.

Ouverture aux idées : elle trouve sa meilleure illustration dans la nouvelle conception du changement que traduisent successivement les mythes de la « nouvelle société » ou de la « société libérale avancée ». Le changement n'est plus subi, mais voulu. Il est bien question dorénavant de le « construire », de le « conduire » (2). Cela n'est possible qu'à partir d'une analyse plus lucide des défaillances de notre société, et sur la base de propositions nouvelles, plus avancées. Rapport Sudreau, rapport Méraud, se font écho. Le capitalisme social consent à s'analyser. Il ne dédaigne pas de récupérer les thèmes de ses adversaires, à qui cela pose parfois problème.

Contrôle des flux : dans tous les pays avancés une fraction appréciable des ressources nationales (de l'ordre de 40 % en France) est consacrée aux dépenses sociales sous forme soit de transferts sociaux, soit de services collectifs. Ici le capitalisme français se distingue (et se protège) de deux manières. Il privilégie les actions sur la demande (transferts) par rapport aux actions sur l'offre (services collectifs), car les premières ne remettent pas en cause le rôle de l'entreprise privée. Il affirme, par ailleurs, sa volonté de ne pas voir augmenter la pression fiscale globale (rapport des impôts et cotisations sociales au produit national) alors que, devant la montée des besoins sociaux, cette pression augmente dans tous les pays de développement comparable. Jusqu'à présent le pari a pu être tenu (3), à coups notamment de mesures dites sélectives, qui n'apportent des satisfactions nouvelles qu'à un nombre limité de bénéficiaires, grâce aussi à la réduction des dépenses militaires qu'a rendue possible la fin de la guerre d'Algérie. Mais l'avance sociale que nous avions au départ tend à se transformer en retard à l'arrivée. Là où dans les années 50 nous étions en tête (les transferts sociaux), nous avons rétrogradé. Là où nous étions moins avancés (les services collectifs), nous sommes maintenant bons derniers.

Tabou des structures, enfin : l'affirmation peut sembler gratuite tant il est question de réformes. Mais n'ont en vérité de chances que celles voulues et tolérées par les détenteurs du pouvoir économique. Ceci peut se vérifier pour toute l'action réformatrice des pouvoirs publics dans les quinze dernières années. Il est surtout deux interdits. Il ne saurait être question de toucher soit à la propriété privée des moyens de production, soit au pouvoir dans l'entreprise. Sur ce dernier point, le rapport Sudreau, en dépit des réserves qu'il suscite du côté patronal, est précisément sans équivoque. « Il importe que cette nouvelle voie de participation (la cosurveillance) ne porte pas atteinte à l'unité de direction et demeure compatible avec la plénitude des responsabilités qui doit être conservée au chef d'entreprise. » On reste loin de la « cogestion qualifiée » allemande ; plus loin encore de la « démocratie industrielle » qui se met ces temps-ci en place en Suède.

Limites et effort

Le capitalisme français se pose à lui-même des limites. Elles aident à comprendre ses résultats.

Le bilan est d'abord un constat de l'inégalité ; constat sévère auquel il manque cependant un diagnostic. Lorsque l'inégalité non seulement existe, mais persiste, se cumule, se transmet, lorsqu'elle révèle un écart des situations autrement marqué qu'à l'étranger, l'explication ne peut être seulement la nature des choses.

Le résultat est aussi le retour aux sources de l'insécurité. Que l'emploi soit menacé, et cette menace s'étend à toute la sécurité sociale. Porté par les salaires, son financement suit la masse salariale dans la restriction comme dans l'expansion. On voit alors ce qu'il en est des plans pour la retraite, la famille : derrière les mots, il n'y a plus que l'apparence des choses.

On se réfère alors à une notion aussi récente que confuse, la qualité de la vie. Elle concerne l'espace, accaparé par les uns, le temps, contraint pour le plus grand nombre. Or le taux des équipements collectifs est l'un des plus bas, la durée du travail l'une des plus élevées d'Europe. Est-ce la faute de la société, du pouvoir, du voisin de palier... ou un échec du capitalisme social ?

Celui-ci poursuit enfin un leurre, la participation. Constamment annoncé, aussitôt encadré dès que le délégué, le syndicat ou l'association ne s'en tient pas à ce que son

Professeurs aux instituts d'études politiques de Paris, Bordeaux et Grenoble.

(1) Il est à noter que le terme « social » a deux acceptions. Au sens large, il englobe tout ce qui concerne la société : l'économique, le politique, le culturel, font alors partie du social. Au sens étroit, il ne couvre qu'une dimension particulière des problèmes de la société : le social se distingue alors du politique, de l'économique, etc. La seconde acception n'existait pas encore lorsque J.-J. Rousseau écrivait son « Contrat social ». Elle est apparue au dix-neuvième siècle.

(2) Jacques Chaban-Delmas : « Il y a peu de moments dans l'existence d'un peuple où il peut, autrement qu'en rêve, se dire : quelle est la société dans laquelle il veut vivre ? Et aussi construire effectivement cette société. J'ai le sentiment que nous abordons un de ces moments » (septembre 1969). Valéry Giscard d'Estaing : « Depuis trois mois, nous avons découvert ensemble la possibilité du changement et l'expérience que peut faire, désormais, la France, c'est, dans ce monde tourmenté, difficile, changeant, dans lequel nous vivons, de conduire nous-mêmes le changement de notre société » (août 1974).

(3) Sauf pour l'année 1975 : mais c'est la baisse de la production et non l'augmentation des dépenses sociales qui sera la cause de cette « anomalie ».

L'interview de M. Charpentié

(Suite de la page 17.)

» Ce qui ne veut pas dire qu'il faut détruire ce qui existe, c'est-à-dire l'équilibre des entreprises. La voie de la concertation, que nous avons tracée, fait des progrès. Je ne pense pas que, sur ce point, M. Ceyrac parlerait de « dispute théologique », dans la mesure où, avec la C.G.C., il a signé la déclaration commune sur la création de commissions de concertation. Finalement, il me semble que M. Ceyrac est tout à fait d'accord pour faire avancer cette méthode.

» La discussion sur la réforme de l'entreprise est ouverte publiquement depuis un an et demi. Les seules réformes qui aient avancé résultent de la *déclaration commune* du *C.N.P.F.* et de la C.G.C. sur la concertation. Aujourd'hui, plus de cent cinquante sont en place.

— *Peut-on faire le bilan ?*

— Nous le dresserons avec le C.N.P.F. dans le courant du premier semestre. Nous en tirerons les leçons — pour continuer à aller de l'avant. Nous ne prétendons pas que tout soit parfait.

— *Vous avez récemment invité les organisations U.C.T., qui ont été séparées de la C.G.C. pour diverses raisons, à retrouver les rangs de votre centrale. Quelle suite a été donnée à votre proposition et, d'autre part, comment l'esprit d'ouverture dont vous avez aussi fait preuve se concilie-t-il avec les problèmes internes que pose la fédération de la métallurgie C.G.C. ?*

— La vie d'une très grande organisation comme la nôtre exige le respect des règles communes de vie. Chacun de ceux qui décident de vivre ensemble doit les accepter. S'agissant de l'U.C.T., je crois qu'il faut être discret sur les négociations susceptibles d'être menées pour retrouver les organisations de l'U.C.T. au sein de la C.G.C. Donc, il ne s'agit pas de « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ».

J. DELMAS et Cie
ROGER DU PAGE
La pratique de
L'EXPORTATION
EXTRAIT DU SOMMAIRE
96 F
13 RUE DE L'ODÉON - 75006 PARIS - 325.88.32

Arthroses et sciatiques
RHUMATISMES
PLOMBIERES
LES BAINS VOSGES
INTESTIN

J. DELMAS et Cie
S. LANNEREE & L. ISSELE
Principes et pratique du
DROIT DU TRAVAIL
EXTRAIT DU SOMMAIRE
84 F
13 RUE DE L'ODÉON - 75006 PARIS - 325.88.32

BIBLIOGRAPHIE

« L'Économie du diable » d'Alfred Sauvy

RAGE ET COURAGE

Voici un livre de colère. Alfred Sauvy n'a jamais été tendre avec les économistes en chambre qui rebâtissent le monde selon *leur* vérité ni avec les gouvernements qui flattent l'opinion plutôt que d'oser leur montrer les « *pépins de la réalité* ». Mais dans *l'Economie du diable*, son dernier livre, il enrage. C'est la persévérance dans l'erreur qui est diabolique, nous a-t-on toujours appris, et tel est bien, selon notre auteur, le comportement des responsables face à la crise.

La force des arguments de Sauvy tient au fait que cet homme de gauche n'est pas politiquement engagé au point de ne voir que les verrues du système capitaliste et des délices du programme commun. Il est parfois aussi dur pour certaines formes de démagogie et de malthusianisme du parti socialiste que pour la lâcheté du pouvoir. Si bien qu'il ne se fera pas que des amis et que le sentiment de prêcher dans le désert ne le quittera pas de sitôt.

C'est l'irritante dialectique chômage-inflation qui retient cette fois l'attention d'Alfred Sauvy et qui lui sert d'axe pour faire tourner au long des pages ses thèmes familiers. Car il n'est pas de ceux qui craignent de se répéter. Qu'il s'agisse de la peur de savoir, des méfaits du lobby de l'automobile, de l'acceptation inconsciente du vieillissement d'une population, etc., on retrouve sans surprise les éléments de sa grande déploration.

L'appel au courage — de voir, de dire, de faire — est cette fois plus pressant parce que nous ne sommes pas sortis de l'*auberge, pour parler vulgairement*, c'est-à-dire de la crise, si nous continuons sur la lancée d'aujourd'hui. Sans désemparer, Alfred Sauvy reprend d'abord sa croisade contre l'idée que la machine est créatrice de chômage, alors qu'en un siècle et demi le nombre des emplois a été multiplié selon les pays par trois ou quatre. Il pourfend de même ceux qui pensent qu'il faut répartir équitablement entre tous ce bien précieux qu'est le travail, « *comme une nourriture sur un radeau* ».

Alors, pourquoi le chômage ? Alfred Sauvy en voit la cause non dans l'insuffisance de la demande globale, mais dans le manque d'adaptation entre la population active effective et la population demandée. Par exemple, si l'extension du travail des femmes accroît le chômage, ce n'est pas parce qu'il y a plus de personnes actives, mais parce que les emplois recherchés sont surtout tertiaires (vendeuses, employées de bureau), professions déjà excédentaires.

Comment s'expliquer la persistance de cette distorsion entre les deux populations professionnelles, celle qu'il faudrait et celle que l'on a ? La fuite devant le travail manuel est une des causes les plus profondes, mais d'autres raisons sont moins mises en avant. Ainsi, considérer l'emploi comme un objectif en soi (alors qu'évidemment c'est la consommation) conduit à des politiques de recul technique (ralentir le rythme de la substitution du capital au travail) qui justement sécrètent le chômage.

De même, la réduction de la durée du travail et l'avancement de l'âge de la retraite peuvent être analysés comme des progrès sociaux, mais non comme des mesures destinées à combattre le chômage, car l'alourdissement des charges sociales réduit la rentabilité générale, et par là l'activité.

Les moyens du plein emploi

On attendait plus Alfred Sauvy sur la deuxième partie de son ouvrage : les moyens du plein emploi, tellement le monde semble aujourd'hui tourner comme un toton à la recherche de solutions. *D'abord, voir clair.* Notre auteur propose donc de forger un instrument permettant d'établir une correspondance entre les produits ou services que nous entendons consommer et les hommes susceptibles de les produire. Cette « matrice de l'emploi » permettra de dégager la « population demandée » idéale.

Pour faire correspondre la population active offerte à cette demande, on connaît la contrainte des choses (libéralisme) et celle des hommes (planification). On peut passer à un mélange des deux, mais le refus de ces deux formes de contrainte mène à d'autres épreuves, en définitive plus sévères. « *Les rigidités, les protections paresseuses, maintiennent les inadaptations et sont finalement les grandes sources clandestines du chômage.* »

Avec raison et courage, A. Sauvy s'élève contre toutes les subventions à l'improductivité, qu'il s'agisse de soutenir les « canards boiteux » de l'industrie, de maintenir les monopoles corporatistes ou d'indemniser très longtemps des chômeurs sans leur demander en échange une participation à des travaux à des fins sociales.

Rapprocher l'économie et l'enseignement, pousser systématiquement à l'augmentation du nombre des emplois productifs, surtout dans les industries de pointe, réduire l'éventail des revenus entre manuels et non-manuels, arrêter l'immigration, voilà autant de remèdes qui paraissent, pour Alfred Sauvy, à *l'échelle* du mal. On ne s'étonnera pas que notre grand démographe ait un couplet désenchanté sur l'« Europe fatiguée » qui aspire à la retraite. Le refus de la vie des pays riches, face à l'*exubérance* du *tiers-monde*, est sans doute la donnée la plus préoccupante de ce dernier quart de siècle.

Une fois de plus, Alfred Sauvy nous invite à réfléchir « au-delà du bien et du mal » décrétés par les partis politiques. Plongée salubre dans des eaux décapantes. Parfois, pourtant, on hésite à sauter avec lui. Ainsi, nous voulons bien admettre que la fin de l'économie est bien la consommation et non l'emploi. Dans ce cas, pourquoi notre auteur voit-il rouge — ce qui n'est pas une surprise — lorsqu'on parle de développement du parc automobile ou du réseau routier, puisque ce sont là des biens et des infrastructures dont veulent indiscutablement les consommateurs ? La seule critique valable porte alors contre l'extension *artificielle* de ces productions, *favorisées* par exemple par le faible prix de l'essence (depuis dix-huit ans, son prix a augmenté de 42 % alors que le carnet de métro a progressé, lui, de 350 %).

De même, il est exact que l'Allemagne sait mieux pousser sa production que la France (le prix moyen de 1 tonne exportée par la République fédérale est d'environ deux tiers supérieur au prix moyen de 1 tonne exportée par la France). Mais elle n'a pas moins de chômeurs. N'atteint-on pas précisément, avec un pays aussi économiquement vertueux que notre voisin d'outre-Rhin, les limites du système ?

A l'intérieur du cadre où vivent les économies occidentales, peut-on espérer retrouver le plein emploi hors des périodes de reconstruction comme celles qui ont suivi la deuxième guerre mondiale ? Le réajustement fort bien souligné par Alfred Sauvy n'est-il pas inhérent au régime économique lui-même ? Le chômage est-il la prime d'assurance à payer pour garantir la liberté ? Ou, pour retrouver le plein emploi, faut-il souhaiter un monde plus contraignant, allant de la sélection dans les universités à l'obligation d'accepter n'importe quel travail lorsqu'on est aidé par l'Etat ?

La seule manière d'échapper à ce cruel « ou bien... ou bien » est sans doute de travailler en profondeur à modifier les structures et les comportements pour que ce diable de l'économie débusqué par A. Sauvy — celui qui sait si bien se faire ermite — ait de moins en moins de prise sur le réel.

PIERRE DROUIN.

★ *L'Economie du diable*, Calmann-Lévy, 248 pages, 33 F.

PRESSE ACTUALITE
Le mansuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouverez pas ailleurs.
DANS LE NUMÉRO DE FÉVRIER
OU EN EST LE FIGARO
Après 6 mois de règne Hersant
RADIO MONTE CARLO
Les raisons de son expansion
LES REVUES DE CINÉMA
Titres, diffusion et public
L'AGENCE ACP
Son histoire, ses clients français
AP, UPI
Les plus importantes des cinq agences mondiales
PRESSE ACTUALITÉ
est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnement.
ENVOYEZ 7 F (timbre ou chèque, C.C.P. 16-68 Paris) à Presse Actualité, 5, rue Bayard, 75008 Paris, en spécifiant : numéro de février.

VOS Circulaires
C.V., TARIFS, ETC., EN OFFSET
EN MOINS D'UNE HEURE
étrave 345.21.62
IMPRIMERIE MINUTE 346.00.28
38, Av. Daumesnil (Gare de Lyon)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. et Mme Bernard Enjalbert sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille
Apolline,
le 9 février.
92, rue de la Pompe,
75016 Paris.

Décès

— Le personnel de Radio International a la douleur de faire part du décès de
M. Vincent BERNARDI,
directeur général,
et présente à sa famille l'expression de ses sincères condoléances.

— Le personnel de la Société méridionale de travaux électriques « Sometrel » a la douleur de faire part du décès de
M. Vincent BERNARDI,
président-directeur général,
et présente à sa famille l'expression de ses sincères condoléances.

— Le personnel des Etablissements Eandi a la douleur de faire part du décès de
M. Vincent BERNARDI,
président-directeur général,
et présente à sa famille l'expression de ses sincères condoléances.

— M. et Mme Raymond Gid et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Liotier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 février dernier, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de
Mme Edmond CLERAY.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme René Eyraud,
MM. Michel et Jean Eyraud,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
René EYRAUD,
ingénieur civil de l'aéronautique,
ingénieur en chef
de la météorologie nationale,
directeur du C.A.E.M. de Brétigny,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,
décédé subitement le 13 février, à l'âge de soixante-quatre ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Christophe de Javel, où l'on se réunira.
17, rue de Javel,
75015 Paris.

— Le docteur et Mme Alain Gayet,
Le docteur et Mme Guy Vourc'h,
M. et Mme Denis Gayet,
M. et Mme Patrice Gayet,
M. et Mme Robert Descours,
ses frères et sœurs,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part de la mort de
Mme Odile GAYET,
survenue, le 12 février, à l'âge de quarante-sept ans.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu mardi 17 février, à 15 h. 45, en l'église de Morainvilliers (Yvelines), et sera suivie de l'inhumation.
54, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

— Mme C. Loberblat,
M. et Mme Mandelcwajg et leur fils,
M. et Mme Perelman,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 février, de
M. Chaskiel LOBERBLAT,
leur mari, père et beau-père.

— Rueil-Malmaison, Bordeaux.
La direction et les collaborateurs de la Société Degremont ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Paul TROUZEAU,
directeur régional à Bordeaux.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Messes anniversaires

— Le comité Gustave-Charpentier fera dire une messe pour célébrer le vingtième anniversaire de la mort du compositeur le samedi 21 février, à 11 heures précises, en l'église Saint-Pierre de Montmartre. Au grand orgue, Gabriel Tortel.

Visites et conférences

MARDI 17 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., sur les marches de la chapelle, dans la cour intérieure, Mme Détrez : « La Sorbonne : la chapelle et les salons ». — 15 h., métro Cité, Mme Legregeois : « Le tribunal de commerce ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun ». — 14 h. 30, 189, rue Ordener : « Le groupe 189 » (L'Art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile, « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., pilier sud-est : « Les secrets de la tour Eiffel » (Mme Hager). — 17 h., Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Varsovie, martyre et ressuscitée » (Paris et son histoire). — 10 h. 30, métro Saint-Paul : « Merveilleuse île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., 11, quai Conti : « La Monnaie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « La méditation transcendantale de Maharishi Mahesh Yogi » (entrée libre). — 18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Mme M. Maspuduy : « Malte des temps mégalithiques et des chevaliers » (Bible et Terre Sainte). — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Murillo ou la tendresse andalouse ». — 19 h., 44, rue de Rennes, M. Philippe Lavastine : « La doctrine des trois castes dans l'Atman » (Religions et Vérité). — 18 h. et 21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Raf Bever : « Egypte éternelle » (projections).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon. Comment ne pas l'aimer ?

La nouvelle tendance
du blazer en 76

Toujours à la mode, le blazer est par excellence le vêtement passe-partout que l'on « amortit ».
Cette année, vous trouverez chez Lanvin 2 le très classique blazer bleu marine en pure laine vierge (590 F), mais également plusieurs modèles particulièrement confortables : en shetland, dans des tons pastel, beige, vert ou bleu-gris (750 F), ou en poil de chameau dans leur couleur naturelle (1 500 F), enfin, un somptueux blazer en cachemire léger et soyeux (1 800 F).
Compléments indispensables : des pantalons en serge couverte, flanelle peignée ou gabardine (à partir de 350 F).

LANVIN
2, rue Cambon, Paris 1er. Tél. 260 38-83

UN MEILLEUR HABITAT POUR TOUS

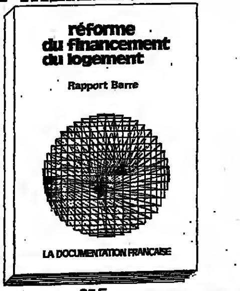

172 pages - 25 F

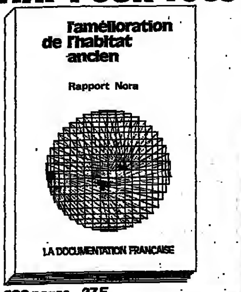

200 pages - 27 F

maisons de presse, grandes librairies et librairie de
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai Voltaire 75340 PARIS CEDEX 07

Au Festival de Monte-Carlo

UNE NYMPHE D'ARGENT POUR UN REPORTAGE BELGE SUR LE LIBAN

(De notre envoyée spéciale.)

Monte-Carlo. — La Nymphe d'argent, destinée à récompenser la meilleure émission d'actualités présentée au seizième Festival de Monte-Carlo, a été décernée par un jury international de seize membres à un reportage sur le Liban réalisé pour la radiodiffusion belge par André Dartevelle.

C'est autant l'honnêteté journalistique que le courage qui se trouvent ainsi légitimement récompensés. Accompagné d'une équipe vidéo de deux personnes, ce réalisateur de trente et un ans s'est, en effet, rendu à Beyrouth entre le 22 septembre et le 1er octobre alors que, dans les ruines fumantes du centre commercial, s'affrontaient phalangistes chrétiens et progressistes musulmans.

Au-delà des antagonismes religieux — dont il récuse le rôle de détonnateur, — l'observateur belge analyse dans leur complexité les forces politiques en présence par des interviews, notamment réalisées auprès des belligérants et dans le camp des réfugiés palestiniens situé à la périphérie de la capitale libanaise.

Maîtrise de la question traitée, clarté du commentaire, priorité gardée à l'image (souvent pathétique) ; un solide, un bon reportage, filmé dans des conditions difficiles. Un excellent document en regard de la majorité des émissions concurrentes. — A. R.

Les autres prix

● Dans la même catégorie, une mention spéciale a été décernée à Christine Ockrent pour son enquête « New-York, la fin d'un rêve », présentée par FR 3.

● Un jury d'enfants, âgés de onze à quatorze ans, a attribué la Nymphe d'argent des programmes pour les jeunes à une émission japonaise intitulée « Avec maman » ; la télévision tchécoslovaque a reçu une mention spéciale pour « Monsieur Tau ».

A L'HOTEL DROUOT

A. DROUOT - RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 1. — Tableaux anciens, collect. de médaillons en terre cuite de Nini, opalines, miniatures, souvenirs napoléoniens. MM. Touzet, Le Fuel, Praquin. S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 10-11. — Meubles et objets d'art du 18e s. MM. Dillée, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 13. — Ameublem. Me Boisgirard.

VENTE

S. 8. — Tableaux, livres, bijoux, argenterie, minéralogie, bronzes, meubles. Me Michaud.

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
Dimanche 22 février, à 14 h.
TABLEAUX ANC. ET MODERNES
Dignimond, Galien Laloue, Jongkind, E. Lavielle, Lebourg, Leprin, J.-F. Millet, Rochegrosse, Valtat.
Ecoles françaises, ital. 17e et 18e
ARGENTERIE 18e et 19e
BIJOUX
OBJETS D'ART 18e et 19e
SIEGES et MEUBLES 18e et 19e
CABINETS 18e
PAIRE DE COMMODES
Louis XV - Louis XVI (couleur)
SIEGES époque Louis XV
TAPIS ANCIENS
Me J. LELIEVRE, c.-pr., 8, r. Fam 28000 CHARTRES T. (37) 36-04-33
Expo. vendredi 20 de 14 à 22 h., samedi 21 de 10 à 18 h.
Catalogues.

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

Ma politique à moi, c'est toi

Quel génie ce Coluche ! Il est passé dans l'émission de Dalida, Numéro un, *samedi sur T.F. 1. Il est resté trois minutes dans un rôle, un de ses rôles de père poivrot, titubant, en salopette, devant son « biknik » de fils, agitant autour d'un mégot mouillé, mâchonné, deux doigts mollassons, moralisateurs, menaçants, de bon patriote. Et il a sauvé la soirée, une morne soirée consacrée à la chanson. Il en faut certes. La chanson, c'est la France. La France à l'heure du rasoir et des bigoudis, du café-crème et des départs au petit matin, à vélo, en bus ou en métro, pour l'atelier, pour l'usine ou pour le bureau.*

Elle nous révèle à nous-mêmes. Elle puise pour le meilleur et pour le pire, au plus profond de la sensibilité populaire, les sources d'une inspiration reflet de son temps. Témoin le temps des cerises et le temps d'aimer tel que l'ont conjugué, au présent bientôt dépassé, Trenet, Aznavour, Delpech et Sardou. Témoin J'attendrai, *le succès chargé d'espoir vrai, de Rina Ketty, pendant la guerre et sous l'occupation, revenu méconnaissable, prière devenue jerk, en tête du hit-parade, grâce à cette superbe braillarde au profil de Marianne, autrefois marraine de l'incroyable* Bambino, *porte-parole de nos rêves refoulés de départ, de vacances longtemps retardées à l'étranger.*

Et aujourd'hui, à quoi rêvent les jeunes gens ? Qu'est-ce qu'ils nous chantent ? Sur quels airs nous feront-ils siffler, crier, fredonner, nos joies, nos peines et nos regrets ? On allait le savoir, le lendemain, à l'occasion de la demi-finale d'une épreuve dont le vainqueur désigné par les téléspectateurs ira représenter les couleurs nationales au concours d'Eurovison de la chanson 1976 Il y avait là, choisis (pour leur évidente médiocrité ? pour leur absence d'originalité ?), parmi cinq cents candidats, trois garçons et quatre filles que distinguaient seuls le volume de leur chevelure et le degré de leur myopie Avec ou sans lunettes, ils voyaient la vie en rose et nous parlaient d'amour sur le ton mineur de la rengaine pour orgues, violons et chœurs Dis-moi que tu m'aimes... Ne me dis pas que tu m'aimes. Viens au pays d'amour... Par les chemins de mystère jonchés de bruyères... Tu m'as donné mon premier chagrin... Donne-moi l'amour et la joie... Ma politique à moi, c'est toi... On ne saurait mieux dire.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

GRÈVE DE LA REDEVANCE DANS L'OUEST

● Les adhérents du Syndicat des professionnels de la radio, de l'électroménager et de la télévision de l'Ouest (SPRETO) — dont le siège est à Saint-Malo — refusent depuis le 1er février de transmettre les déclarations de ventes de téléviseurs et d'appareils radio au Service de la redevance. Le SPRETO, qui déclare regrouper 70 % des revendeurs de quatorze départements de l'Ouest, entend protester ainsi contre l'absence de concertation entre l'administration et les professionnels et surtout contre l'adoption du procédé de duplication pour la coloration de la première chaîne sur 819 lignes qui aboutit à « *un véritable abus de confiance envers l'utilisateur puisque toutes les premières prises de vues sont effectuées en définition 625 lignes, comme pour les deux autres chaînes. Elles sont ensuite reconverties sur 819 lignes, ce qui altère la qualité de l'image* ». Le SPRETO réclame le lignage unique, qui correspondrait aux définitions européennes, respecterait l'égalité des Français et augmenterait la fiabilité des récepteurs. — *(Corresp.)*

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 16 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, La caméra du lundi : « Faites donc plaisir aux amis », de F. Rigaud (1968), avec R. Pierre, J.-M. Thibault, F. Blanche, Ch. Minazzoli.

Parce qu'il a menti à son frère (Francis Blanche), Roger Pierre, vendeur de voitures, doit emprunter à son patron, Jean-Marc Thibault, son garage et sa femme. Des acteurs populaires dans un vaudeville idiot.

22 h., Concert : « Gloria », de Vivaldi, par l'Orch. de Chambre de Radio-France, dir. B. Amaducci ; 22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Emission artistique : Droit de cité, de J. Frapat ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Nicolas et Alexandra », de F.-J. Schaffner (1971), avec M. Jayston, J. Suzman, R. Noble, T. Baker.

De 1904 à 1918, les événements qui ont bouleversé la Russie et anéanti la dynastie des Romanoff. Une fresque ambitieuse, somptueuse (sur grand écran, tout au moins) et bien ennuyeuse.

23 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Cornelius Hertz », de Geneviève Bray, avec F. Maistre, P. Mazzotti, F. Darbon, réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 22, L'autre scène : « les Vivants et les Dieux », par Cl. Mettra et Ph. Nemo... « Les Métamorphoses de Dionysos » ; 22 h. 35, Entretiens avec Georges Perros ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 40, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 : Musique de chambre (Liszt, Dallapiccola, Ravel, Hindemith, Myslivecek, Mozart) ; 22 h. 30, Dossiers musicaux (Schütz, Monteverdi, Gabrieli) ; 24 h., La clé ; 1 h., Musique pour un ogre.

MARDI 17 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 13 h. 45, Restez donc avec nous et, à 14 h. 5, un film : « les Perles de la couronne », de S. Guitry et Christian-Jaque (1937), avec S. Guitry, J. Delubac, Raimu, M. Moreno, Arletty, Y. Plenne (N.).

Du seizième siècle à nos jours, l'histoire de sept perles-poires dont quatre ornent la couronne d'Angleterre et dont trois furent volées à la mort de Marie Stuart.
L'imagination de Sacha Guitry dans une savoureuse enquête à travers les siècles.

20 h. 30, Téléfilm : « En toute innocence » ; 21 h. 45, Document : Les architectes du nouveau monde (Le droit à la révolution), de Marc Briones et Cl. Kirgener.

Premier numéro d'une série de huit documentaires consacrés à l' « Amérique d'hier et d'aujourd'hui », pour les fêtes du bicentenaire.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 16 h. 20, Hier, aujourd'hui, demain.
20 h. 20, D'accord, pas d'accord (Institut national de la consommation) ; 20 h. 30, Les dossiers de l'écran : « le Vieil Homme et la mer », film de J. Surges (1958), avec S. Tracy, F. Pazos, H. Bellaver.

Un vieux pêcheur cubain qui n'a rien pris depuis trois mois, capture enfin un poisson géant qui entraîne sa barque au large. Il lutte pour le ramener au port. D'après un récit d'Hemingway, un film interminable et très ennuyeux.

Vers 22 h., Débat : La mer, terre promise pour demain, avec Yves La Prairie, du C.N.E.X.O., et Xavier Le Pichon, du C.N.R.S.
23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h., Pour les jeunes ; 20 h., Les animaux chez eux. (« L'avenir qui nous attend ».)
20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « le Témoin du troisième jour », de J. Smight (1956), avec G. Peppard, E. Ashley, R. McDowall, W. Washbourne.

Devenu en partie amnésique à la suite d'un accident d'automobile, un homme rentre en étranger dans sa riche famille, redécouvre sa personnalité et doit faire face à une accusation d'homicide. Soporifique...

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Dialogues : « Luttes de femmes ou féminisme ? » ; 21 h. 20, Musique de notre temps : Jean-Claude Risset ; 22 h. 35, Entretiens avec Georges Perros ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Festival des Flandres... Orchestre de chambre de la Radio-Télévision belge, direction F. Terby, avec R. Werthen, violoniste... « la Clemenza di Scipione », ouverture (J.-C. Bach) ; « Concerto pour violon n° 12 en ré majeur » (P.-L. Jarnovic) ; « Symphonie en ut majeur, opus 12, n° 2 » (F.-J. Gossec) ; « Symphonie en ré majeur, opus 20, n° 1 » (C.-E. Graaf) ; 22 h. 30, Concert : P.-Y. Artaud, flûte, E. Krivine, violon, A. Newman et J.-P. Armengaud, piano (Scriabine, Sionimski, Schnittke, Denisov) ; 24 h., Non écrites : répétitif américain ; 1 h., Musique pour un ogre.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 16 FEVRIER

— *Un dossier sur Djibouti* est ouvert par Radio-Monte-Carlo, à 18 h. 30.

— *M. Claude Labbé*, président du groupe parlementaire U.D.R. à l'Assemblée nationale, est l'invité de « Dix questions, dix réponses », sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Le Conseil national du patronat français* (C.N.P.F.) exprime son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 17 FEVRIER

— *M. Marcelino Camacho*, leader des Commissions ouvrières espagnoles, est l'invité du journal de France-Inter, à 13 heures.

— *Les réformateurs* exposent leur opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Luttes de femmes ou féminisme* est le thème d'un « dialogue » entre Benoîte Groult et Antoinette Fouque sur France-Culture, à 20 h. 5.

LISEZ
Le Monde des Philatélistes

INSTITUT

● *L'Académie française* a fait notamment entrer à son dictionnaire : *dopage*, doper (administrer un produit stimulant à une personne ou à un animal avant un effort, un épreuve sportive) ; *dorien* (concernant un peuple, un dialecte, un mode musical) ; *doris* (embarcation) ; *dorlotement* (action de choyer et d'entourer de soins affectueux). A *dormant*, elle a ajouté, entre autres sens, *les Sept Dormants*, martyrs d'Ephèse au troisième siècle. *Dormeuse*, signifie aussi une chaise longue, une voiture de voyage, une boucle d'oreille à pierre montée sur un pivot coulissant de manière à ne pas gêner le sommeil.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

GENÈVE OU L'OISEAU RARE DE L'OPÉRA

Les Opéras sont-ils tous des « montagnes d'or » promises à une escalade sans fin (le Monde du 15 janvier) ? Si les exemples du Metropolitan de New-York, de l'Opéra de Paris et de la Scala de Milan tendent, hélas, à le prouver, d'autres théâtres, cependant, refusent cette fatalité. La résistance vient de Suisse, où l'on ne badine pas avec l'argent, de Genève en particulier, où M. Jean-Claude Riber, directeur du Grand Théâtre, achève sa troisième année avec un bilan parfaitement équilibré et vient de voir son contrat renouvelé. « Il serait d'ailleurs impensable, *nous dit-il*, que je dépasse ma subvention d'un centime : mon contrat serait rompu immédiatement par la Fondation dont je dépends... »

La situation de Genève est assez particulière en raison de son statut de ville internationale. L'élite y est plus importante et plus exigeante que dans une agglomération de population comparable (300 000 habitants avec le canton), ce qui oblige à atteindre un niveau d'opéra international avec des moyens relativement réduits. On a vu, avec les Troyens ou la Tétralogie entre autres, que M. Riber y parvient le plus souvent.

Cet ancien chanteur, metteur en scène de talent, ancien directeur des théâtres de Mulhouse et de Nancy, s'est révélé un administrateur aussi rigoureux que passionné. Il dispose par an d'un budget de 9 500 000 francs suisses (environ 16 400 000 francs français) pour l'ensemble des dépenses (productions, personnels artistiques et technique, orchestre, entretien de l'édifice, etc.), dont 6 millions de F.S. de subvention de la ville et 3 500 000 F.S. de recettes obtenus grâce à un coefficient de remplissage de 98 % dans une salle de mille cinq cents places, pour cent dix à cent vingt spectacles par an. Les prix des places ne dépassent pas 36 F.S. (62 F.F.) contre 100 ou 200 F.F. (et 400 F.F. pour les premières) à l'Opéra de Paris. Et le Théâtre de Genève présente douze productions chaque année (dont deux soirées de ballets), pour la plupart nouvelles. Avec tout cela, M. Riber obtient un léger bénéfice, immédiatement réinvesti dans la modernisation progressive de son théâtre.

Quel est donc son secret, que bien des directeurs voudraient connaître ?

« Il n'y a pas de secret. Je n'accepte pas d'entendre dire que l'opéra est un genre trop cher, que les dépenses sont incontrôlables, qu'un théâtre lyrique est ingouvernable. Ne nous laissons pas impressionner par les échos sensationnels (hélas, trop réels) sur les cachets vertigineux et les caprices des vedettes ; ceux qui les acceptent n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes au lieu de se plaindre.

» Le mal vient surtout de ce que la structure d'exploitation des théâtres est restée en gros ce qu'elle était il y a cent ans, alors que les conditions techniques et sociologiques ont profondément changé (pensez simplement aux salariés, qui ont pris, grâce aux conquêtes sociales, un poids considérable). Il faut restructurer les théâtres, utiliser des moyens techniques modernes pour contenir les dépenses en personnel, introduire des méthodes rationnelles à l'intérieur de cette production artistique, qui est par essence irrationnelle.

» Je suis effrayé en voyant la programmation insensée de certains théâtres, les cachets fabuleux parfois dépensés en pure perte. Et cela non par jalousie, mais parce que je sais que cette situation ne pourra durer et qu'elle rejaillira sur tous les Opéras : vient un jour où la société, jusque-là indifférente ou complice, refuse de payer. Je crains que nous ne soyons pas loin de l'échéance.

— *Tout cela ne nous explique pas comment vous faites, car, enfin, je vois à votre programme de l'an prochain des œuvres, des metteurs en scène et des artistes qui sont souvent les mêmes qu'à Paris, Londres ou Munich :* Turandot, *avec Nilsson et Janku ;* la Damnation de Faust, *avec Burrows et Soyer ;* le Freischütz, *avec Napier et Crass ;* Don Carlos, *avec Ricciarelli et Raimondi ;* les Noces de Figaro, *avec Harwood, Mathis et Van Dam, sans parler de chefs tels que Patane, Rudel, Lopez-Cobos, Mackerras ou Santi, de metteurs en scène comme Friedrichs et Kaslik, et de décorateurs comme Svoboda.*

— Deux principes me paraissent essentiels : d'abord traiter directement avec les artistes, ne pas accepter toutes leurs exigences, savoir refuser une vedette, composer des distributions harmonieuses en misant souvent sur des artistes d'avenir, parfois en les révélant à eux-mêmes. Ensuite, et c'est sans doute le principal, sinon le plus visible, charpenter réellement une saison de bout en bout, en passant les ouvrages qu'on veut monter à une série de cribles essentiels : coût des diverses productions, temps de répétitions, infrastructure technique, travail des ateliers, nombre de services d'orchestre et de chœur, nécessités sociales (tel le respect des horaires), etc. Il faut organiser la production artistique de manière à éviter toute surchauffe de l'appareil et toute tension sociale insoutenable, permettre au théâtre de vivre et de respirer : c'est peut-être là le secret des économies, disons plutôt de l'« économie » d'un grand théâtre comme celui de Genève. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

Musées

Le mausolée d'un peintre pour son œuvre

(Suite de la première page.)

Fêté, filmé, interviewé, entouré de ministres et de personnalités, Vasarely nous donne l'image de l'artiste de la société opulente. Il reçoit sans compter plusieurs centaines d'invités amenés de la capitale par charters ; buffet dû à deux chefs de file de la « nouvelle cuisine », l'un pour les canapés, l'autre pour les pâtisseries.

Le système des fondations lui a permis de bâtir une institution pour la promotion et la réalisation de ses idées sur l'art. Il la finance (près de 3 milliards de centimes) ; on l'aide : le terrain et l'espace vert sont donnés par la ville d'Aix ; on reconnaît son entreprise d'utilité publique et lui permet le transfert de ses gains à sa fondation, qui reçoit en dot le tissage de deux monumentales tapisseries de la Savonnerie des Gobelins (2 millions de francs) offertes par l'État.

On ne saurait plus dire que la société industrielle ignore « ses » artistes. D'ailleurs le bonheur du peintre est justement d'avoir pressenti le rôle qu'il pouvait y jouer. Après son musée déjà installé au château de Gordes et avant l'inauguration de son musée dans sa ville natale de Pecs (Hongrie), le but de la fondation Vasarely d'Aix est de porter son discours artistique sur le terrain où il désire le placer : la plastique dans la cité, la « plasticité », comme il l'écrit en titre d'un de ses livres.

C'est ce discours sur le décor de la ville qu'il a déployé dans des salles de 8 mètres de haut éclairées par un dôme cristallin qui fera sans doute entrer dru le soleil du Midi. *Mais nous ne sommes pas dedans comme on serait dehors.* Espace en grisaille d'une sobriété hautaine, d'une parfaite unité qui « monumentalise » cette « hygiène de l'art » abstrait découverte aux années 20-30 avec Mondrian.

Mais le jeu d'une quasi-mystique de la géométrie est ici dépassé, sinon par l'esprit du moins par l'échelle. Ces « tableaux » de la fondation ont la dimension de murs de la rue qu'ils pourraient bien « euphoriser », tant ils sont réalisés avec soin et toujours très agréables à regarder. Le public pourra visiter les lieux comme un musée, et les architectes entrepreneurs et autres « décideurs » de l'industrie de la construction comme un centre de documentation avec ses prototypes prêts à être réalisés. C'est d'ailleurs de là que la fondation tirera ses ressources : des droits d'entrée, et notamment des droits de reproduction des œuvres données par l'artiste à la fondation.

Ainsi, avec Vasarely (ancien dessinateur publicitaire dont la vie avait changé lorsqu'il avait rencontré son marchand, Denise René), l'art abstrait géométrique a atteint son terme le plus naturel : fournir de nouveaux motifs décoratifs à la civilisation industrielle. D'ailleurs, le développement d'une industrie de la construction et le renouvellement de l'habitat permettent au peintre de jouer sur les deux tableaux : à l'intérieur, les murs blancs à tempérer par des œuvres ; à l'extérieur, les décors de façades d'une architecture dont la raideur est commandée par les principes économiques d'une fabrication industrielle mal comprise.

Vasarely a poussé à son développement extrême l'intuition d'un peintre géométrique presque naïf : Herbin qui avait imaginé un alphabet symbolique de formes et de couleurs. *Mais, ici, le mythe de l'intégration de l'art à l'architecture* reste souvent un art d'enjolivement de surfaces : les « modèles » proposés pour le décor des murs extérieurs se chiffrent par centaines, et couvrent l'œuvre de la dernière décennie. Et, dans sa nouvelle « période », dite du « folklore mondial », motifs réalistes stylisés faussement naïfs, apparaît avec encore plus d'évidence le caractère simpliste du discours du peintre, qui repose sur des notions d'architecture bien dépassées, des notions que les architectes les plus conscients tentent de faire évoluer.

Il est bien naïf, en effet, de croire ou de faire croire qu'on changerait l'architecture, bien plus, la vie, en changeant simplement de couleurs.

JACQUES MICHEL.

MANIFESTATION DES SYNDICATS

Pendant que, à l'intérieur, on discourait devant les invités sur l'art dans la rue, la rue manifestait. Une centaine de militants syndicaux, qui voulaient faire entendre au premier ministre diverses revendications, n'ont pas pu s'approcher de la fondation Vasarely.

Des cordons de C.R.S. leur ont en effet barré le passage à près d'un kilomètre du but. Une bousculade s'est produite et un militant, blessé, a dû être hospitalisé.

Parmi les doléances des manifestants, venus à l'appel de la C.G.T., de la FEN, de l'UNEF et de l'UNCAL, figuraient le conflit de la Solmer et une menace de licenciement collectif pesant sur quatre cents ouvriers d'une entreprise de logements préfabriqués achevant des chantiers sur la ZAC du Jas-de-Bouffan, en bordure de laquelle a été édifiée la fondation.

De son côté, le SNE-Sup a affirmé que l'on pouvait « mesurer ici l'écart entre les gestes publicitaires et la médiocrité de la politique culturelle effective ». Il a dénoncé « le budget de pénurie » des universités, et, pour ce qui est d'Aix, « des sections d'enseignement artistique, étranglées par le manque de postes, de crédits et de locaux ».

« *Ici,* a déclaré pour sa part le premier ministre, *s'accomplit le projet jadis conçu à Weimar par les créateurs du Bauhaus : comme l'avait clairement voulu Gropius, vous avez tout bâti, tout agencé, tous mis en œuvre, afin que les arts, les techniques, les métiers, qui sont inséparables, se trouvent non pas accolés, ni additionnés, mais conjoints en vue de leur intégration dans l'architecture.* »

Cinéma

« CALMOS » de Bertrand Blier

Le succès appelle, exige le succès. Après *les Valseuses* — 974 000 entrées sur Paris et la région parisienne, — Bertrand Blier ne pouvait pas réaliser un film suscitant moins de polémique et de curiosité, ayant moins d'attraits côté galipettes sexuelles. Il a écrit (avec le scénariste Philippe Dumarçay) et mis en images une histoire extrêmement agressive sur un sujet à la mode : la guerre des sexes. *Calmos* est à peine sorti qu'on « en cause » déjà beaucoup et que se fait, à son propos, une promotion du scandale comparable à celle qui accompagna, à son époque, *la Grande Bouffe*, de Ferreri. Il ne manque même pas la citation culturelle qui doit donner à penser : il s'agirait d'un conte philosophique à la Voltaire ou à la Swift. Faut-il se laisser prendre à ces fariboles ?

Cela commence par une plaisanterie façon carabin. Après s'être impatientée dans un salon d'attente, Claudine Beccarie entre dans le cabinet du gynécologue Paul Dufour (Jean-Pierre Marielle). Celui-ci, sans se soucier d'elle, se met à casser la croûte sur son bureau, foie gras et pain de campagne arrosés de bon vin. Soucieuse de sa réputation sans doute, Claudine Beccarie s'installe sur la table d'examen, nue et les jambes écartées pour que nul n'en ignore. Dégoûté de ce sexe exigeant qui lui gâte son repas, Marielle prend le large et insulte, dans la rue, une passante enceinte qui lui demandait poliment un renseignement. C'est alors qu'il rencontre Jean Rochefort, chargé du rôle d'Albert, autre homme lassé des femmes et parti en cavale avec « cinq briques » dans sa poche. Marielle et Rochefort vont se réfugier dans un patelin tranquille où, toute libido éteinte, ils savourent les joies de la bonne table avec la bénédiction du curé de l'endroit (Bernard Blier). Mais leurs femmes viennent les rechercher. Ils rentrent à Paris, à contrecœur, pour un week-end. Expérience traumatisante. Cette fois, ils prennent le maquis.

Jusque-là, on peut ne voir après tout que les aventures lourdement rigolardes de deux quadragénaires, qui auraient, en somme, pris la relève, dans l'obsession de « la bouffe », des deux loulous des *Valseuses* obsédés par « le baise ». Vient alors la démonstration qui est la raison d'être de *Calmos*. Tous les hommes se mettent à imiter Paul et Albert. Ils s'en vont, par vagues, goûter en pleine nature les charmes d'une vie sans les femmes, qui, à cette « libération », répondent par une déclaration de guerre avec armes offensives. Tourné pendant l'Année de la femme, *Calmos* dépasse par une caricature outrancière la mythologie féministe 1975. Voilà, selon certains, ce qui arriverait si celles qui réclament si fort leurs droits à l'égalité prenaient le pouvoir. Elles singeraient, par l'absurde, le comportement phallocrate type.

Bertrand Blier, qui a du moins le mérite de ne pas être hypocrite dans cette attaque de front, ne fait pas le détail. Il ne s'en prend pas seulement à un groupe d'amazones militantes, il adresse un clin d'œil à tous les mâles qui ont envie de se défouler aux dépens de « ces sacrées bonnes femmes ». Il est facile de passer du côté de Marielle et Rochefort, qui sont, comme toujours, de fantastiques acteurs. Mais, en fin de compte, ce défoulement écœure. La mise en scène ne prend pas de distance critique. Elle se contente d'illustrer des situations de plus en plus vulgaires. L'ironie de Bertrand Blier, c'est le rire gras du corps de garde. Paul et Albert, capturés par les femmes victorieuses, sont ligotés sur les lits de clinique et pourvus, sous contrôle technique, d'érections impressionnantes dont vont profiter à tour de rôle des centaines de « nanas » nues et excitées, venues en rangs pour la saillie. Les images pataugent à plaisir dans une comédie naturaliste à peine aseptisée par la couleur. Montrer un régiment de femmes faisant leur toilette intime sur un régiment de bidets, cela ne peut tout de même pas passer pour une marque de tendresse... ou de délicatesse. Et de nombreuses spectatrices pourront se sentir bafouées par ce sexisme qui les transforme en pantins physiologiques.

Pour corser le tout, Bertrand Blier fait avaler ses héros, devenus deux vieillards gâteux et apeurés après leur expérience forcée d'hommes-objets, par le sexe d'une géante où ils sont entrés, croyant se mettre à l'abri dans une grotte. Pour exprimer en beauté (!) ce cauchemar du vagin plus que castrateur, on a construit en studio un immense décor-prothèse de plastique rougeâtre, pièce anatomique pour musée Dupuytren du cinéma qui achève de rendre répugnant ce film.

JACQUES SICLIER.

★ Berlitz, Cluny-Palace, Gaumont-Ambassade, Gaumont-Sud, Montparnasse-Pathé, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta.

« Les Mal Partis », *de Jean-Baptiste Rossi*

Il est toujours difficile de parler de l'adolescence, saison brumeuse, no man's land où l'enfant cherche à tâtons l'adulte qu'il est en train de devenir. Il est également difficile de parler de l'amour, quand cet amour mêle la fraîcheur de l'innocence aux excès de la passion. Et il est plus difficile encore d'évoquer, sans tomber dans le pieux conformisme ou la charge caricaturale, l'interdiction qu'opposent certains tabous religieux aux joies humaines.

L'histoire des *Mal Partis* obligeait Jean-Baptiste Rossi à jouer trois fois avec le feu. Triple risque qu'il a pris à dix-sept ans, puis à quarante.

C'est à dix-sept ans, en effet, que Jean-Baptiste Rossi écrivit *les Mal Partis*. Il racontait dans ce roman l'aventure qu'il venait de vivre. Aventure en vérité singulière : un élève des bons pères, quinze ans à peine, ni plus dégourdi ni plus révolté qu'un autre, rencontre une jeune religieuse et tombe amoureux d'elle. La religieuse, dont la vocation est fragile, avoue son trouble, résiste quelque temps, puis succombe à la tendresse et au désir. Les désordres de la guerre aidant (nous sommes en 1944), les deux amants se réfugient dans une maison isolée où ils goûtent un bonheur sans égal. La libération met fin à ce scandale. Le garçon est expédié dans un lointain collège. Du moins Clotilde, qui a définitivement quitté ses voiles de religieuse, jure-t-elle de l'attendre...

Jean-Baptiste Rossi a été si profondément marqué par cette histoire que, trente ans après l'avoir vécue — et bien qu'il fût devenu dans l'intervalle, sous le pseudonyme de Sébastien Japrisot, un spécialiste du roman et du scénario policiers, — c'est elle qu'il a choisie pour sujet de son premier film.

Belle fidélité à un souvenir, et qui explique en partie les qualités et les faiblesses de ce film, sa discrétion et sa sincérité, mais aussi son prosaïsme un peu naïf.

Il y a dans *les Mal Partis* quelques minutes d'émotion pure et simple. Ce sont les minutes pendant lesquelles tout bascule, tout chancelle et glisse vers l'irrémédiable. La scène, par exemple, où, pour la première fois, la jeune fille apparaît aux yeux de son amoureux sans sa robe et sa coiffe de religieuse, avec ses cheveux courts, sa fragilité et cette acceptation de l'impossible qu'il lit dans son regard. Remarquable de bout en bout du film (une révélation), France Dougnac est alors bouleversante, et Olivier Jallaguès, moins convaincant à d'autres moments, se hisse à son niveau.

Ce qui précède et ce qui suit ces séquences intenses manque parfois de force. C'est sans doute que Jean-Baptiste Rossi a refusé d'altérer ses souvenirs. Fidèle à lui-même, il décrit sans prendre de distance l'ennui du collège, l'éblouissement des jours heureux, le retour à la soumission. Il n'a pas cherché à « élever » son sujet, à lui communiquer une signification morale ou sociale : Dieu est totalement absent de ce conflit ; la guerre est tout au plus une occasion de vacances ; les adultes n'interviennent que pour jouer les gardes-chiourmes. La mise en scène s'en tient à la stricte réalité. On peut le regretter. Comme on regrette le caractère théâtral de plusieurs scènes.

Ce premier film a les défauts d'un premier roman : il est trop exclusivement lié à l'expérience de l'auteur. Mais on aimera ses frémissements et sa pudeur. Il n'est pas sans rappeler un écrivain qu'on ne lit plus guère, Valery Larbaud. Clotilde est un peu la sœur de Fermina Marquez qui, elle aussi, voulait devenir une sainte avant que l'amour frappe à son cœur. Cette référence suffit à faire comprendre que, malgré son intrigue scabreuse, *les Mal Partis* n'est pas un film au goût du jour et qu'il risque de provoquer quelques ricanements. C'est peut-être une raison pour lui manifester de la sympathie. Il y a des demi-réussites (ou des demi-ratages) qui reposent de certains succès fracassants.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Concorde, Cluny-Palace, Lumière, Clichy-Pathé, Convention, Montparnasse-Pathé, Quintette.

Petites nouvelles

■ Claude Nougaro donne un récital ce lundi 16 février, à 21 h. 15, à l'*Olympia*, au profit de la section française d'Amnesty International, « mouvement impartial d'interventions directes pour la défense des droits de l'homme et de la libération des prisonniers d'opinion dans le monde » (20, rue de la Michodière, 75002 Paris, tél. 742-38-76).

■ Stéphane Meldegg, qui dirige la Compagnie du bois lacté, fait savoir que les accords avec Dimitri Kollaros, directeur de la salle du *Théâtre d'art*, ont été rompus. Il ne peut donc y présenter les deux spectacles prévus, « Au bois lacté » et « Derrière la porte », comme il l'avait annoncé (« le Monde » du 13 février).

■ La Fédération nationale des distributeurs de films vient d'adresser à M. Pierre Viot, directeur général du Centre national de la cinématographie, une lettre évoquant « les graves conséquences pour la profession des dispositions législatives et réglementaires relatives aux films dits à caractère pornographique ou d'incitation à la violence ». Selon la fédération, l'accumulation des sanctions prévues équivaut presque à une interdiction d'exploiter les films de cette catégorie. Et, devant cette incertitude, les distributeurs seront contraints de faire preuve de la plus grande prudence avant d'accepter des projets de films.

IRENE SILBERMAN présente
à nous les petites anglaises !
Un film écrit et réalisé par MICHEL LANG
DANS 19 SALLES PARISIENNES (VOIR LIGNES PROGRAMME)

Mercredi
les "complices" de Frankenstein Junior
dans
le premier film comique de GENE WILDER
MARIGNAN vo - ELYSEES-LINCOLN vo - QUARTIER LATIN vo - PANTHEON vo
REX - RIO OPERA - CLICHY PATHE - CAMBRONNE - GAUMONT SUD - LES NATIONS
VELIZY 2 - MULTICINE PATHE CHAMPIGNY - BELLE EPINE THIAIS
TRICYCLE ASNIERES - ENGHIEN - GAUMONT EVRY

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma ; 21 h. : Lucrèce Borgia.

Les autres salles

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Gannon, 21 h. : Monsieur Masure.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : le Roi des cons.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : le Singe bleu.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Plaisance, 20 h. 30 : le Lai de Barabbas.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Saint-Georges, 20 h. 30 : N'écoutez pas, mesdames.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Zoue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Ségur 19-76.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : N. Muns ; 22 h. : Embrassons-nous, Folleville ; 23 h., l'Amant.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 45 : Festival de la chanson inconnue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 21 h. 30 : Denis Weterwald ; 22 h. 45 : Pascal Auberson.
Café d'Edgar, 19 h. 30 : Trijoums ; 21 h. : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : Dominique Lavanant.
Café de la Gare, 20 h. : Pourquoi je ? ; 22 h. : le Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 45 : Huis clos.
Coupe-chou, 20 h. : le Sang des fleurs ; 21 h. 30 : Néo-Cid.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 21 h. 30 : La guidon est souvent farineux ; 22 h. 30 : Douby. — Nouvelle salle, 21 h. 30 : François Béranger.
Le Fanal, 20 h. 45 : la Gare de Peyblanc ; 22 h. 30 : le Pacte.
P'tit Théâtre, 22 h. : La pipelette ne pipa plus.
Petit Casino, 21 h. : Montehus.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Fric Story.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Valy, François, Georges et les autres.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'Ozée.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro.
Palais des congrès, 21 h. : Shirley MacLaine et Dennis Roussos.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Jacques Martin.

Théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Deux pour cent.

Jazz et pop

Café d'Edgar, 19 h. 30 : Trijoums.
Théâtre Campagne-Première, 23 h. 30 : François Palun-Cohen.
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Open Jazz.

Les concerts

Centre culturel du Marais, 19 h. : Libre parcours récital, avec M. Oe-Unt, harpe ; A.-M. Mirando, soprano ; Ph. Muller, violoncelle ; M. Roche, piano forte (Dowland, Haendel, Boieldieu).
Maison de la radio, 20 h. 30 : l'Octuor à vent de Maurice Bourgue (Liszt, Dallapiccola, Ravel, Hindemith, Mozart, Myslivecek).
Théâtre d'Orsay : Concert 2e Zun (18 h. 30, Carte blanche à M. Takahashi et A. Leuteman ; 20 h. 30, Globokar, Mache, Haydn, Varèse).

THEATRE DES AMANDIERS

la Maison de la Culture et le Centre Dramatique National de Nanterre présentent

Monsieur JEAN
de Roger VAILLAND
mise en scène de Pierre DEBAUCHE

marc. jeudi vend. sam. à 21 h
dimanche à 16 h

location - réservation 204-18-81

60 rue Greuze - NANTERRE

A PARTIR DU 19 FÉVRIER

MICHODIÈRE
ROGER PIERRE
Voyez-vous ce que je vois?
Mise en scène de JEAN LE POULAIN

15 DERNIÈRES
TH. de POCHE

Une très bonne soirée ! Allez-y vite, vous ne serez pas déçus, j'en prends le pari !
Lucien ATTOUN
les Nouvelles littéraires

C'est admirablement joué et mis en scène
Guy DUMUR Nouvel Observat.

Le Poche... va toujours à la qualité. C'est rare.
Philippe TESSON
Canard enchaîné

100e LA CAVERNE d'ADULLAM

SAMEDI 2 SOIRÉES 20 h. 30 / 22 h. 30
Loc. par tél. : 548-92-97 et 544-60-21.

LA MISA CRIOLLA DES CALCHAKIS
DISQUE ARION 34309 B
PALAIS DES CONGRES
SALLE BLEUE 18 h 30
DU 18 AU 29 FEVRIER

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 16 février

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ADIEU POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BON ET LES MECHANTS (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor-Hugo-Pathé, 16e (727-49-75).
LA CECILIA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).
CE GAMIN, LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Plaza, 8e (073-74-55).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
COUSIN COUSINE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DEHORS, DEDANS (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et à 22 h. 30.
LES DENTS DE LA MER (A.) (*) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

UN COIN TRANQUILLE, film américain d'H. Jaglom, avec Orson Welles et Tuesday Weld. V.O. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Entrepôt-Olympic, 14e (783-67-42).
SOUS LES PAVES, LA PLAGE, film allemand de Helma Sanders (*). V.O. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).
LES LOLOS DE LOLA, film français de B. Dubois, avec J.-P. Léaud. La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic - Entrepôt, 14e (783-67-42).
CALMOS, film français de B. Blier (**). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES MAL PARTIS, film français de J.-B. Rossi. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAITRESSE, film français de Barbet Schroeder (**). A.B.C., 2e (236-55-54) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

EL CHERGUI (Mar.), v.o. : La Seine, 5e (325-92-46), à partir de 15 heures.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Belg.) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (en mat.) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Méry, 16e (522-50-54).
LES GRANDS MOYENS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
HORIZON (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES INSECTES DE FEU (A.) (*) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JANIS JOPLIN (A.) v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JEANNE DIELMAN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (783-67-42).
LE JOUEUR DE FLUTE (Ang.) v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
KONFRONTATION (All.) v.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAMMA ROMA (It.) v.o. : Marais, (278-47-86) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It.) v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e, en mat. ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
NASHVILLE (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ON A RETROUVE LA 7e COMPAGNIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
LE SAUVAGE (Fr.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).
SEPT MORTS SUR ORDONNANCE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LE SILENCE DES ORGANES (Fr.) (*) : La Seine, 5e (325-92-46), à partir de 18 h. 15.
LE TRAIN ROUGE (Suisse, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. 20 et 20 h. 40.
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Biarritz, 8e (723-69-23), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
UN GENIE, DEUX ASSOCIES, UNE CLOCHE (It., v.o.) : Saint-Michel (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA VILLE BIDON (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE VISITEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (en soirée).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Gr., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) à 15 h. et à 20 h.
LE VŒU (Port., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74). H. Sp.
LE CAMERAMAN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, sam et dim. perm.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LE DICTATEUR (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (288-64-44), 20 h., mer. à 22 h., sam et dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30.
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 40, sam. et dim. perm.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. 15 : les Clowns ; 17 h. : Amarcord ; 21 h. 30 : Satyricon ; 24 h. : Juliette des esprits.
P. NEWMANN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Arnaque.
VIOLENCE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Sentiers de la gloire.
FANTASTIQUE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : l'Aventure du Poseidon.
R. REDFORD (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 13 h. 45 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 18 h. : Nos plus belles années.
P. PASOLINI (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
M. BRANDO (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 17 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris (sam. à 16 h. 30 et 24 h.), 21 h. 45 : la Poursuite impitoyable.
R. ROSSELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : la Peur.
K. ANGER (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), courts métrages inédits.
C. CHAPLIN : Studio J.-Cocteau, 5e (033-46-62) : les Temps modernes.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 10 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h. 05.
LA CHINE (Fr.-It.) : La Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.
IF (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 18 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : La Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
SILENT RUNNING (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'Orchestre de Paris donnera un concert à la Faculté de Droit, 92, rue d'Assas, le Mercredi 18 février à 21 h. Direction et soliste : DANIEL BARENBOIM. Au programme : Beethoven et Brahms. Location : Fac, Fnac, Durand et Copar.

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
GRAND THEATRE
la cupidité, la luxure, la mort...
une mise en scène de
VICTOR GARCIA
DIVINAS PALABRAS
de
VALLE - INCLAN
par la compagnie
NURIA ESPERT
à partir du 17 février
(nombre de places limité)
727 - 81 - 15

CENTRE CULTUREL ALLEMAND
HILDEGARD WEBER
« CHIFFES »
Vernissage le 16-2-76 de 18 à 20 heures
GOETHE INSTITUT
17, avenue d'Iéna, 75116 PARIS

CRYPTE DE NOTRE-DAME DE LACROIX
4, rue d'Eupatoria (20e) - Mo Ménilmontant - Tél. : 076-90-25
les : 13, 14, 16, 18, 20 fév. à 20 h. 45 — 15 et 22 fév. à 18 h.
« UN FOL, DES FOUS, GAUSSERIE MOYENAGEUSE »
Spectacle autour de François VILLON
Musique de François JEANNEAU
Conception et réalisation : Marie-Pierre PERRIN
Avec :
J.-P. BOURREAU, V. DANIEL, Th. HECKENDORN, M.-P. PERRIN.

VOTRE TABLE CE SOIR

LA COTRIADE 233-57-06 5, rue de la Lune, 2e. F. sam.-dim.	...est le nom de la bouillabaisse bretonne. 18 F. Spéc. poiss. et grill Muscadet et Gros-Plant nantais dans un cadre de bistrot de pêcheurs.
BOFINGER 272-87-82 5, rue de la Bastille, 4e. P/dim.	Déj., dîners, soupers jusqu'à 6 h. du matin. Mardi à sam. inclus au 1er étage : Dîners-Accordéon avec Max Marino (mêmes carte et prix).
CHEZ TANTE-LOUISE 265-06-85 41, rue Boissy-d'Anglas, 8e. F./dim.	Jusqu'à 22 h. : 50 ans de bonne vieille cuisine française. Foie gras frais aux raisins. Les confits d'oie et de canard. Cèpes.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	De midi à minuit. Spéc. Danoises et Scandinaves. Assiette de hors-d'œuvre danois. Festival du Saumon.
CHEZ MAURICE F./mar. 3, r. du Fg-St-Denis, 10e 770-31-39	Jusqu'à 1 h. du matin. Depuis 45 ans de Père en Fils, le Spécialiste du Poiss. (gratin de langouste, homard à l'amér., loup en fenouil flambé, Rouget grillé, bouillabaisse 38 F. Aïoli à la proven.). Banc d'Huîtres ou Maître Ecailler Jean Minot. Son Muscadet et son Rosé de Prov.
CHEZ ETCHEGORRY 331-63-05 41, rue Croulebarbe, 13e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. Cadre rustique. Spéc. Basques. Terrine foies de volailles 6. Soupe de poiss. comme à Socoa 8. Coquilles St-Jacques aux morill. 19
LE CLOS DU MOULIN T.l.jrs 34 bis, r. des Plantes, 14e. 539-31-31	M. DELRIEU reprend la tête du « Clos du Moulin ». Huîtres. Crustacés. Poissons. Gibiers. Venaison. MENU spécial samedi et dimanche.
AUX CAPITOULS F/dim. sam. midi 10, r. Villebois-Mareuil, 17e. 380-26-44	Spécialités toulousaines : Foie gras 30 F. Cassoulet au confit 25 F. Gésiers d'oie aux morilles 24 F. Filet mignon toulousain 26 F.
● Ambiance musicale ■ Orchestre	★ Spectacle en soirée — P.M.R. : prix moyen du repas.

mercredi

Après "EROTISSIMO" et "ELLE COURT, ELLE COURT LA BANLIEUE"

Attention les Yeux!

le nouveau film écrit par NICOLE DE BURON

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL

La société - 250 personnes - C.A. 32 millions produit en série des meubles de style rustiques et contemporains en bois massif.
Elle souhaite confier la Direction Commerciale (France et Export) à un cadre de formation supérieure (HEC, ESC...) ayant une expérience confirmée de la fonction dans la vente de biens de consommation durables.
Allemand courant et Anglais indispensables.

France Cadres — 26, rue Marbeuf - 75008 PARIS vous adressera note d'information et dossier de candidature sur simple demande réf. 660. M.

CHEF de BUREAU d'ETUDES

Nous sommes la filiale d'un groupe multinational, l'un des tout premiers sur son marché, et notre usine est située dans une
VILLE UNIVERSITAIRE DU CENTRE

Sa mission ? sous la supervision du Directeur de l'Engineering, mener à bien, dans des domaines d'activités très variés (travaux neufs, fluides, climatisation, mécanique...) tout projet d'installation d'équipement, de travaux divers.

De quoi satisfaire un jeune ingénieur ayant eu minimum 2 à 3 ans d'expérience (entretien, études générales, travaux neufs) et une bonne connaissance de l'anglais. Ensuite ? un développement de carrière à la hauteur de son ambition : seuls ses résultats le jugeront.

Envoyez lettre et C.V. détaillé à No 42548, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CENTRALE A.M.

Nous sommes une Entreprise Industrielle en très grand développement produisant des articles à base de plastiques cellulaires dans deux usines dans lesquelles nous occupons actuellement 1.100 personnes sur Strasbourg et sa proche région.
Nous recherchons sur Strasbourg notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(Référence FA 71.)

pour prendre en charge, superviser et animer nos services de comptabilité, de gestion fiscale et de gestion du personnel.

Exigences du poste : Conviendrait à un expert comptable ayant une forte expérience des comptabilités générale et analytique, les législations des Sociétés et de la Direction du Personnel dans une entreprise industrielle d'importance comparable à la nôtre.
Il devrait avoir exercé un commandement sur du personnel hautement qualifié dans ces diverses fonctions et avoir si possible de solides notions d'informatique.
Un excellent contact humain est indispensable.

Avantages du poste : Poste de haut niveau, très bien rétribué pour une personne de valeur.
Belle diversification de la fonction par la variété des services à diriger qui sont :
- Comptabilité générale : superviser le Chef de *Service.*
- Comptabilité analytique avec budgets : superviser le Chef du Service.
- Financement, droit des sociétés, droit fiscal, *droit social.*
- Informatique à superviser : synthèse des problèmes des divers services intéressés.
- Direction du personnel : superviser le Chef du *Personnel*
- Direction administrative diverse : superviser le Chef du Service.

S'adresser : Si vous estimez posséder la forte personnalité et les qualités requises pour ce poste de cadre supérieur, écrivez ou téléphonez sous le numéro de référence à notre conseil :

S.E.P.A.M. 43, rue de la Couronne. 68400 RIEDISHEIM MULHOUSE. Tél. : (89) 44-23-93
Discrétion de rigueur
Réponse à toute candid. accompagnée d'un C.V.

emplois internationaux emplois internationaux

The Boston Consulting Group

Boston, Londres, Munich, Paris, San Francisco, Tokyo

recherche, pour faire face au développement de son activité en France, des
CONSULTANTS DE TRES HAUT NIVEAU

Le Boston Consulting Group est une firme de conseil spécialisée dans les problèmes de stratégie des grandes entreprises privées et publiques. Ses interventions consistent à assister *la Direction Générale dans la définition de politiques industrielles et commerciales et les décisions* majeures d'allocation de ressources.

Nous recherchons quelques collaborateurs dont les résultats antérieurs et les motivations permettent de penser qu'ils réussiront une brillante carrière chez nous.

Les candidats devront réunir les conditions suivantes :

- Diplôme d'une Grande Ecole Française ou équivalent ;
- Formation universitaire complémentaire ou expérience professionnelle démontrant un potentiel exceptionnel ;
- Moins de 32 ans de préférence ;
- Français et anglais courants.

Ils devront faire preuve de qualités intellectuelles et humaines leur permettant de représenter le Boston Consulting Group auprès des dirigeants de l'industrie française.

Fondé en 1963, le Boston Consulting Group compte aujourd'hui plus de 150 conseillers dans le monde, dont une vingtaine au bureau de Paris. Consacré depuis l'origine aux décisions stratégiques dans un contexte de concurrence internationale, son activité l'a conduit à développer des méthodes avancées pour la définition et l'analyse de ces problèmes, ainsi que la formulation de recommandations spécifiques à chaque situation.

S'appuyant sur la large expérience du groupe, nos équipes de consultants ont pour mission de concevoir des solutions réalistes à des situations complexes et d'aider ensuite les dirigeants à *les mettre en œuvre*. La nature même des questions abordées exige une grande probité intellectuelle et le respect d'un secret professionnel absolu.

Les satisfactions personnelles et matérielles offertes par une carrière au sein du Boston Consulting Group sont à la mesure de la difficulté et de l'importance des problèmes traités.

Les candidatures doivent être adressées à M. John Barnes, Directeur Général, et comporter des *indications précises sur l'expérience acquise et les résultats obtenus.*

THE BOSTON CONSULTING GROUP 43, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

DIRECTEUR DES ACHATS

Une occasion de carrière à long terme dans un vaste complexe industriel clés en main situé en Algérie.

GTE International crée pour le compte de l'Algérie un complexe de plusieurs millions de dollars où seront fabriqués des télévisions, des postes radios, des chaînes stéréo, des enregistreurs sur cassette et une vaste gamme de composants électroniques. Nous recherchons un cadre des achats parfaitement compétent pour nous aider à organiser sur place la fonction achats et pour participer à l'acquisition du matériel de production et des matières premières.
Le candidat retenu devra être capable d'entretenir des rapports personnels cordiaux avec les cadres du client, ainsi qu'avec les fournisseurs algériens. Les responsabilités très étendues de ce poste comprennent : le recrutement de personnel de la fonction achats ; la formulation de politiques et procédures d'achat appropriées ; la négociation de contrats ; et la fourniture permanente de conseils au client avant le démarrage de l'usine. Une connaissance approfondie des sources algériennes d'approvisionnement — tant privées que nationalisées — ainsi qu'une familiarité générale avec les pratiques acceptées en Algérie et en Europe sont indispensables.

Pour vous qualifier pour cette situation d'avenir, vous devez posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent et 5 ans au moins d'expérience applicable, ou bien 7 ans d'expérience dans le domaine des achats et des matériaux. La connaissance parfaite des langues française et anglaise et l'acceptation d'une résidence en Algérie sont requises. Un diplôme plus avancé ou une expérience des achats en Algérie seront préférés.

Les entretiens auront lieu à Genève, Suisse.

Envoyer s'il vous plaît vos curriculum vitae, y compris les salaires passés, à titre confidentiel, à John E. Townsend, General Telephone & Electronics Corporation, 21, rue du Rhône, 392 Case Postale, 1211 Genève 3. Suisse.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED
An Equal Opportunity Employer. M/F.

CONTROLE ET AUTOMATION
Filiale MACHINES CHAMBON
AUTOMATISMES INDUSTRIELS
Leader dans sa spécialité à

ORLEANS

recherche pour créer
NOUVEAU DÉPARTEMENT COMMERCIAL

TECHNICO-COMMERCIAL

L'activité de la société : servo-mécanismes analogiques et digitaux, télécommande électrique et pneumatique.

Le nouveau département à créer : trouver des débouchés hors de l'activité traditionnelle de la *société pour des équipements genre machines-outils spéciales.*

LE CANDIDAT IDEAL SERAIT :
- diplômé B.T.S. ou D.U.T. automatismes, ou ingénieur électronicien ;
- 30 ans minimum ;
- expérience de vente avec réussite dans domaine similaire ;
- connaissances en anglais appréciées.

Ecr. : Service du Personnel MACHINES CHAMBON, 5, rue Auguste-Rodin, 45100 Orléans-La Source.

TALCS DE LUZENAC
LEADER EUROPEEN DANS SA BRANCHE
Implantations Internationales
crée poste de

Controller

avec pour mission d'assister le Directeur Général en ce qui concerne l'élaboration et le contrôle des Plans à Moyen Terme, Programmes d'actions annuels, Budgets, Programmes d'investissements pour l'ensemble du Groupe. Il sera appelé à faire partie du Comité de Direction.
Ce poste conviendrait à
X, ECP, HEC, MBA, INSEAD...
ayant acquis une expérience de 5 ans minimum de ces fonctions dans un poste opérationnel et / ou fonctionnel.
Langues Allemande indispensable, et Anglaise souhaitée.
Résidence TOULOUSE.
Les dossiers de candidatures —sous Réf. M. 1109 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

Importante Société d'Ingénieurs-Conseil à vocation internationale recherche

ADJOINTS TECHNIQUES en GÉOTECHNIQUE ROUTIÈRE

Expérience outre-mer pour missions outre-mer, pratique du laboratoire et du travail sur le terrain. Rémunération variable selon âge et expérience, en aucun cas inférieure à 4 000 F base France. Adresser C.V. dét. et prétent. sous réf RR 14 à :

PROFILS — CONSEILS EN RECRUTEMENT 5, bis rue Keppler, 75116 PARIS.

CHEF DE BUREAU POUR UNE ORGANISATION INTERNATIONALE

Notre Association Internationale à but non lucratif groupant plus de 50 associations nationales cherche UN CHEF DE BUREAU, placé sous le contrôle du Secrétaire Général, qui sera chargé de réorganiser, de *coordonner et de diriger le* Siège de notre Secrétariat situé à proximité de Genève.
- Il devra posséder une expérience financière et administrative.
- Etre capable d'organiser des conférences et de se charger de l'administration du personnel.
- Etre capable de rédiger des rapports, documents de travail et communiqués de presse en anglais et en français.
- Etre capable d'assister les membres de l'Organisation pendant les périodes de pointe.
- Parler couramment l'anglais et le français (connaiss. d'allemand et d'espagnol désirées).
- Avoir, de préférence, une expérience des problèmes médicaux internationaux.

Salaire de début : 6.000 francs.
Six semaines de vacances. Engagement immédiat.

Envoyer C.V. détaillé à Mme Vorel HOARE WORLD MEDICAL ASSOCIATION
13, chemin du Levant, 01210 FERNEY-VOLTAIRE

Société distribution produits chimiques
recherche pour **AFRIQUE NOIRE**

RESPONSABLE CCIAL

(Ingénieur chimiste)
pour vente produits chimiques, ayant 5 ans d'expérience *minimum, capable gérer* budget important.
Envoyer C.V. s/réf. 7928 à P. LICHAU SA 10, *rue de Louvois 75063 Paris cédex 02* qui transmettra.

BECSA
Belgian Engineers & Constructors S.A.
Square Frère-Orban, 7
1040 Bruxelles, Belgique.
Tél : (322) 513-28-96.
Société du groupe PARIBAS spécialisée dans la construction clé en main d'ensembles industriels à l'étranger.
CHERCHE

CHEF DE PROJETS

apte à assurer globalement la responsabilité du développement d'un projet industriel avec l'assistance de spécialistes dans les différentes disciplines considérées.

Profil de l'élément recherché :
- *habile* négociateur, apte à contrôler des problèmes techniques, industriels, commerciaux et financiers ;
- homme de décision, à l'esprit d'initiative, autoporteur ;
- études supérieures ;
- plusieurs années d'expérience dans la préparation et la gestion de grands projets industriels ;
- connaissance approfondie du français et de l'anglais ;
- minimum 28 ans ;
- prêt à faire de courts séjours à l'étranger.

Notre société, en pleine expansion, offre :
- situation et appointements élevés ;
- avantages extra-légaux ;
- bureaux neufs ;
- esprit d'équipe.

Envoyer C.V. à l'adresse ci-dessus, à l'attention de M. J.-C BAUDOUX, Directeur général adjoint.

Société d'Etudes recherche pour
AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR - ÉCONOMISTE

bon économètre
Expérience étude projets industriels et planification industrielle.
Capable introduire nouvelles méthodes en niveau global de la politique industrielle et des projets industriels
7 ans d'expérience professionnelle.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION ET GESTION DES CHANTIERS DE BATIMENT

Connaissance des P.V.D. souhaitée.
Capable traiter les problèmes de gestion des Groupements d'Entreprises de bâtiment T.C.E.
10 ans d'expérience professionnelle.

Envoyer C.V. à B.P. 218, 75024 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour AFRIQUE NOIRE

JEUNES DIPLOMÉS

E.S.C., SCIENCES ECO, ETACA, ESME, INSA.
Débutants, célibataires

Langue anglaise souhaitée.

Situations intéressantes. Perspectives d'avenir après formation.

Adresser C.V. et prétentions nº 42.456 - CONTESSE PUBL., 20, av Opéra, Paris (1er), q. tr.

IMPORTANTE FIRME BELGE DE CONFECTION DE LUXE POUR ENFANTS

recherche

STYLISTE

pour collection vêtements sport, ville et maille, par remise de lots de croquis, suivant spécialité. Bonne rémunération. Discrétion absolue.

Faire offre avec références et éventuellement quelques croquis pour édification, à nº 244.010 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

VERDOL S.A.
Fabricant du matériel mécanique pour l'industrie textile,
71 millions de CA, 85 % à l'exportation, 600 personnes, recherche pour son siège à LYON

ingénieur méthodes

diplômé ou équivalent, possédant une expérience de fabrication de petites et moyennes séries. Organisation du travail de 14 personnes.

Ecrire : CABINET GATIER Service C, 32 rue Barrême 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03
	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,38
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION MATERIELS ELECTRIQUES BATIMENT ET INDUSTRIES ELECTRO-MENAGER ET RADIO-TELEVISION
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE - ROBINETTERIE
REGION CENTRE-BOURGOGNE
C.A. 50 millions. 3 points de vente + 2 à créer

étoffe son équipe de Direction et offre possibilité de carrière à

DIRECTEUR COMMERCIAL

qui aura pour missions :
- le développement commercial : choix des produits nouveaux et des créneaux de marché, promotion des ventes et publicité
- la gestion et l'animation du réseau de vente, la négociation avec les clients importants
- l'organisation commerciale, en particulier le lancement de nouveaux points de vente.

Nous souhaitons candidats ayant au minimum 32 ans, soit de formation Ecoles Supérieures de commerce (ou équivalent), ayant une expérience commerciale de quelques années dans la distribution, soit formés sur le terrain et connaissant parfaitement le marché concerné.
Résidence dans grande ville du Centre.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 121 M 831
30, rue de Mogador
75009 PARIS
Centre de Psychologie Appliquée

DIRECTEUR USINE

Industrie Alimentaire

Notre client, un des plus importants Groupe Français de l'Industrie Alimentaire recherche un cadre de production de haut niveau pour lui confier la direction d'une de ses plus importantes unités de production. Dans ce poste, en liaison avec les services fonctionnels du siège, il élaborera les programmes de fabrications, le budget de son usine, il assumera l'entière responsabilité de l'Etablissement, de la production et du personnel. Agé au minimum de 35 ans, le candidat idéal aura une formation Ingénieur ou équivalent, complétée par une expérience d'une dizaine d'années dont plusieurs comme Directeur d'une unité de production dans l'industrie alimentaire de préférence dans les plats cuisinés. Outre une rémunération importante accompagnée de nombreux avantages, ce Groupe en pleine expansion offre de larges perspectives d'évolution de carrière. La plus grande confidentialité est garantie. Ecrire à Monsieur Michel Soyer, 6, avenue Marceau, 75008 PARIS sous la référence M 621.

Un groupe important de Distribution en Bretagne
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

chargé de la direction du personnel et du contrôle de gestion

Sa mission consiste en :
- l'élaboration et l'application d'une politique de personnel ;
- l'adaptation et le suivi d'un contrôle de gestion ;
- la coordination de services comptables et administratifs ;
- des études et des négociations pour le compte de la Direction Générale.

Il est nécessaire de posséder une expérience de plusieurs années dans un secteur d'activités similaires.
La fonction conviendrait à une personnalité de haut niveau, âge minimum 35 ans.
La rémunération sera supérieure à 100 000 F.

Envoyer curriculum vitae à : UNICOM, n° 327, B.P. 514, 35007 RENNES Cedex qui transmettra.

Impte Société d'Assurances I.A.R.D.
siège social à Paris
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

(LICENCES EN DROIT, SCIENCES ECO, ECOLE SUP. DE COMMERCE, INSTITUT DES ASSURANCES).
Libres rapidement
Pour leur confier des postes vacants en province
d'INSPECTEURS
(responsables de l'organisation, de l'animation et de l'encadrement d'un réseau d'Agences).
Leur formation sera assurée au siège.

Env. C.V. détaillé, prétentions et photo à n° 42.454, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE AMÉRICAINE
recherche pour une de ses
Divisions implantée en Bourgogne :

UN CONTROLEUR FINANCIER

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, devra avoir une formation supérieure du niveau :
- Ecole Supérieure de Commerce ;
- Licence Sciences Economiques ;
- et également titulaire du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures ou équivalence.

Plusieurs années de pratique devront lui avoir permis d'acquérir une parfaite maîtrise des méthodes de gestion américaine et française englobant les domaines suivants :
- comptabilité générale ;
- comptabilité industrielle ;
- informatique ;
- budgets.

Le poste requiert des facultés d'analyse permettant d'apprécier les résultats, et de rechercher et proposer les actions souhaitables pour atteindre les objectifs financiers de l'entreprise.

La plus grande attention sera apportée à l'examen des aptitudes à la gestion, à la formation, et surtout à la motivation d'une importante équipe d'employés et de cadres.

Enfin, le candidat devra maîtriser complètement l'anglais écrit et oral.

Envoyer curr. vitae à n° 42.089, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

BEGHIN-SAY KAYSERSBERG
département emballages
c.a. 300 millions

VOUS OFFRE UN POSTE PASSIONNANT DE

DIRECTEUR DES VENTES

En voici le profil :
mini. 28 ans. Formation supérieure. Sachant allier l'énergie au sens de la négociation pour :
- animer nos Directeurs régionaux et nos Cadres de vente.
- assurer les contacts avec la clientèle.

Résidence en Alsace, en village ou au milieu des vignes selon son goût.

Nos projets sont ambitieux. Si vous l'êtes aussi envoyez lettre manuscrite et C.V. à BEGHIN SAY - Bureau de Psychologie appliquée 28, avenue de Suffren, 75740 Paris cédex 15 - sous référence C 1. (Une photo de vous nous permettrait de mieux faire connaissance).

Avec 2 500 p. la société a réalisé 300 M de C.A. dans la fabrication des équipements pour la navigation aérienne.
Le C.A. prévisionnel de 1976 se monte à 400 M.
Elle recherche les cadres suivants :

CHEF DE SECTION DE CONTROLE

Le poste convient à un ingénieur électromécanicien diplômé (homme ou femme) de plus de 30 ans connaissant l'anglais et / ou l'allemand.
Rémunération 60.000+selon expérience. Réf. 520M.

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

Le poste concerne un établissement de 875 p. Ce cadre de plus de 35 ans possèdera une expérience analogue de plusieurs années.
La rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 F. et sera fonction de la formation et de l'expérience.
Lieu de travail : Chatellerault. Réf. 521M.

France Cadres 26, rue Marbeuf - 75008 PARIS vous adressera note d'information et dossier de candidature en rappelant la référence.

RÉGION OUEST

Chef de service exportation

Une importante Société de biens d'équipement - 1er constructeur français, rech. un CADRE COMMERCIAL de formation supérieure (E.S.C. ou équivalent).

Agé d'au moins 35 ans, ce candidat aura en plus de ses qualités de négociateur, une parfaite connaissance des questions douanières et transports internationaux ainsi que la maîtrise complète de la législation en matière de change et transferts bancaires de pays à pays.

Itinérant à 50 % il parlera l'Anglais couramment - Espagnol ou Arabe apprécié.
Libre rapidement.

Adress. CV détail., photo et prétentions à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 q.tr. (sous réf. 6523)

Important groupe français MATIERES PLASTIQUES
recherche pour le SUD DE LA FRANCE

ingénieur développement résines styréniques

Ayant une bonne expérience des résines styréniques et des technologies de transformation.
Il faut parler l'anglais et si possible l'allemand.
Le poste implique des déplacements dans toute l'Europe.
Avant de faire acte de candidature demander la notice d'informations s/réf. 5103 M.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sexlunt/dpa

HEWLETT-PACKARD
GRENOBLE
recrute

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou INFORMATICIEN

(FORM. HARDWARE)

LE POSTE :
- Assurer en anglais des cours de formation Hardware destinés au personnel et aux clients H.P.
- Résoudre les problèmes techniques posés par les clients.

LE OU LA CANDIDAT (E) :
- Dégagé obligations militaires ;
- Formation Ingénieur grandes écoles ;
- Parfaitement bilingue anglais-français.

Ecrire avec C.V. détaillé à : HEWLETT-PACKARD Service du Personnel, 5, rue Raymond-Chanas 38320-EYBENS

Très Importante Société Multi-Nationale
recherche

INGENIEUR RESPONSABLE DU PLANNING DE FABRICATION

LE POSTE:
Tâches essentielles:
- l'élaboration du Planning de Fabrication;
- les Approvisionnements;
- la planification des capacités et des temps de production (Ordonnancement-Lancement);
- la gestion des stocks matières premières, encours, produits finis;

L'HOMME:
Age minimum: 32 ans;
Formation Ingénieur A & M ou équivalent, ou Ingénieur d'Usine avec expérience de 5 ans dans l'industrie Mécanique, production grande série si possible construction automobile;
Connaissance de la langue anglaise;
Rémunération: le salaire est élevé et en rapport avec les responsabilités offertes et les compétences requises.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Réf. 71044 E

ORES — ORES/SECE 11, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

Organisme bancaire
recrute

- *Diplômés de l'enseignement supérieur, Jeunes Ingénieurs ayant 3 ou 4 ans d'expérience en informatique (370/145 ou 158 OS/VS1)*

Les postes à pourvoir :
- Ingénieur système
- Analyste-programmeur
- Responsable de projets

Lieu de travail :
Ville Universitaire de la région EST de la France.

Curriculum vitae et prétentions à transmettre à :
M. le Directeur du C.M.C.M.
34, rue du Wacken,
67000 STRASBOURG.

Société de TRAVAUX PUBLICS
Réseaux Eau et Assainissement
Filiale d'un Grand Groupe
recherche pour RÉGION OUEST

INGÉNIEUR

DÉBUTANT OU CONFIRMÉ
Ponts et Chaussées - A.M. - EYROLLES
pour assister le Chef de région dans la réalisation de son objectif annuel.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions n° 42.292 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SOCIETE EUROCERAL

banlieue de MONTPELLIER (Hérault)
Pour son Usine très automatisée, en pleine expansion dans techniques de pointe, Recherche pour postes à créer :

1) INGENIEUR-ELECTRICIEN, Chef du Service Entretien Electrique
Expérience Entretien, 5 à 10 ans indispensable, couvrant :
- Haute
- Moyenne tension
- Basse
- Automatismes
- Régulations

Formation SUPELEC ou similaire.

2) INGENIEUR-MECANICIEN, Chef du Service Entretien Mécanique
Expérience Entretien, 5 à 10 ans indispensable, de préférence dans Usine très mécanisée, en particulier :
- Mécanique
- Automatismes
- Hydraulique
- Fluides

3) INGENIEUR METHODES & PROCEDES
Expérience exigée, 5 à 10 ans des Méthodes dans usine très automatisée (composants électroniques, automobile ...). La fonction recouvrira tous les aspects techniques, économiques et ergonomiques.

ENVOYER CURRICULUM-VITAE AU :
Service du Personnel EUROCERAL S.A. -
ZONE INDUSTRIELLE
34740 VENDARGUES

Société de Services (150 personnes)
INSTALLATION ET ENTRETIEN D'EQUIPEMENTS THERMIQUES
Région Ouest, 200 km Paris
recherche son

ATTACHÉ DE DIRECTION

Il sera responsable de la gestion financière et administrative et participera aux relations et négociations avec la clientèle.
Une formation supérieure et une expérience de quelques années seraient appréciées.
De bonnes connaissances en informatique et comptabilité sont souhaitables.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous n° 52.069, M. Lebayes, 126-140, Avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

MOULINEX
recherche
pour usine en BASSE-NORMANDIE

INGÉNIEUR A.M. DÉBUTANT

Adresser curriculum vitae et photo à MOULINEX B.P. 69 - 61000 ALENÇON.

Dde Moniteur Auto-Ecole Pouvt ass. Fonct. Directeur : Landes. Ecrire Beaumier Mont-Marsan.

En Aquitaine des postes

D'INFIRMIÈRES D.E. DE PUÉRICULTRICE DE SAGE-FEMME

sont disponibles au Centre hospitalier régional de Bordeaux. Possib. aménagement horaires (continu, coupure, nuit). Rachat de contrat possible. Promotion sur place : Ecole des cadres au Centre hospitalier régional. — Adresser candidat. à Direction du personnel du C.H.R., 12, rue Dubernat, 33400 TALENCE.

SUD-OUEST

IMP. STE IMMOBILIERE rech. pour diffus. produits financiers COLLABORATEURS HOMMES OU FEMMES
Nous demandons :
- Une réelle motiv. pr la négociation niv. une client. ht niv.
- De préf. une expér. similaire.

Nous offrons :
- Des produits de 1er ordre.
- Une poss. de gains tr. impt.
- Un statut de votre choix (salarié ou mandataire).

Env. CV+ph. à Havas n° 23.827, 54, c. Ch.-Rouge, 33-Bordeaux.

A.P.A.S.C.

(Association pour la promotion des activités socio-culturelles de Saint-Quentin-en-Yvelines) recherche

UN ANIMATEUR

SECTEUR ENFANCE

Le candidat aura :
- Une grande expérience de l'animation, un rôle de sensibilisation, de contact, de prise en compte globale du problème enfance, une connaissance du milieu enseignant, des institutions, des équipements, une expérience pratique et de responsabilité au niveau municipal.

Il n'aura pas une tâche d'animation directe auprès des enfants.

Env. C.V., à A.P.A.S.C. Maison pour tous Centre des 7-Mares 78310 ELANCOURT

IMPORT. SOCIETE CARTONN. SUD FRANCE RECH. : Collaborateur ou collaboratrice position cadre pour ventes cartonnages imprimés à clientèle industriel. Expérience et vente connaiss. imprimerie cartonnage souhaitées. Bon niveau général. Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à HAVAS, 2294 AVIGNON.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
(800 personnes)
100 km. NORD PARIS
recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

Capable d'assurer l'ensemble
- Comptabilité générale et analytique ;
- Analyse de gestion.

Ce poste conviendrait à candidat d'un niveau de base BREVET DE COMPTABLE - B.T.S. ou équivalent et ayant qualités d'autonomie.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. n° 42.802, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CENTRE PRIVE DE READAPTATION FONCTIONNELLE, recherche CADRE ANIMATEUR PEDAGOGIQUE région OUEST.
Adr. C.V. man., photo et prét. à HAVAS RENNES n° 829 M.

IMPORTANT C.E.
recherche
pour l'été 1976
- DIRECTEURS
- ANIMATEURS
- JARDINIÈRES d'ENFTS
- BARMEN

Pour ses villages de vacances :
- OLERON, 12 juin au 11 sept.
- ARGELES, du 12/6 au 11/9
- SANGUINET, du 26/6 au 28/8
- CORSE, du 5 juin au 25 sept.

Expériences antérieures souhait. Personne posséd. expér. colonies de vacances s'abstenir.

Ecrire avec C.V. :
Comité d'Entr. C.P.C.A.M.R.P.
Service vacances du personnel
65, rue de Dunkerque
75009 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Grande Banque Privée
recherche
pour renforcer une équipe existante

un cadre

Le candidat devra répondre aux exigences suivantes :

- Formation économique ou commerciale supérieure
- Connaissance pratique des problèmes de gestion de trésorerie d'une entreprise engagée dans le commerce international (paiements, change, financements)
- Aptitude aux contacts et à la négociation
- Expérience professionnelle de 4 années acquise dans une banque ou à *la direction financière d'une entreprise.*

Le poste à pourvoir comporte des possibilités réelles de développement personnel en France ou à l'étranger.

Adresser c.v. avec photo sous réf. 39052 à Havas Contact
156, Bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs commerciaux.
Parlez nous de votre expérience, nous vous parlerons de la nôtre.

En quatre ans vous avez acquis l'expérience de la vente chez un constructeur d'ordinateurs ou un prestataire de services.
En quatre ans nous sommes devenus le premier groupe européen de services informatiques.
Vous recherchez un poste bien rémunéré offrant de réelles perspectives d'avenir.
Nous recherchons des hommes ambitieux pour assurer la continuité de notre expansion, à Paris et en province.
Si vous êtes intéressés, venez nous voir.
Nous parlerons avenir.

Générale de Service Informatique.
Direction Commerciale.
Tél. 522.17.09/46, rue La Boétie/75008 Paris.

YAR

ICL (France)
ORDINATEURS
recherche

ingénieur de formation

VOUS ETES Ingénieur Grande Ecole ou maîtrise Informatique.
VOUS AVEZ une expérience de trois ans minimum dans le domaine des Systèmes *d'exploitation* et du Télétraitement.
VOUS AVEZ du goût pour l'animation et la pédagogie.
VOUS POSSEDEZ un Anglais conversationnel.
NOUS VOUS OFFRONS l'opportunité de participer au développement de la Formation concernant notre nouvelle Série 2900 (haut de gamme).
Lieu de travail Paris, proximité Porte d'Orléans
Adresser lettre avec C.V. et prétentions à :
P. GUERIN – ICL FRANCE –
16, Cours Albert 1er 75008 Paris

CGI Compagnie Générale d'Informatique

OFFRE CARRIÈRE D'INFORMATICIEN

à jeunes gens formés ou non à l'informatique

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC)

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement acquise.

Envoyer C.V. + photo à Mme JAMET - C.G.I. 84, rue de Grenelle. — PARIS (7e).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
réalisant des Equipements Industriels de Haute Technologie
(Turbomachines, etc.)
recherche
dans le cadre de son expansion régulière

1°) UN INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE MÉCANIQUE

pour diriger la partie mécanique de l'usine de LILLE (usinage, montage et essais de machines tournantes).

Ce poste pourrait convenir à un Ingénieur confirmé, 35 ans minimum, A. et M. ou équivalent, ayant une bonne expérience de direction d'atelier mécanique (fabrication, contrôle, réception matériel, etc.).

2°) DES INGÉNIEURS DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

(X., E.C.P., A. et M. ou équivalent)

qui après un bref temps de formation seront « chargés d'affaires » au sein des différents départements à PARIS (Banlieue Ouest)

Un des Ingénieurs à recruter sera spécialiste frigoriste (IFFI).

Adr. C.V. man. très complet, ph., s. la réf. 505, à : CAMPBELL B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui tr.

Pour développer ses équipes d'entreprise générale et conduire des équipes de réalisation

SERI RENAULT ENGINEERING — Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles
recherche des

COLLABORATEURS de haut niveau

ayant assumé des responsabilités importantes de direction dans les domaines des biens d'équipement, de la conception et de la réalisation de grands ensembles immobiliers ou d'usines "clés en main".
De grandes qualités d'animateurs et de négociateurs seront exigées. Les candidats :
- *devront être diplômés d'une grande école d'ingénieurs et avoir une formation complémentaire dans l'un des domaines suivants : économie, gestion ou commerce international,*
- *être disponibles pour effectuer de fréquents déplacements en France et à l'étranger,*
- *Anglais indispensable.*

Adresser CV détaillé et lettre manuscrite à : SERI RENAULT ENGINEERING B.P. 2 78150 LE CHESNAY

PARIS
La Filiale d'un des plus importants groupes industriels mondiaux
RECHERCHE

INGENIEUR COMMERCIAL EN MATERIEL INFORMATIQUE

diplômé d'Ecole Commerciale

Cet ingénieur aura commencé sa carrière dans la vente de matériel informatique.

Il devra justifier :
- d'une réelle connaissance des matériels et systèmes existants sur le marché FRANÇAIS.
- *d'expérience réussie dans la vente à haut niveau.*

Sur tous les plans ce poste offre de réelles OPPORTUNITES. Il ne sera confié qu'à une personne ayant plus de 3 ans d'expérience dans la branche.

Adresser votre dossier sous enveloppe double Sous N° 45.101 à BLEU PUBLICITE
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES qui transmettra.
Les candidatures resteront confidentielles.

Importante Société industrielle recherche pour son siège parisien

juriste

Chargé de tous les problèmes juridiques rattachés à l'exploitation et à la production.
Forte expérience des responsabilités professionnelles et des affaires contentieuses.
Une bonne connaissance des problèmes d'assurances et des transports sera appréciée.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 10.104 à
plein emploi 156, bd Haussmann 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ALUMINIUM
Siège implanté au PERRAY-EN-YVELINES (78)
recherche

1 AGENT DE VENTE TECHNICO-COMMERCIAL

connaissance du bâtiment souhaitée pour DEPARTEMENT 93 - 95

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : M. TESSIER, B.P. n° 46 - 93130 NOISY-LE-SEC.

Banque spécialisée dans le Crédit Immobilier
recherche
JEUNES COLLABORATEURS
pour ses Départements Financier et Exploitation (étude et suivi des crédits à la promotion) en vue de devenir :

attachés de direction

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés (Sciences Po, DES, Sciences Eco, etc...) Réelle opportunité de carrière.
Adresser lettre, CV, photo en précisant sur l'enveloppe la réf 4368 à
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Société des Super-marchés DOC

Chef de Service Comptabilité

Il est demandé :
- un âge minimum de 35 ans
- une formation comptable supérieure DECS, certificats d'expertise.
- une expérience similaire dans société importante
- connaissance de la gestion comptable dans le cadre d'un système informatique
- des qualités d'animation et de commandement

Il est proposé :
- l'animation et la coordination des services comptables (30 personnes)
- le contrôle interne de la société (bilans trimestriels, contrôle budgétaire mensuel)
- un cadre de travail agréable banlieue sud de Paris
- une rémunération attractive

Envoyer C.V., photo, prétentions Service du Personnel - Société S.M.D.
17 avenue de la Résidence - 92160 Antony

PA-SVP

Nous sommes un groupe diversifié dont la société mère est un établissement financier et les filiales des sociétés de service connues,
nous recherchons pour le département
DEVELOPPEMENT
nouvellement créé du Groupe

UN NEGOCIATEUR INTERNATIONAL de 1er PLAN

Rémunération 120.000 F. + pour lui confier :
- la négociation de contrats avec l'étranger
- l'étude de «faisabilité» d'opérations
- la recherche de partenaires commerciaux ou financiers
- l'étude du rachat d'affaires ou de la création d'une filiale.

Nous demandons une connaissance des problèmes de marketing à l'étranger alliée à une solide expérience de la négociation d'affaires.

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

Rémunération 80.000 F. +
Formation Ingénieur + MBA ou HEC, ESSEC, minimum 2 ans d'expérience pour :
- participer à l'élaboration des plans de développement des sociétés du Groupe
- rechercher et négocier des contrats avec l'étranger.

Le candidat devra avoir participé à des opérations d'implantation ou de développement à l'étranger.

Pour les 2 postes, Anglais exigé.

Envoyer C.V. détaillé et photo à No 41.987 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion totale assurée. Il sera répondu à toutes les candidatures.

SG2
RECHERCHE

A.T.3 - A.T.P. ÉLECTRONICIENS

Pour installation et mise en œuvre de terminaux, contrôleurs et concentrateurs d'un important réseau de télécommunications.

OPÉRATEURS-PUPITREURS

sur petits systèmes
Déplacements en métropole.
Expérience souhaitée mais non indispensable.
Écrire avec C.V. sous référence MLA
SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES ROUTIÈRES NATIONALES
recherche

CHEFS D'AGENCES

FORMATION INGÉNIEUR
Age : 35 ans minimum
MISSION : responsables de toutes les activités techniques, commerciales et de la gestion administrative dans le cadre des méthodes mises en place par la Direction Générale.
Env. C.V. dét., sous la réf. 1.352 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois — 75063 PARIS CEDEX 02. qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCE

Notre expansion se poursuit régulièrement ; nos structures souples et évolutives permettent à nos cadres de réelles initiatives et de bonnes *perspectives de carrière. Notre Service Développement* crée deux nouveaux postes :

responsable étude et lancement contrats vie et maladie

Vous êtes un technicien confirmé en vie et maladie, de formation universitaire, vous avez quelques années d'expérience, compagnie ou courtier.

Nous vous offrons une large autonomie : étude et rédaction de contrats vie en liaison avec la Cie Vie du Groupe, introduction de contrats maladie dans nos multi-options IARD, mise au point des systèmes de gestion, lancement des produits, information des réseaux commerciaux.

Ce poste vous permettra de très nombreux contacts ; il fait appel à vos qualités de négociation, mais aussi de conception et de rédaction.

Réf. 11987/M

chargé d'études marketing

Vous avez une formation supérieure - sciences économiques, droit, gestion, école supérieure de commerce - et au moins 2 ou 3 ans d'expérience marketing, publicité, promotion des ventes, formation, etc. . .

Vous maîtrisez bien les problèmes de communication, êtes intéressé par l'audio-visuel ; vous souhaitez vous intégrer dans une équipe jeune et créative.

Nous vous confierons des missions très variées exigeant réflexion, négociation et action : études de marchés, lancement de produits, conception de documents commerciaux et publicitaires, campagnes de publicité, relations avec les agences de publicité, conseils à nos directions régionales dans la mise au point et la réalisation d'actions commerciales.

Réf. 11988/M

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV dét. précisant niveau actuel de rémunération sous référence choisie, à D. de LARIVIERE, 33, quai Galliéni 92153 SURESNES. *Réponse et discrétion garanties.*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI.	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi

LABORATOIRE INTERNATIONAL
recherche
pour sa filiale française en pleine expansion
croissance annuelle de 30 %

JEUNE MEDECIN

Au sein du département marketing il sera chargé :
- des travaux promotionnels de produits en lancement,
- de la rédaction des documents médicaux,
- de la formation techn. de 90 délégués.

Le poste nécessite :
- une bonne formation universitaire,
- le goût de la pédagogie,
- des qualités de rédacteur
- une très bonne connaiss. de l'Anglais.

Le programme de développement du laboratoire pour les prochaines années assure à un candidat de valeur une brillante situation d'avenir.

Lieu de travail : PARIS BANLIEUE SUD

Adresser C.V. manuscrit détaillé et photo sous réf. 1346 Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau S.A.

UN CADRE COORDINATEUR D'AFFAIRES AU SEIN DU SERVICE ACHATS

Société d'engineering et de construction nucléaire, nous créons un poste de coordinateur d'affaires au sein de la section "Robinetterie" de notre département "Matériels Auxiliaires".
Cette section est chargée de l'achat et du suivi de la robinetterie et de ses accessoires.
Elle a un rôle d'interface entre nos services études, contrôle-qualité, réalisation et nos fournisseurs.
L'homme que nous recherchons lancera et dépouillera les appels d'offre, participera à la négociation et à l'établissement des commandes. De plus, il en assurera la gestion ainsi que le suivi.
Pour cette fonction qui implique quelques déplacements de courte durée, une connaissance de l'anglais sera appréciée.

Ecrire à No 42.071, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

BANQUE PRIVÉE

QUARTIER ÉTOILE
liée à un groupe financier de tout premier plan
recherche le

RESPONSABLE DE SA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Ce poste exige des connaissances étendues dans le domaine de la Comptabilité et une expérience de plusieurs années dans des fonctions d'Adjoint ou de Chef du Service de la Comptabilité d'une Banque.

Ecrire avec curriculum vitae sous le no 16.597 à : PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

Banque privée
Filiale Banque Nationalisée
recrute
pour gestion de sa clientèle d'Entreprise

CADRE COMMERCIAL Cl. IV ou V

Le poste nécessite :
- un très bon contact humain ;
- une solide formation technique ;
- plusieurs années d'expérience dans la fonction

Rémunération intéressante et possibilités de promotion pour candidat dynamique.

Adr. C.V. détaillé av. photo à n° 8.214 « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

SOCIETE DE DISTRIBUTION BANLIEUE OUEST
cherche

JEUNE CADRE

SUP. de CO. Province - 27 ans environ

1 ou 2 ans expér. professionnelle pr prendre en charge service vente par correspondance (V.P.C)

Adresser C.V., photo et prétentions à Mme REGIS, HABITAT, R.N. 13 - 78630 ORGEVAL

HYPERMARCHÉS AUCHAN
17 Hypermarchés - 3,5 milliards C.A. en 1976
40 % de progression par an depuis 10 ans
recherchent pour l'expansion (4 nouvelles unités en 1977)

3 RESPONSABLES COMMERCIAUX

ESSEC – EDHEC – ESC – SCIENCES ÉCO
débutant ou quelques années d'expérience

NOUS VOUS PROPOSONS :
- d'apprendre un métier qui vous passionnera,
- de ne pas attendre 5 ans pour prendre d'importantes responsabilités.

VOUS DEVEZ AVOIR :
- le sens du concret et des réalisations et être capable de faire des efforts physiques,
- le goût des contacts humains et être meneur d'hommes,
- une curiosité, un sens critique et une imagination qui feront de vous un responsable autonome.

Vous serez entièrement responsable d'une partie de l'hypermarché (gestion du personnel détermination de vos politiques commerciales).
Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs.
Si notre proposition vous intéresse nous vous attendons et serons heureux de vous recevoir.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et ambitions sous référence CD 110 à :
DANIEL WAILLIEZ Directeur
Hypermarché AUCHAN - 78200 MANTES-LA-JOLIE

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche

TROIS CADRES

1) ADJOINT AU CHEF DE SERVICE IMPORT
2) ADJOINT AU CHEF DE SERVICE TECHNIQUES MIXTES
3) ADJOINT AU CHEF DE SERVICE GRANDE EXPORTATION (hors Marché Commun)

Pour ces 3 postes :
- âge minimum 30 ans ;
- expérience transports internationaux exigée.
- la langue allemande parlée, lue, écrite EST UNE CONDITION IMPERATIVE - Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 42.358 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche
POUR SA FILIALE SPÉCIALISÉE DANS MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL
située à PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les candidats devront présenter :
- excellente capacité de gestion ;
- sens aigu de l'organisation et
- bonne compréhension des problèmes commerciaux et humains.

Connaissance du marché hospitalier appréciée.
ANGLAIS souhaité.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions à SIPEP, 3, rue de Choiseul, PARIS (2e). (sous référ. 5.136).

GAMLEN NAINTRÉ S.A.

Entreprise de produits chimiques spéciaux dépendant d'un important groupe américain, recherche

chef comptable

dépendant hiérarchiquement du Directeur Général et fonctionnellement du Contrôleur Européen, il sera responsable de l'ensemble des opérations comptables et budgétaires : contrôle de la trésorerie, préparation des états financiers mensuels et annuels et amélioration des systèmes et procédures comptables.

Le candidat âgé de 35 ans minimum aura une bonne connaissance de l'anglais et de la comptabilité américaine.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétentions sous référence 117
GAMLEN NAINTRE - 2, rue Huntziger 92112 CLICHY

Exportation produits chimiques, responsable Direction commerciale recherche

ASSISTANT

pour animation filiales et développement. Minimum 5 ans d'expérience, dans vente produits chimiques avec assistance technique à la clientèle. Grande disponibilité nécessaire pour fréquents déplacements hors EUROPE.

Envoyer C.V. sous référence 7927 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

TEXTILE
PRODUIT GRANDE CONSOMMATION
recherche pour PARIS

HOMME DE VALEUR

- Négociant à haut niveau, circuits commerces, circuits commerces intégrés, hyper-super, centrales.
- Participant à l'élaboration politique commerciale
- Niveau écoles de commerce apprécié.

Age minimum 35 ans.
Salaire fixe élevé en rapport avec résultats.
Frais remboursés.

Adresser lettre et curriculum vitae manuscrit + photo à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS Q/Référ. 30.053

---

digital

- *Vous êtes dynamique et très ouvert sur l'avenir,*
- *vous pensez comme nous que le succès d'une entreprise passe par le recrutement,*
- *vous souhaitez une ambiance saine et dynamique dans une entreprise en évolution permanente,*
- *vous êtes ambitieux et vous cherchez à vous développer,*
- *vous avez une excellente formation en psychologie industrielle et si possible une bonne connaissance du droit du travail,*
- *vous avez une solide expérience (4 à 5 ans) dans le recrutement,*
- *vous parlez, écrivez et lisez l'anglais couramment,*
- *vous souhaitez une rémunération en fonction de votre valeur,*

Nous DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE,
Filiale du 1er Constructeur Mondial de mini-ordinateurs,
sommes prêts à étudier confidentiellement toutes les candidatures qui nous parviendront pour le poste de :

RESPONSABLE RECRUTEMENT

Adresser votre C.V. détaillé avec photo sous référence PER 1 à la Direction du Personnel :
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
18, rue Saarinen
Centre SILIC Cidex L 225
94533 RUNGIS

digital

Jeune cadre fonction personnel

Notre Groupe (électronique - électro-technique)

- *recherche un cadre débutant diplômé d'enseignement supérieur (droit, économie, psychologie) désireux de faire carrière dans la fonction personnel*
- *Offre un plan de formation demandant une mobilité pour des affectations tant à Paris qu'en Province.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 349 à CENOD 60, rue Caumartin 75009 PARIS.

UN GROUPE FINANCIER IMPORTANT
situé dans la proche banlieue sud
nous confie le recrutement d'un

technicien d'exploitation

- il aura la responsabilité de l'exploitation d'un terminal connecté à un IBM 370/145 en Remote Batch : mise en place de procédures, confection des JCL, gestion et optimisation des fichiers disques ;
- la connaissance du cobol est souhaitée et celle de l'O.S. exigée (si possible VS1).

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à :
INFORMATIQUE & ENTREPRISE S.A.
9, rue Alfred-de-Vigny. — 75008 PARIS.

Chauffage central
Fabricant français de tout 1er plan

chef des ventes

DEPARTEMENT BRULEURS

Responsable de :
- l'animation du réseau national de nos points de vente
- de l'administration des ventes.

Il encadre une équipe : vendeurs et assistants techniques.

C'est un vrai professionnel, homme de terrain, capable de prendre en charge la promotion auprès de nos installateurs et d'assurer le rôle d'appui-vente auprès des représentants de nos concessionnaires.

Les déplacements représentent 80% de l'activité.
Basé à PARIS

Le salaire ne sera pas inférieur à 90.000 F/an.
Envoyer C.V. détaillé sous référence S. 72/M.

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger, 75001 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
POUR L'UNE DE SES DIVISIONS

UN CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ

- Cet INGENIEUR est attiré par la vente, et ouvert à la chimie pour l'avoir déjà pratiquée.
- SA MISSION, DETERMINANTE DANS LA DIVISION, — la vente de produits chimiques industriels, en France et à l'étranger — comporte aussi un rôle d'Assistance technique et de Développement.

Connaissance de l'anglais indispensable.
Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest de Paris.

Adr. lettre man. av. C.V détaillé en indiquant la rémunération souh., sa réf. 146 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, 75008 Paris, q. tr.

---

fiscaliste

Société de Conseils Juridiques recherche pour PARIS un FISCALISTE.
- Licencié en Droit et de préférence diplômé de l'ENI,
- Il aura 2 à 3 ans d'expérience professionnelle et sera intéressé par le Conseil Fiscal et Juridique.

Travail d'équipe.
Rémunération évolutive avec perspective d'Association à terme.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2583/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19

(chaque mercredi et chaque vendredi)

offres d'emploi

3M

assistant chef de produit

débutant

il définit, contrôle, coordonne les différentes actions commerciales de la gamme de produits dont il a la charge (disques - bandes pour ordinateurs)

Il a une formation commerciale supérieure (ESSEC - ESC - SCIENCES-ECO) et parle l'ANGLAIS.
Lieu de travail : Paris, puis Cergy fin 76.

Si vous êtes intéressé envoyez C.V. photo et prétentions à Mme JOIN-DIETERLE - Service O.P. 135, bd Sérurier - Paris 19e sous référence 16 JJD

SOFRAMI Protection Incendie
Filiale Française
du groupe international **ANSUL**
recherche
pour son Agence de Paris, quartier de la Défense

1) **TRADUCTEUR/RICE** Français-Anglais **OU/ET DOCUMENTALISTE** ayant connaissance composition des notices techniques.
2) Plusieurs **TECHNICO-COMMERCIAUX** Ingénieurs diplômés possédant connaissance de ce marché.
3) **ELECTRONICIENS** spécialistes en **DÉTECTION INCENDIE** pour SAV et Bureau Etude.
4) **CHEF DE SERVICE APRÈS-VENTE** ayant connaissance de la gestion.
5) **SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO** expérimentée

Adresser C.V., photo et prétentions à :
SOFRAMI, 218, chaussée Jules-César
95250 BEAUCHAMP

FOXBORO FRANCE
leader mondial en instrumentation régulation et informatique industrielle,
recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour prendre la responsabilité d'un secteur comprenant des utilisateurs et des sociétés d'engineering dans la région parisienne.

On demande une formation supérieure et quelques années d'expérience dans la vente ou l'utilisation de systèmes d'instrumentation dans les grandes industries de base (pétrole, chimie, papeterie, ciments, métallurgie, etc.). Expérience en chaudières et/ou en informatique industrielle appréciée mais non indispensable. Anglais technique exigé.

Écrire avec CV détaillé au Directeur Général

FOXBORO — FOXBORO FRANCE S.A. 92, bd Victor-Hugo 92 CLICHY.

Compagnie Aérienne Banlieue Sud
recherche
pour son département Informatique

2 INGENIEURS DEBUTANTS
Grande Ecole — Formation assurée.
Réf. A

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES
Formation supérieure - Postes à responsabilités
4 - 5 années d'expérience dans la fonction indispensables. (30 ans minimum)
Réf. B

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant la Réf. à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

COLGATE PALMOLIVE
recherche
pour l'une de ses Divisions de Vente

1 ATTACHE COMMERCIAL
DIRECTEMENT RATTACHE A LA DIRECTION DES VENTES

- Il sera chargé d'assurer la liaison entre celle-ci et le réseau de Distributeurs, pour ce qui concerne en particulier :
  — l'application de la politique commerciale ;
  — l'animation des ventes ;
  — la gestion des dossiers commerciaux.
- CE POSTE REQUIERT :
  — une bonne formation générale de niveau E.S.C. ;
  — une première expérience du terrain ;
  — une grande disponibilité ;
  — des qualités de contact, de négociation, d'organisation et de méthode.

Adresser lettre man. avec C.V., photo et prét. à : Service Recrutement COLGATE PALMOLIVE. — 92401 COURBEVOIE.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche
JEUNE CADRE COMPTABLE
FUTUR CHEF COMPTABLE D'UNE FILIALE EN AFRIQUE

Qui sera chargé en France, avant son départ prévu dans deux ans environ, de l'établissement des bilans sociaux et fiscaux de diverses filiales étrangères avec une équipe d'une dizaine de personnes qu'il animera.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé (D.E.C.S. ou équivalence...) de vingt-six ans minimum ayant acquis une expérience de quelques années dans des travaux similaires.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous le n° 1.067 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75002 PARIS, qui transmettra.

DARNAY S.A.
DIVISION EQUIPEMENT BUREAU D'ETUDES
pour renforcer son équipe de vente Région Parisienne
recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
— 25 ans minimum.
— Expérience positive de vente sur équipement.
— Formation secondaire.
— Connaissances dessin industriel.

Adr. lettre manuscrite C.V. et photo récente à DARNAY, Direction Générale, avenue Charles-de-Gaulle, 91420 MORANGIS. Discrétion assurée.

Société Travaux Publics
filiale d'un grand groupe
recherche pour PARIS et PROVINCE
UN INGÉNIEUR ou CADRE ADMINISTRATIF diplômé

- Il aura une expérience de quelques années dans le domaine du contrôle de gestion ;
- Il participera à la liaison comptabilité analytique - comptabilité générale ;
- Il prendra à terme la responsabilité du suivi de l'ensemble de la gestion budget de la société.

Une expérience professionnelle de quelques années dans l'activité T.P. est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et rémun. souhaitée n° 42.295 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra Paris-1er q. tr.

FILIALE GROUPE ÉTRANGER
recherche
JEUNE COMPTABLE

(D.E.C.S. ou certificats supérieurs) ayant quelques années d'expérience pour seconder Chef Comptable, et suffisamment d'entregent pour accéder éventuellement à un poste de responsabilité.

Une excellente connaissance de la Comptabilité générale est requise, ainsi que le Baccalauréat complet et des diplômes de spécialisation.

Adresser photo, curriculum vitae détaillé et prétentions sous la référence 781.702 à :

VELUX FRANCE
Direction Générale Marketing
Boîte Postale 12. — 91420 MORANGIS.

Important Organisme Financier
quartier ETOILE, recherche pour son
Service Inspection
CADRE EXPERTISE COMPTABLE

ayant expérience Commissariat aux Comptes et de préférence connaissant bien les problèmes bancaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 5.291.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Département Technique
D'UNE IMPORTANTE SOCIETE D'AUTOMATISME
recherche
pour activités MISE EN ROUTE et MAINTENANCE
INGÉNIEURS et TECHNICIENS HAUT NIVEAU

Expérience sur minicalculateurs industriels exigée.
- Langue anglaise souhaitée.
- Véhicule personnel nécessaire.
- Déplacements possibles à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit très détaillé accompagné d'une photo à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous la référ. n° 186, qui transmettra.

P.M.E. implantée région parisienne traitant pour le compte de sociétés multinationales 80.000 heures mois de travaux mécano soudure, petite et grosse mécanique très bien équipée
recherche
COLLABORATEUR
haut niveau très introduit milieu international des affaires pouvant apporter licences fabrication, commercialisation possible.
Discrétion assurée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à S.N.P.P., 63, rue Pierre-Butin, PONTOISE.

Société de Conseil et Service en informatique recherche pour son
DEPARTEMENT CALCUL DE STRUCTURES
INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ
dans les méthodes de CALCUL PAR ELEMENTS FINIS.

Le poste comporte des aspects techniques (assistance, études d'engineering et commerciaux. Ventes de programmes et d'études).
— Formation Grande Ecole indispensable ;
— Université américaine appréciée ;
— Expérience 2 ans minimum.

Téléphoner au : 292-05-07.

STE MATEEIELS TEXTILES
recherche
UN PROGRAMMEUR CONFIRME
— Formation électronique indispensable (si poss. BTS - ECE) ;
— Connaissant mini calculateurs (P.D.P. 11 souhaité) ;
— Expérience de la programmation en temps réel indisp.
Adresser C.V. avec prétentions et réalisations effectuées à : TERROT MAUSEE FRANCE 96, bd de Sébastopol, Paris (3e).

S.F.E.N.A.
Division des Systèmes Informatiques (DSII)
VELIZY-VILLACOUBLAY
recherche
INGÉNIEUR
DIPLOME ENSI ou équivalent
Electronicien - Electrotechnicien
Pour étude - Développement - Sélection de périphériques d'ordinateur.

Expérience trois ans minimum de préférence chez un constructeur.

Adr. candidature manuscrite, C.V. et photo, à S.F.E.N.A., Service du Personnel B.P. n° 59 78140 Vélizy-Villacoublay

---

Importante Société d'Edition
cherche
RÉVISEUR DE TEXTES
indépendant

Son travail consistera à relire et à éventuellement adapter en un français impeccable plus de 1.300 pages dactylographiées d'un texte traduit, couvrant tous les domaines du bricolage.

— Expérience du journalisme technique souhaitée.

— Goût pour les divers domaines du bricolage et connaissance de sa terminologie.

Faire proposition avec offre chiffrée sous le n° 58, Agence de MENDEZ 51, rue de Miromesnil, Paris 8e

---

STÉ ÉTUDE ET RÉALISATION HOSPITALIÈRE
recherche cadre pr poste adjoint chef de service technique, 5 ans expérience min. études de prix, direction travaux. C.V. et prét., P.I.M., 22, pl. Vendôme, Paris-1er

---

Banque cherche :
CHEFS D'AGENCES
avec expérience et références. Tél., pour R.-V. au 538-67-05.

VENDEURS
dynamiques pour importante Sté d'importat matières prem. CHIMIQUES ET PLASTIQUES.
Secteur d'activité : Paris et région parisienne.
Env. C.V. + photo + prétent. à ARNAUD - PROCOME, 68, avenue du Gal-Michel-Bizot, 75012 PARIS.

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES DE L'ADMINISTRATION
(Région Parisienne)
recherche :
UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Niveau D.U.T. ou B.T.S. connaissant problèmes d'Eclairage Public.
Libre de suite.
Adresser C.V. détaillé à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 58.452.

Société de matériel médico-chirurgical recherche :
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONIQUES AT 3
confirmés, pour maintenance d'appareils médicaux. Connaissances des circuits intégrés logiques et analogiques. Déplacements de courtes durées dans toute la France. Permis V.L. exigé. Adresser C.V. à Société DELHOMME, 32, av. St-Mandé, 75012 PARIS.

Pour une unité de Production du Tarn fabriquant des meubles de collectivité en bois, nous recherchons :
UN AGENT COMMERCIAL
pour PARIS et BANLIEUE

destiné à visiter les services publics :
— établissements scolaires ;
— hôpitaux ;
— Municipalités.

Si vous êtes introduit dans un des secteurs concernés, vous aurez plaisir à représenter cette collection de classe compétitive et attrayante.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous n° référence 1.092, à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

Leader européen en instrumentation ultra « vide » recherche
TECHNICIENS SUPÉR. ou INGÉNIEURS
pour développement électronique. Expérience indispensable en analogique et logique.
Envoyer C.V. et prétentions à Société RIBER, 22 bis, boulevard de l'Hôpital Stell - 92500 RUEIL. Tél. : 967-85-20.

Importante Ste d'étanchéité et revêtements, recherche
COLLABORATEUR
pour prospections, études, réalisation de chantier, développement et responsabilité d'un service France-Nord. Anglais souhaité. Envoyer C.V. manuscr. s/réf. n° 2.068, à P. Lichau S.A. 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUE FINANCIER de
SEFIMA
Constructeur - Promoteur
recherche :
COLLABORATEUR
chargé de suivi juridique des opérations de construction.

Format. juridique et financière (Droit, I.E.P., SUP. de CO.).
Age : 28 ans minimum.
Expérience professionnelle appr. mais non indispensable.
Aptitude aux contacts nécess.

Adresser lettre man. + C.V. 146, bd Haussmann, Paris (8e).

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUELICS
ayant activité permanente à l'étranger
bureaux situés banlieue Sud-Ouest Paris
recherche pour son SERVICE MATERIEL
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
Anglais courant

Ecr. n° 42.315, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er)

IMPT ETABLISSEMENT proche porte d'Orléans rech.
INGÉNIEUR
DIPLOME GRANDE ECOLE
ayant sérieuses connaissances de la mécanique appliquée à la physique et, si possible, en traitement du signal
Adr. C.V. détaillé, n° 42.430 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT CENTRE TECHNIOUR
grande banlieue Nord de Paris, recrute pour son service de recherche appliquée à la coupe des matériaux :
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOME

disposant si possible d'une expérience de quelques années dans le domaine de l'usinage, acquise dans un service méthodes ou fabrications mécaniques

Anglais et/ou allemand apprécié (s)

Adresser C.V., photo et prét., n° 42.705, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Organisme recherche
ÉCONOMISTE CONFIRMÉ
ayant bonnes connaissances statistiques, analyse conjoncture, comptabilité nationale économie d'entreprise et gestion financière. Expérience dans organisme études économiques (Etat, Banque, etc...) ou économiste d'entreprise. Sciences Po., Doct. Sc. Eco., niveau E.N.A. Env. référ. et C.V. s/n° 1.350, à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Société d'Expertise Comptable Paris-8e, recherche
COLLABORATEUR
possédant formation d'ingénieur grande école et poursuiv. études d'Expertise Comptable pour être appelé ultérieurement à fonction de Direction
Ecrire à Etudes et Recherches Commerciales 174, r. de l'Université, Paris-7e

---

SANTÉ MAGAZINE
Revue nationale grand public recherche
PUBLICITAIRE ROMPU A LA PROSPECTION pr visit. client. directe et agences de publicité. Ecr. : 31, route de Versailles, 78560 LE PORT-MARLY.

Pour siège social PARIS Service du Personnel rech.
COLLABORATEUR
Très bonne culture générale, connaissant législation sociale. *Formation Sup. de Co.* Province ou équivalant souhaitée Ecrire avec C.V. ss réf. 1344 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Importante sté produits chimiq. recherche
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
susceptible d'assurer la réalisation d'essais de produits en traitement en industrie papetière (fabrication, transformation) et leur suivi commercial. Formation technique indispensable. Expér. pratique en fabrication et traitement appréciée. Le poste, très évolutif, est à pourvoir rapidement. Il est basé à Paris avec nombreux déplacements sur toute la France. Voiture fournie.
Adr. C.V., photo (perdue) et prét., n° 6.559 P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Agence de Publicité Groupe International *Paris (8e) recherche*
CHEFS DE PUBLICITÉ
Senior et Junior
Libres rapidement

Env. C.V., photo et prétentions, DE MENDEZ/WARWICK 51, rue de Miromesnil, PARIS.

VOUS AVEZ FAIT DES ETUDES JURIDIQUES DEUG

ALLIANZ
PREMIER SOCIETE D'ASSURANCES DU MARCHE COMMUN
vous propose la formation au poste de
RÉDACTEURS SPÉCIALISÉS
dans Branche Technique nécessitant des qualités de rédaction
Connaissances de la langue allemande appréciées

Restaurant d'entreprise
13 mois 1/2 - Horaire mobile

Adresser C.V. dét., photo et prét., au Service du Personnel ALLIANZ, 15, av. Grande-Armée PARIS (16e).

CONCOURS DE MAISONS DE VILLE A CERGY-PONTOISE

Ets Publics d'aménagement de la ville nouvelle Cergy-Pontoise organisent, sous le patronnage du Plan de construction et de la Direction de l'architecture, un concours en vue de réaliser un quartier de 2.500 logements à dominance de maisons individuelles (de toutes catégories de financements).

Ce concours est ouvert à tous, devra permettre de sélectionner une vingtaine de candidats :
— Concepteurs plus maîtres d'ouvrages ;
— Concepteur seul
qui auront à construire entre 40 et 200 logements chacun.
Le concours porte sur le plan de masse de 2 îlots de 165 et 220 logements de C.O.S. différents.
Les réponses peuvent porter sur l'un des îlots seulement ou les deux, au choix des concurrents.
Les deux premiers Lauréats (concepteurs + maîtres d'ouvrages) auront à réaliser les îlots mis au concours.
Les autres Lauréats (concepteur seul ou équipe de concepteurs + maîtres d'ouvrages) se verront attribuer sur la base de ces deux îlots « test », l'étude d'un « groupe de maisons » faisant partie de ce quartier de 2.500 logements.

Le calendrier du concours est le suivant :
— 1er Mars : lancement du concours ;
— 30 Mars 1976 : clôture des candidatures ;
— 5 Juillet 1976 : Réponses des candidats.

Les dossiers sont à la disposition des candidats à partir du 1er Mars 1976 à :
l'E. P. A. Cergy - Pontoise, bureau du concours de Jouy-le-Moutier - Cergy préfecture. B.P. 47 - 95012 CERGY.

Entreprise leader en France dans son domaine
recherche pour son SERVICE RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

1° INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
formation AM ou équivalent

Quelques années d'expérience Connaissances particulières en mécanique de précision et résistance des matériaux.

2° INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
formation grande école ou universitaire

5 à 10 ans d'expérience professionnelle

Connaissances des circuits de mesure bas niveau analogiques et numériques

Adresser C.V. n° 42.469, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante Sté de nettoyage
rech **MANDATAIRE**
très introduit auprès gérant syndic, pour entretien vide-ordures. Honoraires élevés Ecrire sous la réf. 32683 à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris 75008.

SECRÉTAIRE **STENOTYPISTE**
possèd. B.T.S. Même débutante. S'adresser : DRSTOM 24, rue Bayard, Paris (8e).

Ch. VENDEUSE charcuterie Repos sam., dim. Poss. logeml. Se prés. 2, r. des Petits-Champs, Paris (2e)

CENTRE CHIRUEGICAL MARIE-LANNELONGUE
129, r. de Tolbiac, Paris (13e)
rech. GOUVERNANTE (chargée de diriger le service de nettoyage 20 personnes)
souhaite connaiss. techniques du métier et expérience de responsable. Adr. C.V., n° téléph. et prét. Possibilité contact Téléphoner de 13 h à 14 h : 707-47-39 Poste 382

Entr. CARONI recherche INGENIEUR - DIRECTEUR DE TRAVAUX
Ce poste convient à ingénieur E.T.P. - A.M. ou équivalent, dynamique, ayant 5 ans minimum d'expérience chantiers T.P.
Cet ingénieur sera entièrement responsable d'une unité de Travaux Publics constituée de plusieurs chantiers métropolitains. Cette responsabilité sera d'ordre technique, financière et commerciale
Age souhaité : 30 ans minimum

Ecr. à CARONI, 274, bd Clemenceau, 59701 Marcq-en-Barœul

SUPERMARCHES indépendants 30 km-80 km Paris recherchent CHEFS DE MAGASIN dynam. capables assur. délégation, promotion possible. Sérieuses référ. exig. Ecr. avec C.V. à HAVAS 91150 ETAMPES, n° 34.562

Groupe Européen important recherche
ACCOUNTING MANAGEE
Position CADRE 2 B, coefficient 600, pour surveillance et coordination service administratif 17 personnes. Participation aux contrôles budgétaires. Bonne connaissance anglais souhaitée. Lieu travail : ERAGNY-s/EPTE, pr. GISORS (60 km Ouest Paris) Envoyer C.V. manuscrit et ph. ainsi que prétentions à AKZO PHARMA, S.A.R.L. ERAGNY-SUR-EPTE 60590 SERIFONTAINE

B. E. P.
RÉDACTEURS
Connaissances auto-matériel. Références exigées. 42, boul. Magenta - Paris (10e).

CIMCO S.A.
recherche
DEUX INGÉNIEURS DE VENTE TECHNICO-COMMERCIAUX

chargés de la vente de machines Travaux publics et du bâtiment Zones : Maghreb, Afrique Atlantique, Proche-Orient.

Pour réussir, il vous faut :
— Une expérience du commerce international ;
— Connaître le matériel T.P. ;
— Savoir l'anglais, l'espagnol ;
— Ne pas avoir de complexes.
Alors nous vous offrons environ 60.000 F par an, intéressement aux résultats, travail dynamique et plein d'avenir dans équipe jeune et pleine d'esprit.

Adressez-nous C.V. + photo à CIMCO S.A. - Centre d'affaires Paris Nord - B.P. 245. 93.153 - BLANC-MESNIL.

SOCIETE REPEESENTATION ET VENTE PRODUITS CHIM.
recherche :
CADRE EXPÉR.
Minim. 35 ans, spécialisé dans négoce produits chimiques industriels avec bonnes connaissances marché français et international. Anglais indisp., allem. souhaité. Ecr. n° T 83.050 M, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (2e) Paris, qui trans.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS (16e), recherche
JEUNES HOMMES
B.T.S. - D.U.T. - Distribution commerciale ou équivalent.

Bonnes connaissances anglais.

Adresser C.V. et prétentions à n° 42.461 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CENTRALE D'ACHATS ET DE SEEVICES
en expansion pour super et hypermarchés
PARIS (16e), recherche :
MERCHANDISER
3/4 années d'expérience
Formation commerciale + expérience libre service.

Poste d'action comportant des déplacements.

Animation équipe de lancement.

Adresser C.V. et prétentions au n° 42.459 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCES PARIS
recherche pour Centre Informatique équipé en IBM 370/135 - 145 DOS/VS
PROGRAMMEUR D'APPLICATION
QUALIFIE
désirant s'orienter vers LA PROGRAMMATION SYSTEME
Nécessaire 2 ans d'expérience pratique en programmation assembleur sous DOS PL/1, DPT souhaité.

Env. C.V. détaillé, photo, prét., à n° 42.639, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

ORG. SEC. SOC. recherche DESSINATEUR ETUDES
Connaiss. graphisme, conception maquettes, calibrage de textes, illustration
Se présent. avec titre et référ. : U.C.A.N.S.S., 44-46, boulevard de Grenelle - PARIS (15e)

cours et leçons

Prof. dipl. d'orig. amér. donne COURS D'ANGLAIS. Px tr. int. Tél. 555-49-83 de 15 h. à 19 h.

Profes. anglais diplômé Oxford donnerait cours avancés. Téléph. 267-03-27.

enseignem.

CLUB ANGLAIS à PARIS Cours et conversation avec professeurs anglais - 033-01-72.

travail à domicile

DACTYLO ch. ts travx sr IBM ELECTR. A SPHERE - 236-13-79

sports loisirs

PAQUES et l'ETE à LONDRES OXFORD, COTE SUD pr jeunes (12-18 ans) et adultes - CLUB ANGLAIS Paris - Tél. 033-01-72.

autos-achat

Paie px ARGUS R. 5 (74 ou 75, 1ère main, bon état. Interm. s'abst. Téléph. après 18 h. 30 : 755-73-83.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

demandes d'emploi

DIRECTEUR de PERSONNEL
ayant mis sur pied Service du Personnel d'une Entreprise de 4.000 personnes (Recrutement des Cadres, notation, formation, salaires, sécurité, relations avec syndicats), cherche poste
DIRECTEUR de PERSONNEL ou SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Paris ou ville universitaire
Excellentes références - Langue allemande
Pour premier contact écrire sous le nº 42.730 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Doct. 3e cycle chim. minér., spécial. anal. fluoresc. et diffr. X (3 ans expér. ind.) cherche emploi. Ecrire à : M. LEPARLIER, Résid. Artois, bd Albert-Ier - 59500 DOUAI

CADRE INFORMATICIEN 7 a. expér., études, exploitation, direction service, organisation, projets, ch. poste rég. parisienne Ecr. nº 1.457, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PHOTOGRAPHE expérim. (publ., presse, édition), références, cherche emploi Ecr. nº 1.459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 28 ans, dynamique, DEUG ECO-GESTION, ch. travx eult dans bureau, banques ou Sociétés privées Ecr. nº 6.172, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre sup. dipl. ISA, 40 a. Exp. Bât. gest. droit et finan. intern. Crédit exp. COFACE; conn. marché Moy.-Or., ch. poste hte resp. Ecr. nº 1.450, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 29 a., LIC. DES DROIT, bil. angl., arabe, exp. prof., ch. sit. Etud. ttes prop. Ecr. Bouchara, 11, Villa Bel-Air, 75012 Paris

Diplômé de l'Enseignement cclal supér., 24 a., angl. cour. Bon. not. allem. et ital., ch. poste de une entreprise basée à Paris Ecr. nº 1.401, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre gérance, longue expér. immobilière, ch. fonction équivalente ou poste à responsabil. dans Sté immobilière. Libre de suite. Téléph. : 589-28-75, ou écr. nº 6.173, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 22 a., études commerciales, BTS publicité, ANGLAIS courant + ESPAGNOL, cherche poste commercial utilisation de ces 2 langues - Ecrire : LOISEAU, 13, allée de Giseh 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

J.N., 18 a., ayant not. dessin et peinture, ch. emploi similaire. TERKI, 18, chem. des Louvres, Garges-lès-Gonesse 95140

H. africain, DECS + cert. sup. TDI, 4 a. ent. + 2 ans cabinet, cherche stage expert-comptable. Ecr. nº 1.481, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONTREMAITRE 39 ans - Marié - 3 enfants. CHAUDRONNIER-FERBLANT. spécial. radiateurs autom. et industr., rech. situation PAYS AFRICAINS ou ETRANGERS. Situat. stable. Ecrire : M. Ruton, 1, r. Pierre-Maubert, 27200 VERNON.

Cadre, 32 a., lic. sciences, 7 ans CHEF DE FABRICATION ds savonnerie, ch. poste fabric. ou labo - France - étranger. Libre de suite. Ecr. Alabédra, 9, av. du Dix-Cors, 60300 Senlis.

INGENIEUR diplômé Polytechnique-Zurich - 30 ans - Célibataire - Cherche situation dans entreprise générale ou société d'ingénieurs conseils s'intéress. à la fourniture de complexes « Clés en main » en France ou à l'étranger. Activité souhaitée, marché étude et réalisation. Parfaite connaissance allemand, anglais, espagnol. Exp. 4 années informatique, rech. génie civil. Ecrire sous référence 3126 à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Jne Homme, 25 ans, dég. O.M., DIPLOME E.S.C., OPTION BAEDUS GESTION anglais, espagn., conn. allem., ch. 1er EMPLOI Paris ou banl. Nord - Etud. ttes propositions. Ecr. M. SIMON, 2, rue Pierre-WOLF, 60230 CHAMBLY.

VENDEUSE
PRET A PORTER COUTURE expérimentée 30 ans cherche poste à responsabilité Boutique ou Maison de gros 277-91-96 Mlle NICOD 11, rue du Plâtre, Paris 14e

H.E.C. - 27 ans
- 1re expérience banc. réussie.
- Angl. cour., espag. et allem.
- Immédiatement disponible.
- Recherc. ds l'entrep. poste de

CADRE FINANCIER
comport. ouvert. et responsabil. Ecr. nº 1.478, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DIRECTION - 48 ans
I.C.G., 15 ans expérience direction P.M.E. Connaiss anglais, cherche situation en rapport.
Région indifférente Téléphoner (61) 86-48-35.

POUR PARLER AUX ARABES
Il vous faut un Arabe parlant parfait. Français, connaiss. la langue anglaise. Export-Manager étudie toutes propositions. Ecr. nº 1.467, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur économiste et en propriété industrielle, 50 a., spécial. de l'ingénier., de la prévis. technologiq., de l'innovat., des pays de tiers-monde et de l'organis. des services de renseign. industriel, connaissant 5 langues, ch. emploi correspond. à ce profil. Ecr. nº 1.479, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 27 a., lic. droit + D.E.S. droit privé option notarial, italien, anglais, cherche emploi carrière évolutive, étudierai toutes proposition de fonction commerciale, personnel et juridique, rég. indiff. Ecr. M. D. Jacquet, Résidence Turquoise, route de Saint-Jean, 06600 ANTIBES.

J.P. dynam., habituée et aimant contacts clients, gde expérience vente téléph., parl. angl., allem., ch. emploi Paris ou départ. 95. Ecr. ss nº 472 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

H. 33 a., D.E.C.S., 5 a. d'expér. direction administrat. et financ., ch. poste simil. ds P.M.E. Paris ou banl. Ecr. 409, Axial Publ., 91, Fbg St-Honoré, 75008 Paris.

Ingénieur 25 a., diplômé IPSA généraliste avec spécial. informatique. Bonne connais. en économie. Anglais parlé et écrit. Libéré des O.M., ch. situation avec responsabil. technique ou technico-cciale. Libre immédiat. Ecr. nº 42.607, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

45 a., licencié en droit, anglais parlé, ex-directeur Société promotion immobilière ch. poste similaire Paris ou province. — Ecrire CRAVERO, 18, rue du Docteur-Leray, 75013 PARIS.

J. H. 28 a., dég. O.M., doct. 3e cycle chimie macromoléc., 4 a. exp. enlv., ch. poste ingén. Ecr. M. Leborgne, 30, r. Pétion (11e).

Cadre 39 a., chef fabric. imprim. Habitude contacts hum. et aff. Expérience typo, offset, hélio, div. procédés. Connais. travaux hebdo, publicit., commerciaux, administratifs, luxe, recherche poste similaire, supérieur, technico-commerc., dans imprimerie ou intégré dans société autre. Ecr. nº 8.222, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre de dr. 44 a., form. univ. psycho, péda., form. gest. adm. législ., RNSP, IPG, ch. p. gest. adm., chef du pers., relat. pub. Ecr. nº 8.221, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

32 ans Diplômés SUP. DE CO et BUSINESS SCHOOL américain, actuellement directeur des ventes et consultant soc., ch. DIRECTION COMMERCIALE Expér. industrielle et tertiaire. Ecrire nº 467 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Gradé banque, sérieuses référ. titres-Bourse, ch. place stable. Ecr. nº 1.476, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE INGEN. GDE ECOLE 28 a., dipl. de l'ENSTA + DEA mécan. fluides + maîtr. chimie-phys., lang. angl., esp., ch. p. ds dom. suiv. : gén. chimiq., régulat., informatiq. scient., anal. physico-chimiq. Imméd. dispon. Ecr. nº 1.477, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ex-commerçante, sérieuse, conn. comptab., organis., ambitieuse, recherche responsabilité vraie collaboration près de direction. Ecr. nº 1.480, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIE DROIT (OPTIONS) trois langues, anglais, espagnol, 2e Ecole supér. philo, recherche situation dans privé, administration, enseignement. Martiniquais 28 ans, libéré O.M. LIBRE RAPIDEMENT. Ecrire nº 456, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

VENDEUR DE FORCE · Homme 33 ans, célibataire, textile et prêt-à-porter, expérience Extrême-Orient, U.S.A., France, cherche situation étranger. Ecr. nº 1.473, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNICO-COMMERC. 34 a., dynamiq., bonne formation technique, commerciale et gestion, sens des respons., longue expér., connais. de l'angl. — Ecrire M. CARON, 210, rue Anatole-France, DRANCY.

Hme 32 ans, D.E.S., ch. stage ATTACHE DE PERSONNEL mi-temps, expér. pale ordinat., formation, animation de groupe, pour stage IPOCOP neuf mois. — Ecrire B. JACOURMART, 27, rue de Dantzig, 75015 Paris.

Vous avez besoin d'une SECRETAIRE DE DIRECTION qui soit une véritable ASSISTANTE COMPETENTE, EFFICACE, av. quand même BON CARACTERE. Je vous recommande mon assistante dont je me sépare à regret, fin février, pour des raisons économiques. Ecrire nº 6.174, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

N. 33 ans, D.E.S. Sciences Eco. Exp. études éco., market., gest. cciale, anglais. Ecr. Henri Bourbon, 58, av. de Choisy, Paris-13e.

Licencié pour raison économique
CHEF CHANTIER
42 ans, 2e échelon, béton armé travx public 24 ans expérience dont 16 dans dern. entrepr. lib. imméd., cherc. PARIS ou Proche banlieue. Tél au 589-68-33.

représentation offres

VILLE UNIVERSITAIRE DU CENTRE EST
Société produits métallurgiques
cherche
REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
connaissant aciers courants. Clientèle 21, 25, 39, 52, 58, 70, 89.
Garantie emploi, fixe, commissions, frais de route, prime kilométrique.
Nécessaire avoir voiture et justifier connaissances aciers.
Ecrire nº 8.210 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

secrétaires

SOCIÉTÉ LOCATION DE SEMI-REMORQUES
cherche
Une secrétaire
Parfaitement bilingue anglais pour assister le directeur technique dans les domaines suivants : Import-export de remorques, suivi de la comptabilité fournisseurs, démarches administratives.
ENVOYER C.V. A : T.I.P./J.C.S., B.P. 45, 93350 AEROPORT DU BOURGET.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE PORTE DE CHARENTON recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
parfait. bilingue anglais, 30 ans min., 5 ans expér. Esprit d'initiative, dynamique, organisée. Activités variées et motivantes.
Poste basé à PARIS, mais réponse sous nº 808 HAVAS STRASBOURG, qui transmettra.

Labo universit. Biologie, cherche SECRETAIRE-STENODACT. Anglais parlé et écrit. Tél. hres de bureau au 567-61-93.

Secrétaire de direction
ENTREPRISE T.P. recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
DE CLASSE
domiciliée région SACLAY (91)
25 ans minimum, niveau BTS, bonne sténo-dactylo, sachant rédiger. Notions anglais.
Ecrire avec C.V. et références à nº 42.526, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Quartier INVALIDES INGENIEUR recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Age indifférent
Bac. maths nécessaire, licenciée sciences ou certificats appréciés, sténodactylo indispensable. Capable organisation et classement. Horaire souple pouvant aller jusqu'à 18 h 30 ou 19 h.
Adr. C.V. manuscrit et prét., à **B.E.O.** (réf. 6.412), 3, rue de Téhéran - 75008 Paris

PHOTO-PLAIT
SECRÉTAIRE
Travail varié (Téléphone, courrier Direction, Chiffres, etc.). Avenir certain si sérieuse. Lieu de travail : Chaussée-d'Antin. Tél. pour R.V. à Mlle RIDU - 285-06-76.

Sté d'assistance 5' St-Lazare et R.E.R. recherche SECRETAIRE COMMERCIALE expérimentée, salaire 13 mois 1/2 + ticket rest. Adress. C.V., photo et prétentions à GESA, 67, bd Haussmann, PARIS-8e.

Notaire recherche SECRÉTAIRES CONFIRMÉES
TÉL. : TUR. 43-90

Secrétaire Sténo-dactylo
STENODACTYLO confirmée, min. 25 ans, aimant les chiffres pour notre magasin A.R.J., 98, bd Beaumarchais-11e.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE
recherche
STÉNODACTYLO BILINGUE
TRES EXPERIMENTEE avec sténo français et anglais. Mi-temps (14 h. à 18 h.). Ecrire C.C.I., 38, cours Albert-1er - PARIS-8e.

capitaux ou proposit. comm.

Nos cinquante années d'expérience dans le domaine de la traduction nous amènent à constater :
— le rôle de plus en plus prépondérant de l'Ingénieur comme moteur de la traduction ;
— l'acuité de cette mutation dans le développement de nos rapports avec la Nouvelle Forme de l'Industrie tant dans sa spécificité que dans sa prospective ;
— l'indispensabilité d'une large collaboration entre l'Ingénieur et notre Cabinet.

Dans cette conjecture, nous souhaitons rencontrer toute personne intéressée à une réciproque participation.

Guy Gerbeau - Hôtel SEVIGNE, 7, rue de Belloy (place des Etats-Unis), 75015 Paris, 720-88-90, les mardi 17 et mercredi 18 février.

DE TOULOUSE A PERPIGNAN
soyez présent en Languedoc
38 ans — Excellent Négociateur — Références
Dépôt de 300 m2 près de Quillan (11)
Etudierait toutes propositions commerciales
Ecrire ou téléphoner : Gilles ROULLET 4, Résidence du Parc, 94430 CHENNEVIERES 033-50-69

Entreprise générale d'électricité C. A. annuel : 20 millions F, Commandes en portefeuille : 28 millions F. Siège social : PARIS Ag. : PROV. et OUTRE-MER Effectif : 150 personnes, serait intéressée par tout projet de collaboration ou rapprochement permettant avec apport capitaux nouveaux, extension et consolidation de l'affaire. Fair. off. nº 6.662, P. LICHAU, S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

représent. demande

Recherche fabricants français voulant être représentés en R.F.A. ou en partie ou cherchant agent d'exportation. Ecr. M. René Renaud, Ordulfstr. 9, D-2000 Hamburg.

autos-vente

Part. vd WV K 70 L 1ère main février 73. Bleu métal. Stéréo Woxson 8. 56.000 kms. Px 13.000 justif. Tél. 772-57-10 après 19 h.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes
- Ingénieurs toutes spécialisations ;
- Cadres Administratifs et Commerciaux ;
- Journalistes (Presse écrite et parlée).

CHARGE DE FORMATION. — 35 ans, 5 ans d'exp. en cabinet de formation (animation de stages), assistance pédagogique et formation des formateurs, analyse des besoins, plans de formation, conception de programmes. RECHERCHE : poste responsable de formation. Lieu de travail indifférent (sec. C).

CADRE SUPERIEUR. — Lic. Droit + I.E.P., 35 ans. Grande exp. Gestion administrative et personnel. Anglais courant et bonnes bases Allemand. RECHERCHE : poste correspondant, PARIS et région parisienne (sec. C).

RESPONSABLE PERSONNEL. — 40 ans, ING. I.P.F., exp. usines, chantiers (moyennes et grosses entreprises, pétrochim.) ; recrutement, gestion, formation personnel ; sécurité du travail, conduite réunions. RECHERCHE : situation France ou étranger (sec. B).

CADRE SUPERIEUR. — 10 ans exp. problèmes logistiques, gestion stocks, coordination production, vente distribution, transports, gestion d'entrepôts. RECHERCHE : poste similaire en entreprise ou cabinet d'organisation (sec. D).

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.46 (p. 71)

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

SUR PARC MONCEAU même, imm. ht standing, étge élevé, exceptionnel, 135 m2 environ, grande terrasse + serv., tt cft, garage. 742-06-68 et 05-87.

ILE ST-LOUIS - Imm. XVIIIe, 2 pièces, cuis., w.-c., soleil, au 4e étage - 160.000 F - 326-47-02.

XVIIe MONCEAU, 7 p., tt cft, sup. récept., imm. d'angle, gd stdg, 2 bns, 2 w.-c., 2 chbres serv., 2 garages - AMP. 18-33.

Appart. 160 m2, belle réception donnant sur les jardins du TROCADERO + 2 chbres + 2 chbres de serv. PASTEYER, 7, r. Aguesseau - 266-35-84 mat.

MADELEINE, liv., 3 chbres, 106 m2, ch. cent., tél. Prix : 430.000 F - 260-39-11, poste 242.

MARAIS, ds immeuble ravalé, charmant 2 pièces, plein sud, calme, balcons, vue s/ toits. Px raisonnable. Urgt. 325-83-81.

PROX. PARC MONCEAU DOR. 42-70 — 185 m2 HTS PLAFONDS - GD LUXE

TROCADERO, 6e étge, ascens., studio meubl., cuis. éq., dche, tél., w.-c. palier. 100.000 F à débattre - Téléph. : 626-06-00.

BOURSE 2 P. Cuis. S. bains. W.-C. 2e ét. sur rue. Entièrement refait neuf Imm. en cours de ravalement Toiture neuve - Prix : 215.000 F Tél. propriétaire : 231-49-21

Mº NATION Ds imm. réc. Liv. 3 ch., s. de bains + s. d'e., 7e ét. 350.000. 628-79-40.

PLACE VOLTAIRE - Bel imm. pierre de taille. Gd 5 pièces, chbre serv., tt cft. - 266-93-15.

BUTTES - CHAUMONT - Grand luxe, décor raffiné, dble séj., s. à mang., chbre en duplex, 2 expositions, balc., terrasse, 660.000 F. - 742-38-73.

BUTTE-MONTMARTRE vue imprenable, 5e étage : grand 4 Pièces, tout confort, chambre de service + garage. Visite, lundi, mardi, de 14 à 17 heures, 11, rue Saint-Vincent.

PLACE NATION. Immeuble P. de T., ravalé, vaste séjour-salon, entrée, 2 chbres, cuis., wc, S. de B. + 1 chbre serv., soleil. Prix 450.000 F. 344-71-97.

TRINITE BEAU à P., 220 m2, tt cft, 2 ch. de service, Immeuble P. de T. Lundi, mardi, de 14 à 18 heures. 11 BIS, RUE PIGALLE.

10, RUE DE LA TERRASSE Mº Villiers, immeuble standing, BEL APPART. 3, 4 P., 120 M2, tout conft, profession possible, chambre de bonne : 490.000 F. Voir mardi, 13 h. 30 à 18 h. 30.

ENTRE PASSY ET LE BOIS : **DUPLEX PANORAMIQUE** Immeub. moderne, 8 PIECES TERRASSE, box, chbre de serv. 2.400.000 F. Tél. : JAS. 51-84.

FRIEDLAND - HAUSSMANN Immeuble neuf, jamais habité. 5e étage : 158 m2 - 208 m2 + TERRASSE 75 M2. 6e étage : 158 m2 sur jardin. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

RUE LABAT Dans imm. neuf sur jardin : PETIT STUDIO, tout confort. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

8e - MONCEAU Appart. 165 m2, salon, S. à M., 2 chbres, 2 bains, dans hôtel particulier entièrement rénové. MICHEL BERNARD : 727-03-11.

PL. MONGE - MONTMARTRE NATION - SAINT-MAUR MONTREUIL MAIRIE
CONSTRUCT. NVES, GD STDG, STUDIOS, 2, 3, 4 PIECES. Renseignements et visites à : SODIM - 344-47-66.

Région parisienne

SAINT-MAUR, RESID. Neuf, Jamais habité : VERITABLE 4 P., cuis., bains, loggia, cave, park., 279.000 F. Tél. 555-72-54.

VINCENNES - PRES BOIS Parfait état, 3 P., entr., cuis., wc, S. de B., chauffage, soleil. Prix 215.000 F. Tél. : 346-63-85.

Paris - Rive gauche

Ve - STUDIOS, tt cft et surfaces à aménager - 227-19-75.

BOUCICAUT - Calme, clair, imm. réc., stand. 2 P. tt cft, 52 m2. 250.000 F. 567-75-82.

13e RARE MAISON rez-de-ch. + 3 Double exposition sur jardins, soleil, parfait état **CORI** 548-26-81

15e VILLAGE SUISSE Immeuble 72, gd standing. Superbe 4 pièces + balcon. park. Sur jardins **CORI** 548-26-81

BIR-HAKEIM **4 P.** 95 M2 - Récent chbre sur jardin Possibilité 5 pièces. STANDING - 577-38-38, matin.

Mº ALESIA Immeuble pierre de taille BEAU LIVING + petite chbre, calme, asc., sal. de bains poss. Mardi de 14 h à 16 h : 74, RUE D'ALESIA

SUPER ITALIE 121, avenue d'Italie, 3e étage, ascens., plein soleil, living + 3 chbres, cuis., S. à M. équip., 2 S. de B., 2 w.-c., 117 m2, loggia 14 m2, cave, parking, tél., piscine. Charges 350 F mens. tout compris. — Propriétaire : 580-21-29.

Quartier Champ-de-Mars : bel imm. 1900, étage élevé, gd appt de classe, salon, S. à M., 3 ch., 2 bns, 2 wc, office et cuisine. Téléphone : 555-05-43.

66, RUE DE JAVEL, deux beaux studios, cuisine, S. de E. Prix 90.000 et 100.000 F. Sur place lundi, mardi, 15 h. à 18 h. 30 et Tél. au : 885-57-41.

CONVENTION. Plein SUD, 2 P., tt conft. 159.000 F. 326-08-94.

Rue de GRENELLE, bel appt sur jard., séjour + 3 chambres, 90 m2, 3e étage, parfait état, Immeuble 1964, garage. Cabinet OORMIDN : 926-12-04.

PANTHEON. Imm. neuf, 2 P., 40 m2, tél., dernier étage, asc. Téléphone : 260-39-11, poste 242.

Prox. Saint-Sulpice, ODE. 42-70, 7 Pièces, grand luxe, ascenseur, 230 m2.

Vavin-Luxembourg, ODE. 42-70, Séjour + chambre. TELEPH. RAFFINE.

Vaugirard, neuf, appartement de jeunes, duplex, 3 Pièces, 7e et 8e étage, 89 m2 + terrasse. Prix : 570.000 F. AUDOLI. Téléphone : 525-27-08.

DENFERT-ROCHEREAU. Imm. P. de T., grand 4 Pces, cuis., tt cft, balc. + chbre de serv. 490.000 F. - Tél. : VAU. 61-85.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Cherche pour clients apparts, 4 P. pr., Rive gche, 400.000 F. DEGOVE, H. E. C., 40e année. 16, M.-Duvernet. T. : 548-80-53.

L'INDICATEUR LAGRANGE 34, rue Pasquier — 265-53-94, recherche pour ses abonnés : STUDIOS, APPARTS PARIS, Neuilly, Levallois, R.E.R.

POUR CLIENT ETRANGER Recherche 5 à 7 Pces, tt cft, 8e, 16e, 17e ou rive gauche, Neuilly. - Téléphone : 265-90-85.

DISPOSE PAIEM. COMPTANT CHEZ NOTAIRE, achète urgent direct., 1-2 P., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Tél. 873-23-55.

J'achète 4 apparts de fonction, 2 à 5 P., entre VENDOME et ST-PH.-du-ROULE, asc. exigé. PASTEYER : 266-35-84, matin.

URGENT, Ach. à part. même sans confort, appart. à Paris, paiement comptant. - 577-60-09.

PAIE COMPTANT 3/4 P. tt cft PARIS A particulier - 266-32-35.

5-6e ARROT ou similaire Particulier cherche 3/4 Pièces, caractère, 400.000 - 600.000 F. Téléphone, H. de B. : 231-41-27.

appartements occupés

12e - VUE SUR SEINE URGT. A SAISIR. Propriétaire vd ds imm. rénové, ascens. en cours, 3 P., tt conft. 387-14-63.

constructions neuves

MELUN
RÉSIDENCE ROYALE
au cœur de la ville
IMMEUBLES DE STANDING
Il reste à la souscription
3 - 4 et 5 PIÈCES
Sur place tous les jours sauf mardi, 41, rue Saint-Liesne, Melun, 437-03-97 ou IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

Ces APPARTEMENTS VENDUS A PRIX NON REVISABLES PEUVENT ETRE LOUES ET GERES PAR NOS SOINS
Ve SAINT-MICHEL Studios - 2/3 pièces - 4/5 pièces Studio 27,50 m2 208.000 F Livrables 2e trimestre 1977
XVe Mº DUPLEIX
— Studette 22 m2 + terrasse 156.000 F
— Studios 28 m2 175.000 F
— 2-3 et 5 pièces
Livrables 2e trimestre 1977
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69.

REUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
GRAND JARDIN
Ts les jours, de 14 h 30 à 18 h.
HABITABLE DE SUITE
PRIX FERME ET DEFINITIF
P. DOUX - Tél. : 553-16-62

bureaux

Sté de presse rech. 1.000 à 1.200 m2 de burx nfs à l'achat ds le centre Paris ou près bd périphérique. URGENT. Ecrire nº 244.350 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris 2e, q. t.

Rue de Penthièvre (8e), 300 m2, Ht standing. Conditions intéress. Téléph. : 520-70-20.

FRANKL.-ROOSEVELT, 7 bur. + dépendances 200 m2, gd stand. 6.000 F par mois. AMP. 33-69.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers Location - Sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - ST-LAZARE 293-45-55 — 522-19-10.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE
A LOUER cinq bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, serv. (télex, téléphone), salle de conférences, parkings. Tél. : 293-62-52.

locations non meublées Offre

Paris

EXCLUSIVITÉS JOHN ARTHUR ET TIFFEN
PARIS XVe
PERSPECTIVE 2
Au premier rang du
FRONT DE SEINE
Vue exceptionnelle
3 P. 74 m2, 31e étage, cuis. équipée, tél., parking, 2.600 F + charges.
4 P. 95 m2, 28e étage, cuis. équipée, tél., parking, 3.500 F + charges.
VISITES sur RENDEZ-VOUS 174, BD HAUSSMANN - 8e
924-93-33

VIIe ardt, spl. 6 p., vue impr. sr Invalides, Loyer 70.000 F par an. Entièr. rem. à nf. Bail 3-6-9. Téléph. 555-95-74, poste 96.

Région parisienne

FONTENAY-SOUS-BOIS E.E.R. Dans imm. neuf jamais habité, TRES BEAU STUDIO, véritable cuisine, bains, cave, parking. 750 F - Tél. 555-73-54.

locations non meublées Demande

Paris

Sté européenne cherche villas, pavillons pr ses cadres. Durée 2 à 4 ans. 285-57-02 (poste 1).

PARIS XIIIe ou XIVe, part. ch. appt 4 pces, tt cft, cuis. équipée, tél. si possible. Tél. après 19 h. au 355-25-60.

Etudiante ch. CHAMBRE VIDE Paris si possible, avec douche. Téléphoner au 752-72-58.

Particulier cherche à louer, urgt dans Paris LOCAL 40 à 50 m2 pour utilisation privée. 4 mois maximum. Téléphoner au 734-36-93.

Région parisienne

Cherche ss agence, 4 à 6 pces BANLIEUE OUEST - 742-38-18.

immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE par « PLURI-CONTACTS » OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière (Mº Opéra) Prix abonnt : 300 F - 742-78-93

hôtels-partic.

H.-MARTIN (Près) - Très bel Hôtel part., pierre. Surface au sol 600 m2, surf planch. 1.300 m2 + dépend., parkings à proxim. Imméd. Ecrire : PASTEYER, 7, rue d'Aguesseau, Paris (8e), qui pourra proposer choix d'hôtels particuliers bien situés, 16e et NEUILLY

BUTTES-CHAUMONT
Hôtel particulier, triple réception 96 m2 + 5 chbres, 2 bains, service, gar., jardin et terrasse 180 m2. Urgent. Prix à débattre sur place mardi, de 14 h 30 à 16 h : 5, rue Jean-Menans MICHEL BERNARD 727-03-11

immeubles

GARE DE L'EST - Imm. industriel et commercial rénové, 1.600 m2 tt confort + réserve, 5 millions N.T. - 278-77-63

fonds de commerce

PRES AVENUE OPERA Boutique d'angle + dépendances Bail neuf à céder Loyer : 15.000 F par an - 261-01-36/17-66

Vends atelier de Mécanique générale situé à Petit-Quevilly, proche banlieue Rouen Ecr. nº 8.224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Affaire DECORATEUR-ENSEMBLIER avec bel immeuble, magasins, atelier, appartement Région Midi-Pyrénées A céder raison santé

Vends raison santé : Salon coiffure Dames, 14 pl. Refait neuf. Quart. Opéra-Bourse - 742-80-28

Plein centre MEULAN - Grand **BAZAR** Cadeaux - Eventuellement tous commerces. Prix très intéressant Vis. mardi 17, de 14 h. à 19 h., 2, pl. Gency, Meulan (78250).

locaux commerciaux

14e Montparnasse - Boutique occupée 80 m2, 5,60 m vitrine, immeuble pierre taille, chauff. Immeuble - 325-36-62

14e Mº ALESIA - Sté vend local commercial 63 m2 sur jardin, bel aménagement, 2 lign. téléph. + parking - Téléph. : 589-83-62

18e Près PLACE CLICHY GDE BOUTIQUE + ss-sol aménagé. TEL. 5e pas-de-porte. Possib. appartement. - 755-63-85.

14e RUE THIBAUD - Local professionnel 119 m2 + 2 parkings, dans immeuble neuf. 225-74-14 - 225-93-69

viagers

QUAI D'ORSAY - Vue Seine Grand standing - Magnifique appt. vaste réception + chbre. 105 m2. Occupé. 75 ans. Compt. 200.000 F + 4.500 F rente - 266-32-35 **FONCIAL**

Pte Dauphine - Studio LIBRE 26 m2. 5e/asc. Balcon. Tt conft. 50.000 cpt + 1.800/m. sur 15 ans. 266-32-35 **FONCIAL**

Vendez aux meilleures conditions **FONCIAL** 36 ans de référence Expertise gratuite 19, bd Malesherbes — 266-32-35.

LIBRE. Guy-Môquet. 2 p. Cft. 53.000 F + 650 F. Hme 67 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Libre CH.-ELYSEES, appt cclal 100 m2 - 250.000 F + 5.500 rente LODEL - 700-00-99.

NICE, Cimiez, appt 100 m2 + terrasse, jard., vue féerique : mer, montagne. Occupé 78 ans. 140.000 + 2.000 rente - LODEL PARIS 700-00-99, NICE 80-69-84.

NICE, ds bel imm. p.d.t., appt 100 m2, 4 pces ppales., tt conf. + ch. serv. Occupé vend. Cpt : 30.000 + 1.500 mens., 75 et 69 a. DECOBERT - 742-20-06.

propriétés

Vallée du Lot - MAISON REST. 8 pièces. Confort. 200.000 F Ag. ALBOUYS, 31, bd Gambetta, 46 CAHORS - Téléph. : 35-36-88

VALLEE CHEVREUSE (Mº) Belle demeure s/3.000 m2 et pièce d'eau. Rare - ODE. 73-37

Royan, 30 km. Jolie maison bourgeoise, pierre d. taille, 10 p. tout conft, dépend, jardin clos 3.000 m2.
Saintes, 10 km. Maison neuve agréable, 5 pièces, garage. Reste pose : sanit., revêtem. et chauff. Cadre exceptionn., terrain boisé 19.000 m2.
Saint - Savinien. Sur terrain 5.500 m2, ruisseau, environ. Champ, Piscine (12 × 5), maison saintongeaise, 7 pièces en partie rénovées. Dépend.
PROMOTEL S.A., « Le Sellery », LA CLISSE, 17600 SAUJON Tél. : (46) 93-28-08

PARTICULIER A PARTICULIER Propriété en Bordelais, A.O.C. BORDEAUX SUPERIEUR, 13 ha env., 10 ha vignes, possib. 3 ha droits plant. Seul tenant. Maison Maître, chai dépend. Ecr. nº 6.194, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

domaines

DREUX HARAS 10 ha 30 boxes - Maisons maîtres et gardiens. - 525-46-05.

terrains

PLOUEC-DU-TRIEUX 22260 PONTRIEUX MUNICIPALITE VD TERRAIN A BATIR VIABILISE DE 600 à 1.200 m2 - 11 F le mètre carré, 15 kms d. l. mer, 2 km de deux rivières très poissonneuses. TRIEUX - THEDULAS

Sté de financement et de promotion immobilière, recherche TERRAINS impts PARIS et banlieue - CRPI, 7, place Vendôme Paris-1er - Tél. 260-04-93.

A VENDRE TERR. de constr. 46 ares, 5.500 F l'are, 2 km de Munster. Vue excepL sur la vallée, avec cert. d'urb. Ecr. nº 1.472 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens - 75427, Paris (9e).

Recherche terrains à bâtir, rég. parisienne, paiement comptant. Tél. 901-41-60 même week-end.

villégiatures

STE-MAXIME - Belle villa bord mer, 9 a., tél., jardin, garage, accès direct plage. Juin, 3.000 F, août 8.500 F - Téléph. 628-31-67

pavillons

Beaumont-s/Oise (95) - Maison bourgeoise, 8 p. tt cft, 175 m2 + jard., arbr. - 260-39-11, P. 242

villas

STE-GENEVIEVE BOIS. Stand. Villa 5 pièces, cft, sauna, piscine, 2.000 m2 terr. arborisé. LA LOGERIE - 548-27-13

exclusivités
Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.
- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

32 F la ligne ou total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone EE 233-44-21.

La région parisienne

Le président du Conseil de Paris conteste le projet de La Villette

Un concours d'idées réservé « aux professionnels de l'architecture » et aux urbanistes a été lancé le 22 janvier par l'Atelier parisien d'urbanisme (1) qui dépend de la préfecture de Paris pour l'aménagement du secteur des anciens abattoirs de La Villette, dans le dix-neuvième arrondissement. Il s'agit notamment de réaliser sur ces 54 hectares, qui appartiennent à l'Etat, un parc d'une quinzaine d'hectares au minimum, quatre mille cinq cents logements, 50 000 m2 de bureaux, un hôpital pour enfants de 45 000 m2 et différents équipements (commerces, hôtellerie et services) sur 75 000 m2. La grande halle et les pavillons du dix-neuvième siècle seront conservés. C'est ce projet que conteste M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris.

Moins de bureaux plus d'espaces verts

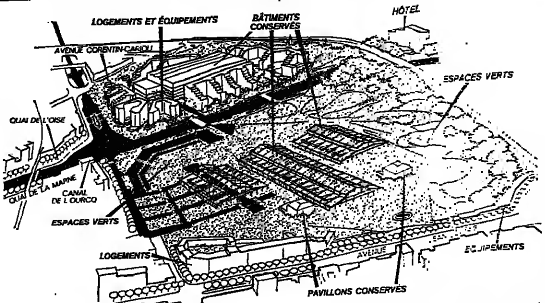

Le parc de 23 hectares proposé par M. Bernard Lafay, s'ordonnerait à partir de l'avenue Jean-Jaurès, autour des halles conservées. Afin de « respecter l'unité du quartier nouveau », les logements et les équipements s'organiseraient notamment, au nord du secteur de La Villette, autour de la grande halle qui ne doit pas être démolie. De l'autre côté du périphérique, M. Lafay propose de bâtir un ensemble hôtelier qui serait accompagné d'espaces verts.

UN GRAND PARC AU NORD DE LA CAPITALE ?

DÈS qu'il a été connu, ce programme a été critiqué. Par les associations de défense de l'environnement qui estiment qu'il faut créer dans ce quartier un nouveau bois de Boulogne. Par certains élus du Conseil de Paris qui font des réserves sur le partage dans le projet entre espaces verts et surfaces bâties. Selon ces derniers, l'Etat, propriétaire du terrain depuis son abandon par la Ville de Paris, s'est trop préoccupé, dans ses propositions, de la rentabilité de l'opération. Son souci principal, toujours selon les élus, serait de recouvrer les sommes engagées (environ 900 millions de francs) dans le projet malheureux de création d'un abattoir ultra-moderne.

Enfin, les opposants à ce programme très dense font remarquer que, dans sa lettre au premier ministre, le 24 septembre 1974, le président de la République, évoquant l'aménagement de Paris, précisait notamment qu' « *une pause devrait être observée concernant la construction de bureaux dans Paris au cours des prochaines années* ».

« *L'aménagement du secteur de La Villette est une occasion unique de donner à Paris comme à sa périphérie un vrai parc*, nous a dit M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris et animateur des clubs « Paris 2 000 » (2). Il ajoute : « *Le programme établi est trop restrictif pour les espaces verts, 15 hectares, et trop généreux pour les bureaux, 50 000 mètres carrés. Il faut à La Villette un parc de 25 hectares et seulement 15 000 mètres carrés de bureaux.* »

Un nouveau débat s'ouvre donc autour des anciens abattoirs fermés depuis le 15 mars 1974.

C'est le 23 octobre 1973 que le gouvernement prend la décision de mettre un terme aux activités de La Villette et de lancer sur ces 54 hectares une vaste opération d'urbanisme. La Société d'économie mixte pour l'aménagement de La Villette (SEMVI) coordonne les études. Le programme que l'on connaît est établi et sert de base au concours d'idées, celui qui vient d'être ouvert.

Un tel programme oblige à la construction de nombreux bâtiments, qui finalement enserreront l'espace vert. Pourrait-il alors être ouvert sur les quartiers environnants ? L'objectif de créer un vaste « espace urbain » pour tous serait-il alors atteint ?

« *La construction de bureaux ne se justifie pas dans le dix-neuvième arrondissement*, déclare M. Bernard Lafay, *sauf si on donne la priorité à une rentabilité financière, peut-être illusoire d'ailleurs.* » Parmi les arrondissements périphériques, le dix-neuvième présente, en effet, une densité d'emplois de bureau supérieure à la moyenne de ces arrondissements. « *Au cours de la précédente décennie*, affirme le président du Conseil de Paris, *100 000 mètres carrés de bureaux y ont été construits, soit 10 % du total parisien.* » Un conseil interministériel restreint a fixé, le 17 avril 1975, comme objectif la construction jusqu'en 1980 de 40 000 mètres carrés de bureaux chaque année à Paris. La totalité des bureaux prévus au programme contesté pourrait-elle, d'autre part, rentabiliser cette opération d'urbanisme ? Il est difficile de l'affirmer, alors que la mévente s'est installée sur ce marché dans la capitale.

Pour La Villette, des dépenses nouvelles sont envisagées. Au mois de mai 1975, la SEMVI estimait à 415 millions l'ordre de grandeur de ces dépenses pour l'aménagement des sols, la création du parc, la construction de réseaux de voirie.

C'est le 28 juin que le lauréat du concours d'idées sera désigné. Quatre mois donc pour choisir entre les espaces verts et les bureaux dans une opération qui, selon M. Valéry Giscard d'Estaing, est « *une des plus importantes jamais effectuées à Paris* ».

JEAN PERRIN.

(1) Atelier parisien d'urbanisme, concours de La Villette, 17, boulevard Morland, 75181 Paris Cedex 04, tél. : 887-98-24 ; clôture des inscriptions : 1er mars 1976.

(2) 21, rue d'Armaillé, 75017 Paris.

M. GRANET : insuffisant

Interrogé sur l'aménagement du secteur de La Villette, M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à l'environnement, nous a déclaré : « *Il faut absolument que l'espace vert prévu soit d'un seul tenant. Je souhaite que l'on aille au-delà d'un parc de 15 hectares, que j'estime insuffisant.*

« *D'autre part, trois données me semblent essentielles pour cette opération : préserver l'ensemble monumental du dix-neuvième siècle, un espace vert de plus de 15 hectares et l'ouvrir sur le quartier. Mais pourra-t-on ouvrir ce parc comme il le faudrait s'il y a trop de bureaux et de logements ?* »

Une commune rurale à 30 km de la capitale

RESTER UN VILLAGE OU DEVENIR UNE BANLIEUE ?

LE patron du café-restaurant de Coupvray (Seine-et-Marne) n'en revenait pas. Il y a quelques jours, dans l'arrière-salle de son établissement, tout le gratin de la commune était attablé : le maire, plusieurs de ses adjoints, les présidents d'associations locales. Sur les murs, des photos jaunies, des cartes et des croquis d'architectes racontaient le passé, le présent et l'avenir de la localité. Et devant ce déballage, une douzaine de journalistes venus de Paris lançaient leurs questions comme des chirurgiens incisent un abcès. Cette conférence de presse-psychodrame, c'est la municipalité elle-même qui l'avait organisée.

Coupvray, mille deux cents habitants, commune rurale blottie dans une boucle de la Marne à 30 kilomètres à l'est de la tour Eiffel, s'interroge sur son avenir. Bien que sa population ait doublé en six ans, il y fait encore bon vivre. Sous le château, ancienne résidence des ducs de Rohan, le vieux village s'accroche au flanc du coteau. C'est là que, dans une échoppe de bourrelier, naquit Louis Braille, inventeur de l'alphabet des aveugles. On vient du monde entier visiter sa chaumière, devenue musée.

Un ruisseau — la Freminette — alimente deux lavoirs où l'on fait encore sa lessive. Tout en bas passent les péniches sur le canal latéral à la Marne et filent les express sur la ligne Paris-Strasbourg. Coupvray ayant refusé la gare au siècle dernier, les trains s'arrêtent chez les voisins, à Esbly. Sur le coteau d'en face, où les vignes profitaient autrefois du soleil, quelques pavillons. Et tout autour, sur 650 hectares, des prés, des champs et des bois. Comme il n'y a plus que trois fermes sur la commune et guère d'emplois, la plupart des Cupriciens acceptent de passer soir et matin vingt-cinq minutes dans le train pour Paris. La vraie campagne après le bureau. D'ailleurs, une navette municipale vient les chercher à la gare, et, bientôt, ils pourront bénéficier de la carte orange.

Pourtant, les gens de Coupvray sont inquiets. Au temps où l'on croyait encore aux villes nouvelles, la dernière tranche de Marne-la-Vallée devait étendre jusque chez eux une coulée de béton abritant quarante mille habitants. Le projet, victime de sa démesure, paraît enterré. Mais, il y a deux ans, une société voulut planter un silo de 57 mètres au bord du canal. La réaction populaire, unanime et violente, surprit tout le monde, y compris les élus. La bâtisse, abaissée de moitié et redessinée par un architecte, dans le style briard, est là, mais la population entend bien que, après avoir étouffé ses bruits et ses poussières, elle se cache derrière les arbres promis.

Il y a encore un projet d'autoroute qui menace de crever les coteaux et d'enjamber le vallon. Tous les maires d'alentour sont coalisés pour le refuser. Résisteront-ils mieux aux promoteurs qui les assiègent ? Esbly a déjà lâché 27 hectares de taillis, qu'ont aussitôt submergé sept cents pavillons Chalendon. La municipalité de Coupvray a riposté en faisant classer zone d'aménagement différé 57 hectares de labours mitoyens. Elle va acheter une peupleraie, protéger ses bois, aménager des promenades le long de la Freminette et du canal. Pour éviter l'invasion automobile, elle développa un réseau de transport en commun par mini-bus.

Tout cela se fait au grand jour, dans une discussion permanente qui ne laisse pas de surprendre. Il est vrai que le maire, M. Bernard Castagner, ingénieur de trente-sept ans, ne cache pas son appartenance au P.S.U. Pour lui, la démocratie commence au village. Neuf commissions municipales groupant quatre-vingt-dix citoyens préparent les décisions du conseil dans une sorte de brain-storming civique à l'échelle de la commune.

La grande question, néanmoins, reste celle-ci : comment Coupvray-village parviendra-t-il à garder son charme et son âme à une demi-heure de Paris ? Les réponses ne manquent pas : aucune n'est convaincante. Alors on convie les journalistes à visiter la commune, puis, devant eux, on s'explique.

La fuite en avant

Le maire : « *Nous n'avons pas le droit de fermer la commune aux banlieusards qui veulent vivre comme nous. Et d'ailleurs, nous ne le pouvons pas. La pression est trop forte. Alors achetons 100 hectares, avant qu'on ne nous les souffle. Pour financer l'opération, bâtissons trois cents logements sur 25 hectares et aménageons le reste en zone verte. En dix ans, Coupvray est capable d'assimiler sans casse un millier de citoyens supplémentaires.* »

Le président de l'association de défense (1) : « *C'est la fuite en avant. Après le lotissement, nous serons condamnés à créer une zone industrielle — elle est déjà prévue sur 10 hectares dans la commune voisine, — puis viendront le centre commercial, les écoles, les routes, les parkings. Coupvray-village deviendra Coupvray-banlieue. Nous proposons d'attirer ici des artisans d'art, des petits commerçants, mais rien d'autre. Nous demandons le classement de la commune par la commission des sites.* »

D'un côté on glisse vers la banalisation, de l'autre vers la « réserve ». Les Cupriciens réfléchissent. Et si on coupait la poire en deux ? Sur les 100 hectares que guigne la commune on pourrait aussi ne bâtir que deux cents logements occupant 20 hectares, réserver 5 hectares aux entreprises artisanales (huit sont déjà candidates) et convertir tout le reste en parc.

En vérité, Coupvray cherche sa voie. Elle ne veut ni succomber à la boulimie du monstre parisien, ni rester une agréable commune dortoir, ni dresser des barbelés autour de son bonheur à la chlorophylle. Elle rêve d'offrir à ses habitants le chant des oiseaux et le ronronnement des machines, la chaleur d'une communauté vivante et la liberté de l'espace. Le peut-on encore aux frontières d'une agglomération dévorante ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Association de défense de la nature et du site de Coupvray-Esbly, mairie de Coupvray, 77450. Tél. : 004-22-85.

SPÉCULATION...

A VENDRE PETIT HOTEL TOUT CONFORT

C'EST un *hôtel coquet du septième arrondissement tout en terrasses de vignes vierges. Deux étoiles, quatre-vingt-dix chambres, des prix abordables... Une clientèle d'habitués de la moyenne bourgeoisie de province, des officiers de l'École militaire, des fonctionnaires et, l'été, quelques touristes étrangers égarés, venus se perdre là. Un de ces hôtels comme il n'en existe plus beaucoup, qui n'ont pas encore remplacé le sourire au détour d'un couloir par une cireuse automatique.*

C'est fini : le 29 février, le personnel sera licencié. L'hôtel est vendu à des promoteurs arabes qui veulent à coups de pétrodollars en faire « du studio ».

Les quelques clients qui habitent l'hôtel depuis des années sont en effervescence. Agés pour la plupart, ils ne savent où aller. « *Il n'y a pas d'équivalent dans tout l'arrondissement,* dit *un ancien fonctionnaire de l'Assemblée nationale,* pour moi, c'est une vraie catastrophe ! Où vais-je transporter mes caisses de livres ? » *Pour ce professeur de français handicapé qui habite au 42, c'est aussi un coup dur* : « J'ai cherché un studio, mais dans ce quartier il n'y a rien, à l'achat, au-dessous de 300 000 francs. C'est trop pour moi. » *Le colonel, vieil habitué — il loge à l'hôtel depuis 1957 — est quant à lui passé à l'offensive :* « Une décision inadmissible ! Encore si on avait prévenu les gens à temps ! Je sais bien que nous sommes au pays de la liberté, mais, tout de même, il y a des limites. On ne devrait pas pouvoir vendre dans ces conditions... » *On ne peut empêcher ces résidents de se considérer comme des expulsés.*

De leur côté, les employés, dont certains se trouvent dans une situation difficile, sont consternés. « Nous avons un coefficient de remplissage de 80 % ce qui dans l'hôtellerie est très satisfaisant ; ... l'hôtel affiche souvent complet. Pourquoi l'avoir cédé ? Pourquoi avoir mis des gens sur la paille ? » *Les femmes de ménage, souvent âgées, appréhendent de se retrouver dans ces grandes chaînes où « c'est l'usine », où « l'ambiance est moins familiale ».* « Je regretterai cet hôtel « bien français » où le client était si bien servi », *dit l'une d'entre elles qui travaille là depuis bientôt vingt ans.*

L'odeur de cire

Le départ est proche. Il paraît inévitable. Comme s'ils ne pouvaient plus se passer les uns des autres, concierge, hôtel, femmes de chambre, diplômés et réceptionnistes luttent ensemble pour obtenir au moins un délai. Pour ces clients ... l'hôtel c'était leur maison où, le soir, ils retrouvaient des visages familiers : le personnel formé à la vieille école n'était pas indifférent non plus à ces hommes et à ces femmes qu'il appelait autrement que par le numéro de leurs chambres. C'était dire qu'au « grand hôtel du V... » ce n'était pas encore tout à fait comme ailleurs : l'ambiance feutrée, l'odeur de cire, ... coupé l'air du temps.

« En réalité, il n'y a pas de loi qui interdise de changer l'affectation d'un hôtel, comme c'est le cas, par exemple pour les théâtres », dit *M. Frédéric-Dupont, député, auprès de qui on s'est plaint. D'un hôtel on peut faire n'importe quoi, il y a donc pratiquement aucun recours... même s'il est notoire publique qu'il n'y a pas assez d'hôtels deux étoiles dans Paris, même si le chômage de vingt-deux personnes en cette période devrait faire réfléchir les autorités, et notamment l'inspection du travail, qui a autorisé les licenciements, et enfin les vieilles gens ne doivent pas être trop bousculés dans leurs habitudes. L'hôtel, il est vrai, ne faisait que d'honnêtes bénéfices. Il s'agit à présent de spéculer.*

CHRISTIAN COL...

En vertu de l'archaïque, mais encore mondialement légale, comptabilité « à partie double », des Entreprises qui sont réellement en déficit sont contraintes à afficher des bénéfices FICTIFS et à

PAYER INDUMENT DES IMPOTS

Exemple de la page 33 de mon ouvrage intitulé :

« SORTIR DE L'INFLATION »

Résultat légal : bénéfice fictif 150.000
Résultat réel : déficit 1.279.000

S'il plait aux FISCS d'« écorcher » les Entreprises, c'est pour les CHEFS de COMPTABILITÉ une OBLIGATION de CONSCIENCE de faire le calcul dont les résultats figurent ci-dessus (afin d'éviter aux chefs d'entreprise de poursuivre des investissements qui accroîteront leurs déficits), et dont les procédures (qui tiennent compte des indices de prix) sont enseignées par mon ouvrage que je distribue moyennant une participation de 50 francs (étudiants : 20 francs).

Emile Krieg, ex-chef d'entreprise
7, rue d'Anjou, 75008 Paris. Chèque postal Paris 1030-11

Déjà près de 400 Entreprises publient leurs résultats comme ci-dessous :

Bénéfice (Déficit) par action :

	Légal	Réel		Légal	Réel
Allied Chemical	3.45	1.71	British Petroleum	20.5	7.1
Alcoa	2.97	1.05	Johnson Matthey	16.7	5.3
American Can	3.52	2.10	Coat Potons	4.6	1.4
Bethlehem Steel	4.72	2.20	Babcock and Wilcox	7.7	1,2
Chrysler	4.80	2.95	Vickers	10.5	1.4
Owens Illinois	4.40	2.80	British Leyland	3.4	0.0
U.S. Steel	6.01	2.00	International Comp.	3.3	(7.3) (Déficit)

Les Sociétés ont l'Obligation de Conscience de publier le montant Réel de leur bénéfice (déficit) face à leur bénéfice légal. Les Associés, le Personnel, les Actionnaires, doivent l'exiger.

PROPRIÉTÉ HÔTELIÈRE
A TEMPS PARTIEL

Les vraies vacances, c'est l'hôtel.
Mais hélas c'est cher ! Achetez donc votre chambre dans l'hôtel.
C'est plus intelligent et beaucoup plus économique.

A PARTIR DE 6.000 F*
Vous devenez le propriétaire à temps partiel d'une chambre dans l'un des meilleurs hôtels de Chamonix ou de Megève. Tous les ans vous retrouverez, à la même période, votre chambre et tous les services d'un grand hôtel, sans souci de cuisine ni d'entretien.
Chamonix : Hôtel Carlton *** (NN)
Megève :
Hôtel Mont-Blanc **** L (NN)
Hôtel Alpenroc *** (NN)

Téléphoner ou écrire à :
CASH EUROPE, 17 BD MALESHERBES
75008 PARIS - TÉL. 265.63.94/80.76.

* Versement unique et définitif.

M

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Les départements de la région parisienne pourront lever des redevances d'espaces verts

De notre correspondant régional

Marseille — M. Pierre Mayet, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement (DAFU), a commenté le samedi 14 février, au séminaire de formation organisé au Pradet, près de Toulon, par l'U.R.V.N. (Union régionale Provence-Côte d'Azur-Méditerranée pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement), le projet de réforme de l'urbanisme que le Parlement examinera au début de sa session de printemps.

Sur plusieurs points, ce projet de loi répond à l'attente des associations de défense de l'environnement, notamment pour ce qui concerne le protection des paysages, le renforcement des moyens d'information au sujet de l'instruction des documents d'urbanisme et d'aménagement et le droit reconnu aux associations d'engager une action devant les tribunaux civils contre les responsables d'infractions à la législation sur l'urbanisme.

M. Mayet a, en particulier, évoqué les dispositions du projet permettant aux préfets de prendre des mesures de protection dans certaines zones sensibles en attendant la publication des POS (plans d'occupation des sols). « *Il s'agit d'une sorte de législation d'exception, mais qui ne s'exercera qu'à titre transitoire*, a expliqué le directeur de la DAFU. *Le système présentera en lui-même beaucoup d'avantages, car il permettra de prévenir efficacement certains excès d'urbanisation et de débloquer la confection des POS. Les élus auront toujours la faculté de corriger ce que les décisions prises par voie d'autorité auront pu avoir d'excessif.* »

Le directeur de la DAFU a indiqué, à propos des POS, que moins de deux cents sur les six cent mille en cours d'instruction avaient été appliqués l'an dernier. Mille deux cents à mille cinq cents devraient l'être à la fin de 1976, et de quatre mille à cinq mille d'ici deux à trois ans. « *Il n'y en aura vraisemblablement jamais plus après*, a déclaré M. Mayet, *car beaucoup de ceux qui sont « mis en route » seront établis sous forme de zones de protection des paysages selon les procédures prévues dans le projet de loi, et ils seront valables pour les petites communes qui ne connaissent pas de gros problèmes d'urbanisation.* »

A propos des redevances d'espaces verts, le directeur de la DAFU a confirmé à ses interlocuteurs — qui réclamaient précisément une telle mesure — qu'elles pourraient être perçues progressivement dans tous les départements qui le souhaiteront, y compris dans la région parisienne.

Pour ce qui concerne le « permis de démolir » prévu dans certains vieux quartiers, M. Mayet a estimé qu'il permettrait de « *faire l'économie des fameux secteurs sauvegardés, dont la législation est incroyablement difficile à mettre en œuvre. Sur plus de cinquante périmètres délimités*, a-t-il précisé, *quatre seulement ont un plan approuvé, alors que les textes d'application remontent à plus de dix ans.* »

CIRCULATION

Les minibus de Dijon sont construits par une société locale.... d'aéronautique

De notre correspondant

Dijon. — Le syndicat mixte des transports de la région dijonnaise vient de mettre en circulation dix minibus particulièrement adaptés à certaines catégories de passagers (personnes âgées, handicapés physiques), ainsi qu'à la circulation dans les villes anciennes.

D'une capacité de vingt-huit personnes (quatorze assises, quatorze debout), maniables, confortables, silencieux, ces véhicules ont été conçus, en Autriche, par la société Steyr-Daimler-Puch. Elle n'a construit, toutefois, que le châssis. La société des avions Robin (Centre-Est aéronautique), située à Darois, près de Dijon, a assuré le montage et la finition. La nouvelle société, la STRUC (Société des transports rationnels urbains complémentaires), a, en effet, été créée dans ce but par le directeur de la société des transports de la région dijonnaise et le P.-D. G. des avions Robin.

La société autrichienne a accordé à la STRUC l'exclusivité pour la France et Monaco de la diffusion et de la commercialisation des matériels Steyr.

Les constructeurs français ne s'étaient pas montrés intéressés par ce genre de bus citadin. Ils proposaient systématiquement des camionnettes aménagées, auxquelles manquait notamment le plancher abaissé. Au lieu d'importer des véhicules, qu'on appelle déjà ici les « TRUCS », les responsables des transports de Dijon ont préféré « franciser » l'opération, qui a permis à Centre-Est aéronautique de diversifier son activité, en maintenant ses effectifs dans une conjoncture difficile pour l'aéronautique. Le « TRUC » coûte 160 000 F, et le rythme de production prévu est de cent véhicules par an.

CHARLES MARQUÈS.

Basse-Normandie

RÉÉLECTION DE M. JOZEAU-MARIGNÉ (C.N.I.) A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL

De notre correspondant

Caen. — Par trente-trois voix et cinq bulletins blancs, le conseil régional de Basse-Normandie a réélu comme président, samedi 14 février, M. Léon Jozeau-Marigné, sénateur et maire d'Avranches (C.N.I.).

Le bureau a été renouvelé dans la même composition et la minorité de gauche (deux socialistes sur quarante-deux conseillers) n'y a toujours pas obtenu de siège, ce qui conduit MM. Louis Mexandeau et Louis Darinot, députés socialistes, à quitter la salle après un vigoureux réquisitoire « *contre ce sectarisme partisan* » et contre l'insuffisance des moyens consentis à l'établissement public régional.

Le conseil régional a voté un budget de 40 millions de francs, utilisant au maximum la pression fiscale (24,93 F par habitant) et suivant strictement les propositions du préfet, alors que le Comité économique et social, trois semaines plus tôt, avait fait preuve de plus d'indépendance d'esprit en suggérant des actions nouvelles, dont la création d'une maison régionale des sports.

Une coopération interrégionale

L'assemblée a aussi décidé d'organiser une coopération interrégionale avec la Haute-Normandie pour la mise en œuvre du schéma d'aménagement de l'estuaire de la Seine et avec les régions de l'Ouest (Poitou-Charentes, Pays de Loire et Bretagne) pour demander vigoureusement à l'État d'accentuer la politique de solidarité nationale en faveur de ces régions.

Alsace

LE BUDGET RÉGIONAL EST APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Le conseil régional d'Alsace a adopté à l'unanimité le budget de la région pour 1976 le 14 février à Strasbourg. Les conseillers U.D.R., C.D.P. et réformateurs ont approuvé le budget de 53 millions de francs alors que les observateurs craignaient une bataille politique à la veille des élections cantonales.

En décembre, le conseil régional avait voté une résolution réclamant une augmentation du budget de 20 millions de francs. M. Louis Verger, préfet de région, a indiqué qu'il convenait d'attendre à ce propos la prochaine réunion du conseil interministériel sur l'aménagement du territoire. Celui-ci doit se tenir en mars prochain à l'occasion de l'inauguration du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines par le président de la République. M. André Bord, président du conseil régional, a assuré que « *le chef de l'État rencontrera les membres du conseil régional et du Comité économique et social d'Alsace, mais aussi les maires* ».

A PROPOS DE...

UN COLLOQUE DU P.S. SUR L'URBANISME

Qualité architecturale et cadre de vie

Un colloque sur le cadre de vie a été organisé, samedi 14 et dimanche 15 février, à Colomiers (Haute-Garonne), par le parti socialiste. Au cours de ces travaux, présidés par MM. Dominique Taddei, secrétaire national à l'action culturelle du P.S.; Alex Raymond, député et maire de Colomiers; Alain Savary, député et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, militants, urbanistes, techniciens, élus, animateurs et enseignants, ont tenté de définir, en s'appuyant sur une plate-forme démocratique, un meilleur urbanisme en restituant aux collectivités locales leurs compétences.

Trois « tables rondes » avaient été organisées : le contrôle urbain, la place de l'intervention architecturale et la pratique architecturale. La qualité du cadre de vie s'est retrouvée en filigrane dans toutes les études des commissions. Il a été admis qu'elle fait partie de la qualité architecturale, qu'elle est d'intérêt public et qu'elle a pour but d'assurer l'épanouissement de chaque cité dans sa vie quotidienne, d'où la proposition de créer des « comités de développement culturel ». Un atelier technique d'aménagement et d'urbanisme serait installé dans chaque agglomération.

Le rôle de l'architecte a fait l'objet d'un débat animé. Les spécialistes présents au colloque ont stigmatisé la part des profits des grandes entreprises de construction et sa croissance permanente depuis vingt ans.

« Cette industrie capitaliste dynamique au sens actuel, *a fait remarquer le rapporteur de la deuxième commission*, a noyé le pays sous un flot de produits indentiques, elle a « sous-prolétarisé » six cent mille salariés et écrasé les collectivités locales, qui se sont trouvées dans l'impossibilité de faire un choix entre les produits proposés et autre chose qui n'existe pas. »

Une solution a été mise en avant : ce pourrait être la création de structures publiques de production et d'organisation des entreprises à l'échelon régional, comme le prévoit le programme commun de gouvernement. Les collectivités locales pourraient recourir à des entreprises pilotes placées sous le contrôle direct des assemblées régionales.

Cette « régionalisation » de l'industrie du bâtiment et des travaux publics serait tout aussi valable si elle était appliquée à l'enseignement de l'architecture qui, selon le projet présenté, « devra être dispensé par des unités pédagogiques autonomes dans leur gestion. Mais elles devront être reliées à l'université régionale afin de pouvoir bénéficier plus facilement de l'enseignement des sciences humaines et techniques et pour s'intégrer dans un système de recherche générale ».

La troisième commission a conclu : « L'intérêt public de la qualité architecturale ne pouvant en aucun cas être garanti par un groupe professionnel, l'ordre des architectes devrait être supprimé, et les organismes disciplinaires corporatifs éliminés. (...) Cette mesure éviterait par ailleurs l'accaparement du travail, le népotisme, la dégradation de la prestation architecturale. Car aujourd'hui quatre cents cabinets accaparent les commandes publiques tandis que dix mille architectes et treize mille étudiants sont ou seront destinés à devenir des chômeurs. »

LÉO PALACIO.

Faites le Test de l'Epargnant.

9 questions simples au sujet des Caisses d'Epargne...

(Voir les réponses exactes au bas de la page).

...et les précisions de l'Ecureuil.

	Réponse A	Réponse B	Réponse C	
1 – Livret A. Quelle somme pouvez-vous déposer sur votre Livret A ?	20.000	25.000	32.500	1 – Sur votre Livret A, votre argent est toujours disponible, et vous rapporte un intérêt de 6,50% totalement exonéré d'impôt. Si votre Livret A est plain, vous pouvez ouvrir un 2ème Livret (Livret B) qui offre le même intérêt, avec option fiscale, sans limitation des dépôts.
2 – Livret Epargne-Logement. Quel est le taux maximum du prêt auquel vous donne droit votre livret Epargne-Logement?	8%	4,75%	6%	2 – L'argent déposé sur votre Livret est toujours disponible et vous rapporte un intérêt de 3,25% net d'impôt; une prime doublera vos intérêts quand vous demanderez votre prêt.
3 – Plan Epargne-Logement. Quelle est la durée minimum d'un plan Epargne-Logement?	4 ans	18 mois	6 ans	3 – Ce plan donne droit à un prêt au taux de 6%** remboursable en 15 ans maximum. La rémunération de l'épargne, nette d'impôt est de 4,50% + une prime, d'un montant égal, versée même en l'absence de demande de prêt.
4 – Prêt complémentaire. Qual est le taux d'intérêt d'un prêt complémentaire*?	10%	11%	12%	4 – C'est la taux le plus bas du marché. Ce prêt est remboursable en 15 ans maximum.
5 – Prêt personnel. En combien d'années maintenant pouvez-vous rembourser un prêt personnel pour vos besoins immobiliars?	15	20	25	5 – Ca prêt n'est pas lié à une épargne préalable. Vous pouvez le demander quand vous le voulez, le taux est de 11,60%. Possibilité de remboursement progressif.
6 – Bons d'Epargne. Quelle peut être la durée des bons d'épargne ?	1 an	2 ans	5 ans	6 – Ils sont facilement négociables, et peuvent être anonymes. Le taux est progressif, de 6,50% à 10,50%. Les Bons d'Epargne existent en coupures de 100, 500, 1000, 5000 et 10.000 francs.
7 – SICAV. Combien de types de SICAV l'Ecureuil met-il à votre disposition ?	1	2	3	7 – Une SICAV permet d'accéder à la Bourse, même avec des disponibilités réduites, et de profiter des crédits d'impôts.
8 – Utilisation des fonds des Caisses d'Epargne. Quelle somma l'Ecureuil a-t-il prêtée an 1974 aux Collectivités Locales pour les équipements d'intérêt public?	63 millions lourds	630 millions lourds	6300 millions lourds	8 – Ces fonds ont servi à la construction d'écoles, d'hôpitaux, de H.L.M., d'équipements sportifs, sociaux, culturels, travaux de voirie, adduction d'eau, etc.
9 – Points d'accueil. Quel ast le nombre des points d'accueil Caisse d'Epargne Ecureuil dans toute la France?	17.000	22.000	24.000	9 – Il y en a sûremant un à côté de chez vous. Vous y serez toujours bien reçu.

*Régime spécial en Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle.

**Pour les plans postérieurs au 1-1-75.

Réponses exactes : 1C - 2B - 3A - 4A - 5B - 6ABC - 7B - 8C - 9B.

Votre score :
Vous avez 8 ou 9 réponses justes : bravo ! l'Ecureuil vous félicite.
Vous avez entre 5 et 7 réponses justes : une visite à votre Caisse d'Epargne vous serait profitable.
Vous avez moins de 5 réponses justes : dans votre intérêt, courez vous informer à la Caisse d'Epargne Ecureuil la plus proche.

Caisses d'Epargne. Sachez vous en servir.

PUBLICIS

notre banque est membre de l'

ebic

European Banks International

où coopèrent sept des plus grandes banques européennes

SOCIETE GENERALE

partout présente dans le monde

LA VIE ÉCONOMIQUE

— *BILLET* —

L'Iran abaisse le prix de son pétrole

Nécessite fait loi

L'Iran a décidé, le 14 février, de ramener le prix de son pétrole de 11,495 à 11,40 dollars le baril, soit une baisse de 0,83 %.

Que les pays exportateurs de pétrole connaissent une certaine difficulté à écouler leur brut n'est pas une nouveauté. Voilà près d'un an, la crise économique et les programmes d'économie d'énergie aidant, qu'un retournement du marché s'est fait sentir. D'une situation de pénurie qui caractérisait 1973 et 1974, on a basculé dans l'abondance. Du coup, les premières entorses à la charte de l'OPEP sont apparues. Tour à tour, l'Indonésie, la Libye, l'Irak, l'Algérie ont tenté et tentent encore, par des astuces diverses, d'offrir sur le marché un brut un peu moins cher que celui du voisin. Ce que les spécialistes appellent « les différentiels » *(les primes diverses de qualité ou de proximité des marchés de consommation), permettaient la pratique des rabais, tout en sauvegardant les apparences.*

L'OPEP avait inscrit *cette question à l'ordre du jour de sa conférence de décembre qui s'est terminée par le rapt des* ministres *de l'organisation. Depuis, aucun accord n'a pu être trouvé entre les différents pays exportateurs. En décembre, le Koweït a signé un accord avec les deux compagnies qui exploitaient le pétrole sur son territoire : Gulf Oil et British Petroleum pourront enlever pendant cinq ans, 60 millions de tonnes à un prix inférieur de 15 cents par baril au tarif officiel.*

Pourtant, cette « mini-guerre » conservait jusqu'à présent un caractère feutré. Jamais un grand pays exportateur n'avait encore abaissé officiellement son prix. C'est maintenant chose faite. Certes, la diminution décidée par l'Iran est de très faible ampleur. Mais qu'elle soit le fait du second exportateur mondial, qui s'est toujours montré un partisan acharné de la hausse, et un censeur sourcilleux de ses partenaires de l'OPEP, prend valeur de symbole.

Comment expliquer ce revirement ? Pour l'Iran, nécessité fait loi. Ses exportations de pétrole ont fortement diminué l'année dernière. En décembre, la baisse atteignait 21,2 % par rapport à décembre 1974, un pourcentage beaucoup plus important que celui des autres pays exportateurs. Ce recul est dû pour une bonne part au fait que le « brut » *iranien est utilisé pour la production de fuel lourd dont la consommation a particulièrement fléchi dans les pays industrialisés en raison de la crise économique. En outre le consortium, regroupant quatorze compagnies pétrolières n'a pas rempli ses obligations. Au lieu d'enlever 4,98 millions de barils par jour, les compagnies n'ont acheté que 4,24 millions de barils en moyenne l'année dernière. Les ventes sont même tombées à 3,7 millions de barils au cours du dernier trimestre, ce qui s'est traduit par un manque à gagner de 2,7 milliards de dollars pour l'Iran en 1975.*

Or le chah a lancé son pays dans un vaste programme de développement. Il a un impérieux besoin d'argent. Reste à savoir si une baisse de 0,8 % du prix de son pétrole sera suffisante pour retrouver un niveau d'exportation permettant de combler la baisse de ses revenus.

La réponse dépend, pour une large part, de l'attitude des autres pays exportateurs. Ne seront-ils pas tentés d'imiter Téhéran, amplifiant ainsi la concurrence au sein de l'OPEP, ce qui pourrait entraîner une désescalade des prix du pétrole. A moins, bien sûr, que la reprise économique qui semble se dessiner n'entraîne un nouveau retournement du marché.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

● LE PRET DE 400 MILLIONS DE DOLLARS, promis par l'Iran à la Grande-Bretagne, en novembre dernier, sera finalement versé les 30 juin et 30 septembre prochains, vient d'annoncer, à Téhéran, le ministre iranien de l'économie et des finances. L'Iran avait ouvert à Londres, en 1974, une ligne de crédit de 1 200 millions de dollars, dont 400 millions ont déjà été versés. Ce retard dans l'octroi du deuxième prêt, qui profitera comme le premier à la Régie britannique des eaux, est lié aux difficultés financières de l'Iran à la suite de la baisse de ses revenus pétroliers. — *(A.F.P., Agefi).*

● LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO a *dénoncé* les conventions qui la lient aux sociétés Elf-Congo et Agip-Recherches, a-t-on annoncé officiellement, le 14 février, à Brazzaville. Dans une lettre adressée par le ministre congolais de l'énergie et des mines aux responsables de Elf-Congo — seule compagnie exploitant le pétrole congolais — le gouvernement invite *« à la négociation de nouvelles bases de coopération à partir du 19 février 1976 ».* — *(A.F.P.)*

SALAIRES

Au quatrième trimestre 1975

LA HAUSSE DES SALAIRES HORAIRES S'EST NETTEMENT RALENTIE

La hausse des salaires horaires s'est nettement ralentie en France à la fin de l'année 1975. Les premiers calculs indiquent une augmentation de 2,6 % du taux de salaire horaire au quatrième trimestre contre 2,8 % au troisième trimestre, 4,9 % au deuxième trimestre, 3,7 au premier trimestre.

Le calcul définitif de la hausse du taux de salaire horaire ne sera connu qu'à la fin du mois. Le chiffre officiel sera peut-être un peu différent de celui fourni par les premiers calculs. Mais la tendance à un net ralentissement des augmentations de salaires n'est pas douteuse. Si l'on tient compte du fait qu'au quatrième trimestre, les prix de détail ont augmenté de 2 %, la hausse du pouvoir d'achat a été de 0,6 %. En un an, elle a été de 4,7 %, les prix ayant augmenté de 9,6 % et les salaires horaires de 14,7 %. Si l'on tient compte de la réduction des effectifs et de la durée du travail, le pouvoir d'achat global a progressé d'environ 1,5 % en 1975. En fait, la progression a été plus forte, à cause de l'augmentation des prestations sociales.

Industriels!
Avant de renoncer à Paris. Réfléchissez!

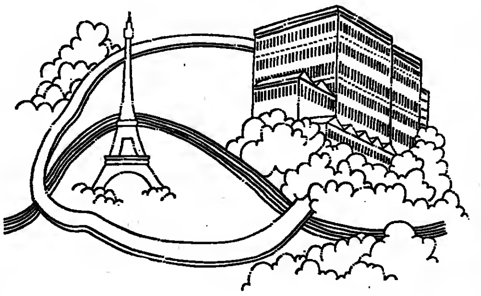

Pour travailler au cœur des villes...

Paris, c'est votre ville : le cœur de votre activité industrielle et commerciale.

Les autoroutes, les communications qui relient Paris aux Zones Industrielles lointaines, tout celà vous laisse sceptique : c'est un palliatif à un état de fait. Il n'y a plus de place à Paris pour votre Entreprise... comme pour des centaines d'autres. Réfléchissez !

A MONTREUIL, aux portes de Paris, nous avons construit MOZINOR -

Le premier ensemble industriel à la verticale, pour utiliser au maximum un espace disponible, une main-d'œuvre qualifiée et la proximité de Paris.

MOZINOR : un immeuble abritant des unités de production reliées par une autoroute intérieure : sur 3,2 hectares au sol, 40.000 m² de plancher industriel utile, 18.000 m² de voirie autoroutière intérieure couverte, 530 places de parking couvert, 1 restaurant pour 800 personnes, 2,5 hectares d'espaces verts.

MOZINOR : une trentaine d'unités de production intégrées à une architecture nouvelle. Plusieurs fonctionnent déjà.

A MOZINOR, votre Entreprise peut fonctionner dès aujourd'hui. Réfléchissez !

Pour tous renseignements : SADEMO - 15, Avenue de la Résistance - 93100 MONTREUIL - Monsieur MANENQ - Tél. 858.15.60

MOZINOR

LE PREMIER ENSEMBLE INDUSTRIEL A LA VERTICALE DE FRANCE

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. CHARLES JOURDAN, fondateur de l'entreprise de chaussures de luxe qui porte son nom, est décédé à Romans (Drôme), à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Pionnier de l'industrie de la chaussure de luxe et leader de la mode, il avait cédé 75 % du capital de son entreprise au groupe américain Genesco en 1968.

● SHELL-CHIMIE, filiale de la société Shell française, va construire sur sa plate-forme de Berre une unité de polypropylène de 70 000 tonnes-an, dont le démarrage est prévu dans le courant du second semestre de 1978. Le coût de cet investissement, le premier décidé cette année dans l'industrie chimique française, est évalué à 400 millions de francs. Le polypropylène est une matière plastique principalement utilisée pour la fabrication de cordages, d'emballages, de films, de tapis et d'articles moulés destinés à l'électroménager et à l'industrie automobile. Shell-Chimie étudie également la possibilité d'implanter à Berre une unité de chlorure de vinyle monomère avec Péchiney.

Prix

● LES PRIX INTERNATIONAUX DES MATIÈRES PREMIÈRES importées par la France ont augmenté en un mois de 2,1 % se situant à l'indice 198,1 (base 100 en 1968) le 3 février, contre 194 le 6 janvier. Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 5 % (244,2 contre 232,5), alors que ceux des matières premières industrielles baissaient très légèrement (171,5 contre 171,7).

● LES PRIX DE PLUSIEURS POISSONS SURGELÉS VONT AUGMENTER : 5 % pour le lieu noir et l'églefin, et 7 % pour le cabillaud. Autre hausse : 4 à 7 % pour les couvertures. Ces mesures sont publiées au *Bulletin officiel des services des prix* du 14 février. Les tarifs de certains services vont également augmenter : réparation et entretien des appareils électroménagers, de radiotélévision et de chauffage domestique (10 % pour les télévisions, 4 % et puis 3 % pour les contrats d'abonnement et frais de déplacement), frais de gardiennage, de nettoyage de locaux (5 %).

Syndicats

● LA DÉMISSION DE M. MARCHELLI, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, a été réclamée le 14 février, à Lille, par le président du syndicat régional Nord - Pas-de-Calais des cadres C.G.C. de la chimie. Une semaine plus tôt, dans la même salle, M. Marchelli s'en était pris violemment aux dirigeants de la C.G.C. et, en particulier, à M. Yvan Charpentié, président confédéral, l'accusant de « *poignarder dans le dos* » les militants C.G.C. de la métallurgie en apportant son appui aux scissionnistes de la section syndicale C.G.C. de Renault.

● LA C.F.D.T. QUITTE À SON TOUR les commissions du VII[e] Plan. Après la C.G.T., qui avait décidé le 12 février de suspendre sa participation, la C.F.D.T. explique son attitude en déclarant que « *les conditions d'élaboration du Plan ont pour fonction principale de camoufler les accords qui se réalisent entre le pouvoir et le patronat, sous une apparence de « concertation » générale* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Une entreprise d'équipements ménagers d'Orléans paralysée par une grève

● A ORLÉANS, la grève est pratiquement totale aux établissements CEPEM (Compagnie européenne pour l'équipement ménager), qui dépend du groupe C.G.E. Cette entreprise de deux mille deux cents salariés, qui fabrique en particulier des cuisinières électriques, est l'une des plus importantes de l'agglomération. Le mouvement, qui a débuté le mercredi 11 février, est également suivi par une bonne partie du personnel d'encadrement. Des négociations devaient débuter lundi matin 16 février. Les grévistes réclament le treizième mois, une augmentation mensuelle de 150 francs pour tous, l'abaissement des cadences, ainsi que la suppression des contrats d'embauche temporaire et leur remplacement par des contrats de longue durée. *(Corresp.)*

● DANS LE HAUT-RHIN, un demi-millier d'ouvriers, sur les sept cent soixante-dix salariés de l'usine Rhénalu (groupe Cégédur-Péchiney), à Biesheim, sont en grève depuis le 21 janvier pour le retour aux quarante heures, le paiement de la prime d'ancienneté sur la base du salaire réel, et le remboursement des heures chômées en 1975. Dans d'autres usines du groupe, à Montreuil, à Issoire, à Couzon et à La Flèche, les ouvriers ont décidé, par solidarité, de bloquer dès cette semaine toute production qui pourrait suppléer à l'arrêt de la fabrication dans l'usine alsacienne.

● A LA SOLMER DE FOS-SUR-MER, la situation s'est aggravée en fin de semaine après la décision des dirigeants locaux de la C.F.D.T. de s'opposer à tout projet de transfert de la production de cette usine (6 500 salariés), actuellement touchée par le chômage partiel — tandis qu'une grève affecte le travail des hauts-fourneaux dans les unités de Dunkerque et de Denain. A ce sujet, les élus de la majorité présidentielle de la région marseillaise ont fait part à M. Jacques Chirac à l'occasion de sa venue à Aix-en-Provence le samedi 14 février, de « *leurs graves préoccupations sur le plan social, sur le plan de l'emploi et de l'économie générale de la région* ». Des heurts se sont produits dans cette ville entre le service d'ordre et les militants syndicaux qui tentaient d'approcher le premier ministre. *(Lire nos informations page 22.)*

● A ORLY-SUD. — Le personnel des Wagons-Lits est en grève depuis le samedi 14 février pour protester contre le licenciement de soixante-dix personnes prévu en avril prochain. Les restaurants, bars et hôtels de la compagnie sont fermés. « *Ces licenciements sont une conséquence du transfert à Roissy de la* British Airways *et des vols d'Air France vers la Grande-Bretagne* », expliquent les responsables des Wagons-Lits d'Orly-Sud. Ce départ entraînera une diminution d'un million trois cent mille passagers, soit une baisse de 24 % du trafic de l'aéroport. Une réunion aura lieu le mardi 17 février au cours de laquelle le personnel décidera de l'arrêt ou de la poursuite de la grève.

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

DÉTENTE SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le marché des changes s'est ouvert à Paris dans un climat détendu. On note même quelques achats de francs, ce qui a eu pour effet de faire baisser le cours du dollar, ramené de 4,4850 F au début de la matinée à 4,46 F deux heures plus tard. La baisse du dollar à Francfort ayant été moins marquée (de 2,55 DM à 2,5465 DM), il en est résulté un certain repli du cours du deutschemark à Paris (quotient entre la cotation du dollar en francs et la cotation du dollar en deutschemarks).

La devise allemande se traitait lundi matin sur la base de 175 F pour 100 DM contre 176 F vendredi.

Cependant, les positions à la baisse du franc n'ont pas encore commencé à être dénouées, comme l'atteste la persistance d'un taux élevé sur l'eurofranc (les spéculateurs ont emprunté des francs sur l'euromarché pour les vendre). Le taux à un mois reste à 17 %, niveau atteint vendredi. Mais, au jour le jour, le taux a été ramené de 60 % au dernier jour ouvrable de la semaine dernière à 35 % environ lundi. A Paris, le taux du marché monétaire a encore été relevé. Il a été porté à 7 11/16 % (contre 7 1/4 % vendredi).

Le franc suisse est actuellement coté à la même valeur que le deutschemark. Il s'est, au cours de la période agitée que l'on vient de connaître, révélé une fois de plus comme la valeur refuge. La livre sterling reste au plus bas et la lire s'est encore légèrement affaiblie.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	2 1/2	3 1/2	0	1
1 mois	5	5 1/2	3 1/4	3 3/4	1/2	1
3 mois	5 3/8	5 7/8	3 1/4	3 3/4	1 1/8	1 5/8
6 mois	6	6 1/2	3 3/8	4 1/8	2	2 1/2

Joël PICARD
CONSEILLER DE DIRECTION
Gestion de Personnel - Formation - Recrutement

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

Importante Société commerciale, Lyon, recherche son Responsable des Relations Sociales. Il assistera le Directeur Général dans l'élaboration et la définition des politiques de personnel et conduira toutes les études nécessaires à la prise de décision. Il sera responsable du suivi de l'application des politiques définies et de leur bonne coordination entre les différents établissements. D'autre part, il assistera les responsables des services sur l'ensemble des aspects de la fonction personnel. Il sera le représentant de la Société auprès des organismes sociaux extérieurs. Le candidat, âgé d'environ 40 ans, de formation supérieure, aura nécessairement une expérience de Direction du Personnel. Le sens du contact, de la négociation et du travail en équipe est indispensable. La rémunération tiendra compte de l'expérience et de la valeur des candidats. Excellentes perspectives d'évolution. Réf. n° 28

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats - Adresser C.V. en rappelant la référence à

Joël PICARD - 36, rue Tronchet, 69006 Lyon - Téléph. : 89-12-07

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE COMMERCIALISATION DES TEXTILES ET DES CUIRS
SN. COTEC
TELEX N° 52.072

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'Appel d'Offres International est lancé pour la fourniture de :

FILÉS POUR TISSAGE :

Filés 100 % coton	1810 tonnes
100 % fibranne	115 tonnes
polyester mélangé	1370 tonnes
100 % acrylique	140 tonnes
Nylon 6 X dd	230 tonnes

FILÉS POUR TRICOTAGE

Filés 100 % polyester	2130 tonnes
Nylon polyamide 6 X 66	3400 tonnes
Nylon mousse 6 X 66	730 tonnes
100 % coton	690 tonnes
100 % acrylique	1900 tonnes
acrylique mélangé	100 tonnes
polyester mélangé	100 tonnes

Les Fournisseurs intéressés peuvent soit retirer le cahier des charges auprès de la Direction générale : 3, boulevard Anatole-France, ALGER, contre remise de la somme de 100 DA, soit le recevoir contre l'envoi d'un mandat de la même contre-valeur.

Les Fournisseurs déjà en relations commerciales avec la SN. COTEC recevront directement le cahier de charges contre remboursement de la contre-valeur de cent dinars (100 DA).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires requises, placées sous double enveloppe cachetée, portant de façon apparente la mention « NE PAS OUVRIR », SOUMISSION APPEL D'OFFRES N° 002/76, devront parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le quarante-cinquième jour inclus à compter de la première parution du présent avis.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(S.N.M.C.)
PROJET USINE A CHAUX DE SAIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Dans le cadre de la réalisation de l'usine à chaux de SAIDA, un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'exécution des travaux de génie civil tout corps d'état.

Les entreprises ou groupements d'entreprises intéressés peuvent retirer les cahiers des charges à la S.N.M.C., Direction Technique, B.P. n° 45, Gué de Constantine, KOUBA - ALGER (Algérie), et ce à partir du 16 février 1976.

Les offres complétées, accompagnées des pièces administratives et fiscales requises, sont à déposer avant le 31 mars 1976 à minuit, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi, à la même adresse, sous double pli cacheté avec la mention extérieure :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL - PROJET CHAUX DE SAIDA - A NE PAS OUVRIR. »

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adjudication SANS MISE A PRIX à la Chambre interdépartementale des Notaires de Paris, le mardi 2 mars 1976, à 15 heures

APPARTEMENT DUPLEX LIBRE PARIS (6[e])
54, rue Jacob - SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Au 2[e] étage sur cour : 5 pièces
Au 3[e] étage sur cour : 2 pièces
Chambre de bonne - Cave - Emplacement de garage
Consignation pour enchérir : 100.000 francs en un chèque certifié. Pour tous rens. s'adresser à M[e] Pierre SEJOURNANT, notaire, 9, boulevard Saint-Michel à Paris (5[e]), tél. 033-16-52 ; visites sur place le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 11 h à 19 h

Vente au Palais de Justice d'EVRY (Essonne), rue des Mazières, le mardi 2 mars 1976, à 14 heures

UN PAVILLON A VIGNEUX-SUR-SEINE
(Essonne)
36, RUE BALZAC
Cadastré Section AH n° 179 pour une contenance de 3 A. 13 CA.
MISE A PRIX : 130.000 FRANCS — Baisse de mise à prix possible.
Pour renseignements s'adresser à M[es] AKOUN et TRUXILLO, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-14-18 ou 496-30-26 ; M[e] PAVIE, avocat à Evry, tél. 077-57-72 ; et sur place pour visiter

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 8 mars 1976, à 14 heures
En quatre lots

4 APPARTEMENTS AVEC CAVES ET PARKINGS
sis à
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (Val-de-Marne)
99, rue Ledru-Rollin
MISES A PRIX : 1[er] lot : 122.000 francs - 2[e] lot : 102.000 francs ; 3[e] lot : 102.000 francs - 4[e] lot : 102.000 francs
S'adresser à M[e] PASSEZ, avocat à Paris (16[e]), 150, avenue Victor-Hugo, tél. 553-79-75 ; M[e] BRILLATZ, avocat à Paris (16[e]), 18, avenue Bugeaud ; M[e] VALLÉE, notaire à Paris, 204, boulevard Voltaire ; et à tous avocats postul. pr. les Tribunaux Grande Instance Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil

Vente au Palais de Justice à Versailles, mercredi 25 février 1976, à 10 h. 30

PROPRIÉTÉ A VERNEUIL-SUR-SEINE
(Yvelines)
4, RUE DE LA HAY-SAINT-MARC
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adresser à VERSAILLES : S.C.P. SALONE, société d'avocats, 19, rue Sainte-Sophie ; M[e] PENOT, avocat, 41, av. de Saint-Cloud ; M[e] RAVIART, avocat, 43 bis, av. de Saint-Cloud ; pour visiter à Mme HURON, 32, rue de Breteuil à VERNOUILLET, tél. 965-64-55.

Vente sur saisie immob. au Palais Justice à Paris, jeudi 4 mars 1976, à 14 h

PROPRIÉTÉ à COLOMBES (92)
19-23-25, avenue de Stalingrad
M. à prix : 150.000 F - S'adr. M[e] BRICOUT, avocat à Paris (8[e]), 14, rue d'Anjou ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

GARGES-LES-GONESSE (95)
LOCAL USAGE COMMERCIAL, 320 m2 env. - PARKING
Lots n° 1.110 et 1.075 dans ensemble immobilier, 19-33, av. Commune-de-Paris, 2-4, rue J.-Goujon et 1-11, place de l'Hôtel-de-Ville
Vente sur sais. immob. Palais Justice à Pontoise (95), le 4 mars 1976, à 14 h.
MISE A PRIX : 100.000 F - S'adr. M[e] MALHERBE, avoc., Pontoise, tél. 464-17-19

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le 25 février 1976, à 14 h. 15 - Fonds
DÉCORATION - EXPERTISE ET VENTE DE TABLEAUX
MEUBLES ET TISSUS
AVEC BAIL DES LOCAUX COMMERCIAUX, exploité à
PARIS (8[e]) 19, RUE CLÉMENT-MAROT
M. à prix 500.000 F (pouv. être bais.). Consign. 200.000 F. S'adr. M[e] DAUCHEZ, notaire, 37, quai de la Tournelle ; M[e] PINTA, syndic, 18, rue Cuvier.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Nanterre, le mercredi 25 février 1976, à 14 h. en un lot
APPARTEMENT 3 Pièces principales 2[e] étage - Cave.
à CLICHY-LA-GARENNE (92)
8 à 20, Cité Nouvelle
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adresser à M[e] RIBADEAU-DUMAS, avocat à Paris (16[e]), 17, avenue de Lamballe, et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Nanterre, Versailles, Bobigny et Créteil.

Vente s/sais. immob. Pal. Just. Evry, mardi 24 février 1976, à 14 heures
STUDIO à MASSY (91)
6, av. du Président-Allende, 1[er] étage
MISE A PRIX : 82.000 FRANCS
Rens. M[e] ELLUL, avocat. Tél. 077-18-44.

VENTE au Tribunal d'EVRY mardi 24 février 1976, à 14 heures
TERRAIN Avec abri de jardin. Contenance : 7 a 27 ca.
32, rue des Naogues
VILLIERS-SUR-MARNE (94)
MISE A PRIX : 8.000 F
Renseignements EVRY, Tél. 077-18-44, S.C.P. ELLUL, JAMES-GRIMAL, avoc.

VENTE SUR SAISIE au Palais de Justice de VERSAILLES, le MERCREDI 3 MARS 1976, à 10 h.
LOCAUX à usage de bureaux
sis à
VOISINS-LE-BRETONNEUX
(canton de Chevreuse)
route de Châteaufort, C.D. 36
215 m2 - MISE A PRIX : 80.000 F.
S'adresser à M[e] RAVIART, avocat à VERSAILLES, 13 bis, av. de St-Cloud. Tél. : 950-03-12.

Vente aux enchères publiques le mardi 24 février 1976, à 14 h. 15 avec continuation le mercredi 25 février à 14 h. 15 et le jeudi 26 février s'il y a lieu à la Bourse de Commerce de Paris, salle des Courtiers Assermentés, rue de Viarmes, près de la rue du Louvre, Paris (1[er]), métro Louvre

GRANDS VINS DE BORDEAUX
Médoc - Pauillac - Saint-Emilion - Millésime 1964 - 12.600 bouteilles vendues par lots de 24 bouteilles - Cheval-Blanc - Angelus - Calon-Ségur - Ducru-Beaucaillou - Kauzan-Gassies, etc. - 15.000 bouteilles Château Grand Corbin d'Espagne 1972 vendues par lots de 48 bouteilles - 5.000 bouteilles Château Pontet-Clauzure - Grand cru Saint-Emilion années 1962 - 1964 - 1966 - 1967 vendues par lots de 50 bouteilles - 3.000 bouteilles Grande Fine Champagne très vieille - Domaine du Paucaudat, 1[er] cru de Cognac, vendues par lots de 50 bouteilles - MARCHANDISES DÉPOSÉES ET VISIBLES le vendredi 20 février 1976 de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h., le samedi 21 février de 9 h. 30 à 11 h. 30 et le lundi 23 février de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 22 h. dans les magasins des Chais de France, 141, av. de Verdun à Issy-les-Moulineaux (92) - Frais en sus : 8,25 % pour le vin de Pontet-Clauzure, 1,50 % pour les autres vins + 0,75 % pour frais de manutention. S'adr. Et. de M[e] VENISSE, courtier de marchandises assermenté, 12, rue Gît-le-Cœur à Paris (6[e]), 633-13-87, assisté de M. A. MARATIER, expert près la Cour d'Appel, 61, rue du Pont-de-Bercy. 343-87-87.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 4 mars 1976, à 14 heures

APPARTEMENT, JARDIN, GARAGE, CAVE
sis à
PARIS (16[e]) - 4, rue Alfred-Dehodencq
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser à M[e] B. LYONNET, avocat, 3, boulevard de Sébastopol à Paris, et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

Vente au Palais de Justice à Versailles, le 25 février 1976, à 10 heures

PAVILLON A CHEVREUSE (YVELINES)
8, rue Michelet - Contenance 900 m2 - MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Pour tous rens. s'adresser à l'Étude de M[es] R. et D. JEAN, avocats, 4, place Gambetta à Versailles (Yvelines), tél. 950-27-12.

Chambre des Notaires de Paris, le mardi 2 mars 1976, à 14 h. 30
Adjudication par la Ville de Paris - En 3 lots

2 APPARTEMENTS 2 PIÈCES - LIBRES
1 CHAMBRE LIBRE
5-7, rue des Beaux-Arts - PARIS (6[e])
et 8-10-12, rue Visconti
MISES A PRIX : 132.000 F - 96.000 F - 26.000 F
Consignation pour enchérir : 20 % des mises à prix par chèques certifiés. M[es] MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT et LIÈVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides à Paris (1[er]), tél. 260-31-12. VISITES : sur place mardi de 10 h. à 12 h. et vendredi de 14 h. à 17 h.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT NATIONAL

EMPRUNT

TAUX NOMINAL 10,20 %

TAUX ACTUARIEL 10,13 %

OBLIGATIONS DE 1000F DUREE 15 ANS SOUSCRIPTIONS REÇUES AU CREDIT NATIONAL 45 RUE ST DOMINIQUE PARIS 07 DANS LES BANQUES CHEZ LES COMPTABLES DU TRESOR LES POSTES ET LES CAISSES D'EPARGNE

CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

ANCIENNE MAISON HEIDSIECK
Fondée en 1785

Les expéditions de l'exercice 1975 ont atteint 2 786 000 bouteilles, contre 3 050 000 en 1974, marquant un recul modéré de 9 %.

Le chiffre d'affaires correspondant s'est élevé à 61 400 000 F, contre 70 100 000 F en 1974 (moins 12 %).

Un net renversement de la tendance a été observé au cours du quatrième trimestre 1975, tant en France que sur les marchés d'exportation.

Le chiffre d'affaires a progressé, pendant cette période, de 43 %.

Pour l'année 1976, les deux premiers mois confirment le renforcement de cette tendance : les expéditions et ordres en cote atteignent un niveau double de celui obtenu pour les deux premiers mois de 1975.

La principale filiale du groupe, le champagne Canard-Duchêne, dont l'activité s'exerce principalement sur le marché français, a enregistré, pour l'exercice 1975, une progression en volume de 35 %.

Ainsi les sociétés du groupe Piper-Heidsieck-Canard-Duchêne ont expédié plus de 8 millions de bouteilles en 1975, soit une augmentation de 4 % sur l'exercice précédent.

Bien que les comptes ne soient pas définitivement arrêtés à ce jour, les éléments disponibles permettent de prévoir un résultat d'ensemble au moins équilibré.

legrand

Au cours du colloque « Neuf présidents face aux investisseurs internationaux », le président Jean Verspieren a fourni une estimation des résultats 1975 au niveau du groupe :

— Le chiffre d'affaires, soit 684 millions de francs, a progressé de 24 %, à structure comparable, l'augmentation est de 5 % ;

— Quant au bénéfice net, qui n'est pas encore connu avec précision, l'ordre de grandeur serait comparable à celui de 1974.

Ce résultat, a précisé le président, a été obtenu malgré six mois de stagnation, sans licenciement et sans réduction d'horaires.

RENAULT

Emprunt 7,25 % 1972-1987
200.000.000 FF nominal

Nous informons les obligataires que l'amortissement d'un montant nominal de 3 millions de francs en vue de l'échéance du 16 mars 1976, a été effectué entièrement par rachat sur le marché.

L'agent financier de la Société générale alsacienne de banque, 15, avenue E.-Reuter, Luxembourg.

BAIL INVESTISSEMENT

Le produit des locations pour l'exercice 1975 s'est élevé à 127 millions de francs (dont 33 millions au titre des immobilisations en pleine propriété et 94 millions faisant l'objet de contrats de crédit-bail). Pour l'exercice précédent, les chiffres correspondants étaient : 99 millions de francs (dont 29 millions pour la pleine propriété et 70 millions pour le crédit-bail).

Après déduction des frais généraux, des frais financiers, des amortissements et des provisions normales — pour un total de 85 millions de francs — et après affectation d'un montant supplémentaire de 8 millions de francs à l'amortissement des frais d'émission d'emprunts obligataires, le résultat de l'exercice serait d'environ 34 millions de francs (contre 29 millions en 1974).

Sur ces bases, la distribution d'un dividende de 16 F par action peut être envisagé (contre 11,80 F pour 1972, 12,80 F pour 1973 et 14 F pour 1974).

FERODO

Le chiffre d'affaires hors taxes de la S.A.F. FERODO atteint pour 1975 1.231 millions de francs en augmentation de 12 % sur celui de 1974.

Le chiffre d'affaires consolidé est estimé à environ 2 milliards de francs.

D'ores et déjà le président escompte pour 1976 une progression du volume de l'activité de l'ordre de 5 % par rapport à 1975.

L'assemblée ordinaire se réunira au Palais des congrès de Paris le 24 mai 1976.

M. KONAN BEDIE, Pdt du Comité du développement du F.M.I., « La réforme monétaire, un simple replâtrage ? » dans :

BANQUE AFRIQUE

57, av. d'Iéna, 75116 Paris
(spécimen sur demande : 553-14-47)

Europcar loue des voitures, et vous vous louerez d'Europcar

europcar

645.21.25

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

L'absentéisme féminin : charges familiales et statut professionnel

L'absentéisme des femmes, en général plus important que celui des hommes, tient-il d'abord à leurs maternités et à leurs charges de famille ou s'explique-t-il essentiellement par le fait qu'elles occupent souvent des emplois sous-qualifiés et mal rémunérés ? Les « *premiers résultats* » d'une enquête faite il y a dix-huit mois par le ministère du travail auprès d'entreprises du secteur privé occupant cinquante salariés et plus donnent lieu à des interprétations contradictoires et relancent la polémique.

Que révèle l'enquête ? Un taux d'absentéisme plus élevé chez les ouvriers que chez les employés et, à l'intérieur de chaque catégorie, plus important chez les femmes que chez les hommes.

Ce sont les secteurs de la métallurgie et des industries de transformation qui connaissent les plus forts taux d'absences. Ainsi, la construction de matériel de transport (81 hommes sur 1 000 et 94 femmes sur 1 000), le textile (61 hommes, 102 femmes), la production et la première transformation des métaux, l'industrie du caoutchouc. En revanche, les secteurs du commerce, des transports et des services ont une proportion d'absents nettement inférieure (32 hommes, 51 femmes, dans le commerce en gros). L'absentéisme augmente aussi avec la taille de l'établissement. Il passe de 49 absents pour 1 000 salariés dans les entreprises de 50 salariés à 80 pour 1 000 dans les entreprises de 500 salariés et plus, cela dans le seul secteur des industries de tranformation.

La maladie est la cause d'absence la plus fréquente (40 absents pour 1 000 salariés), précédant de loin les accidents du travail (6 absents pour 1 000) et la maternité (4 pour 1 000).

L'enquête révèle encore que deux régions se distinguent particulièrement : le Nord - Pas-de-Calais au taux d'absentéisme particulièrement élevé (79 pour 1 000) et l'Aquitaine, au taux particulièrement faible (29 pour 1000). La région parisienne a un taux d'absentéisme de 51 pour 1000, plus faible que la moyenne nationale (58 pour 1000).

On rapprochera cette enquête de celle réalisée deux ans plus tôt — en octobre 1972 — par l'INSEE auprès de quinze mille établissements industriels, et qui vient également d'être publiée. L'INSEE note que l'absentéisme est le plus élevé chez les ouvriers payés au rendement, ainsi que dans les industries de base et de transformation. Il note également que la principale période d'absentéisme féminin se situe entre vingt ans et trente-cinq ans, c'est-à-dire qu'elle correspond à la nécessité d'élever les enfants.

Répondant, sur ce point, aux questions d'un journaliste, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, a estimé qu'il était « *de mauvais goût de mettre les femmes en accusation* » et s'est étonnée que les chiffres de l'enquête du ministère du travail aient été publiés alors qu'ils datent de dix-huit mois ; une autre enquête, « *beaucoup plus approfondie* », sur les raisons de cet absentéisme — qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes — n'a pas encore été publiée.

De cette dernière enquête, à laquelle ont participé, outre les services de Mme Françoise Giroud, ceux du ministère du travail et de la DATAR, il ressort, a souligné Mme Giroud, que, « *lorsqu'on travaille simplement pour toucher un salaire, on s'absente davantage que lorsqu'on trouve dans son travail un centre d'intérêt, et encore plus que lorsqu'on trouve dans ce travail des raisons de réalisation personnelle : cela est vrai aussi bien pour les femmes que pour les hommes.* »

« *Il reste*, a ajouté le secrétaire d'État à la condition féminine, *qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes se trouvent dans cette catégorie de travailleurs qui vont travailler parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement.* »

« *A qualification égale*, note pour sa part la revue *Syndicalisme* (C.F.D.T.), qui analyse également l'enquête de l'INSEE, *l'absentéisme est presque identique, et même plus faible, en durée pour les femmes.* »

CORRESPONDANCE

Une réponse des socialistes de l'informatique à M. Brûlé

A la suite de l'interview de M. Jean-Pierre Brûle, P.-D.G. de Honeywell-Bull, qui doit présider aux destinées de la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull (le Monde du 3 février), nous avons reçu de M. Charles Dressou, animateur des sections socialistes du secteur informatique, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

M. Brûlé est bien entendu opposé à une nationalisation. (...) Il utilise cependant de mauvais arguments en déclarant : « *Les services rendus par une entreprise informatique à ses clients la conduisent à une connaissance intime de leurs affaires et beaucoup d'entre eux en France ou à l'étranger hésiteraient à la prendre comme fournisseur.* » Ceci n'est tout d'abord pas vrai pour le secteur public, sur lequel la nouvelle société compte beaucoup (il est en revanche inquiétant qu'une société privée ait une connaissance si intime de certains systèmes au fichiers administratifs) ; ensuite la connaissance d'une banque vis-à-vis de ses clients n'est-elle pas tout aussi intime ? Que dire alors de la B.N.P. qui s'est hissée au cinquième rang mondial !

De plus certains clients étrangers ont choisi la C.I.I. parce que l'État leur garantissait par des accords de coopération gouvernementaux le soutien du gouvernement français ; loin d'être un handicap la nationalisation est une garantie pour beaucoup de pays socialistes ou du tiers-monde de ne pas être soumis aux seuls intérêts capitalistes.

Les propos de M. Brûlé montrent que peu à peu s'effiloche le décor de théâtre tissé par le gouvernement ; ainsi apparaît à la réalité industrielle de l'impérialisme américain, asservissant l'industrie française au détriment des travailleurs et de leur emploi, des utilisateurs de la nation tout entière.

Creusot-Loire: Les faits sont là

En 1970, Creusot-Loire a choisi de conquérir des positions de "leader" dans la métallurgie, la mécanique et l'entreprise. En 1975, les faits sont là qui prouvent que les choix étaient bons.

1975: Une poussée vers l'étranger

Déjà "leader" en France des aciers spéciaux, des centrales nucléaires, des ensembles "clés en mains", Creusot-Loire a renforcé ses positions à l'étranger :
- positions commerciales : plus de 6 milliards de francs de commandes à l'exportation prises dans l'année,
- positions industrielles : États-Unis, Brésil, Espagne, Iran.

1975: Des résultats malgré la crise

1975 a été une mauvaise année pour l'industrie ; elle n'a pas été facile pour Creusot-Loire. Mais le chiffre d'affaires s'est accru, l'emploi a été développé, la rentabilité a été préservée.

De bonnes raisons à cela : la qualité des équipes, le choix des produits, la force du réseau commercial.

1975: Des choix bien adaptés

Aujourd'hui, l'Europe industrielle a compris qu'il est plus avisé de créer des biens durables et plus profitable de valoriser son savoir-faire dans des produits de haute technicité.

Creusot-Loire a choisi dès l'origine les matériaux et les biens d'équipement indispensables à l'économie mondiale, ceux que peu d'entreprises dans le monde sont capables de produire. Creusot-Loire, c'est l'industrie de l'essentiel.

En 1976, Creusot-Loire va intensifier son action pour développer sa stratégie industrielle

(PUBLICITE)

ANNOUNCEMENT OF PRELIMINARY SELECTION

PETROLEO BRASILEIRO S.A. - PETROBRAS

Rio de Janeiro - Brazil

1. — PETROBRAS announces to all companies wishing to enter into contracts for petroleum exploration and oilfield development services in Brazil that it will receive applications for the preliminary selection of candidates interested in performing such services in the areas hereinafter specified

2. — The said contracts shall be executed in the form of « service contracts », whereby CONTRACTOR shall undertake to perform services for PETROBRAS, provided that CONTRACTOR's remuneration shall be contingent upon the achievement of commercial production.

3. — In order to obtain the necessary application form, interested companies which can prove their fitness, technical and financial capacity, experience and tradition in such field of the petroleum industry, are requested to contact PETROBRAS, through their authorized representatives, at one of the addresses indicated below :
— Av. Republica do Chile, 65 - 23rd floor, room 2338 Rio de Janeiro, Estado do Rio de Janeiro, BRAZIL.
— 18, avenue Montaigne, 75008 Paris, FRANCE.
— 77, South Audley Street, 2nd floor, London, W. I. Y. 5 TA, ENGLAND.
— 1221, Avenue of the Americas, 22nd floor, New-York, N.-Y., 10020, U.S.A.

4. — The said application form is to be filled in by the interested company, and then returned to any one of the addresses indicated above, until 5 p.m. (local time), the 16th of March, 1976.

5. — Once the preliminary selection is concluded, the selected companies shall receive a written invitation, whereby they shall be informed of the basic conditions they must comply with for the purpose of making their bids

6. — It should also be noted that any such bids shall only be accepted in case the bidders commit themselves to pay for the geological and geophysical data and information and other related data and information available in connection with the areas referred to herein

7. — Participation in the said preliminary selection does not and shall not imply the granting of any guarantees, privileges or rights to any of the Applicants, it being understood that PETROBRAS is absolutely free to, at its sole discretion, cancel, remake or dispense with such preliminary selection, or invite whichever other companies it may choose in order to contract with same for the execution of the services referred to in this Announcement.

AREAS

NUMBER	COORDINATES OF THE VERTICES			
	1	2	3	4
I	61° 00' W 4° 00' S	59° 30' W 4° 00' S	61° 00' W 5° 00' S	59° 30' W 5° 00' S
II	49° 30' W 3° 30' N	49° 00' W 3° 30' N	49° 30' W 3° 00' N	49° 00' W 3° 00' N
III	49° 00' W 2° 30' N	48° 00' W 2° 30' N	49° 00' W 2° 00' N	48° 00' W 2° 00' N
IV	39° 00' W 18° 00' S	38° 00' W 18° 00' S	39° 00' W 18° 30' S	38° 00' W 18° 30' S
V	39° 30' W 18° 30' S	39° 00' W 18° 30' S	39° 30' W 19° 15' S	39° 00' W 19° 15' S
VI	44° 00' W 23° 30' S	43° 00' W 23° 30' S	44° 00' W 24° 00' S	43° 00' W 24° 00' S
VII	46° 00' W 24° 30' S	45° 00' W 24° 30' S	46° 00' W 25° 00' S	45° 00' W 25° 00' S
VIII	46° 30' W 25° 30' S	45° 30' W 25° 30' S	46° 30' W 26° 00' S	45° 30' W 26° 00' S
IX	48° 00' W 28° 00' S	47° 30' W 28° 00' S	48° 00' W 28° 30' S	47° 30' W 28° 30' S
X	51° 30' W 32° 30' S	51° 00' W 32° 30' S	51° 30' W 33° 30' S	51° 00' W 33° 30' S

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

TRENTE-SIX VALEURS PROCHAINEMENT RADIÉES DE LA COTE OFFICIELLE

Sur décision de la commission des opérations de Bourse, et en accord avec la Chambre syndicale des agents de change, trente-six valeurs (trente-cinq françaises et une étrangère) seront radiées de la cote officielle à compter du 27 février prochain.

Bourse de Paris. — C.P.E.C. (Compagnie française d'épargne et de crédit), Balency-Briard, Chimique de la Route, Compteurs (Compagnie des), Cope-Allman Europe, Crane, Lip, Roux-Combaluzier-Schindler (R.C.S.), Titan Coder, Navarre (Papeteries de), Galeries parisiennes, Claude, Audincourt et dépendances (Forges d'), Labaz, Tapis et Couvertures, Timwear, C.G.T.A.P. (Compagnie générale de transports en Afrique et de participations) et la société étrangère Socfin (Financière des Caoutchoucs).

Bourse de Bordeaux. — Olibet (Biscuits), Pampre d'or, Industrielle de Fabrication et de transformation (SIFT), Elima (Plantations d').

Bourse de Lille. — Tuileries de Beauvais.

Bourse de Lyon. — Favre frères, Oller (Etablissements A), PIV, Tanneries françaises réunies.

Bourse de Marseille. — Comores Bambao, Madagascar automobile, Commerciale et Industrielle du Midi, Silbert et Ripert frères, Emyrne.

Bourse de Nancy. — Gluck (Filature alsacienne de laine peignée).

Bourse de Nantes. — Assurances maritime et de transport (Compagnie nantaise), Pien et Glassod, Sogena (Société de gérance et de navigation).

Faisant application, le cas échéant, de l'article 8 du décret du 3 janvier 1968, la commission des opérations de Bourse a décidé qu'à compter du 27 février les actions négociables sur le marché hors cote de la Bourse où elles étaient précédemment cotées officiellement, à l'exception des actions Titan Coder, qui seront négociées sur le marché hors cote de Marseille et des actions Tapis et Couvertures, qui seront négociées sur le marché hors cote de Lille.

En outre, onze valeurs françaises seront transférées du marché de Paris aux Bourses de province suivantes :

Bordeaux : Banque des Antilles françaises, Banque de la Guyane et Minière et Métallurgique.

Lille : Ufinord.

Lyon : Travaux et industries maritimes et Phosphates et chemins de fer de Gafsa.

Marseille : Kompong-Thom, Caoutchoucs du Mékong, Mimot, Sogar et Librairie A. Quillet.

LONDRES

Léger repli

Le marché s'oriente à la baisse lundi à l'ouverture. Léger fléchissement des industrielles et des pétroles. Les mines d'or s'alourdissent franchement en raison de la situation en Angola. Stabilité des Fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 131 60 contre 131 13

VALEURS	CLOTURE 13/2	COURS 16/2
War Loan 3 ½ %	28 7/8	26 7/8
Beechamps	350 ...	349 1/2
British Petroleum	588 ...	584 1/2
Shell	388 ..	382 1/2
Vickers	180 ...	188 ...
Imperial Chemical	380 .	380 ...
Courtaulds	163 ...	188 ...
de Beers	285 ...	283 1/2
*Western Holdings	25 ...	24 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	182 ...	181 ...
*West Driefontein	29 1/4	28 3/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOURCE PERRIER S. A. — L'exercice 1975 se solde sans gain ni perte après amortissements et dotation complémentaire à la provision pour dépréciation des titres de participation. L'année précédente, la société avait dégagé un bénéfice de 28,55 millions de francs. Dividende global de 3 F (contre 6 F) prélevé sur le report à nouveau et les réserves.

ZAMBIA COPPER INVESTMENTS. — Bénéfice net du premier semestre de l'exercice au 31 juin 1976 : 180 000 dollars. Pour l'exercice clos le 30 septembre 1975, la compagnie avait dégagé un bénéfice de 15,91 millions de dollars contre 54,85 millions précédemment. Z.C.I. n'a perçu aucun dividende de N'Changa Consolidated Copper ni de Roan Consolidated Mine pour le deuxième trimestre octobre-décembre 1975. En outre, les dividendes payés antérieurement sont toujours bloqués en Zambie. Ils représentent une somme de 11,2 millions de dollars pour les deux dernières années financières. Pour aider à 85 % sa filiale Botswana-R.S.T. à financer ses investissements, Z.C.I. a dû emprunter 3,70 millions de dollars à Mineral and Resource Corp., son actionnaire à 49,98 %. Z.C.I. ne rémunérera pas son capital tant que cet emprunt ne sera pas remboursé.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — Bénéfice net pour 1975 : 16,14 millions de dollars canadiens contre 5,82 millions. Dividende inchangé de 4 dollars, le gouvernement fédéral n'autorisant aucune majoration.

B. A. L. O.

Le numéro du 16 février publie notamment les insertions suivantes :

Crédit national. — Emission au pair d'un emprunt de 1 200 millions de francs représenté par 1 200 000 obligations de 1 000 F, d'une durée de quinze ans, à intérêt de 10,20 %, jouissance du 1er mars 1976, remboursable par tirages au sort et par séries à partir de 1979.

Groupement pour le financement des sociétés d'économie mixte « Gimixte ». — Emission au pair, à partir du 23 février 1976, de 2 340 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1976.

La répartition, le cas échéant, des actions souscrites à titre réductible se fera au prorata du nombre d'actions anciennes dont les droits de souscription auront été exercés à titre irréductible. Le capital est porté de 500 000 F à 734 000 F.

Union industrielle de crédit (U.I.C.). — Attribution gratuite, à partir du 1er mars 1976, de 80 000 actions de 50 F, jouissance du 2er janvier 1975 (1 pour 5). Le capital est porté de 20 000 000 de francs à 24 000 000 de francs.

Société générale du golfe de Guinée. — Attribution gratuite, à partir du 1er mars 1976, de 13 200 actions de 75 F, jouissance du 1er janvier 1976 (1 pour 10). Le capital est porté de 3 900 000 F à 10 890 000 F.

W. R. Grace and Co. — Insertion en vue de l'introduction sur le marché en France et de la cotation en Bourse de Paris de 12 514 879 actions de 1 dollar.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Fiequet Manapole, c. 32	7 p. 10	.. ..
Skis Rossignol, c. 7 ...	1 p. 3	157 ..
Un. Intern. Immob., c. 20	1 a. p. 3 c.	.. ..

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1975.)

	12 févr.	13 févr.
Valeurs françaises	106,5	106,3
Valeurs étrangères	187,7	206,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,6	78,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/2	16/2
1 dollar (en yens) ...	301 ..	301 50

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 11/16 %

BOURSE DE PARIS - 13 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	[illegible]	[illegible]	France (I.A.R.D.)	213 ..	210 ..	Lyon-Alemand	189 ..	183 ..	Un. Imm. France	160 ..	124 ..
5 %	[illegible]	[illegible]	France (La)	[illegible]	381 ..	Soc. Mars. Crédit	280 ..	288 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 % 1920-1980	[illegible]	[illegible]	Préservatrice S.A.	343 ..	341 ..	Séquanaise Banq.	281	285 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

13/2	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
505	4,50 % 1973	527 ..	520 ..	528 40	529 90
1390	C.N.E. 3 %	1388 80	1370 ..	1370 ..	1370 ..
435	Afrique Occ.	460 ..	470 80	468 ..	473 ..
365	Air Liquide	374 00	379 ..	377 60	375 ..
71	Als. Part. Ind	74 ..	78 ..	78 ..	78 00
275	Als. Superm.	328 ..	310 ..	310 ..	304 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
780	Cie Gle Eaux.	769 ..	765 ..	768 ..	766 ..
420	Eng. Matra	448 20	453 ..	455 ..	453 00
250	E. J. Lefebvre	257	264 ..	254 ..	254 ..
31	Esso S.A.F.	32 ..	31 20	31 25	30 10
198	Eurafrance	198 50	199 ..	197 50	198 ..
385	Europe N° 1	379 80	378 10	376 ..	377 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
179	Dôle-Caby	208 50	201 ..	231 80	180 ..
80	Opfi-Paribas	90 10	87 50	87 60	87 50
111	Paris-France	112 40	113 ..	113 50	111 ..
78	Pechelbronn	78 80	79 ..	79 ..	78 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
445	T.R.T.	532 ..	541 ..	546 ..	541 ..
795	Tél. Elect.	746 ..	736 ..	737 ..	736 ..
160	— (obl.)	120 80	125 50	125 50	125 50
820	Tél. Ericss.	792 ..	776	775 ..	765 ..
72	Terres Roug.	74 ..	74 40	74 40	72 80
240	Thomson-Br.	258 ..	254 ..	253 ..	254 80
270	— (obl.)	279 50	275 ..	277 ..	275 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Gen. Electric	235 ..	232 ..	233 50	230 50
238	Gen. Motors	286 80	238 ..	284 ..	282 ..
18	Goldfields	17 80	17 55	17 55	17 50
23	★ Harm. Co.	25 25	24 80	24 60	24 90
258	Hoechst Akti	289 30	282 ..	288 ..	289 80
32	Imp. Chem.	68 40	33 65	30 65	33 50
188	Imperial Oil	183 10	184 80	104 80	183 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

« VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
c. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13.2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 481	4 468	4 469
Canada ($ can. 1)	4 479	4 482	4 465
Allemagne (100 DM)	175 750	175 675	178 25
Belgique (100 fr.)	11 440	11 456	10 930
Danemark (100 krd.)	73 179	73 120	73 ..
Espagne (100 pes.)	3 700	3 752	3 725
Grande-Bretagne (£ 1)	9 051	9 064	5 87
Italie (1 000 lires)	5 842	5 852	5 475
Norvège (100 kr.)	81 380	81 220	81 ..
Pays-Bas (100 fl.)	166 580	168 640	168 ..
Portugal (100 esc.)	16 465	16 445	13 20
Suède (100 krs.)	102 370	102 200	101 75
Suisse (100 fr.)	175 000	175 835	174 15

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 2
Or fin (kilo en barre)	19835 ..	19450 ..
Or fin (kilo en lingot)	19820 ..	19450 ..
Pièce française (20 fr.)	228 50	228 70
Pièce française (10 fr.)	179 80	178 80
Pièce suisse (20 fr.)	162 70	188 30
Union latine (20 fr.)	182 90	180 10
Souverain	188 20	182 ..
Pièce de 20 dollars	970 ..	970 ..
Pièce de 10 dollars	474 50	475 ..
Pièce de 5 dollars	297 50	... ..
Pièce de 50 pesos	781 ..	768 50
Pièce de 10 florins	185 30	188 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. AFRIQUE
— LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL : tribune internationale : « Le Maghreb en miettes ou en gestation ? », par H. Djaït.
— ANGOLA : l'UNITA annonce le début de la guérilla.

3. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : le président Frangié a annoncé un plan de réforme du système politique.
— L'U.R.S.S. demande à nouveau la reprise de la conférence de Genève avec la participation de l'O.L.P.

4-5. ASIE

5-6. EUROPE
— IRLANDE DU NORD : « La dernière chaconnerie » (II), par Nicole Bernheim.

7. AMÉRIQUES

7-8. DIPLOMATIE
— Les partis français devant les élections européennes.

8-9. POLITIQUE
— Les déclarations de M. Chirac.

9. DÉFENSE
— Des milliers de manifestants se solidarisent avec les soldats et les militants inculpés.

9. RELIGION

10. JUSTICE
— « L'avocat, témoin et garant de la liberté du citoyen », un point de vue de Mᵉ Francis Mollet-Viéville.

10-11. FAITS DIVERS
— Avalanches dans les Alpes et les Pyrénées.

12. ÉDUCATION

12. MÉDECINE
— Fermeture d'un centre psychiatrique pour enfants.

14-15. SPORTS
— Les Jeux olympiques d'hiver ont sonné le glas pour le ski français.

MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 17 A 20
— Controverses autour du « juste prix » pour le pétrole.
— Compter sur ses propres forces, par Jean Matouk.
— Le capitalisme social, un point de vue de Jacques Fournier et Nicole Questiaux.

22-23. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : les Mal Partis, de Jean-Baptiste Rossi.

31. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

32 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— BILLET : l'Iran abaisse le prix de son pétrole.
— EMPLOI : l'absentéisme féminin : charges familiales et statut professionnel.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (21)
Annonces classées (24 à 29) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (21) ; « Journal officiel » (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Finances (35).

Le numéro du « Monde » daté 15-16 février 1976 a été tiré à 524 718 exemplaires.

E.U. Promotion
59, Bd Exelmans
Paris 16ᵉ
spécialiste
de la Formation Permanente
offre aux entreprises
et aux particuliers un enseignement adapté à leurs besoins spécifiques.
Nous mettons à leur disposition
sur place ou dans l'entreprise
des cours de :

SECRETARIAT - COMPTABILITE
DROIT - GESTION DES P.M.E.
LANGUES : Arabe - Français - Anglais - Allemand - Espagnol
TECHNIQUES DIVERSES

Pour tous renseignements
Téléphonez :
525-56-79
525-59-84
527-08-70

A B C E F G H

EN VISITE OFFICIELLE EN CATALOGNE

Juan Carlos Iᵉʳ s'efforcera d'apaiser une région en effervescence

Barcelone. — Le gouvernement central de Madrid se penche sur la Catalogne en effervescence. Pour la première fois depuis son accession au trône d'Espagne, le roi Juan Carlos, attendu ce lundi 16 février à Barcelone, effectue une visite très officielle d'une semaine dans une province turbulente où les dirigeants de l'opposition démocratique réclament avec insistance le rétablissement du statut d'autonomie de 1932.

Juan Carlos est accompagné de la reine Sophie, du chef du gouvernement, M. Arias Navarro, de plusieurs membres du cabinet, en particulier MM. Fraga Iribarne, ministre de l'intérieur, et Villar Mir, ministre des finances et ancien gouverneur civil de Barcelone.

De notre envoyé spécial

Un conseil des ministres exceptionnel doit, en principe, avoir lieu dans la capitale catalane, le vendredi 20. De bonne source, on indique que des mesures d'aide à la Catalogne seront adoptées, notamment l'octroi de crédits spéciaux pour la construction de logements. Le conseil sera présidé par le roi.

Juan Carlos n'a assisté, jusqu'à présent, qu'à une seule réunion de son gouvernement depuis la mort de Franco. Son souci de placer la monarchie, encore fragile, au-dessus des querelles de clans et des aléas d'une libéralisation claironnée, est depuis bientôt trois mois évident. La volonté de plaire aux Catalans frondeurs est donc manifeste.

Geste symbolique : dès mardi, Juan Carlos se rend à l'abbaye de Montserrat, haut lieu du catalanisme, bastion de l'antifranquisme et refuge, depuis des années, de tous ceux — intellectuels libéraux, démocrates, dirigeants de l'Assemblée de Catalogne — qui contestent le centralisme castillan et revendiquent le droit à l'existence de la nation catalane. En se déplaçant cette semaine en Catalogne, qu'il connaît déjà très bien, Juan Carlos renoue, sans doute avec la tradition franquiste. Le Caudillo avait coutume de présider, une fois tous les cinq ans en moyenne, un conseil de gouvernement à Barcelone. Mais le climat a bien changé en Espagne depuis la disparition du généralissime. Chaque démarche a désormais un sens. Promesses et décisions sont analysées à la loupe par une opposition impatiente. C'est particulièrement vrai en Catalogne, solide, industrieuse, prospère, sûre de ses droits et de sa force, moins prompte à s'enflammer que Madrid ou le Pays basque, mais où l'élan vers la démocratie vient des profondeurs. Le gouvernement le sait et le redoute.

M. Fraga, qui a déclaré publiquement mettre le problème du régionalisme au premier rang de ses préoccupations, ne peut pas ignorer que le temps, là aussi, lui est compté. Le voyage de Juan Carlos vise à calmer, si possible, la grogne catalane en multipliant les bains de foule et en réaffirmant les bonnes intentions régionalistes de Madrid. Il est douteux que cela suffise.

La conquête du régionalisme

Le roi retrouve en effet une capitale catalane où les conquêtes sont déjà évidentes et sans doute irréversibles. Le drapeau catalan flotte à la façade des grands hôtels, audace impensable il y a seulement trois mois. Il flottait au-dessus des impressionnantes manifestations de rues du 1ᵉʳ et du 8 février organisées par l'Assemblée de Catalogne qui regroupe toutes les formations et tous les groupes démocratiques et catalanistes. A chaque fois, pendant nombre d'heures, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue, ont occupé le centre de Barcelone malgré un quadrillage policier d'une exceptionnelle ampleur et d'une très grande fermeté. La population a clairement manifesté sa sympathie et sa complicité. La semaine dernière, les dirigeants de l'Assemblée de Catalogne ont tiré avec satisfaction les leçons de cette épreuve de force et ils envisagent une réunion prochaine de cent mille personnes dans le stade du Football-Club de Barcelone.

Les chanteurs contestataires Llach et surtout Raimon, chantres inspirés des libertés, font salle comble depuis des semaines lorsque les autorités accordent les autorisations indispensables et renouvelables à chaque fois. La sardane, danse nationale catalane, s'achève chaque dimanche devant la mairie et la cathédrale en manifestation politique. Sauf dimanche soir : à la veille de l'arrivée du roi, d'importantes forces de police occupaient la place San-Jaime. Soucieuses de faire preuve de bonne volonté, les autorités locales ont également peur d'être rapidement débordées. Elles le confessent aux organisateurs des manifestations : « *Que ferons-nous s'il y a demain un million de personnes dans la rue ? Que pourriez-vous faire vous-mêmes ?...* »

La crainte a changé de camp. La semaine dernière, on a compté vingt mille grévistes à Tarrassa, ville industrielle proche de Barcelone. A Sabadell, la police a brutalement dispersé une colonne de lycéens soutenant leurs maîtres en grève. Des bras cassés, des parents d'élèves en colère, et tous Sabadell a décidé de faire connaître son mécontentement à Juan Carlos.

Samedi, les dirigeants des commissions ouvrières de toute la Catalogne se sont retrouvés à Barcelone dans un couvent pour dresser un bilan et préparer les batailles de demain. Dès mardi 17, une grève générale doit éclater dans le bâtiment. Le 25, les locaux des syndicats officiels doivent être occupés par les travailleurs dans toutes les entreprises de la province. Les leaders des commissions ouvrières ont l'intention de transformer cette opération « *assaut des syndicats* » en journée de débats. A l'ordre du jour : l'amnistie, de nouvelles négociations avec les employeurs, les libertés syndicales, la hausse du coût de la vie qui connaît un nouveau bond avec la récente dévaluation de la peseta, aussi mal accueillie en Catalogne que dans le reste de l'Espagne. « *Un seul mot d'ordre*, disent les dirigeants des commissions ouvrières. *Le temps est venu d'apparaître au grand jour, partout, en toute occasion. Le temps de la clandestinité est terminé. Il faut exploiter le désarroi de l'appareil bureaucratique des syndicats officiels fascistes.* »

On a vu la semaine dernière à Barcelone des policiers municipaux en grève descendre les ramblas. Les fonctionnaires, les pompiers, protestent. Les maîtres d'école débrayent. « *Nous avons 90 % de la population avec nous* », affirment les dirigeants *de l'Assemblée de Catalogne. Il faut* « *institutionnaliser la Catalogne* » a dit M. Fraga. C'est une formule. Ses interlocuteurs catalans attendent des actes. Et la *Vanguardia*, le grand journal de Barcelone, souhaite la bienvenue à Juan Carlos en lui rappelant une phrase de son discours de novembre devant les Cortès à Madrid : « *Que personne ne craigne que sa cause sera oubliée...* »

MARCEL NIEDERGANG.

LA GRÈVE DES JOURNALISTES ESPAGNOLS A ÉTÉ UN ÉCHEC

(De notre correspondant.)

Madrid. — La grève des journalistes, décidée le 13 février pour la défense du secret professionnel par l'Association de la presse de Madrid (par 207 voix contre 197 et 3 abstentions), a été déclarée illégale le lendemain par le délégué provincial des syndicats, représentant du ministère des relations syndicales. La grève devait consister en une journée sans quotidiens et sans hebdomadaires.

En ce qui concerne les journaux, la grève a été un échec ; bien que près de trois cents journalistes de la capitale aient semblé décidés à appliquer la décision de l'Association de la presse, tous les journaux de Madrid ont paru normalement samedi et dimanche, et il en a été de même ce lundi 16 février. Les agences de presse ont travaillé normalement, à l'exception de l'agence Colpisa, qui a observé un arrêt de travail d'une journée.

L'inculpation, devant un tribunal militaire, de M. Rodrigo Vazquez-Prada, rédacteur du quotidien *Nuevo Diario*, pour avoir refusé de révéler les noms des personnes ayant participé à une conférence de presse de l'Union militaire démocratique, n'est qu'une des causes du mécontentement de la presse.

Le journalisme est, en Espagne, la profession la plus « surveillée » : les journalistes peuvent être poursuivis en vertu de cinq lois différentes et devant trois juridictions. Au cours de l'assemblée extraordinaire de l'Association de la presse de Madrid, le 13 février, le président de la Commission de défense professionnelle, M. Fernande Castello, a indiqué que « *les mesures de répression prises contre notre profession, poursuites contre les journalistes ou les publications, ont été, au cours de l'année 1975, en moyenne d'une et demie par jour* ». — J.-A. N.

BACCALAUREAT
STAGES de REVISION
D et C : Math.Phys , B : Math.Eco .
▸Stage intensif pendant les vacances de Pâques, 4h par jour, pendant 10 jours.
▸Cycle continu de début avril à fin mai, 6h par semaine, pendant 8 semaines.
Autres préparations : MEDECINE - PHARMACIE - SCIENCES.PO - HEC - MATH SUP - MATH SPE - ENA.
IPESUP. Enseignement Supérieure Privé.
16-18, rue du Cloître Notre-Dame, 75004. 325 63 30

LES SUITES DE L'AFFAIRE LOCKHEED

Plusieurs sociétés américaines reconnaissent à leur tour avoir versé des pots-de-vin

Le scandale Lockheed fait tache d'huile. L'hebdomadaire américain *Newsweek* écrit dans son dernier numéro que la commission sénatoriale qui enquête actuellement sur les activités de cette société est au courant de pots-de-vin versés par Lockheed en Afrique du Sud, au Nigéria, en Grèce et en Espagne.

Ces pots-de-vin s'ajoutent, écrit la revue, à ceux qui ont été versés par la société en Hollande, au Japon, en Allemagne, en Italie, en Turquie, au Mexique et en Colombie.

Selon *Newsweek*, Lockheed a versé une commission de 9 millions de dollars sur des ventes de 117 millions de dollars en Afrique du Sud, 3,6 millions de dollars sur une affaire de 45 millions de dollars au Nigéria et 1,3 million de dollars sur des ventes d'appareils Hercules de 20 millions de dollars en Espagne. La société américaine a également payé des honoraires « *importants* » à un général grec pour une affaire de pièces de rechange qui se chiffrait par centaines de milliers de dollars.

D'autre part, plusieurs autres firmes pétrolières et aéronautiques ont reconnu devant la sous-commission d'enquête américaine, avoir versé des pots-de-vin à l'étranger, notamment au Venezuela et en Iran. Il s'agirait, en particulier, de Gulf Oil, Occidental Petroleum, Tenneco, Northrop, Grumman Aerospace, United brands, Ashland Oil, Exxon et Merck.

● A Téhéran, le général Toufanian, *vice-ministre de la guerre*, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'Iran avait l'intention de récupérer les 28 millions de dollars de commissions versées par la firme Grumman à des intermédiaires, à l'occasion d'un contrat de fourniture de chasseurs F-14.

● AUX PAYS-BAS, la commission des « trois sages » instituée par le *premier ministre pour enquêter sur* les versements qui auraient été faits par Lockheed au prince Bernhard, a rencontré, samedi 14 février, le prince au palais de Soestdijk, avant le départ de la famille royale pour les sports d'hiver.

● AU JAPON, la compagnie aérienne All Nippon Airways va demander à Lockheed une remise sur le prix de cinq des vingt et un avions Tristar qui doivent lui être livrés, indique le quotidien *Asahi*. Cette remise correspondrait au montant des pots-de-vin versés par la firme américaine pour obtenir la commande.

● EN ITALIE, une partie des documents concernant l'achat d'avions construits par Lockheed, et conservés au ministère de la défense, ont été mis sous séquestre.

● EN TURQUIE, nous indique notre correspondant, l'affaire Lockheed est suivie attentivement par l'opinion publique. Des pots-de-vin importants auraient été versés à des officiers en retraite agissant en qualité de conseillers techniques dans une dizaine de firmes turques. Par ailleurs, le parti républicain du peuple essaie de faire ouvrir une enquête sur les détournements de fonds opérés par un cousin du premier ministre, M. Demirel. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

En Irlande du Nord

Les pourparlers sont interrompus entre le parti catholique et la coalition protestante

Les actes de violence se sont poursuivis pendant le week-end, à Londres comme en Irlande du Nord. Deux personnes ont été blessées, samedi soir 14 février, par l'explosion d'un engin au Victoria Sporting Club, un cercle de jeu du centre de Londres. Scotland Yard a mis en garde la population contre le risque de nouveaux attentats et a lancé une opération de ratissage dans les quartiers irlandais de la capitale. — (A.F.P., Reuter.)

Correspondance

Belfast. — Depuis la mort, jeudi 12 février, après une grève de la faim, de Frank Stagg, un membre de l'IRA provisoire, les violents incidents qui ont eu lieu en Irlande du Nord ont fait dix morts — dont trois femmes abattues dimanche soir dans une maison de Belfast, — plusieurs dizaines de blessés et plus d'un million de livres de dégâts.

Aux défilés ont succédé des émeutes à *Belfast, au cours* desquelles de nombreux véhicules ont été incendiés. Plusieurs attentats à la bombe, certains visant particulièrement des magasins protestants, ont fait des dégâts importants. La police et surtout les troupes britanniques ont *essuyé le feu de plusieurs tireurs* isolés dans les quartiers catholiques. Samedi et dimanche, un camp militaire situé à l'ouest de la ville a été attaqué au lance-roquettes, mais il *n'y a pas eu* de *blessés*. Samedi soir, un groupe d'adolescents a mis le feu au bureau de poste de Londonderry, détruisant des dizaines de fourgons postaux.

La violence des derniers jours a fait passer au second plan la gravité de la *situation politique*. Jeudi dernier, quelques heures après le décès de M. Stagg, les discussions entre la S.D.L.P., le parti catholique modéré, et la coalition loyaliste de l'U.U.U.C. prenaient brusquement fin, les catholiques accusant cette dernière de n'avoir *aucune* intention de les accepter au sein d'un futur gouvernement provincial.

Dimanche, M. John Hume, leader adjoint du S.D.L.P., demandait que la convention constitutionnelle se réunisse au plus tôt en session plénière *et présente* son nouveau rapport à M. Melvyn Rees, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord. — R. D.

(Lire page 6 le deuxième article de NICOLE BERNHEIM sur la crise irlandaise.)

DES ENVOYÉS TRÈS SPÉCIAUX

Belfast (*A.F.P.*). — L'armée britannique a admis, lundi 16 février, qu'elle utilisait de fausses *cartes de presse* en Ulster dans des cas d'urgence. Un porte-parole du quartier général des forces armées en Ulster a reconnu que ces fausses cartes « *étaient utilisées* quand des *soldats*, dans *certains types de missions, se trouvaient dans des situations où il leur était impossible* de s'en *sortir* autrement ».

Cet aveu survient après la publication par le *Times*, daté du 16 février, d'un article de son correspondant à Belfast, Robert Fisk, accusant l'armée de mettre en danger la vie des journalistes envoyés en Irlande du Nord, en utilisant de *fausses* cartes de presse. Le *Times* publie la photographie de la carte d'une petite agence de Fleet Street qui se fait appeler *Inter Press Features*, et qui a servi à un soldat en civil dans des missions de renseignement contre l'IRA provisoire.

Le *Times* précise que des militaires *britanniques*, se faisant passer pour des reporters, se sont également rendus à Dublin et dans la zone frontière entre les deux Irlandes.

ACTUELLEMENT
GRANDE VENTE EXPOSITION DE TISSUS D'AMEUBLEMENT
Un panorama complet de tous les nouveaux tissus-décoration, du style "Haute Epoque" au contemporain, en stock, à des prix très intéressants.
de 10 F à 175 F le mètre
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

« L'Humanité » affirme que des militants et des responsables du parti communiste sont surveillés par des agents de la C.I.A.

Sous le titre *Opération Aquarium : comment à Paris la C.I.A. espionne*, *l'Humanité* publie, dans son édition du lundi 16 février, dans son édition du lundi, un long article sur les activités de la *Central Intelligence Agency* (C.I.A.), qui, « *non contente de financer plus ou moins directement des organisations anticommunistes et de collaborer avec certaines branches de services de renseignements de notre pays (...), est passée à l'action directe sur notre sol* ». « *Profitant de l'incroyable tolérance et même de l'aide que leur accordent les autorités françaises, les services secrets américains agissent maintenant sans intermédiaire et doublent même sans vergogne les organismes français normalement chargés de ce travail* », souligne l'auteur de l'article, M. Alain Guérin, avant de préciser que « *le parti communiste français est en permanence l'objet particulier de leur sollicitude* ».

« *Ils* » *ont établi*, souligne Alain Guérin, *autour du siège de son comité central, surnommé par eux l'*« *aquarium* », *un véritable dispositif de surveillance et de provocation. Filatures, essais de corruption et* de *chantage, tentatives de pose de micros aux domiciles de* plusieurs dirigeants *et jusque dans la voiture d'un de ses secrétaires — tout leur est bon. Si, jusqu'à maintenant, leurs entreprises ne semblent guère avoir été couronnées de succès*, c'est *parce qu'ils se sont heurtés à l'intégrité et à la vigilance des militants auxquels ils se sont attaqués, mais ce n'est pas faute d'avoir mis en œuvre de très importants moyens financiers, un personnel nombreux, des gadgets techniques parmi les plus sophistiqués.* »

L'auteur rapporte alors une série d'exemples « *édifiants* » sur les méthodes de filature, d'enquête, voire de « séduction », utilisées par les agents de la C.I.A. en France, sur le personnel recruté et employé à ces tâches, sur les « couvertures » et les adresses des lieux de rendez-vous ou d'entraînement dont usent les « *agents* », les « *officiers* » et les « *techniciens* » de la centrale, avant de conclure : « *Certes, nous savions bien que l'on avait, depuis plusieurs années, renoncé en haut lieu à la stratégie* « *tous azimuts* » *à la faveur de laquelle, dans les années 60, la général de Gaulle avait quelque peu remis à sa place la C.I.A. ; mais de là à en arriver à transformer notre pays en une sorte de nation de tolérance, il y avait quand même un nouveau pas à franchir !* »

« *Bien sûr, cette renonciation*, ajoute Alain Guérin, *cette* « *ré-américanisation* » *ne sont pas accomplies au grand jour. Le secret dont on les couvre se double d'une assez remarquable hypocrisie. Ainsi, il y a un mois, lorsque divers journaux dans plusieurs pays révélèrent des détails nouveaux sur l'implantation de la C.I.A. en Europe occidentale, notre ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, intervint-il pour affirmer :* « De très nombreux pays disposent de services spéciaux. (...) Dans la plupart des cas, les représentants de ces services en France sont identifiés et surveillés. Ces agents sont déférés à la Cour de sûreté de l'Etat s'ils se rendent coupables d'activités d'espionnage reconnues... » (le Monde *du 16 janvier 1976*).

« *Prenons le prince au mot... Comme nous n'irons pas jusqu'à supposer que les organes officiels compétents de notre pays puissent ignorer des faits dont nous avons pu, quant à nous, avoir connaissance, nous voilà obligés de poser la question suivante : de deux choses l'une, ou bien Michel Poniatowski ne sait pas et ne fait pas ce qu'il dit, ou bien, déjà saisie, la Cour de sûreté a ouvert une information et, montrant la célérité qu'on lui connaît en d'autres occasions, elle ne saurait tarder à mettre fin au scandale permanent que constitue sur notre sol l'entreprise d'espionnage et de provocation poursuivie par une puissance étrangère contre des citoyens français dont un certain nombre sont, qui plus est, des élus de la nation.* »

هكذا من الأصل